

Année 2012



LES RACES DE SPITZ FINLANDAIS

THÈSE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant
LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CRÉTEIL

le 31 janvier 2013

par

Aurore THOURAULT

Née le 4 novembre 1988 à Gonesse (Val-d'Oise)

JURY

Président : Pr.

Professeur à la Faculté de Médecine de CRÉTEIL

Membres

Directeur : Monsieur Jean-François COURREAU

Professeur à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort

Assesseur : Monsieur Alain FONTBONNE

Maître de conférences à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Professeur GOGNY Marc

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs MORAILLON Robert, PARODI André-Laurent, PILET Charles, TOMA Bernard
Professeurs honoraires: Mme et MM. : BRUGERE Henri, BRUGERE-PICOUX Jeanne, BUSSIERAS Jean, CERF Olivier, CLERC Bernard,
CRESPEAU François, DEPUTTE Bertrand, MOUTHON Gilbert, MILHAUD Guy, POUCHELON Jean-Louis, ROZIER Jacques

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET DES CARNIVORES (DEPEC)

Chef du département : M. POLACK Bruno, Maître de conférences - Adjoint : M. BLOT Stéphane, Professeur

| | |
|---|--|
| <p>- UNITE DE CARDIOLOGIE Mme CHETBOUL Valérie, Professeur * Mme GKOUNI Vassiliki, Praticien hospitalier</p> <p>- UNITE DE CLINIQUE EQUINE M. AUDIGIE Fabrice, Professeur M. DENOIX Jean-Marie, Professeur Mme TRACHSEL Dagmar, Maître de conférences contractuel Mme DUPAYS Anne-Gaëlle, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel Mme GIRAUDET Aude, Praticien hospitalier * Mme MESPOULHES-RIVIERE Céline, Maître de conférences contractuel Mme PRADIER Sophie, Maître de conférences</p> <p>- UNITE D'IMAGERIE MEDICALE Mme BEDU-LEPERLIER Anne-Sophie, Maître de conférences contractuel Mme STAMBOULI Fouzia, Praticien hospitalier</p> <p>- UNITE DE MEDECINE Mme BENCHEKROUN Ghita, Maître de conférences contractuel M. BLOT Stéphane, Professeur* Mme MAUREY-GUENEC Christelle, Maître de conférences M. ROSENBERG Charles, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE MEDECINE DE L'ELEVAGE ET DU SPORT M. GRANDJEAN Dominique, Professeur * Mme YAGUIYAN-COLLIARD Laurence, Maître de conférences contractuel Mme CLERO Delphine, Maître de conférences contractuel</p> <p>- DISCIPLINE : NUTRITION-ALIMENTATION M. PARAGON Bernard, Professeur</p> <p>- DISCIPLINE : OPHTALMOLOGIE Mme CHAHORY Sabine, Maître de conférences *</p> | <p>- UNITE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES M. BLAGA Radu Gheorghe, Maître de conférences (rattaché au DPASP) M. CHERMETTE René, Professeur * M. GUILLOT Jacques, Professeur Mme MARGNAC Geneviève, Maître de conférences M. POLACK Bruno, Maître de conférences M. BENSIGNOR Emmanuel, Professeur contractuel</p> <p>- UNITE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE M. FAYOLLE Pascal, Professeur M. MAILHAC Jean-Marie, Maître de conférences M. MOISSONNIER Pierre, Professeur* M. NIEBAUER Gert, Professeur contractuel Mme RAVARY-PLUMIOEN Bérangère, Maître de conférences (rattachée au DPASP) Mme VIATEAU-DUVAL Véronique, Professeur M. ZILBERSTEIN Luca, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE REPRODUCTION ANIMALE Mme CONSTANT Fabienne, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. DESBOIS Christophe, Maître de conférences M. FONTBONNE Alain, Maître de conférences Mme MASSE-MOREL Gaëlle, Maître de conférences contractuel (rattachée au DPASP) M. NUDELMANN Nicolas, Maître de conférences M. REMY Dominique, Maître de conférences (rattaché au DPASP)* M. MAUFFRE Vincent, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel, (rattaché au DPASP)</p> <p>- DISCIPLINE : URGENCE SOINS INTENSIFS Mme ROUX Françoise, Maître de conférences</p> |
|---|--|

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE (DPASP)

Chef du département : M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences - Adjoint : Mme DUFOUR Barbara, Professeur

| | |
|---|--|
| <p>- DISCIPLINE : BIostatISTIQUES M. DESQUILBET Loïc, Maître de conférences</p> <p>- UNITE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE M. AUGUSTIN Jean-Christophe, Maître de conférences M. BOLNOT François, Maître de conférences * M. CARLIER Vincent, Professeur Mme COLMIN Catherine, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DES MALADIES CONTAGIEUSES M. BENET Jean-Jacques, Professeur Mme DUFOUR Barbara, Professeur* Mme HADDAD/HOANG-XUAN Nadia, Professeur Mme PRAUD Anne, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel</p> | <p>- UNITE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR M. ADJOU Karim, Maître de conférences * M. BELBIS Guillaume, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel, M. HESKIA Bernard, Professeur contractuel M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE ZOOTECHNIE, ECONOMIE RURALE M. ARNE Pascal, Maître de conférences* M. BOSSE Philippe, Professeur M. COURREAU Jean-François, Professeur Mme GRIMARD-BALLIF Bénédicte, Professeur Mme LEROY-BARASSIN Isabelle, Maître de conférences M. PONTER Andrew, Professeur</p> |
|---|--|

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES (DSBP)

Chef du département : Mme COMBRISSEON Hélène, Professeur - Adjoint : Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences

| | |
|---|--|
| <p>- UNITE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES M. CHATEAU Henry, Maître de conférences* Mme CREVIER-DENOIX Nathalie, Professeur M. DEGUEURCE Christophe, Professeur Mme ROBERT Céline, Maître de conférences</p> <p>- DISCIPLINE : ANGLAIS Mme CONAN Muriel, Professeur certifié</p> <p>- UNITE DE BIOCHIMIE M. BELLIER Sylvain, Maître de conférences* M. MICHAUX Jean-Michel, Maître de conférences</p> <p>- DISCIPLINE : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE M. PHILIPS Pascal, Professeur certifié</p> <p>- UNITE DE GENETIQUE MEDICALE ET MOLECULAIRE Mme ABITBOL Marie, Maître de conférences M. PANTHIER Jean-Jacques, Professeur*</p> <p>-UNITE D'HISTOLOGIE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE Mme CORDONNIER-LEFORT Nathalie, Maître de conférences* M. FONTAINE Jean-Jacques, Professeur Mme LALOY Eve, Maître de conférences contractuel M. REYES GOMEZ Edouard, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel</p> | <p>- UNITE DE PATHOLOGIE GENERALE MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur Mme QUINTIN-COLONNA Françoise, Professeur* Mme LE ROUX Delphine, Maître de conférences stagiaire</p> <p>- UNITE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE Mme ENRIQUEZ Brigitte, Professeur M. PERROT Sébastien, Maître de conférences M. TISSIER Renaud, Maître de conférences*</p> <p>- UNITE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE Mme COMBRISSEON Hélène, Professeur Mme PILOT-STORCK Fanny, Maître de conférences M. TIRET Laurent, Maître de conférences*</p> <p>- UNITE DE VIROLOGIE M. ELOIT Marc, Professeur Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences *</p> <p>- DISCIPLINE : ETHOLOGIE Mme GILBERT Caroline, Maître de conférences</p> <p>* responsable d'unité</p> |
|---|--|

REMERCIEMENTS

Au Professeur
Professeur à la Faculté de Médecine de Créteil,
Qui me fait l'honneur de présider au jury.
Hommage respectueux.

À Monsieur Courreau,
Professeur à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort,
Qui a accepté de diriger une dernière thèse portant sur des races canines et a permis ce travail.
Qu'il soit assuré de ma reconnaissance.

À Monsieur Fontbonne,
Maître de conférences à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort,
Qui a accepté de faire partie de ce jury, en tant qu'heureux propriétaire d'un spitz.
Qu'il soit assuré de ma gratitude.

À Monique Bartolozzi,
Anciennement Présidente du club de race français de ces spitz finlandais (le Club Français des Chiens Nordiques ou CFCN), éleveuse de Spitz Finlandais depuis 1968 sous l'affixe « de la Cascade des Jarreaux » et juge de chiens nordiques depuis 1977,
Qui a eu l'attention de relire mon travail et y apporta des détails précieux.
Sincères remerciements.

À Petra Palukka,
Eleveuse de Chiens Finnois de Laponie sous l'affixe « Cantavia » et auteure de nombreux livres de race, notamment concernant nos quatre races de spitz finlandais,
Qui a eu la gentillesse de m'assister dans mes recherches et m'a fourni une quantité appréciable de revues *Lapinkoira* pour élargir ma bibliographie.
Sincères remerciements.

À Dorothée Fabre,
Responsable du Service Documentation à la Société Centrale Canine,
Avec qui j'ai passé de nombreux jeudis après-midis à parcourir les bulletins des clubs de race et autres ouvrages.
Qu'elle soit assurée de ma gratitude.

À Sabine Chahory,
Professeur à l'École Vétérinaire d'Alfort,
Qui a eu l'amabilité de relire la partie sur les maladies héréditaires oculaires,
Qu'elle soit assurée de ma reconnaissance.

À Thierry Girod,
Docteur Vétérinaire à Montpellier,
Dont la thèse universitaire m'a beaucoup apporté et qui a eu l'indulgence de prêter attention à mon travail.
Sincères remerciements.

À Pekka Teini,

Juge de chiens lapons, spécialiste du Spitz Finlandais, éleveur de Spitz Finlandais et Spitz de Norrbotten sous l'affixe « Reppukorven »,

Rencontré lors d'une exposition et source précieuse de renseignements.

Sincères remerciements.

À mes parents, qui m'ont toujours soutenue quels que soient mes choix, et grâce à qui je dois mon parcours professionnel. Merci Maman pour m'avoir donné le goût de la lecture, merci Papa pour ton implication dans ma scolarité, toi qui m'as donné le goût des mathématiques. Merci Chrystelle d'être ma sœur.

À Ari, mon cher et tendre, qui m'a soutenue dans mon travail de traduction et fait de ma vie une aventure. Minä rakastan sinua.

À mon groupe de clinique, Alison, Amélie, Aurore et Thomas (dans l'ordre alphabétique), les A gagnants, on ne s'oubliera pas !

À Castaway, mon spitz à moi.

À tous mes amis finlandais, à la Faculté Vétérinaire d'Helsinki, qui m'ont forcée à apprendre la langue et m'ont ainsi permis d'entreprendre ce fabuleux travail de traduction.

À tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de mon travail et fait de ma vie ce qu'elle est aujourd'hui. Sincères remerciements.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| LISTE DES ABREVIATIONS | 5 |
| INTRODUCTION | 9 |
| I/ La Finlande et sa cynophilie | 11 |
| I.1. La Finlande..... | 11 |
| I.2. Suomen Kennelliitto – Finska Kennelklubben ry. (SKL-FKK)..... | 17 |
| I.3. Les clubs de race / associations d'intérêt | 20 |
| I.3.1. Suomen Pystykorvajärjestö – Finska Spetsklubben ry. (SPJ-FSK)..... | 20 |
| I.3.2. Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. et chiens de Laponie | 25 |
| I.3.3. Lappalaiskoirat – Lapplands Hundar ry. | 28 |
| I.3.4. Le Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon (CFCNSJ)..... | 31 |
| II/ Les Spitz finlandais, des races plus ou moins récentes | 33 |
| II.1. Une origine commune des bergers lapons..... | 33 |
| II.2. Berger Finnois de Laponie (lapinporokoirra ou LPK) | 36 |
| II.3. Chien Finnois de Laponie (suomenlapinkoira ou SLK) | 41 |
| II.4. Chien d'Ours de Carélie (karjalankarhukoira ou KKK) | 44 |
| II.5. Spitz Finlandais (suomenpystykorva ou SPK) | 49 |
| II.6. Effectifs | 55 |
| III/ Morphologie et phanéroptique | 63 |
| III.1. Berger Finnois de Laponie | 64 |
| III.1.1. Historique | 64 |
| III.1.2. Standard actuel | 66 |
| III.1.3. Phanéroptique..... | 68 |
| III.2. Chien Finnois de Laponie | 70 |
| III.2.1. Historique | 70 |
| III.2.2. Standard actuel | 71 |
| III.2.3. Phanéroptique | 74 |
| III.3. Chien d'Ours de Carélie..... | 85 |
| III.3.1. Historique | 85 |
| III.3.2. Standard actuel | 86 |

| | | |
|----------|--|-----|
| III.3.3. | Queue courte (töpöhäntä) | 89 |
| III.3.4. | Phanéroptique..... | 92 |
| III.4. | Spitz Finlandais | 92 |
| III.4.1. | Historique | 92 |
| III.4.2. | Standard actuel | 94 |
| III.4.3. | Phanéroptique..... | 97 |
| IV/ | Profil comportemental et aptitudes | 99 |
| IV.1. | Les bergers finlandais..... | 99 |
| IV.1.1. | Leur caractère..... | 99 |
| IV.1.2. | Les épreuves de travail..... | 101 |
| IV.2. | Les spitz finlandais chasseurs | 115 |
| IV.2.1. | Chien d'Ours de Carélie..... | 117 |
| IV.2.2. | Spitz Finlandais | 123 |
| V/ | Maladies héréditaires..... | 129 |
| V.1. | Berger Finnois de Laponie | 130 |
| V.1.1. | Epilepsie essentielle | 130 |
| V.1.2. | Maladies oculaires..... | 131 |
| V.1.2.1. | Atrophie progressive de la rétine..... | 131 |
| V.1.2.2. | Cataracte d'origine génétique..... | 135 |
| V.1.2.3. | Dysplasie rétinienne..... | 136 |
| V.1.2.4. | <i>Persistent Hyperplastic Tunica Vasculosa Lentis (PHTVL) / Persistent Hyperplastic Primary Vitreous (PHPV)</i> | 138 |
| V.1.3. | Maladies articulaires | 139 |
| V.1.3.1. | Dysplasie coxo-fémorale..... | 139 |
| V.1.3.2. | Dysplasie du coude..... | 140 |
| V.2. | Chien Finnois de Laponie | 141 |
| V.2.1. | Epilepsie essentielle | 142 |
| V.2.2. | Maladies oculaires..... | 142 |
| V.2.2.1. | Atrophie progressive de la rétine..... | 142 |
| V.2.2.2. | Cataracte héréditaire..... | 143 |
| V.2.2.3. | Dysplasie rétinienne..... | 143 |
| V.2.2.4. | PHTVL/PHPV | 143 |
| V.2.2.5. | Luxation du cristallin | 144 |

| | | |
|--------|--|-----|
| | V.2.2.6. Persistance des membranes pupillaires..... | 144 |
| V.2.3. | Maladies articulaires | 145 |
| | V.2.3.1. Dysplasie coxo-fémorale..... | 145 |
| | V.2.3.2. Dysplasie du coude..... | 145 |
| V.2.4. | Sensibilités médicamenteuses et implication du gène MDR1 | 146 |
| V.2.5. | Maladies métaboliques | 150 |
| | V.2.5.1. Hypothyroïdie..... | 150 |
| | V.2.5.2. Hyperthyroïdie..... | 151 |
| V.3. | Chien d'Ours de Carélie..... | 151 |
| V.3.1. | Maladies oculaires..... | 151 |
| | V.3.1.1. Atrophie progressive de la rétine..... | 151 |
| | V.3.1.2. Cataracte héréditaire..... | 152 |
| | V.3.1.3. Dysplasie rétinienne..... | 152 |
| | V.3.1.4. PHTVL / PHPV..... | 152 |
| V.3.2. | Dysplasie coxo-fémorale..... | 152 |
| V.3.3. | Nanisme pituitaire | 152 |
| V.4. | Spitz finlandais | 153 |
| V.4.1. | Maladies oculaires..... | 154 |
| | V.4.1.1. Atrophie progressive de la rétine..... | 154 |
| | V.4.1.2. Cataracte héréditaire..... | 154 |
| | V.4.1.3. Dysplasie rétinienne..... | 154 |
| | V.4.1.4. PHTVL / PHPV..... | 154 |
| | V.4.1.5. Persistance des membranes pupillaires..... | 154 |
| V.4.2. | Maladies articulaires | 155 |
| | V.4.2.1. Dysplasie coxo-fémorale..... | 155 |
| | V.4.2.2. Dysplasie du coude..... | 155 |
| | V.4.2.3. Luxation de rotule..... | 155 |
| V.4.3. | Maladies métaboliques | 156 |
| | V.4.3.1. Hypothyroïdie..... | 156 |
| | V.4.3.2. Diabète sucré juvénile..... | 156 |
| V.4.4. | Maladies neurologiques..... | 157 |
| | V.4.4.1. Épilepsie essentielle..... | 157 |
| | V.4.4.2. <i>Shaker Dog Syndrom</i> | 158 |

| | |
|---|-----|
| V.4.5. Achalasie ou méga-œsophage | 159 |
| V.4.6. Dysfonction plaquettaire ou thrombopathie du spitz | 159 |
| CONCLUSION | 161 |
| BIBLIOGRAPHIE | 163 |
| ANNEXES | 171 |
| LES RACES DE SPITZ FINLANDAIS | 191 |
| THE FINNISH SPITZ BREEDS | 192 |

LISTE DES ABREVIATIONS

ACTH : Adrénocorticotrophine, hormone corticotrope
ADN : Acide désoxyribonucléique
ADP : Adénosine diphosphate
ALAT : Alanine amino-tranférase
APR : Atrophie progressive de la rétine
ACVO : *American college of veterinary ophthalmologists*
BH-koe : *Käyttäytymiskoe* (test de comportement)
BHE : Barrière hémato-encéphalique
CACIOB : Certificat d'aptitude au championnat international d'obéissance
cd : *Cone dysplasia*
CDA : *Color dilution alopecia*
CFCN : Club français des chiens nordiques
CFCNSJ : Club français des chiens nordiques et des spitz du Japon
Ch. : Champion
CMR : *Canine multifocal retinopathy*
CTZ : *Chemoreceptor trigger zone*
EEG : Électroencéphalogramme
ELISA (test) : *Enzyme-linked immunosorbent assay*
EMG : Électromyogramme
Ép. : Épicondyle
erd : *Early retinal degeneration*
ERG : Électrorétinogramme
etc. : *Et cætera*
FCI : Fédération Canine Internationale
FEMH : Fragmentation de l'épicondyle médial de l'humérus
FIN MVA : *Suomen muotovalio* (champion de beauté finlandais)
FIN TVA : *Suomen tottelevaisuusvalio* (champion finlandais d'obéissance)
FIN VPVA : *Suomen vesipelastusvalio* (champion finlandais de sauvetage en mer)
FPCM : Fragmentation du processus coronoïde médial
g : gramme
GABA : *Gamma amino-butyric acid*
GH : *Growth hormone*
GPS : *Global positioning system*
GRD : *Geographical retinal dysplasia*
HIRV : *Hirvenhaukkukoe* (test d'aboi à l'élan)
HYV : *Hyvää* (bon)
IgE : Immuno-globuline E
IGF : *Insuline-like growth factor*
Im : Dont importation
IRM : Imagerie à résonance magnétique
J.-C. : Jésus Christ
KANS TVA : *Kansainvälisen tottelevaisuusvalion* (champion international d'obéissance)
KKK : *Karjalankarhukoira* (Chien d'Ours de Carélie)
km : Kilomètre

KP : *Kelpaa palvelukseen* (apte au travail)
l : Litre
LCR : Liquide cérébro-spinal
LINT : *Linnunhaukkukoe* (test d'aboi à l'oiseau)
LOF : Livre des Origines Français
LPK : *Lapinporokoira* (Berger Finnois de Laponie)
LTE : *Luonnetesti* (test de caractère)
m : Mètre
ml : Millilitre
MDR : *Multi-drug resistance*
mmol : Millimol
MRD : *Multifocal retinal dysplasia*
N.B. : *Nota Bene*
Nbe : Nombre
ng : Nanogramme
nmol : Nanomol
NR : Non-renseigné
NUPA : Non-union du processus de l'anconé
OCD : Ostéochondrite disséquante
OCDMCH : Ostéochondrite disséquante de la portion médiale du condyle huméral
OMIA : *Online mendelian inheritance in animals*
PAF : *Platelet activation factor*
PAL : Phosphatases alcalines
PCR : *Polymerase chain reaction*
PEHA : *Pelastuskoira haussa* (chien de sauvetage de recherche)
PEJÄ : *Pelastuskoira jäljestyksessä* (chien de sauvetage sur piste)
PEKE : *Pelastuskoira ketteryskoe* (test de recherche en ruines pour chien de sauvetage)
PEKO : *Pelastuskoirakoe* (test pour chien de sauvetage)
PERA : *Pelastuskoira rauniotyöskentelyssä* (chien de sauvetage en ruines)
PETO : *Pelastuskoira tottelevaisuuskoe* (test d'obéissance pour chien de sauvetage)
PEVISA : *Perinnöllisten vikojen ja sairauksien vastustamisohjelma* (programme de lutte contre les maladies et problèmes héréditaires)
PK-koe : *Pelastuskoirakoe* (test pour chien de sauvetage)
PgP : Glycoprotéine P
Photo : Photographie
PHTVL / PHPV : *Persistent hyperplastic tunica vasculosa lentis / persistent hyperplastic primary vitreous*
pmol : Picomol
ppk : *Pohjanpystykorva* (Spitz de Norrbotten)
PRA : *Progressive retinal atrophy*
prcd : *Progressive rod-cone degeneration*
PUPD : Polyuro-polydypsie
RASCN : Réunion d'amateurs du Samoyède et des chiens nordiques
rcd : *Rod-cone dysplasia*
rd : *Rod dysplasia*
rdAc : *Rod-cone degeneration*
Rdy : *Rod-cone dysplasia*
RLK : *Ruotsinlapinkoira* (Chien Suédois de Laponie)
RPED : *Retinal pigment epithelial dystrophy*

SCC : Société Centrale Canine
SKK : *Suomen Kennelklubi*
SKL : *Suomen Kennelliitto (ry.)*
SKL-FKK : *Suomen Kennelliitto – Finska Kennelklubben ry.*
SLK : *Ruomenlapinkoira* (Chien Finnois de Laponie)
SPJ : *Suomen Pystykorvajärjestö (ry.)*
SPJ-FSK : *Suomen Pystykorvajärjestö – Finska Spetsklubben ry.*
SPK : *Ruomenpystykorva* (Spitz Finlandais)
T3 : Triiodothyronine
T4 : Levothyroxine, L-thyroxine
TgAb : *Thyroglobulin antibodies*
TLI : *Trypsine-like immunoreactivity*
TOKO : *Tottelevaisuuskoe* (test d'obéissance)
TRD : *Retinal dysplasia*
TSH : *Thyroid stimulating hormone*
VEPE-koe : *Vesipelastuskoe* (test pour chien de sauvetage en mer)
VMD : *Vitelliform macular dystrophy*
xlpra: X-linked progressive retinal atrophy

INTRODUCTION

« Les principes du Kennel Club finlandais : la transparence, des chiens de pure race sains et sociables, des races nationales qui sont un *trésor* national, et un hobby de passionnés », dit la brochure du Suomen Kennelliitto [145], la « Société Centrale Canine » finlandaise.

Les races finlandaises sont en effet, de par leurs effectifs réduits, même dans leur pays d'origine, et encore plus à l'étranger, des **rares d'exception**.

Les origines des spitz finlandais (il existe également un « chien courant finlandais », le *suomenajokoirra* ou « *Finnish hound* ») remontent à des milliers d'années, alors qu'ils accompagnaient les peuples Sâmes lors des transhumances des rennes, dans la lointaine et froide Laponie. Le Livre National finlandais, le Kalevala [112], recueil de chansons ancestrales transmises par la tradition orale de génération en génération depuis des centaines d'années, et mises par écrit en 1835 par Elias Lönnrot – ce serait l'équivalent de nos contes et légendes, mais transcrits comme une épopée – décrit déjà ces chiens, et le chant XIII, au vers 137 [112] rapporte que « les chiens des lapons aboyèrent », caractéristique sélectionnée jusqu'à aujourd'hui. Lors du même chant, aux vers 171, 177, 184 et 188 [112], il est question d'un « chien roux abo[yeur] », couleur caractéristique et seule acceptée du Spitz Finlandais, reconnu race nationale (finlandaise) en 1979. Certains personnages célèbres sont d'ailleurs représentés systématiquement accompagnés d'un spitz roux, tel **Kullervo**, dont le chien s'appelait Merkki ou **Halli** Figure 1), puis **Musti** lorsqu'il parcourt les contrées pour assouvir son désir de combat (Figure 2). La sorcière Louhi est également réputée se déplacer en compagnie de deux chiens roux.

Figure 1. Kullervo Cursing, Akseli Gallen-Kalella, 1899, Ateneum Art Museum : Kullervo, exprimant sa colère envers les dieux, alors que sa sœur s'est suicidée après qu'il l'ait séduite, puis violée en la prenant pour une inconnue (Chant XXXV du Kalevala [112]).

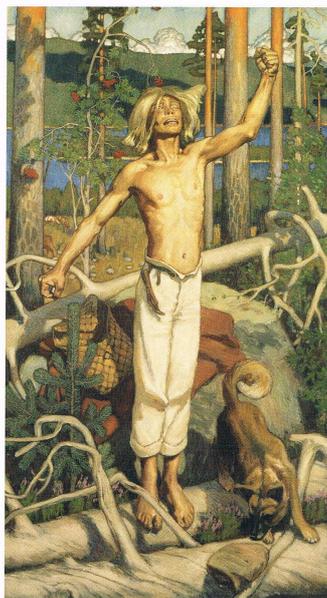


Figure 2. Kullervo Goes to War, Akseli Gallen-Kalella, 1901, Ateneum Art Museum : Kullervo, partant à la guerre, après avoir abusé de sa sœur et déshonoré sa famille, accompagné du chien Musti légué par sa défunte mère (Chant XXXVI du Kalevala [112]).



Ces chiens lapons furent les ancêtres de deux races de chiens de bergers sur rennes, le **Berger Finnois de Laponie** (*lapinporokoirra*) et le **Chien Finnois de Laponie** (*suomenlapinkoirra*), ainsi que d'un chien de chasse à l'oiseau, particulièrement au grand tétras, le **Spitz Finlandais** (*suomenpystykorva*). La quatrième et dernière race de spitz finlandais est originaire de Carélie, la Finlande du sud-est (l'Annexe 1 présente les lieux que l'on évoque dans cette thèse), et est utilisée principalement pour la chasse à l'élan et à l'ours. Il s'agit du **Chien d'Ours de Carélie** (*karjalankarhukoira*). Bien qu'utilisés depuis des millénaires, la reconnaissance de ces races et de leur standard est relativement **récente** (en 1993 pour le Chien Finnois de Laponie) et elles demeurent **peu connues en France**, sinon des amateurs.

Revenant d'un an de séjour universitaire en Finlande, la terre natale de ces quatre races de spitz, j'ai pu mesurer la fierté du peuple finlandais envers ses races d'origine, et un amour particulier de la race nationale, le Spitz Finlandais. La Finlande, de par sa faible démographie, est restée très **proche de la nature**, et il est donc tout naturel à ses habitants d'employer les chiens à l'utilisation pour laquelle ils ont été sélectionnés, à savoir la **chasse** pour le Spitz Finlandais et le Chien d'Ours de Carélie, et le **gardien de troupeaux** pour le Chien Finnois de Laponie et le Berger Finnois de Laponie, même si la localisation géographique limitée au nord, en Laponie, des troupeaux de rennes a permis l'utilisation de plus en plus courante de ces deux dernières races en tant que **chien de compagnie** dans le sud de la Finlande notamment, utilité par ailleurs principale de ces spitz finlandais en France.

Ces quatre races étant **peu connues** sur notre territoire, il m'a semblé intéressant de les mettre en lumière puisque provenant d'une contrée également méconnue des français (et magnifique) et d'utilisation très **inhabituelle et spécifique**, comparée aux races plus représentées auxquelles nous sommes plus fréquemment confrontés.

Nous nous intéresserons donc à ces races anciennes mais récemment reconnues, en portant notre intérêt sur leur pays d'origine et les clubs principaux s'intéressant à leur sélection, puis leur histoire et leur aspect extérieur. Nous présenterons ensuite leurs comportements et aptitudes, dans le but de mieux les comprendre et pouvoir adapter aux mieux leurs conditions de vie, notamment en France. Pour finir, nous aborderons les maladies génétiques les affectant préférentiellement.

I/ La Finlande et sa cynophilie

I.1. La Finlande

Pays nordique par excellence (mais pas scandinave, la Scandinavie regroupant le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Islande et les îles Féroé), faisant partie de l'Europe géographique autant qu'économique, le pays du Père Noël est situé à la frontière entre la Russie à l'est, la Suède au nord-ouest et la Norvège au nord, l'ouest donnant sur le Golfe de Botnie et le sud sur la mer Baltique et le Golfe de Finlande (Figure 3).

Le peuple Finnois fait partie des peuplades **finno-ougriennes**, ce qui explique notamment l'originalité de la langue, ne possédant aucune racine commune avec nos langues d'origine latine. Ces peuplades ont migré il y a 6 000 ans environ du fin fond de la grande plaine russe, partant d'une boucle de la Volga. Les **Sâmes** (*Saami*), premières tribus à s'aventurer sur l'actuel territoire finlandais après la dernière glaciation, ont été progressivement repoussés vers le nord par le gros des envahisseurs, Finnois et autres Caréliens, alors que les Estes délimitaient le territoire au sud (en Estonie actuelle) et que les ancêtres des Hongrois migraient vers le sud-ouest.

Coincée entre la Suède et la Russie, la Finlande n'est **indépendante** que depuis peu (le 6 décembre 1917), ayant subi une **domination suédoise** du XII^e siècle jusqu'en 1809, année lors de laquelle elle passe sous **domination russe** (jusqu'à la Révolution russe). Sa frontière, notamment à l'est avec la Russie, a subi de fréquentes modifications au cours de son histoire (Figure 4). Le catalyseur de ce besoin de reconnaissance fut très certainement Elias Lönnrot, qui écrivit en 1835 un recueil de 12 078 vers, organisés en 32 chants à partir des traditions orales, en finnois, une langue alors parlée, mais jamais posée par écrit : le Kalevala [112], reconnu comme livre national, car d'origine purement finnoise, impliquant une mythologie (personnages et épopées) spécifique au peuple finlandais.

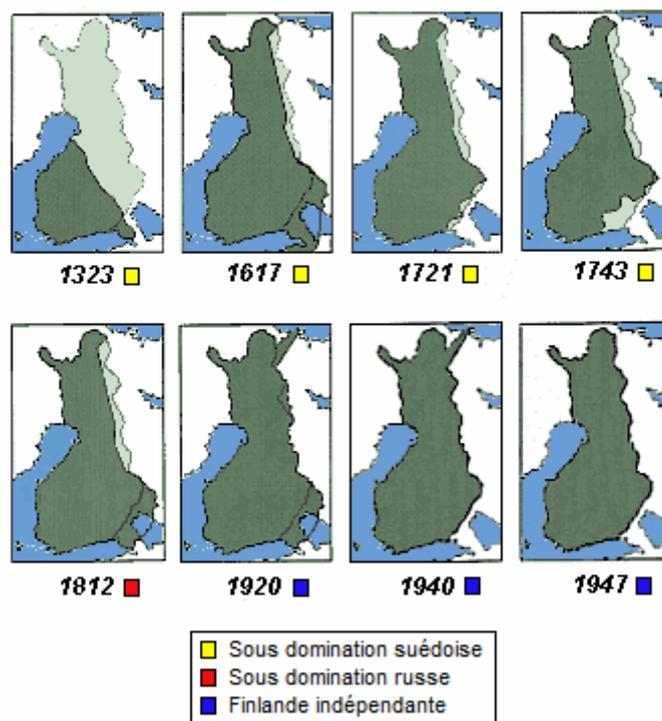
La longue domination suédoise (la domination russe n'étant considérée que comme une occupation passagère) explique que la Finlande, pour ajouter à l'originalité de sa langue nationale, reconnaisse comme **seconde langue officielle le suédois** (certaines villes finlandaises, notamment de l'ouest, reconnaissant le suédois comme langue principale). Il est également à signaler que ce jeune pays, ayant su en quelques années seulement se hausser à un niveau économique semblable, voire supérieur à celui de nos pays d'Europe de l'ouest, possède pour troisième langue, officieuse, l'anglais, parlé fréquemment et de façon fluide. Pour finir, la scolarité des jeunes finlandais, reconnue comme une des meilleures mondialement (2^{ème} au niveau mondial pour la lecture et les mathématiques, 1^{ère} dans l'enseignement des sciences, devant même le Japon et la Corée du Sud), impose fréquemment une quatrième langue, français ou allemand le plus souvent. Il était notamment très impressionnant de réaliser des visites d'élevage dans des fermes très isolées, dans de tout petits hameaux, et de voir des personnes, parfois très âgées, passer spontanément du finnois à l'anglais en découvrant la présence d'un étranger (moi en l'occurrence).

De superficie deux fois inférieure à celle de la France (338 145 km², dont 187 888 lacs [61]), la Finlande n'héberge que le dixième de la population française (5 300 000 habitants [61] ; densité nationale de population de 17 habitants par kilomètre carré), concentrée sur le sud de la Finlande, ce qui explique les liens forts unissant encore de nos jours le peuple finlandais et la **nature**.

Figure 3. Situation géographique de la Finlande au sein de l'Europe et carte de la Finlande actuelle.



Figure 4. Remodelages de la frontière Est de la Finlande sous les différentes occupations (1323-1947), carte © The Karelian Association [152].



Pour exemple, l'agglomération d'Helsinki, capitale et plus grosse ville de Finlande, regroupe 1 075 000 habitants (Helsinki, Vantaa, Espoo, Kauniainen, et Kirkonummi), soit dix fois moins que la population de l'agglomération parisienne. De même, la seconde plus grosse ville finlandaise, Tampere, héberge 208 000 habitants (l'équivalent de Rennes, la 11^{ème} ville de France en termes de population). C'est également le nombre de **rennes** évoluant en liberté en Laponie, au Nord de la Finlande, une région de 98 937 km² comptant 185 000 habitants seulement (donc, plus de rennes que d'habitants !), ce qui équivaut à une densité de 1,9 habitants par kilomètre carré seulement. Bien qu'avec le développement des nouvelles technologies, et notamment de la **motoneige**, les déplacements se soient simplifiés, le renne tient encore une place importante au sein des populations lapones, importance qui s'accroît en montant vers le nord, où les tribus lapones, conservant le mode de vie de leurs ancêtres, se font plus présentes (Figure 5), de l'ordre de 8000 Sâmes.

Deux fois par an, les rennes sont rassemblés au cours d'un « **Poropaimennus** », afin d'être triés pour l'abattage et la reproduction. A cette occasion seulement, les rennes sont abordables pour la réalisation de soins vétérinaires, qui consistent souvent seulement en vermifugation et castration. Les **chiens de berger sur rennes**, par tradition finlandais, sont alors très appréciés des éleveurs pour séparer les bêtes (Figure 6).

Le rapport des finlandais à la nature explique également le traitement général des chiens sur le territoire. De nos jours, on observe un début de tendance à la **spécialisation en tant que chiens de compagnie**, surtout en ville, dans le sud du pays, mais le chien finlandais est tout d'abord un **chien d'utilité**, et les finlandais en sont très **fiers**. De façon générale, le chien finlandais (que la race soit d'origine finlandaise ou non) est mieux éduqué qu'en France, les éleveurs comme les simples propriétaires estimant nécessaire d'occuper leurs chiens, en les éduquant de façon spécifique pour ce pour quoi ils ont été sélectionnés : chasse à différents gibiers, traîne, bergerie ou en les faisant participer à des cours d'agility ou d'éducation si les moyens pratiques sont insuffisants à l'éducation spécifique (propriétaire citadin).

De façon générale, le peuple finlandais est très fier, ayant dû se battre pour sa reconnaissance, et s'applique au mieux en tout. Ses **racés nationales, descendantes directes des chiens d'origine** et pour la plupart **pures**, font sa fierté.

Il s'agit de deux races de bergers sur rennes :

- Le **Berger Finnois de Laponie** ou *lapinporokoira*, traduit littéralement par chien (*koira*) sur renne (*poro*) de Laponie (*lapin*) (Figure 7),

- Le **Chien Finnois de Laponie** ou *suomenlapinkoira*, traduit littéralement par chien (*koira*) de Laponie (*lapin*) de Finlande (*suomen*) (Figure 8).

Et de deux races de chasse :

- Le **Chien d'Ours de Carélie** ou *karjalankarhukoira*, littéralement chien (*koira*) d'ours (*karhu*) de Carélie (*karjalan*), chasseur d'**élans** surtout, d'**ours** par tradition (Figure 9),

- Le **Spitz Finlandais** ou *suomenpystykorva*, spitz (*pystykorva*, littéralement oreille (*korva*) dressée (*pysty*)) de Finlande (*suomen*), la **race nationale**, est chasseuse d'oiseaux, particulièrement de **tétras** (Figure 10). SANDBERG, le créateur du premier standard (finlandais, évidemment), disait que « la langue finnoise, le sauna et le spitz finlandais étaient indissociables » et faisaient partie du mode de vie finlandais depuis toujours [141].

Figure 5. Sâme, habillé du costume traditionnel lapon. Base de données personnelle, Inari Reindeer Farm, Inari, Laponie.



Figure 6. Travail d'Eidalun Eventiivi (HYV), Chien Finnois de Laponie, sur troupeau de rennes, lors du « Poropaimennus » du vendredi 4 mars 2001. Base de données personnelle, Pello, Laponie.



Figure 7. Berger Finnois de Laponie [145].



Figure 8. Chien Finnois de Laponie [145].



Figure 9. Chien d'Ours de Carélie [145].



Figure 10. Spitz Finlandais [145].



I.2. Suomen Kennelliitto – Finska Kennelklubben ry. (SKL-FKK)

Anciennement **Suomen Kennelklubi** (ou Finska Kennelklubben, le suédois étant la deuxième langue officielle), fondé le 11 avril **1889** [1], il s'agit de la « Société Centrale Canine » (SCC) nationale finlandaise. Jusqu'à dans les années 1930, il se consacra à l'amélioration des races nationales, particulièrement le **Spitz Finlandais** et le **Chien Courant Finlandais** (*suomenajokoira*). Son siège social est basé à Espoo, près d'Helsinki ; son logo est reproduit en Figure 11 [40, 144, 153].

Figure 11. Logo du Suomen Kennelliitto – Finska Kennelklubben ry. [144].



En **1892** le **premier standard**, celui du Spitz Finlandais (alors appelé chien d'oiseau aboyeur, « *haukkuvan lintukoiran* »), fut enregistré au Livre des Origines finlandais [1, 138] (voir « III/ Morphologie et phanéroptique » pour les standards).

En 1896 fut fondée une revue pour les adhérents, le « *Kennelklubin Aikakauskirja* » (le journal du club d'élevage, Figure 12), dont la première publication attendit 1915 et fut éditée également en finnois (le suédois étant la langue utilisée alors en cynophilie), à raison de 6 numéros par an, qui s'appelle de nos jours « *Koiramme* » (nos chiens, Figure 13) et est éditée 10 fois par an [1, 73].

Le 16 mai **1902** [138], le club créa une **section spéciale** pour le **Spitz Finlandais** (*Pystykorvaosasto* ou département du Spitz), sous la présidence de A. Berger et avec Hugo Roos en tant que vice-président [138], qui s'agrandit des **Chiens d'Ours de Carélie** en **1916**. En 1921, des frictions apparurent au sein du club, qui conduisirent à la formation d'un club séparé (le *Pystykorvaklubi* ou simplement *Klubi*) pour les Spitz Finlandais le 31 mars **1922**. Ce club fut dissous le 16 mars 1935 suite à de nouvelles tensions, lors d'une réunion du Suomen Kennelliitto à Helsinki. Cette réunion eut pour conséquence la division progressive en clubs de race au niveau national, sous l'égide du Suomen Kennelliitto. Ainsi fut créé, le 6 mai **1938**, le **Suomen Pystykorvajärjestö**, dont on parle plus loin, en « I.3.1. Suomen Pystykorvajärjestö – Finska Spetsklubben ry. » [1].

En 1946 fut créé le Suomen Kennelkeskuselin (organisme central d'élevage de Finlande), qui entre autres publia le Livre des Races.

En **1962**, le Suomen Kennelklubi et le Suomen Kennelliitto **fusionnèrent**, prenant le nom actuel de **Suomen Kennelliitto – Finska Kennelklubben ry.**, raccourci en SKL-FKK, qui sera ici appelé simplement Suomen Kennelliitto.

Figure 12. Page de couverture du « *Kennelklubin Aikakauskirja* », le journal du Suomen Kennelklubi, numéro de la semaine II d'avril 1915 [1].

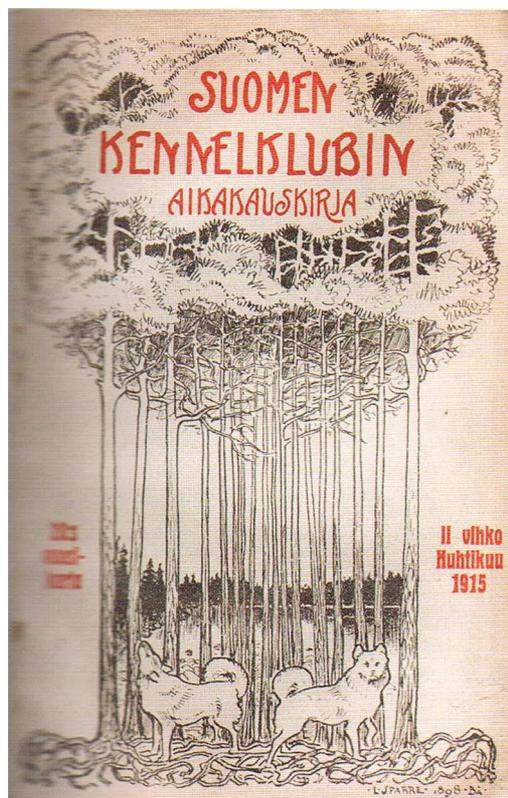


Figure 13. Page de couverture du « *Koiramme* », le périodique mensuel du Suomen Kennelliitto, numéro de janvier-février 2003 [64].



Figure 14. Professeur Kalle Rikala, Président du Suomen Kennelliitto de 1946 à 1953 [138].



Figure 15. Major-Général Erkki Raappana, Président du Suomen Kennelliitto de 1953 à 1956 [126, 138].



Figure 16. Professeur Antti Tantt, Président du Suomen Kennelliitto de 1956 à 1962, année de sa mort ; à l'origine du premier standard de Chien d'Ours de Carélie, il fut le premier membre d'honneur du Suomen Pystykorvajärjestö [126, 138].



En **1979**, le Spitz Finlandais fut proclamé **race nationale**, lors du **90^{ème} anniversaire** du Suomen Kennelliitto [142].

Présidences :

- De 1889 à 1892 : Alex. Hinzen,
 - De 1892 à 1904 : Daniel Wadén,
 - De 1905 à 1945 : Pas de données,
 - De 1946 à 1953 : Professeur Kalle Rikala (Figure 14) [138],
 - De 1953 à 1956 : Major-général Erkki Raappana (Figure 15) [138],
 - De 1956 à 1962 : Professeur Antti Tantt (décédé en 1962 ; Figure 16) [138],
- S'ensuivent les présidences de V.I. Mikkonen, qui fut longtemps Président de la Société Canine Finlandaise, puis de Martti Mannersuo dès 2007 (au moins) [1].

I.3. Les clubs de race / associations d'intérêt

I.3.1. Suomen Pystykorvajärjestö – Finska Spetsklubben ry. (SPJ-FSK)

La Figure 17 présente le logo du club.

Figure 17. Logo du Suomen Pystykorvajärjestö – Finska Spetsklubben ry. [1,126, 131, 142].



Il fut fondé le 6 mai **1938** à Helsinki lors d'une réunion présidée par **Raimo Karvonen** (décédé en 2002, membre d'honneur depuis 2001 seulement, Figure 21), avec pour membres fondateurs **Matti Joenpolvi** (Président du club de 1988 à 1995, Figure 25), Heikki Sarparanta et **Jaakko Simolinna** (Président d'honneur par la suite, dans les années 1990, Figure 24). Il est basé à Jyväskylä, et s'occupe des trois races suivantes : le **Spitz Finlandais**, le **Chien d'Ours de Carélie** et le Spitz de Norrbotten (*pohjanpystykorva*), une race d'origine finlandaise, mais enregistrée et reconnue par la Fédération Canine Internationale (FCI) comme suédoise (et donc non prise en compte dans cette recherche bibliographique).

Créé sous le nom de **Suomen Pystykorvajärjestö** (littéralement « organisation de Finlande du Spitz »), il devint en **1964** le **Suomen Pystykorvajärjestö – Finska Spetsklubben ry.**, raccourci en SPJ-FSK, suite au regroupement du club et de la section spitz du Suomen Kennelliitto (*Pystykorvaosasto*, voir « I.2. Suomen Kennelliitto – Finska Kennelklubben ry. (SKL-FKK) »). Il sera ici simplement appelé Suomen Pystykorvajärjestö [1].

Il a produit plusieurs « revues anniversaire » (*vuosikirjat*), pour les 20 ans du club (1938-1959), ses 30 ans (1969), ses 50 ans (1987), ses 70 ans (2007) et les 100 ans du Suomen Kennelliitto (1889-1989).

Cette dernière s'ouvre d'ailleurs sur les revues antérieures à la formation du club : le journal *Sporten* qui dès **1881** présentait la **chasse** mais également la **cynologie**, des sujets inédits par écrit. En 1893 débuta la publication de *Tidskrift för Jägare och Fiskare* et en 1898 le Journal des Sports finnois (*Suomen Urheilulehti*), traitant tous deux de chasse, de pêche et de cynologie. La chasse était alors reconnue comme sport. Ces revues promouvaient l'**éducation du chien**. Le nom de « chien aboyeur d'oiseaux » (« *haukkuvan lintukoira* ») était encore en cours de recherche, on parlait parfois de **chien lapon aboyeur** (« *lappalainen haukkuvan koira* ») comme par exemple à l'exposition de **Piettari** le 30 mars **1888** où cette race était représentée par **11 chiens**. On narrait déjà de nombreux récits de chasse parlant du « chien finnois aboyeur chasseur d'oiseaux ».

En 1957 fut lancé le « *Pystykorva-lehti* » ou simplement « *Pystykorva* » (Figure 18), le journal du club de race en Finlande, édité tous les deux mois.

Figure 18. Page de couverture du « *Pystykorva* », le journal du Suomen Pystykorvajärjestö, numéro 5 d'octobre 2010 [107].



En **1969**, le Suomen Pystykorvajärjestö eut une réunion en commun avec le Siitosneuvoston (conseil pour la reproduction, appelé en 1976 « *Jalostustoimikunta* », comité d'élevage), dont le travail incluait les races **Spitz Finlandais**, **Chien d'Ours de Carélie**, Spitz de Norrbotten (*pohjanpystykorva*), **Berger Finnois de Laponie**, **Chien Finnois de Laponie**, Laïka Russo-Européen (*venäläis-eurooppalaiseenlaika*), Laïka de l'Est-Sibérien (*itäsisiperianlaika*) et Laïka de l'Ouest-Sibérien (*länsisiperianlaika*) [1].

Le 23 mai 1985 est fondé le club Suomen Laikayhdistys (association des Laïkas de Finlande), toujours sous l'égide du Suomen Pystykorvajärjestö, d'un commun accord entre les deux parties. Il avait été fondé le 1^{er} septembre 1981. En 1989, le nom de ce club fut modifié pour Suomen Laikajärjestö – Finska Laikaklubben ry. et le club redevint indépendant [1].

En **1997**, les chiens lapons prirent leur **indépendance** sous le nom de **Lappalaiskoirat – Lapplands Hundar ry.**, laissant au Suomen Pystykorvajärjestö les trois races dont il s'occupe actuellement : **Spitz Finlandais**, **Chien d'Ours de Carélie** et Spitz de Norrbotten.

Un peu auparavant, en **1995**, lors de la réunion annuelle du club, le SPJ-FSK avait reconnu ses **représentants à l'étranger** : **Angela Cavill** pour l'Angleterre et **Monique Bartolozzi** pour la France, dont on parle un peu plus loin (voir « I.3.4. Le Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon (CFCNSJ) »), entre autres. Angela Cavill, membre d'honneur du club depuis 2001 (le deuxième membre d'honneur étranger accepté par le club), était juge pour les Spitz Finlandais dans son pays et à l'étranger et la traductrice des explications du juge **Antti Aarnio** (Figure 27) concernant la notation des Spitz Finlandais. Elle se distingua également en Finlande comme un étranger capable de montrer les talents d'un chasseur expérimenté.

Toujours en France, ils avaient délégué la finlandaise **Eeva Stranius-Herrewyn** en tant qu'expert du Chien d'Ours de Carélie suite à son travail acharné concernant cette race. Elle est à l'origine de nombreuses publications pour le club français, le plus souvent des traductions des textes originaux finlandais du Suomen Pystykorvajärjestö [1].

A titre d'anecdote, en 2003, le SPJ-FSK lance la production de deux vins rouges : Metso (« grand-tétrás »), qui met en scène un Spitz Finlandais, et Hirvi (« élan »), qui met en scène un Chien d'Ours de Carélie (Figure 19).

Le professeur **Antti Tanttu**, anciennement Président du Suomen Kennelliitto (dès 1956) et à l'origine du premier standard du Chien d'Ours de Carélie, fut le premier membre d'honneur du Suomen Pystykorvajärjestö, en 1945 (Figure 20). Il décéda en 1962.

Raimo Karvonen, décédé en 2002, membre fondateur du Suomen Pystykorvajärjestö mais membre d'honneur depuis 2001 seulement, était éleveur de Spitz Finlandais depuis les années 1960 et juge. Il dirigea le club du Spitz de Norrbotten de 1973 à 2000 (Figure 21) [1].

Le club, en 2007, avait dépassé les 6000 adhérents.

Présidences :

- De 1938 à 1940 : T. Putkonen, Président du Conseil, avec Akseli Haikio, Président de l'Association,
- De 1941 à 1950 : Arvi Angervo, Président du Conseil, décédé en 1973 (Figure 22),
- En 1951 et 1952 : Olli Korhonen, décédé en 1992,
- En 1953 : E. Ahmo,
- De 1954 à 1956 : Antti Anttila, décédé en 1978 (Figure 23),
- De 1957 à 1961 : **Jaakko Simolinna**, un des membres fondateurs, décédé en l'an 2000 (Figure 24),
- De 1962 à 1964 : Helge Saarikoski,
- De 1965 à 1968 : Arvo Hassinen,
- De 1969 à 1971 : Erkki Kainua,
- De 1972 à 1974 : Esko Nummijärvi,
- De 1975 à 1984 : Erkki Uutela, décédé en l'an 2004,
- En 1985 : Juhani Kotonen,
- En 1986 et 1987 : Pertti Kilkki,
- De 1988 à 1995 : **Matti Joenpolvi**, décédé en l'an 2000, qui fut aussi un des membres fondateurs. Chasseur et éleveur de Chien d'Ours de Carélie, il fut également un juge très réputé en Finlande pour sa finesse de jugement – d'aucuns diraient qu'il était pointilleux –, son honnêteté et sa sévérité et, par le fait, également en France, où il a été convié de temps en temps en tant que juge aux expositions organisées par le club français. Il est également membre du Conseil, comme ce sera le cas de tous les présidents désormais (Figure 25),
- De 1996 à 2001 : Seppo Savola, possesseur de Spitz Finlandais depuis toujours (Figure 26),
- De 2002 à 2006 : **Antti Aarnio**. Il est un juge réputé depuis sa première exposition en septembre 1982, ancien fonctionnaire à la retraite et possède un Spitz finlandais femelle. Il est à l'origine de nombreux livres sur les races de spitz finlandais (Figure 27) [91],
- Depuis 2007 : **Risto Ylitalo**, de nos jours (en 2012) toujours Président (Figure 28).

Figure 19. Les vins rouges produits par le Suomen Pystykorvajärjestö : Metso (grand-tétras) le vin du Spitz Finlandais, Hirvi (élan) le vin du Chien d'Ours de Carélie et Pyy (gélinotte) le vin du Spitz de Norrbotten [1].



Figure 20. Antti Tanttu, Président du Suomen Kennelliitto (1956-1962) et à l'origine du premier standard du Chien d'Ours de Carélie, fut le premier membre d'honneur du Suomen Pystykorvajärjestö, en 1945 (voir « I.2. Suomen Kennelliitto – Finska Kennelklubben ry. (SKL-FKK) ») [126, 138, 142].



Figure 21. Raimo Karvonen, membre fondateur du Suomen Pystykorvajärjestö et membre d'honneur du Suomen Pystykorvajärjestö depuis 2001 (décédé en 2002) [1].



Figure 22. Arvi Angervo, Président du Conseil, décédé en 1973 [126].



Figure 23. Antti Anttila, décédé en 1978 [126].



Figure 24. Jaakko Simolinna, un des membres fondateurs puis Président du Suomen Pystykorvajärjestö, décédé en l'an 2000. Co-auteur du livre anniversaire des 30 ans du club et auteur de celui commémorant les 100 ans du Suomen Kennelliitto. Photographie datant de 1996, lors de l'inauguration de la statue dédiée au Chien d'Ours de Carélie (voir « I.2. Suomen Kennelliitto – Finska Kennelklubben ry. (SKL-FKK) ») [1].



Figure 25. Matti Joenpolvi, un autre des membres fondateurs du Suomen Pystykorvajärjestö, Président du club de 1988 à 1995, décédé en l'an 2000 également [1].



Figure 26. Seppo Savola, Président du Suomen Pystykorvajärjestö succédant à Matti Joenpolvi [1].

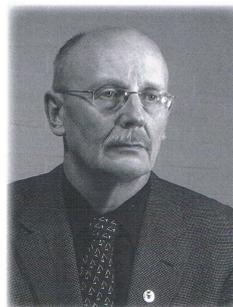


Figure 27. Antti Aarnio, Président du Suomen Pystykorvajärjestö de 2002 à 2006 et à l'origine de nombreux livres sur les races de spitz finlandais, notamment de la revue des 70 ans du club [1].



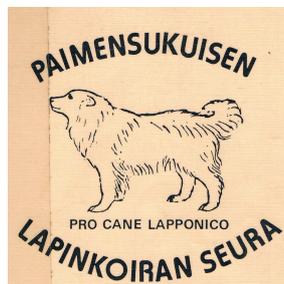
Figure 28. Risto Ylitalo, Président du Suomen Pystykorvajärjestö depuis 2007 [1].



I.3.2. Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. et chiens de Laponie [111, 121]

Le logo du club est présenté en Figure 29.

Figure 29. Logo du Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. [111]



Fondé le 3 février **1981** sous la présidence d'**Aila Korhonen**, le Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. (club de la société des chiens de berger de Laponie) a été créé pour exécuter les objectifs du Suomen Kennelliitto dans le nord du pays et veiller au patrimoine représenté par les chiens de berger lapons indigènes (*Paimensukuisen lapinkoirat*). Il s'agit d'une population « parallèle » aux deux races de bergers lapons étudiées, mais à l'origine de certains des chiens actuels dans ces races. Ils sont utilisés depuis toujours pour le **travail**. Ces chiens, appelés aussi « *kantakoirat* », ou chiens de base, en tant que chiens d'origine des éleveurs de renne ont joué un rôle très important dans le développement des races de berger lapones et font également partie du patrimoine national.

Le Paimensukuisen Lapinkoira Seura ry. déclara qu'aucun Berger Finnois de Laponie enregistré après 1979 ne présentait l'ancien type de chiens de berger sur rennes (d'où sa création, à but de conservation des lignées de travail originelles). Ces chiens, enregistrés précédemment, ne présentaient également pas tous un pedigree (Figure 30, Figure 31 et Figure 32).

Ces chiens de Laponie sont des chiens de travail, plutôt de type « trotteur », donc possédant un corps long, près du sol, et leur port de queue varie selon leur humeur et s'ils sont ou non en mouvement. Les articulations de ce chien sont souples et permettent un déplacement rapide. Toutes les couleurs sont possibles pour ce chien, qui ne constitue pas à proprement parler une race, car sans standard défini, si ce n'est l'aptitude à rassembler et à garder les troupeaux. Il s'agit d'un excellent chien de compagnie, plus souvent chien de ferme mais polyvalent, de caractère amical et sociable. Il est de bonne humeur et vif, mais en même temps d'un tempérament calme. Intelligent, il apprend facilement, du moment qu'il y trouve un intérêt. Il s'agit d'un chien qui a besoin d'une présence humaine et s'adapte ainsi assez bien à la vie en ville. Il ne supportera cependant pas l'attache en solitaire, à un piquet de ferme par exemple.

La sélection pour l'utilisation de ce chien pour un travail difficile en a fait un chien d'une **santé exceptionnelle**. Les races de berger lapones n'expriment en effet que très peu de maladies spécifiques. Le caractère des chiens de berger, obéissants et calmes à la maison, les prédispose également à être des **chiens de compagnie idéaux**. Pour finir, en conservant strictement les lignées des chiens de berger, il est possible de préserver aussi les **talents** de ces bergers ancestraux. De même on préserve l'**aspect** traditionnel. Ce programme de conservation est notamment soutenu par le Ministère National de l'Agriculture et de la Forêt.

Figure 30. Kantakoira Tsamma, de type Berger Finnois de Laponie. Images d'archives du Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. [111].



Figure 31. Kantakoira Raiku, de type plus proche du Chien Finnois de Laponie. Images d'archives du Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. [111].



Figure 32. Kantakoira Opaali, d'un type encore différent, plus élancé mais au poil long. Images d'archives du Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. [111].



Figure 33. Kantakoira Peski Muste, à l'origine de 76 descendants en 1995 [111].



Figure 34. Kantakoira Peski Koira, à l'origine de 75 descendants en 1995 [111].



Figure 35. FIN MVA Ceepu, un des premiers Chiens Finnois de Laponie enregistrés. Photographie datant de la fin des années 1970 [86].



Il se basait sur le rassemblement de 43 chiens lapons, aussi bien finlandais que suédois ou norvégiens, auxquels furent rajoutés plus tard 6 autres chiens.

Parmi les chiens fondateurs, **Peski Muste** (Figure 33) et **Peski Koira** (Figure 34) ont plus que d'autres apporté leur contribution, étant à l'origine de respectivement 76 et 75 géniteurs en 1995 [111, 139]. L'élevage d'affixe « Peski » de **Marri Penna** fut également le premier élevage de chiens de Laponie à gagner à une exposition canine (en 1979). Il fut créé en 1971, suite à l'ouverture du Livre des Origines des chiens de Laponie (*lapinkoirat*) [85]. On y trouve également le chien **Ceeppu** de Juho Perttola, un des premiers Chiens Finnois de Laponie enregistrés au Livre des Origines (Figure 35) [86].

Parmi les premiers fondateurs de la race, on trouve également les femelles « *kanta* » Teli et Pilkku de Sodankylä, dans les années 1960, c'est-à-dire au moment où on créait le Berger Finnois de Laponie (premier registre d'inscription en 1962). On dit que Teli était à **moitié Berger Allemand**, peut-être chien de patrouille à la frontière. On dit également que Pilkku aurait été d'un noir de jais. Ces deux vieilles femelles apparaissent à **l'origine de tous les chiens de la race** jusqu'à nos jours, notamment des chiens Peski [80].

Une réunion, en juin 1981, décida du nom de la revue officielle du club qui, après de nombreuses propositions telles que « *Lemmiki* » (favori, chouchou) ou encore « *Kotieläin* » (animal de compagnie), fixa « *Reviiri* » (territoire, domaine), publié de façon assez irrégulière selon les années, mais sur une base biannuelle (aujourd'hui quadri-annuelle). La même année fut organisé le premier « *Luonnetesti* » (test de caractère), dont il sera fait plus ample mention en partie « IV/ Profil comportemental et aptitudes ». Celui-ci ne réunit qu'à peine plus de 50 chiens, l'évènement ayant manqué de publicité.

Le club est enregistré officiellement le 20 mai 1981 et reconnu le 20 octobre **1982**. À la fin de sa première année d'existence, il possédait déjà 98 membres ; à la fin de l'année 1982, ce nombre avait atteint 173.

En 1983 il est proposé pour la première fois de modifier le règlement, l'association tâchant d'obtenir la collaboration du Suomen Kennelliitto afin de récupérer le **monopole** sur la gestion des enregistrements et des **Pedigree** de ces chiens lapons, proposition refusée par le Suomen Kennelliitto et donc abandonnée. C'est également l'année lors de laquelle fut organisée par le club la **première exposition** de chiens lapons, le 4 septembre 1983, qui présenta 63 chiens et réunit toutes années confondues (jusqu'à 1991) plus de 400 chiens, la plupart ayant participé plusieurs années de suite. Les années suivantes (1984 et 1985), l'exposition présenta plus de 60 chiens de berger lapons, avec une petite faiblesse en 1986, seuls 54 chiens s'étant déplacés, une moyenne de 60 chiens se maintenant par la suite (79 chiens en 1987, 57 en 1988, 63 en 1989).

La seconde tentative de modification du règlement, en 1986, consistait en l'élection du bureau par le Conseil d'Administration, proposition une fois de plus refusée lors de la réunion annuelle.

En avril 1989, il fut reconnu que le règlement était trop vieux, ce qui fut approuvé lors de la réunion de septembre 1990. Ainsi, pour la première fois, en 1991, le règlement fut modifié dans son intégralité. Le club possédait alors 226 membres enregistrés.

Le club est **très actif** dès sa mise en place, proposant des expositions canines, des tests de comportement / caractère, des cours d'éducation, des championnats d'agility, des réunions afin de faire tester les chiens contre les maladies génétiques les plus courantes (atrophie progressive de la rétine, cataracte héréditaire, *etc.*), mettant en place des questionnaires de santé, *etc.* Il organise également des « *Jälkeläisiseurantatapahtuma* », des rencontres de chiens de même parenté (frères-sœurs-ascendants-descendants), la première ayant eu lieu en **1990** à Helsinki, autour des chiens de l'élevage **Peski** et ayant rassemblé environ 23 chiens.

De nos jours, le pool génétique se constitue du génotype d'une **trentaine de chiens** de base « *kanta* » et chaque année naissent environ **300 chiots**. Les chiens sont aujourd'hui utilisés en tant que **chiens de berger**, majoritairement pour le transfert du **bétail**, mais certains occupent encore leur fonction de bergers sur **rennes**. De 1973 à 1999 sont nés **2809** chiens de berger de Laponie (*paimensukuisen lapinkoirat*) [109].

I.3.3. Lappalaiskoirat – Lapplands Hundar ry. [78, 103, 139]

La Figure 36 présente le logo du club, réalisé par Jouko Elonen en 1978, suite au concours lancé par le club.

Figure 36. Logo du Lappalaiskoirat – Lapplands Hundar ry.



Reconnu par le Suomen Kennelliitto le 15 novembre **1997**, le Lappalaiskoirat – Lapplands Hundar ry. (association des chiens lapons), qui sera ici appelé seulement Lappalaiskoirat ry., a pour but de prendre en charge les races laponnes actuelles. Il représente le **Berger Finnois de Laponie**, le **Chien Finnois de Laponie** et le Chien Suédois de Laponie (*ruotsilapinkoira*).

Historique :

Le Lappalaiskoirat ry. fut fondé à Turku dès **1970** (le 21 novembre), sous le nom de Suomen Lapinkoirayhdistys (l'association finlandaise pour les **Chiens de Laponie** ou *lapinkoirat*, les ancêtres des Chiens Finnois de Laponie).

De 1975 à 1980, l'association a adhéré au Suomen Seurakoira ja kääpiökoirayhdistys (association finlandaise des **chiens de compagnie** et des chiens nains) puis continua d'exister sous la gérance du **Suomen Pystykorvajärjestö** en 1980.

En 1990, une association pour prendre en charge les chiens étrangers fut créée, afin de les enregistrer et de les épauler dans le long processus de sélection, afin qu'il soit homogène de par le monde.

En **1991**, l'association prit le nom de **Lappalaiskoirat ry.** En **1992**, le nouveau règlement autorisa les **Bergers Finnois de Laponie** et Chiens Suédois de Laponie (*ruotsilapinkoirat*) à rejoindre les **chiens de Laponie** (*lapinkoirat*). Les Bergers Finnois de Laponie étaient alors gérés par le **Suomen Pystykorvajärjestö** (et l'avaient toujours été), en collaboration avec le **Lapin Kennelpiiri** (l'équivalent de la SCC lapone) et les Chiens Suédois de Laponie par le Seurakoirayhdistys, comme initialement le Chien Finnois de Laponie.

En **1997**, le Lappalaiskoirat ry. devint **indépendant** et inscrit à ce titre sur la liste des associations membres du Suomen Kennelliitto. Dès 1998, il commença à prendre en charge vraiment les deux autres races qui ont été évoquées plus haut : Berger Finnois de Laponie et Chien Suédois de Laponie, en plus du Chien Finnois de Laponie pour lequel il avait été créé.

Publications :

En **1971**, un an après la création du club, le premier numéro de son magazine quadri-annuel « *Lapinkoira* », existant encore de nos jours, fut publié (Figure 37). Il devint semestriel en 1977 et quadri-annuel en 1982.

En 1985, l'association publia le premier livre « *Pentuaapinen* » (l'ABC du chiot, ou comment bien éduquer son chiot *lapinkoira*), ultérieurement appelé « *Lapinkoira-Aapinen* » et en 1986, son premier « livre anniversaire » (*vuosikirja*), les données précédentes étant disponibles dans les précédents « livres anniversaire » du Suomen Pystykorvajärjestö (Figure 38).

En 1994, elle publia son premier « *Valiokirja* » (livre d'images) [69], qui présentait des photographies des champions des chiens des trois races et leur Pedigree jusqu'aux arrière-arrière-grands-parents, sous le nom de « *Valiot Kautta Aikojen* » (images des champions de tous les temps). Le second livre, publié en 1998, présentait les Chiens Finnois de Laponie champions de 1993 à 1997 et tous les Bergers Finnois de Laponie et Chiens Suédois de Laponie champions jusque 1997 (Figure 39). Le troisième livre a présenté les champions de 1998 à 2002.

Expositions canines et kesäleirit :

Avec l'association des chiens Samoyèdes de Turku (Turunmaan Samojedistit ry.), elle organisa une exposition commune à Raisio le 6 février **1977**.

En janvier **1983**, l'association organisa sa première **exposition canine** à Vammala, puis annuellement (sauf en 1985), jusqu'à obtenir jusqu'à 261 chiens en 2009 à Kuopio (ils étaient déjà 81 en 1986).

Dès que le nombre de Chiens Finnois de Laponie enregistrés au Livre des Origines dépassa les 500, il fut possible à l'association d'organiser une **seconde exposition** en automne (la première fut organisée en **1992**). Celle-ci atteignit 313 chiens en 2008 à Jyväskylä.

En 2004, le nombre de chiens enregistrés dépassa les 1000 individus, ce qui permit dès **2006** d'organiser une **troisième exposition annuelle**, sous la forme d'un camp d'été (*kesäleiri*), qui existait déjà depuis 1982, proposant des conférences et diverses activités de loisir. De 115 à 140 chiens étaient présents chaque année de 2006 à 2009.

Figure 37. Page de couverture du « Lapinkoira », le journal quadri-annuel du Lappalaiskoirat, numéro 4 pour l'année 2010, pour la 38^{ème} année consécutive [104].

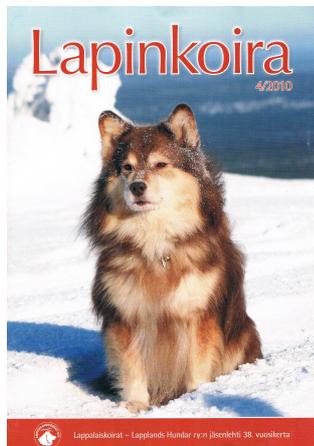


Figure 38. Page de couverture du « Lapinkoira-Aapinen », le livre du Lappalaiskoirat sur l'éducation du chiot lapinkoira, édité en 1998 [150].

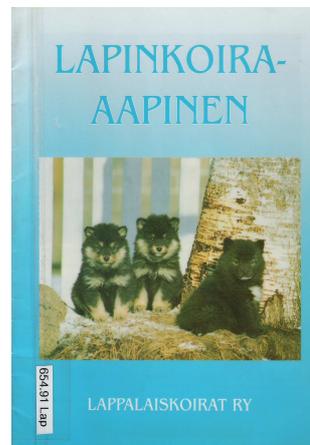


Figure 39. Photographie et Pedigree de FIN MVA Aljo Noppe, tiré du « Valiokirja » édité en 1998 (il s'agit du premier chien présenté) [69].



FIN MVA ALJO NOPPE " 02486/88

s. 02/10/86 valioksi 18/12/97

Omistaja KUUKASJÄRVI MATTI
99310 YLIMUONIO

Kasvattaja KUIVILA MATTI
99600 SODANKYLÄ

| | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|
| POROMIEHEN PONKU 15896/87 | KALIKKAKAULA * X001178 | U126 TUNTEMATON | U126 N126 TUNTEMATON |
| | | N126 TUNTEMATON | U126 U126 TUNTEMATON |
| POROMIEHEN UTU X005476 | X003074 POR PONKU | X003074 POR PONKU | U310009 U310010 TSAMMO RISLA |
| | | X000675 POR CEEPU | 3877/69 X002974 VEL HOLKE POR KIELA |
| ALJO RUSKA 13859/87 | LÖYTÖ X012181 | U126 TUNTEMATON | U126 N126 TUNTEMATON |
| | | N126 TUNTEMATON | U126 N126 TUNTEMATON |
| RUSKEANHARMAA | POROMIEHEN SIRMA X002378 | X001178 KALIKKAKAULA * | U126 N126 TUNTEMATON |
| | | X004376 POR AHKU | X001275 X003275 CURKE POR NASTI |

Le camp d'été, organisé depuis juillet **1982** proposa de plus, dès **1990**, des **tests d'obéissance** (appelés **TOKO**, développés plus loin, dans la partie « IV/ Profil comportemental et aptitudes »), de l'agility et des camps pour les plus jeunes (*nuorisoleirit*). En 1987, lors du kesäleiri fut proposé le premier dépistage de l'atrophie progressive de la rétine, dont on parle en partie « V/ Maladies héréditaires ».

Cette association est donc également **très active**, proposant des expositions, des rassemblements en général, des tests d'obéissance, des championnats d'agility, auxquels sont invités même les membres venant de l'étranger. Elle organisa de plus, en **1987**, le premier rassemblement à but de dépistage des maladies héréditaires (cela concernait l'atrophie progressive de la rétine seulement à ce moment). Elle compte de nos jours plus de 4500 adhérents (plus de 3000 en 2004 [84], près de 1800 en l'an 2000 et déjà 800 en 1990).

Présidences :

- De 1970 à 1973 : Taisto Laaksonen,
- De 1974 à 1985 : Olavi Honkanen,
- De 1986 à 1988 : Jukka Kuusisto,
- De 1989 à 1993 : Kaarina Riuttanen,
- De 1994 à 1996 : Manne Raitila,
- De 1997 à 1998 : Jukka Kuusisto de nouveau, 10 ans après sa première nomination,
- De 1999 à 2006 : Marja Talvitie. Elle fut également à l'origine de la reconnaissance du Laïka Carélio-Finnois en tant que Spitz Finlandais quelques années auparavant (voir « III.4.1. Historique ») et éleveuse de Bergers Finnois de Laponie d'affixe « Toiska »,
- De 2007 à 2009 : Eini Kipinoinen,
- De 2010 à 2011 : Marja Talvitie, de nouveau [105],
- 2012 : Anna-Maija Kuisma [78].

I.3.4. Le Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon (CFCNSJ)

Le 7 juin **1951**, suite au rassemblement par M. André **Vachellerie**, propriétaire du Champion Samoyède Gogolev of Kobe, des amateurs de chiens nordiques, naquit la **Réunion d'Amateurs du Samoyède et des Chiens Nordiques** (RASCN), dont M. Vachellerie fut élu Président. Le club regroupait les 5 races de chiens nordiques connues alors, à savoir le Samoyède, l'Esquimau du Groenland, l'Elkhound, le Spitz-Loup (ex-Keeshond) et le Spitz Finlandais, alors appelé « *Finnish Spitz* ». Les bergers lapons et le Chien d'Ours de Carélie étaient alors inconnus de la cynophilie française (et internationale puisque, comme on le verra en partie « III/ Morphologie et phanéroptique », le premier standard de chien lapon ne fut établi qu'en 1966...) [48].

En **1973**, Robert **Montenot** fut élu Président du Club, à la place et selon les vœux de Monsieur Vachellerie, alors également juge de chiens nordiques, qui aura présidé durant 22 ans (réélu 8 fois). Il inaugure un nouveau format du bulletin du club, qui repart du n°1, qui durera jusqu'en juin 2000. Cette année marque également l'expansion du club, avec l'admission pour la première fois d'un propriétaire de Siberian Husky, race à l'attrait croissant et dont les effectifs allaient assurer de beaux jours au club. Monique **Bartolozzi** est également proposée au titre de **vice-présidente** de la RASCN.

En 1974, **M. Janicot** fut nommé au titre de Président du Club. En **1975**, le club s'agrandit des Akita Inu et **Bergers Finnois de Laponie** (sous la mention de « *Lapponian Herder* »), races alors inconnues en France, en accueillant un représentant de chaque. M. Janicot restera Président jusqu'en mai 1980 [15, 49]. L'année **1979** vit l'inscription pour la première fois au Livre des Origines Français (LOF) des premiers Chiens d'Ours de Carélie. À la fin de l'année, ils étaient 8 inscrits, comme on peut le voir en partie « II.6. Effectifs ».

Au cours de l'année 1982, John **Grace**, heureux propriétaire du **premier Spitz Finlandais** arrivé sur le sol français, **Cullabine Windfall**, dit Twicky et éleveur d'affixe « **Snapeside** » est élu Président du RASCN, remplaçant Thérèse **Lecat**, Présidente depuis mai 1980 et malheureusement décédée en juillet 1982. Il était auparavant trésorier du club et occupera sa fonction de Président du club jusqu'en 1986 [137].

En **1983**, le club prend le nom de CFCN : **Club Français des Chiens Nordiques** et un « *Finnish Lapphund* » est enregistré pour la première fois par le LOF. André Vachellerie décéda en 1986, après 35 ans au service des chiens nordiques et particulièrement du Samoyède [48]. En novembre 1988, C. Voilet démissionne de son court poste de Président (de janvier 1987 à août 1988) suite à un désaccord avec les membres du Comité du Club, et la fonction est de nouveau exercée par **M. Grace** jusqu'au 11 novembre 1989, lorsque les Huskies de Sibérie et les Malamutes d'Alaska obtinrent leur indépendance du club [15, 16].

En **1989**, **Monique Bartolozzi** est élue Présidente du club, après avoir été adhérente depuis 1968, puis secrétaire de 1974 à 1978 (sous le nom de RASCN) et de 1980 à 1988 (sous le nom de CFCN). Elle élève des **Spitz Finlandais** depuis 1968 (elle a produit 10 portées de Spitz Finlandais en 20 ans après l'acquisition en décembre 1968 de Culabine Bellinda), sous l'affixe « **de la Cascade des Jarreaux** », et est également à l'origine de nombreux champions. Elle exerce également la fonction de **judge** de chiens nordiques depuis 1977 et conservera son titre de Présidente jusqu'en 1999 [28].

En janvier 1990, **Thierry Girod**, propriétaire et éleveur de **Chiens d'Ours de Carélie** (affixe « **de la Côte des Lutins** »), membre du CFCN depuis 1984 et Docteur Vétérinaire depuis novembre 1989, à l'origine d'une thèse remarquable sur les chiens nordiques de chasse et de nombreux travaux concernant notamment le Chien d'Ours de Carélie, fut officiellement accepté comme membre du club des chiens nordiques, au titre de deuxième vice-président [19, 21]. Il devint vice-président en janvier 1991 et conseiller vétérinaire du club en juin 1998.

Le Chien de Laponie apparut pour la première fois en France en **1991**, lors d'une exposition canine ; le Berger Finnois de Laponie n'y avait pas encore fait son apparition. Le LOF répertorie par ailleurs l'inscription d'un chien au titre de l'importation en 1990, probablement celui-ci, sous la dénomination de « *Finnish Lapphund* » [26] (voir partie « II.6 Effectifs »). Anciennement Club Français des Chiens Nordiques (CFCN), le club demande à changer de nom le 11 juin 2000 pour Club Français des Chiens Nordiques et Asiatiques ; le 16 décembre **2000**, est annoncé lors de la réunion de comité que la SCC a accepté la nouvelle appellation de **Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon** (CFCNSJ).

Le 12 mai 2002, le Président M. Delente, faisant partie de la moitié sortante du Comité, est réélu. Il dépose sa démission pour raisons familiales le 8 février 2004 et quitte alors le poste de Président [41, 46]. Actuellement (en 2012), le Président est Florent Deschomets, qui a longtemps été vice-Président [41].

III/ Les Spitz finlandais, des races plus ou moins récentes

II.1. Une origine commune des bergers lapons

POLACK situe l'apparition du chien domestique dix mille ans avant notre ère [128] ; entre dix mille et six mille ans avant Jésus Christ (J.-C.) apparaîtrait l'ancêtre de tous les chiens Nordiques actuels : il s'agit de *Canis familiaris* Palustris ou **chien des tourbières**, représenté sous forme de gravures sur des bois de renne et utilisé comme chien de traîneau. Polack explique de plus la **migration des tribus** et de leurs chiens vers le nord plutôt que vers le sud par des steppes verdoyantes, libres des glaciers aux périodes interglaciaires des zones arctiques, fréquentées par un **gibier abondant**. Les forêts de sapins, d'aulnes et de bouleaux des franges subarctiques apportent de plus du lichen en abondance pour le grand gibier ; les rivières et les lacs sont fournis en saumons. Ainsi, on voit la chasse prendre son essor au quaternaire, notamment en Europe du nord.

BUFFON dans sa partie sur le Chien écrit que « le chien de berger (Figure 40) est la souche de l'arbre [généalogique]. Ce chien, transporté dans les climats rigoureux du Nord, s'est enlaidi et rapetissé chez les Lapons, et paraît s'être maintenu et même perfectionné en Islande, en Russie, en Sibérie (Figure 41), dont le climat est un peu moins rigoureux, et où les peuples sont un peu plus civilisés. » [12]

Figure 40. Le chien de berger, vu par BUFFON (1755), à l'origine de nos chiens de berger lapons et présentant des similitudes avec le Berger Finnois de Laponie [12].

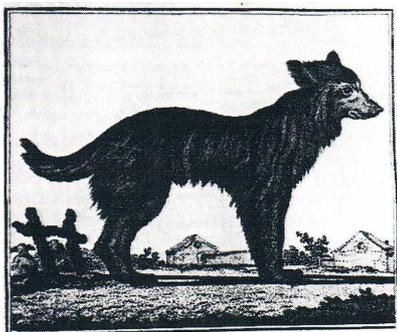


Figure 41. Le chien de Sibérie, vu par BUFFON (1755), présentant des similitudes avec le Chien Finnois de Laponie [12].

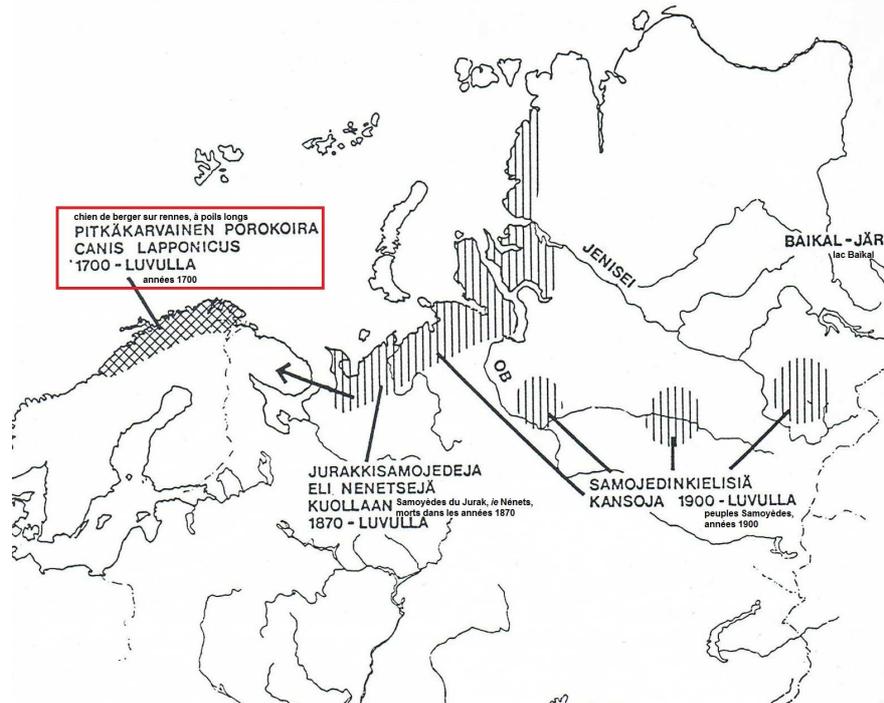


L'ancêtre des races lapones proviendrait de l'ancien nord de la Scandinavie, d'**autres races de chiens**, voire d'**hybridation avec le loup**. KLÜTSCH, SEPPÄLÄ *et al.* proposent cette théorie en mettant en avant un **ADN mitochondrial** très particulier. Les haplotypes de l'ADN mitochondrial sont regroupés en 6 groupes phylogénétiques, appelés des clades, allant de A à F et permettant de deviner le lieu d'origine de la race canine. Ainsi, la plupart des races, possédant les clades A, B et C à 100 % seraient originaires du même événement de domestication, en Asie du sud-est. Les clades E et F, présents à moindre fréquence, ne sont trouvés qu'en Asie de l'est et sont probablement originaires du même événement de domestication qu'A, B et C. Cependant, on trouve le **clade D exclusivement** dans le nord de l'Europe, en Sibérie, dans le sud-ouest asiatique et en région méditerranéenne, donc **d'origine différente**. Ce clade peut être encore séparé en **deux sous-clades : d1 et d2**, qui se seraient séparés il y a environ 50 000 ans, bien avant l'origine du chien, estimée entre il y a 10 000 et 15 000 ans. De surcroît, ces deux sous-clades ont des aires de répartition géographiques très différentes : on ne trouve **d1 qu'en Eurasie du nord** et d2 au sud-ouest asiatique et sur le pourtour méditerranéen [71].

d1 est un sous-clade très intéressant, car il est présent à **forte fréquence** (30 %) chez les chiens **natifs de Scandinavie**. L'étude de KLÜTSCH, SEPPÄLÄ *et al.* montre une **fréquence de 75 %** chez les **Bergers Finnois de Laponie** (sur 12 lignées, soit 37 chiens) et de **64,7 %** chez les **Chiens Finnois de Laponie** (sur 17 lignées, soit 23 chiens). Il n'est **pas présent chez les races de chasse** finlandaises, mais on le retrouve chez le Chien Suédois de Laponie (*ruotsilapinkoira*), très proche du Chien Finnois de Laponie, à 100 % (sur 4 lignées, soit 8 chiens) et d'autres chiens suédois. En tout, 68,8 % des lignées femelles ont été étudiées, d'après les informations délivrées par les clubs de race finnois et suédois. Cette équipe, à l'aide de calculs à partir de la fréquence des mutations / substitutions, situerait également l'origine de l'haplogroupe d1 entre 3000 et 480 ans auparavant (même s'ils nuancent en disant qu'il s'agit probablement d'une surestimation), c'est-à-dire **bien après la présence du chien** dans la région [71]. On rappelle notamment la découverte dans les années 1700 du squelette de spitz arctique, présumé l'ancêtre de nos races lapones, trouvé sur la presqu'île de **Varanger** en Norvège (à Vadsø) et datant d'environ **7 000 à 8 000 ans avant J.-C.** [66, 111, 128]. Cela irait dans le sens d'une **hybridation de la race avec le loup**, plutôt qu'une domestication du loup.

Le peuple Sâme aurait tenté déjà de domestiquer des chiens de rennes (à poil long, Figure 42) en Laponie dans les années **1500 à 1600** et ainsi ils disposaient de chiens pour les aider lors des rassemblements et de la séparation des troupeaux et pour défendre les rennes, ce qu'ils n'auraient jamais pu réaliser sans eux. Le renne était alors utilisé pour sa viande, plus par des **chasseurs** que par des bergers. Dans les années 1600, en Suède, l'élevage de rennes a véritablement pris son essor, avec la production (et la consommation) de lait de renne, très précieux car le fromage était un produit important. Cela relégua le mouton au second plan, et les chiens de berger acquirent leur actuelle fonction de **chiens de berger sur rennes**, le gardiennage des rennes exigeant des chiens : « comprends le troupeau, mais ne tue pas ! ». Il s'agissait alors des débuts du travail des bergers lapons en tant que chiens de rennes, qui s'étendit à la **Finlande** dans les années **1800**.

Figure 42. Présence et migration des différentes populations canines au cours des siècles passés [111].



On sait également que **dès les années 1700**, à Inari, dans le nord de la Laponie, donc en Finlande, des chiens pour rennes auraient été vendus par des pêcheurs lapons [103].

Les années 1800 sont également le moment lors duquel les peuples Samoyèdes de Sibérie migrèrent vers l'ouest avec leurs chiens de traîneau, peut-être vers 1870, s'arrêtant à l'est de la Laponie, à côté de Mourmansk, dans la région de Kuola [111]. On retrouve des traces de ces spitz dans le livre de **1674** écrit par DE LA MARTINIÈRE [52]. Il écrivait alors que « leurs chiens sont si **petits**, que le plus grand n'a pas plus d'un pied de longueur, haut d'une paume de main, le poil long d'un doigt, d'un blanc **rougeâtre, hérissé et rude**, ont les **oreilles droites**, faites comme celles des Loups, la tête et **le museau comme un rat**, fort propre à attraper des souris, qu'ils mangent, et font la chasse comme nos chats ; c'est pourquoi les Lapons les estiment, quoi qu'ils soient fort laids, et ont la **queue recroquevillée**, semblable à celle des cochons, comme voyez en la figure I » (Figure 43). Cette description correspondrait parfaitement à celle d'un Spitz Finlandais, mais elle est le plus souvent utilisée comme preuve de la présence ancienne des races de berger. Toutes les couleurs étant admises dans ces deux races de bergers finlandais, il est possible que des chiens chocolat aient été observés, même si la tendance de l'époque était plutôt au chien noir (voir « III/ Morphologie et phanéroptique »).

Figure 43. Le spitz des lapons, vu par DE LA MARTINIÈRE (1671) [52].



DE PLANHOL, cité par FRANCO, quant à lui, décrit l'apparition des chiens de conduite en Laponie en **1830** [53], ces chiens ayant pu aider à la chasse au renne sauvage avant l'apparition des troupeaux domestiques [57].

Dès la fin des années 1800, avec la création du Suomen Kennelliitto en 1889, il était déjà reconnu qu'il existait des chiens lapons, la **première exposition** ayant présenté des « chiens de berger lapons » (*lappalaiset paimenkoirat*), des « chiens de Laponie » (*lapinkoirat*) et des « chiens de renne » (*porokoirat*) [103, 139]. En **1936**, V.I. **Mikkonen** (à l'origine du premier standard du Berger Finnois de Laponie) reconnut dans un article « le **spitz de Laponie**, c'est-à-dire le **chien de renne** » (« *Lapinpystykorva eli porokoira* ») [102].

II.2. Berger Finnois de Laponie (lapinporokoira ou LPK) [124]

Le Berger Finnois de Laponie est une race ancienne et, bien que ressemblant très fortement au Chien Finnois de Laponie, le Berger Finnois de Laponie est un spitz très spécial, sa principale caractéristique étant sa queue, qu'il tient **pendante derrière lui** plutôt qu'enroulée sur son dos (ou en **boucle lâche** en déplacement), la seconde qu'il s'agit d'un chien **plus long que carré** comme les spitz sont censés être, ce qui pose la question de son origine (Figure 44).

Figure 44. Berger Finnois de Laponie. Base de données personnelle, Turku Dog Show du 22 janvier 2011, Turku.



Aila Korhonen, premier président du club de race Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. et producteur de chiens à l'origine de la race telle qu'on la connaît actuellement [111], réfute la théorie selon laquelle ces chiens de berger sur rennes proviendraient des chiens de berger sur mouton d'Europe de l'ouest, préférant penser que ces chiens sont issus d'une **sélection naturelle par le milieu**, très inhospitalier, et de la **sélection par l'homme**, ne gardant que les chiens aptes à survivre à moindre frais de nourriture (pouvant chasser par lui-même, comme décrit par DE LA MARTINIÈRE [52, 111]).

Sa sélection, en vue de la race existant actuellement, a commencé sur la **fin des années 1930**, à partir des deux races qui différaient par la taille et le poil [139], mais le vrai travail de sélection n'a cependant seulement vraiment commencé qu'après la seconde guerre mondiale, suite à l'exposition canine de Kemi en **1954** [40], le premier éleveur de chiens de berger lapons étant un Docteur en philosophie et un homme de chien estimé : **Heikki Lehmusto**, à la tête de l'élevage **Pinnin Kennel**.

Dans les années 1950, un petit élevage de chiens de berger du lac **Menesjärvi**, dans les environs d'Inari (nord de la Finlande), appartenant au professeur Sâme **Matti Jomppanen** et à sa femme **Elli Jomppanen** (Figure 45), attira l'attention suite à la production et à l'enregistrement de chiens à poils courts, nommés **Bergers Finnois de Laponie** (*Lapinporokoirat*) [111]. Cet éleveur s'était retranché dans les montagnes, ne se révélant qu'en **1959**, lors de la **prospéction** d'environ 80 % des régions à chiens de rennes du nord par le Suomen Kennelliitto, le Suomen Pystykorvajärjestö, le **Lapin Kennelpiiri** (société canine lapone) et le **Paliskuntain Yhdistys** (association des éleveurs de rennes) [139] et lors du **concours canin** à Inari à l'été 1959. Ces chiens sont à l'origine du **premier standard** pour les Bergers Finnois de Laponie [111]. Ils avaient pour nom **Ceeppu** (tour de cou en Sâme), **Tiggäl** (yeux de nuit), dite Kummitus (Figure 45), Cahpi (noir), Cierggi (chien noir ou brun), Tsarga (tacheté) ou Tsesko (blanche-neige) et certains possédaient le poil long [82].

Figure 45. De gauche à droite : Erkki Jomppanen avec le Berger Finnois de Laponie Virkku, Matti Jomppanen et le Berger Finnois de Laponie Huti au centre et Elli Jomppanen avec le Berger Finnois de Laponie Tiggall, dite Kummitus à droite. Exposition canine d'Inari le 25 juillet 1959. Photographie de Juho Perttola [82].



Avant le travail de sélection par les Jomppanen, qui donna un cheptel très homogène et dédié au travail, des essais avaient été réalisés pour obtenir un chien de berger lapon. À ce moment-là, on l'appelait **chien de berger de Laponie** (« *Lapinpaimenkoira* »). Ce chien de berger de Laponie rappelait plutôt les chiens de berger belges que son représentant actuel (Figure 46). Il ne reste malheureusement aucun de ces chiens. Les écrits mentionnent comme souche de cette race deux **chiens de berger** inconnus de Pello (ville du nord-ouest de la Finlande ; Figure 47) et un **Chien d'Ours de Carélie**, de souche « **Jeppe** » (voir « II.4. Chien d'Ours de Carélie (*karjalankarhukoira* ou Chien d'Ours de Carélie) »), ainsi qu'un chien **Samoyède**, un chien de Savonlinna, un chien de Mäkkylä, près d'Helsinki. On trouvait cette souche dans le sud de la Finlande, donc assez loin de la souche de travail, et loin des rennes [40, 85].

Le standard du Chien de Berger de Laponie fut accepté en **1946** par la FCI et disposa en **1962** de son propre registre d'inscription, le « **Livre Y** : sujets de parents inconnus » [37, 139].

Mais ce chien, présenté en exposition, était systématiquement jugé comme une race à part des Bergers Finnois de Laponie d'origine « *Menesjärvi* », dont le poil était plus court (de mi-long à long, Figure 48).

Un nouveau standard, plus en adéquation avec les attentes des éleveurs de rennes et des chiens déjà présents, le **premier standard de Berger Finnois de Laponie**, fut donc admis par le Suomen Kennelliitto en **1966** [42]. Il faisait suite au travail de longue haleine, interrompu par les guerres mondiales, de **V.I. Mikkonen**, qui pensait que les finlandais avaient le devoir de préserver ce patrimoine national qu'était le spitz de Laponie [103].

Figure 46. *Lapinpaimenkoira*, de type « **Kukonharju** » [103, 126, 131].



Figure 47. Chien d'origine mâle, provenant de Pello [131].



Figure 48. Bergers Finnois de Laponie de type « **Menesjärvi** » : une femelle à gauche et un mâle à droite [126].



Figure 49. Matti Kuivila et un de ses Bergers Finnois de Laponie mâle [139].



Figure 50. Le mâle Halli, appartenant à Matti Kuivila [131].



Ce type « Menesjärvi » (Figure 48) se généralisa tant dans le sud de la Finlande que dans l'ouest, les chiens devenant peu à peu inaptés au travail sur rennes. Cependant, une étude d'Aila Korhonen et Marri Vainio en **1974** permit de mettre en évidence des chiens sélectionnés sur le travail dans la partie nord-ouest de la Finlande, proches de la frontière norvégienne, à Käsivarsi.

V.I. **Mikkonen** décrivait ces chiens d'Enontekiö comme « forts et rudes, de poil long et épais. Le front est plus bombé, la tête est plus large et moins noble que celle du Spitz de pure race [(Spitz Finlandais)], les oreilles sont courtes et écartées l'une de l'autre et la queue se courbe sur le dos ou est pendante. [...] Ils ont un caractère amical, fidèle et ils sont particulièrement intelligents. »

On exigeait d'eux un travail par tous les temps, à toutes les saisons. Dans l'est de la Finlande, les chiens étaient plus **résistants** et on leur demandait plus de **travail**, ce qu'ils semblaient **apprécier**. Ces deux souches étaient importantes pour le maintien des caractères originels de la race. Malheureusement, l'arrivée des **motoneiges** en Laponie diminua l'intérêt des Sâmes pour leurs chiens, et la sélection faillit ne se baser que sur les chiens de souche « Menesjärvi ». Les séances de confirmation et les inspections régulières dans le nord permirent de maintenir ces deux souches mineures, surtout appréciées des éleveurs âgés.

L'éleveur **Matti Kuivila** (Figure 49), à la tête de l'élevage « **Aljo** » pour les Spitz Finlandais (ceux-ci ont de nombreuses fois obtenu le titre de Rois des Aboyeurs) et les Chiens d'Ours de Carélie, et son frère Yrjö, tous deux à la tête de l'élevage « **Poromiehen** » de Sodankylä [126], joua un rôle très important dans la sauvegarde de la race lors de cette période critique. Matti Kuivila fut en effet le premier vrai éleveur de chiens de rennes (*porokoirat*) [131]. Il ne possédait alors que 5 chiens de Laponie (*lapinkoirat*) adultes, 4 femelles et un mâle et deux de ces chiennes eurent une portée ; un de ces chiens particulièrement, crème clair, était remarquable. Il avait également 6 chiens de rennes (*porokoirat*), 5 femelles et un mâle et 3 de ces chiennes étaient les filles du mâle ; une de celles-ci était particulièrement typique, une championne-née. Lors de ses voyages en vue d'acheter des chiens, Kuivila été amené à marchander et souvent repartait avec des chiens payés bien moins chers que leur valeur. Il fit ainsi l'acquisition des chiens de rennes Halli (Figure 50) et Caurke, qui furent également utilisés pour produire les chiens de Laponie [42, 139].

Les histoires autour de cette période sont intéressantes ; on apprend ainsi que quand le capitaine **Eino Takkunen** lors de l'été **1954**, cartographia tout Inari en vue de trouver des chiens de rennes, accompagné du général **Olli Korhonen** (anciennement Président du Suomen Pystykorvajärjestö), de l'agronome **Pauli Sipilä** et du maître **V.I. Mikkonen**, en tout un peu plus de 50 chiens, il les photographia et préleva un échantillon de poils de chaque chien. Cette équipe fut à l'origine du premier standard officiel du Berger Finnois de Laponie [109].

Dans les années **1980**, la race n'avait pas encore atteint une aussi grande popularité qu'aujourd'hui (elle est relativement populaire en Finlande) et les éleveurs de rennes cessèrent pratiquement de contribuer à la sélection (et à l'éducation) du Berger Finnois de Laponie, leur travail et mode de vie faisant face à de nombreux problèmes. Le Suomen Pystykorvajärjestö prit heureusement le relais [42].

Une souche « *Paimensukuisen* » a également été conservée pour la reproduction, bien que ne correspondant pas tout à fait au standard ; en revanche, ces chiens ont toujours conservé leur travail de berger sur rennes, de type plus « trotteur », plus long que haut, avec des angulations prononcées car le chien devait beaucoup bouger au travail, fort et endurant car il pouvait être amené à parcourir plus de 100 km par jour à la suite des troupeaux [42].

La popularité de la race augmente depuis la fin des années 1990. De nos jours, environ **200** Bergers Finnois de Laponie sont enregistrés chaque année en Finlande.

Le premier « *Lapponian Herder* » a été présenté en France en septembre **1975** par M. Lille. Il s'appelait Takk [133, 135].

Une statue à l'effigie du Berger Finnois de Laponie fut érigée sur le site du Musée SIIDA dédié aux Sâmes et à leur culture, à Inari, en Laponie, près de l'endroit où est érigée actuellement la statue du Chien Finnois de Laponie (Figure 51) [96].

Figure 51. Statue de Berger Finnois de Laponie, érigée à Inari par le Lappalaiskoirat ry. Base de données personnelle.



Le CNCFSJ ne répertorie pas de nos jours (en 2012) d'élevage français de Berger Finnois de Laponie, qui semble appartenir plus à des particuliers amateurs.

II.3. Chien Finnois de Laponie (suomenlapinkoira ou SLK) [123, 124]

Comme on l'a vu plus haut, des chiens lapons à **poils longs**, de type Chien Finnois de Laponie auraient existé déjà il y a des milliers d'années. Les Chiens Finnois de Laponie du nord de la Russie et de Fenno-Scandinavie rappellent les spitz lapons, utilisés pour la protection et le rassemblement annuel des rennes. Cette **spécialisation** n'est en revanche arrivée que très tard, dans les **années 1800**, le Chien Finnois de Laponie étant à l'origine un **spitz arctique** plutôt qu'un chien de berger lapon à proprement parler. En effet, il accompagnait les hommes à la **chasse** et leur tenait compagnie ou gardait son maître plutôt que de surveiller les troupeaux de rennes et accompagner les transhumances, activité qui ne se développa que par la suite, quand les troupeaux de rennes furent formés, et l'activité de chasse abandonnée au profit du sédentarisme.

Bien que ce même type de chiens ait existé il y a de cela plusieurs milliers d'années, leur sélection n'a débuté que très récemment.

Magnus von Wright nous a laissé un dessin daté de 1878, mais réalisé à partir d'un autre daté du 26 juin **1856**, qui montre un chien déjà proche du standard actuel, qu'il appelle Musti (Figure 52). L'actuel Chien Finnois de Laponie comme nous le connaissons provient d'un même ancêtre commun au Berger Finnois de Laponie, ainsi qu'aux chiens lapons en général. Ainsi la race a progressé, et le premier chien de Laponie (*Lapinkoira*) aurait été enregistré par la FCI en **1967**, un an après le premier Berger Finnois de Laponie. Ces chiens sont les ancêtres des Chiens Finnois de Laponie actuels, ce sont les « *kantakoirat* » dont on a parlé en « I.3.2. Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. et chiens de Laponie ». Les photographies de ces « *kantakoirat* », les chiens d'origine, à poil long, abondent et nombreux sont ceux qui rappellent déjà beaucoup le Chien Finnois de Laponie actuel. Il est à parier que nombre d'entre eux auraient été conformes au standard actuel [131].

Ce n'est que lors de ces dernières 50 années que la séparation entre Chien Finnois de Laponie et Berger Finnois de Laponie est devenue évidente. **Aila Korhonen**, le premier Président du club de race Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. les décrivait d'ailleurs simplement en 1981 comme des « **Bergers Finnois de Laponie à poil long** » [111].

Suite à sa production de bergers lapons à poils courts, **Matti Jomppanen** aurait dans les années **1970** produit une portée de chiens à **poils longs** ressemblant aux chiens de l'ouest de la Laponie et aux chiens de berger de Norvège, qu'il aurait enregistré en 1984 sous le nom de Chiens de Laponie (*Lapinkoira*). On trouvait alors des chiens de berger de renne provenant même d'Helsinki [111].

Parmi les chiens à l'origine de la race, **Peski Muste** (Figure 33) et **Peski Koira** (Figure 34) dont on a déjà parlé en « I.3.2. Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. et chiens de Laponie », ont particulièrement compté par leur descendance [111]. Les 5 premiers chiens mâles à avoir été enregistrés furent à l'origine de 14,3 % des chiens ultérieurement, jusqu'à 1995, et les 20 premiers étaient les ancêtres de presque **un tiers** des chiens (27,7 %). Il s'agissait dans l'ordre de Peski Muste, Peski Koira, Leicibsin Torsti, Leicibsin Hurraa, Leicibsin Kosma, Poromiehen Tashpi, Kalikkakaula, Mettänpeikon Pilikku, Peski Nuovi, Fohrmans Dan, Noppe, Naavapirtin Nuuska, Peski Nästi, Heldalan Erret, Väkihavan Meko, Kiedalas Cerrih, Masi, Leicibsin Mino, Poromiehen Boika et Lumiturpa Mörökölli [139].

Figure 52. Illustration parmi les plus anciennes d'un Chien Finnois de Laponie : dessin de Marcus von Wright mettant en scène le chien Musti (1878) [111].



Figure 53. FIN MVA Ceepu de Juho Perttola [85].



Figure 54. Velho Huli, un chien d'Inari au poil long et un des premiers à être enregistré en tant que chien de Laponie (*lapinkoira*) [86].



Figure 55. Planche de timbres présentant les races canines nationales (1988) avec, de haut en bas et de gauche à droite : un Berger Finnois de Laponie, un Chien d'Ours de Carélie, un Spitz Finlandais et un Chien Courant Finnois.



Parmi les premiers représentants de la race également, on trouve les femelles « *kanta* » **Teli** et **Pilkku** de Sodankylä, dans les années **1960**, c'est-à-dire au moment où on créait le Berger Finnois de Laponie (premier registre d'inscription en 1962). On dit que Teli était à moitié Berger Allemand, peut-être chien de patrouille à la frontière est. On dit également que Pilkku aurait été d'un noir de jais. Ces deux femelles apparaissent à **l'origine de tous les chiens de la race** jusqu'à nos jours, notamment des chiens Peski [80].

Un des premiers Chiens Finnois de Laponie enregistrés, en 1971, fut **Ceeppu** de Juho Perttola (Figure 35 et Figure 53), noir aux pattes rayées, « intelligent, rusé et vicieux », à l'origine de 6 portées [85]. De ses descendants provinrent les chiens à poil court de l'élevage **Peski**. L'élevage Peski arrêta par ailleurs la production de chiens de Laponie dans les années 1980, alors que le nombre de naissance par an de ces chiots était de moins de 50. Depuis, ce nombre a augmenté, jusqu'à atteindre environ 200 par an, provenant d'élevages, le total de chiens de Laponie nés en 2001 étant estimé à près de 700 [109].

1971 vit également l'inscription de tous ces « chiens de rennes » (*porokoirat*) au poil long, auparavant non reconnus, notamment en tant que Bergers Finnois de Laponie, tels que Velho Huli d'Inari (Figure 54), qui put être inscrit au livre des chiens de Laponie (*lapinkoirat*).

En 1988, une planche de quatre timbres présentait les races nationales, à savoir le Chien Courant Finnois (*suomenajokoira*, une race qui daterait des années 1700, réputée pour la chasse au renard, lièvre, élan et lynx [62]) et trois des quatre races de spitz originaires de Finlande (Figure 55). Le Chien Finnois de Laponie n'y figure alors pas (c'est dire que la race est récente).

Un « *Finnish Lapphund* » fut enregistré par le LOF en 1983, mais le Chien de Laponie n'apparut vraiment pour la première fois en France qu'en **1991**, lors d'une exposition canine ; le Berger Finnois de Laponie n'y avait pas encore fait son apparition (un *Lapponian Herder* avait cependant été présenté en 1975) [27].

En **1993**, le nom du Chien de Laponie (« *Lapinkoira* ») fut fixé définitivement comme Chien Finnois de Laponie (« *Suomenlapinkoira* »).

Une **statue** à son effigie fut érigée en **2006** sur le site du Musée SIIDA dédié aux Sâmes et à leur culture, à Inari, en Laponie, près de l'endroit où avait été érigée la statue de Berger Finnois de Laponie quelques années plus tôt [96].

Le CNCFSJ répertorie en 2012, 6 élevages de Chiens Finnois de Laponie, tous très récents, d'affixes « **Des Royaumes du Grand Nord** » (depuis 2001), « **Arinella Bianca** » (depuis 2008), « **Arvéla Suomen** » (depuis avant 2006) et « **Aegirsson** » (depuis 2001), pour les plus anciens, et deux nouveaux venus : « Of Artic Cobaka » (premier Chien Finnois de Laponie, une femelle, acquis en 2009) et « Apenimon » (dont le Chien Finnois de Laponie le plus vieux est une femelle provenant de l'élevage Aegirsson et née en 2005).

À citer également, l'élevage « **De Chevaloupsgreg** », d'affixe obtenu en **1994**, à l'origine de **128 champions** de beauté jusque 2010, internationaux et mondiaux, et qui arrêta son élevage de Chiens Finnois de Laponie en 2007, disséminant ses chiens dans les élevages cités plus haut et chez des particuliers, tant au niveau national qu'international.

II.4. Chien d'Ours de Carélie (karjalankarhukoira ou KKK)

[122]

- Les Laïki du peuple des bois

On dit des grands chiens qu'ils apparurent en Carélie de Ladoga (au Nord du lac Ladoga, du côté russe de la Carélie du Nord finlandaise), en région d'Aunus, de la Viena et à l'ouest de la Russie. Des ancêtres de ce chien peuvent venir le Chien d'Ours de Carélie et le **Laïka Russo-Européen**, qui sont à de nombreux égards fort ressemblants (Figure 56). Le Chien d'Ours de Carélie serait allé vers la terre des Zyriènes (*Syriääni*) avec les peuples des bois lors d'un voyage vers **900-1100 ap. J.-C.** Ces chiens de chasse sont aussi reconnus comme les **Laïki des Zyriènes** et les **chiens des Komi**, présentant des similitudes morphologiques rendant la différenciation difficile [60].

Figure 56. Chien d'Ours de Carélie (à gauche) et Laïka Russo-Européen (à droite), deux races physiquement très semblables [132].



- Les chiens de la région de l'**Aunus méridional** avaient une apparence générale plus **proche du type actuel**, étaient plus grands et plus élancés. Leur population était plus homogène, ils étaient souvent presque unicolores (noirs ou blancs), parfois bicolores.

- Les chiens de la région de l'**Aunus du Nord** étaient les plus représentatifs de la race, ils étaient **noirs et blancs**, avec ou sans marques grises ; certains étaient gris marqués de blanc.

- Les chiens de la région de la **Viena** étaient **petits**, plutôt de couleur dominante noire.

- Les chiens de la région de **Salmi-Impilahti** (Carélie russe) étaient réputés comme **chiens de chasse**, et présentaient une taille et une couleur variables, mais dont les meilleurs étaient **noirs marqués de blanc** [60].

Avec ces chiens de Carélie, il y avait des spitz de **grande taille**. Les chiens étaient de couleur **noire** principalement, et en général ceux-ci avaient aussi les régions de la tête, la poitrine, le ventre, le cou et des membres **tachés de blanc**. Les chiens provenant de l'Isthme de Carélie furent amenés sur l'île de Suomenlahti, à Saimaa et en Savo du Nord. Petit à petit, les chiens s'**hybridèrent** avec d'autres chiens et un grand nombre se perdit, mais ils gardèrent encore trace des chiens originaux, comme par exemple dans les villages de Suystamo, Soanlahti et

Ilomantsi. Des chiens de **race pure** furent également découverts en périphérie des villages forestiers de **Ladoga** et du **lac Onega** (Äänisjärvi). En périphérie de la zone de diffusion de la race, on rencontra aussi d'autres individus bruns-jaunes, blancs et de couleur loup : ces couleurs provenaient d'une race d'origine étrangère, et elles sont également apparues sur les Chiens d'Ours de Carélie dans les années 1990, bien que non reconnues.

- **L'influence décisive des individus d'élite**

On diminua la production de Chiens d'Ours de Carélie en même temps que se formait l'idée de création du Suomen Kennelliitto, intéressé par les races **pures** finlandaises. Originaire de la longue frontière carélienne, l'infirmier de l'endroit et agronome **Olof Z. Berg** fit un précieux travail de pionnier en tant qu'**éducateur** de chiens d'ours (Figure 57) [126]. Il conduisait les chiots avec des individus adultes pour d'autres propriétaires dans la campagne finlandaise et il pouvait emmener avec lui d'autres personnes pour assister à son travail. Berg travaillait aussi avec ses chiens pour la recherche de prisonniers. Il rendait compte de son travail au Suomen Kennelliitto.

Le Chien d'Ours de Carélie apparut pour la première fois en exposition les 2 et 3 mai **1936**, lors de la première exposition canine organisée par le Suomen Kennelliitto. Sur le ring d'exposition, on ne voyait que **trois représentants** de race, dont un était le mâle **Musti**, détenu par **Viljo Kivikko**, et qui obtint le premier prix. Le 29 mai **1938**, à l'exposition de Sortavala (République de Carélie, Russie), onze Chiens d'Ours de Carélie étaient présentés, dont le même chien **Musti**. L'exposition présentait de surcroît d'excellents chiens aboyeurs après l'élan et l'ours, notamment un chiot mâle du chien **Jeppe** appartenant à **Antti Herrala** (Figure 58), un des membres d'honneur du Suomen Pystykorvajärjestö. Son chiot **Töpö** était le premier représentant officiel de la race et gagna de façon remarquable en tant que représentant idéal de la description du standard du Chien d'Ours de Carélie (Figure 116, voir « III.3.3. Queue courte (töpöhäntä) »). **Olof Z. Berg** présentait également ses chiens.

Figure 57. Olof Z. Berg, un des meilleurs et premiers éducateurs de Chiens d'Ours de Carélie et membre du Suomen Pystykorvajärjestö [126].

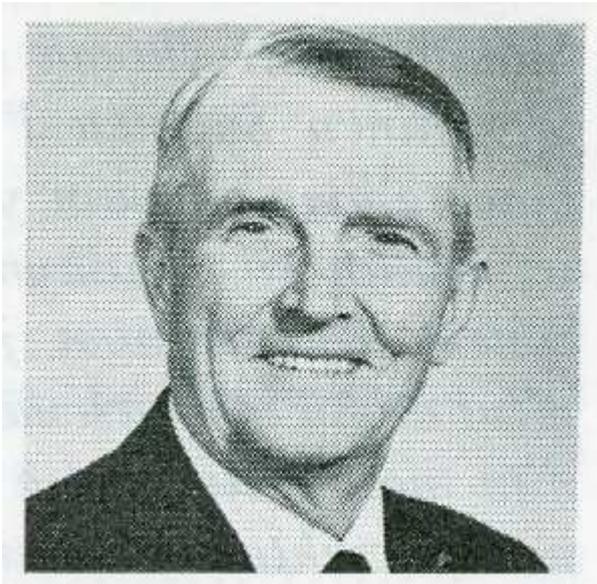


Figure 58. Antti Herrala, maître du Chien d'Ours de Carélie Jeppe et membre d'honneur du Suomen Pystykorvajärjestö [126].



- **L'influence des Guerres d'Hiver et de Continuation**

La Guerre d'Hiver, débutant en **1939**, mit à contribution les chiens à l'origine du Chien d'Ours de Carélie. Lors de la guerre de Continuation, entraînant par la suite la conquête de l'Est de la Carélie, ces chiens furent un point de départ notable pour l'amélioration de la race. A la fin de la guerre, le cheptel de chiens d'origine était assez **hétérogène**, ce qui allait **compliquer** le travail d'amélioration de la race.

En effet, l'entrée de la Finlande dans la seconde guerre mondiale et l'ouverture de la frontière russo-carélienne a également permis aux éleveurs finlandais de **recupérer quelques chiens** sur le territoire soviétique, de l'autre côté de la frontière, alors que celle-ci avait été strictement condamnée à la suite de la guerre contre l'URSS, **condamnant l'accès** à ces chiens de Carélie orientale [60].

De Carélie russe provinrent ainsi **60 chiens**, dont **43** seulement ont participé à l'**élaboration de la race**. D'autres reproducteurs d'importance intervinrent : du chien mâle nommé **Selki** 11103/X provint un individu d'exception, dont l'influence fut à la base de la qualité obtenue de nos jours. D'autres mâles importants furent **Tuusik** et **Mokki**, et parmi les femelles, on accordera une mention particulière à la méritante **Saida**.

- **Le premier standard**

L'enregistrement de la race eut lieu le **12 mai 1946** à l'Assemblée Annuelle du Suomen Kennelliitto, avec l'ouverture du Livre d'Origine.

Le Chien d'Ours de Carélie est une part essentielle de l'héritage culturel vivant finlandais, ainsi que le Suomen Pystykorvajärjestö (organisation finlandaise pour le Spitz) par lequel les chasseurs se sont fait un devoir de préservation de la race, parce que ces chiens représentent à leur manière un **trésor national**. La race a eu un impact notable sur la manière finlandaise d'appréhender la **chasse** et a, grâce à cela, été très tôt fort **estimée**. Cependant, son utilisation à la chasse a subi de nombreux remaniements : la **spécialisation pour la chasse** à l'élan fut difficile, et la protection de ce gibier pendant certaines périodes pour permettre sa reproduction rendait le Chien d'Ours de Carélie **inutile**, la **période de chasse** étant très **limitée** (une courte période en automne, même si les chasseurs ont réussi à abattre près de 40 000 élans en Scandinavie en 1989 [60]). Pire, les chiens **braconnant** l'élan étaient **abattus**, ce qui a **freiné** de façon importante la sélection sur ce critère d'attraction pour l'élan et la capacité du chien à faire un bon compagnon de chasse. Il aura fallu attendre **1957** et la mise en place d'**épreuves de chasse** pour la sélection des reproducteurs pour que l'avenir du Chien d'Ours de Carélie soit stabilisé en Finlande.

« Il rapporte à manger, fait boire la famille, fait vivre les ancêtres », déclarait-on déjà dans la Finlande populaire du Kalevala [112].

- **Le Chien d'Ours de Carélie en France [60]**

Les deux premiers chiens inscrits au Livre des Origines Français (LOF), **Elgkongens Orso** (né en 1975 ; Figure 59) et **Elgkongens Tertu** (né en 1976), furent inscrits en **1979** sous les numéros respectifs LOF 1 et LOF 2. Nés au Danemark, ils furent acquis par l'élevage alsacien d'affixe « **d'Antartik Kennel** », créé en 1979, qui produisit quatre portées (vingt chiots)

d'Orso et Tertu, et une de leur fille Pouschka d'Antartik Kennel (LOF 8) et d'un chien allemand, Cico (qui, d'origine danoise également, avait des ancêtres communs à Orso et Tertu).

L'élevage d'affixe « **of Landinats** », créé en 1982, du Berry, mais qui a déménagé en Normandie, racheta les chiens d'Antartik Kennel, et produisit dix portées entre 1982 et 1985, notamment par consanguinité (« *close in-breeding* »), à l'aide d'accouplements père-fille ou frère-sœur, dont quatre autres d'Orso et Tertu (20 autres chiots). En 1986, un éleveur auvergnat, sous l'affixe « **du Domaine de la Villatelle** » récupère les reproducteurs. Grâce au travail acharné de ces éleveurs, et des amateurs ayant acquis ce chien rare, en **1985**, soit **6 ans** après l'introduction des premiers individus, le centième Chien d'Ours de Carélie était inscrit au LOF, alors que les premiers chiens étaient encore en vie. L'introduction du chien Gino (LOF 113), et l'utilisation de l'allemand Cico avec les descendants d'Orso et Tertu ont ainsi permis l'élargissement du pool génétique, et la diminution de la consanguinité dans la lignée « française ». Le chien **Tarmon** d'Antartik Kennel également (LOF 29), un fils d'Orso, eut une importance particulière dans le développement du Chien d'Ours de Carélie en France, étant à l'origine de 47 chiens, avec 3 femelles (de sa lignée uniquement) entre 1983 et 1988 [20].

La première chienne importée de Finlande, **Usva** (LOF 78), née en 1983, fut inscrite en 1984. Cette année-ci, l'élevage d'affixe « **d'Acca Larentia** », mené par **Sophie Leblay**, enregistra également sa première portée, descendant directement d'Orso et Tertu. Dès lors, ce fut l'élevage qui participa le plus activement à la promotion de la race. Un mâle finlandais, **Räju** (LOF 111, né en 1985, Figure 60), fut importé par cet élevage, ainsi que deux femelles : **Aino** (LOF 112, née en 1985) et **Piipun Huiske** (LOF 150, née en 1983, Figure 61), entre 1985 et 1987. Un autre élevage, débutant à cette époque, importa le mâle **Bjørnehusets Gino** (LOF 113, Figure 62) du Danemark.

Ainsi, entre **1979 et 1987**, les reproducteurs furent au nombre de **18 seulement** sur les 158 chiens produits en France, soit 10,9 % des Chiens d'Ours de Carélie « français » (si on inclut les importés « naturalisés »), dont 7 importés (3 mâles, dont Orso, et 4 femelles, dont Tertu) et 11 chiens nés en France (3 mâles et 8 femelles). Tertu et sa fille Pouschka, à elles seules, ont produit 79 chiots, soit la moitié de la production totale jusqu'à 1989.

Une statue à son effigie fut érigée par le Suomen Pystykorvajärjestö (Figure 63) en 1996 dans un parc du centre-ville d'Ilomantsi, en Carélie du Nord, à 100 mètres de la mairie (Figure 64).

Le CNCFSJ ne répertorie en 2012 qu'un seul élevage de Chiens d'Ours de Carélie, d'affixe « **L'Entre Deux Monde** ».

Figure 59. Elgkongens Orso, LOF 1, premier Chien d'Ours de Carélie inscrit au LOF [23].



Figure 60. Rāju (propriétaire : Mme Leblay ; prod : P. Pekonen), Champion de France de Conformité au standard, Champion International, LOF 111 [17].



Figure 61. Piipun Huiske (propriétaire : Mme Sophie Leblay, producteur : Matti Joenpolvi du Suomen Pystykorvajärjestö), Championne de France de conformité au standard, LOF 150 [17].

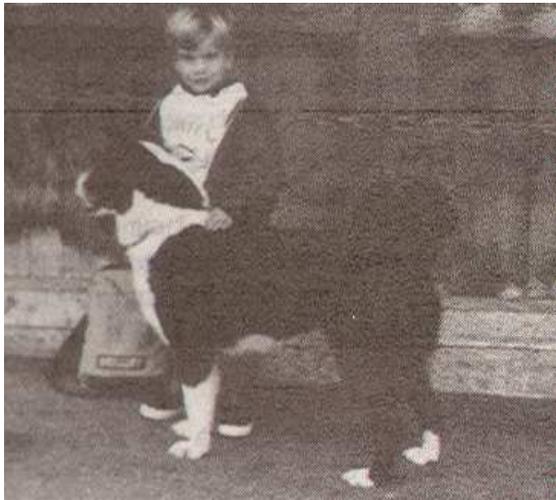


Figure 62. Bjørnehusets Gino (propriétaire : L. Vaillant ; producteurs : H. et G. Larsen), Champion de France au standard, Champion international de beauté 1988, LOF 113/16 [22].



Figure 63. Inauguration de la statue de Chien d'Ours de Carélie par le Suomen Pystykorvajärjestö en 1996, en présence de trois anciens Présidents du Suomen Pystykorvajärjestö à savoir : Jaakko Simolinna (membre d'honneur du Suomen Pystykorvajärjestö) à gauche, Matti Joenpolvi au centre et Seppo Savola à droite (membre d'honneur du Suomen Pystykorvajärjestö) [1].



Figure 64. Statue de Chien d'Ours de Carélie, érigée par le Suomen Pystykorvajärjestö en 1996 à Ilomantsi, Carélie. Photographie de TKE et Matti Räsänen [153].



II.5. Spitz Finlandais (suomenpystykorva ou SPK) [125]

- **Un inestimable compagnon des chasseurs**

Le Spitz Finlandais est la **race nationale** finlandaise. L'histoire de la race n'est pas encore clairement définie, mais les premières références écrites de l'origine géographique des ancêtres de ces chiens nous viennent de Pierre Martin DE LA MARTINIÈRE, un explorateur français du début du XVII^e siècle. Dans ses notes de voyage de **1674**, on y voyait la rencontre du voyageur avec un **chien roux** foncé, qui arrivait à peu près **au genou** (voir « II.1. Une origine commune des bergers lapons » et la Figure 43) [52]. Le voyage de De La Martinière était dirigé vers le littoral de Mourmansk (en Russie, à environ 170 km à vol d'oiseau de la frontière finlandaise). La SCC rapporte qu'il serait probablement originaire de tribus **nomades asiatiques** (d'où la couleur rousse, qui n'est pas sans rappeler les chiens japonais tels l'Akita Inu) [62].

Le Spitz Finlandais aurait été utilisé en tant que **chien de chasse** et auxiliaire des chasseurs finlandais en **Laponie** depuis des milliers d'années déjà, la chasse représentant alors un moyen de survie essentiel. La sélection de la race a commencé dès la **première moitié des années 1800**, et s'intéressait aux Spitz Finlandais aboyant à la vue de **gélinites**.

Ainsi fut fondé, en l'an **1889**, le Suomen Kennelklubi, ancêtre du Suomen Kennelliitto, se fixant comme objectif d'uniformiser la race autour de ces chiens de chasse à l'oiseau aboyeurs.

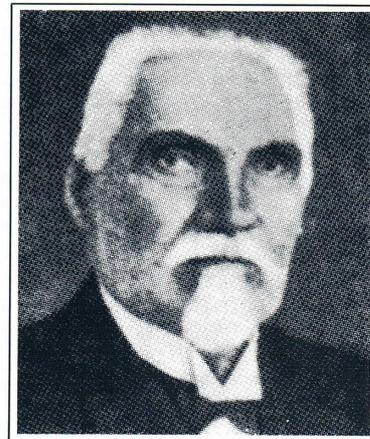
En **1880**, on assista à une **quasi-extinction** du Spitz Finlandais à cause de croisements avec d'autres chiens, souvent sans Pedigree. La race fut sauvée par deux gardes forestiers (**Hugo Jonathan Roos**, Figure 65 et **Hugo Rickhard Sandberg**, Figure 66), qui ramenèrent de Laponie des spécimens exceptionnels décrits comme de race pure.

Hugo Roos éleva des Spitz Finlandais pendant 30 ans, Sandberg lançant une campagne de sauvegarde de la race [138]. 1880 marque ainsi l'année de l'ouverture du livre des origines finlandais [60].

Figure 65. Hugo Jonathan Roos, un des premiers éleveurs de Spitz Finlandais, dont les chiens sont à l'origine de la plupart de nos Spitz Finlandais actuels [142].



Figure 66. Le « Roi de Laponie », Hugo Rickhard Sandberg, à l'origine de la sauvegarde du Spitz Finlandais et de son premier standard [142].



Le nom de « **chien d'oiseau aboyeur** » (*haukkuvan lintukoira*) était encore en cours de recherche, on parlait parfois de **chien lapon aboyeur** (*lappalainen haukkuvan koira*) comme par exemple à l'exposition de Pietari le 30 mars **1888** où cette race était représentée par **11 chiens**. On narrait déjà de nombreux récits de chasse parlant du « chien finnois aboyeur chasseur d'oiseaux », mais aussi de « *tiisti* » et « *sipi* ». « *Tiisti* » notamment désignait un chasseur de cailles et faisans, de petits et voire même de gros animaux à fourrure, en aboyant et en tant qu'auxiliaire des chasseurs. Ils n'étaient pas inconnus du grand public : on parle de vieilles photographies datant des cabinets et autres demeures chics présentant les maîtres et maîtresses de maison en la compagnie de ces spitz.

Le 15 décembre **1890**, Hugo Rickhard SANDBERG (Figure 66, [142]), édita un article dans la revue de sport suédoise « *Sporten* », contenant une description de ce « chien finnois aboyeur chasseur d'oiseaux », qui fut inscrit sous ce nom et d'après cette description dans le Livre des Races et reconnue par le Kennel Club finlandais, en **1892** [141, 142]. Ainsi, son nom fut mentionné sur les publicités annonçant la **première exposition** de Spitz Finlandais par le club de race en **1891** (à Helsinki), mais cependant son nom manqua sur la liste des juges. Cette exposition vit la présentation de **cinq chiens aboyeurs chasseurs d'oiseaux** : quatre mâles et une femelle, dont le chien mâle **Rehvi** (Figure 67), né en 1886, qui fut le premier chien enregistré au Livre Généalogique en **1894**, importé par W. von Konow en Carélie russe [154]. Il fut déclaré excellent I lors de cette exposition et, l'année suivante, fut détrôné par un de ses produits et n'obtint que II [138].

Sandberg était connu également comme le Grand-Sandberg, l'Ancien-Sandberg ou encore le Prestigieux **empereur de Laponie**, voire roi de Laponie de par sa ténacité, son inflexibilité, son absence de préjugés et sa prétention qui en faisaient un grand homme du peuple lapon et dont le nom en a marqué l'histoire (il a été affecté en tant que garde forestier à de nombreuses forêts laponnes, notamment celles de Kemi et Rovaniemi). Il fréquentait le même collègue que **Daniel Wadén** (Figure 68), qui fut par la suite membre, conseiller de cour, membre fondateur puis président du Suomen Kennelliitto, de 1892 à 1904 (voir « I.2. Suomen Kennelliitto – Finska Kennelklubben ry. (SKL-FKK) »).

Figure 67. Rehvi, le premier Spitz Finlandais enregistré au Livre des Origines finlandais. Photographie prise lors de la première exposition canine du Suomen Kennelliitto, datée de 1891 [142].

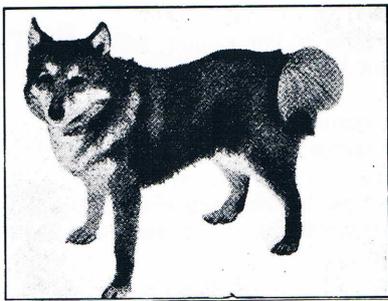


Figure 68. Daniel John Wadén, un bon ami de Sandberg, fondateur puis Président du Suomen Kennelliitto [142].



Figure 69. Ch. Nätti 1714/VII. Chien d'élevage du Pystykorvaosasto, appartenant à Antti Tanttu (Figure 20) [142].



Sandberg et Wadén restèrent amis toute leur vie, une amitié qui se renforça avec la pratique commune de la chasse et l'aide à l'utilisation d'un chien de race pure. À titre anecdotique, un autre des meilleurs compagnons de chasse de Sandberg était **Karl Fazer**, à l'origine de la marque de chocolats Fazer, n°1 du chocolat (et des bonbons) en Finlande, aussi voire plus réputés (en tous cas en Finlande) que les chocolats belges ! Encore en 1928, alors âgé de 79 ans, il invitait Fazer sur un yacht, tirant cinq tétas le matin, chassant la perdrix l'après-midi, et encore des canards le soir. Il avait également l'attention du suédois Emil Nobel, un parent du célèbre Alfred Nobel (à l'origine du Prix) [141, 142].

Le **15 janvier 1892**, Sandberg écrivit un article « Cynologie » pour la revue suédoise « *Sporten* », et le même printemps il reçut un prix pour son remarquable travail de **juge** concernant les chiens aboyeurs d'oiseaux à Helsinki. Ce fut également sa dernière contribution en tant que juge pour le Suomen Kennelklubi.

La population de Spitz Finlandais était assez uniforme, comparée par exemple à la population de Chiens Courant Finlandais (*suomenajokoira*, la 5^{ème} et dernière race d'origine finlandaise) à cette époque [142]. Sandberg décrit également l'établissement précédent du standard suédois par V. Möllerin dans le journal « *Der Hund* » de deux races de chiens aboyeurs chasseurs d'oiseaux, dont la seconde s'approchait beaucoup du type du chien aboyeur chasseur d'oiseaux finlandais.

Lorsque l'on a commencé la sélection de la race, son standard n'était pas exactement défini. Cela était en fait tout à fait naturel, les parents de ces chiens utilisés comme reproducteurs étant à quelques exceptions près **inconnus**.

L'évolution du standard a en réalité commencé dès les années 1900, grâce au rôle pivot de Ch. **Nätti** SKK 1714 (Champion du Suomen Kennelklubi ; Figure 69), chien mâle né le 24 mars 1906 de deux chiens nommés Leija (femelle) et Kiivas (mâle) et appartenant au cynologue pionnier de la sélection, le professeur **Antti Tantt**, décédé en 1962, Président dès 1956 du Suomen Kennelliitto et premier membre d'honneur du Suomen Pystykorvajäjestö (voir « I.3.1. Suomen Pystykorvajärjestö – Finska Spetsklubben ry. (SPJ-FSK) »). Nätti était le premier Spitz Finlandais ayant remporté le titre de champion (Ch.), en **1914** [138]. Il fut à l'époque champion de travail ; son type est si idéal qu'il serait toujours conforme au standard de nos jours.

Antti Tantt (Figure 20) a également renforcé l'opinion sur la nécessité de la sélection d'une race qui avait déjà été précédemment extraite de son milieu naturel avec la naissance en 1894 à Hyrynsalmi du mâle **Halli of Tampio** SKK 690, le chien favori d'Hugo Roos (on en reparlera en Partie « IV.2.2. Spitz Finlandais », Figure 143).

Au bout d'une centaine d'années, on a également commencé à exhiber ces chiens dans des **expositions**, et ils ont été présentés en tant que chiens originaires du pays – la base de la sélection des chiens provenant en particulier de Kainuu (centre-est de la Finlande) et des régions éloignées du Nord de l'Ostrobotnie (la région située juste en-dessous de la Laponie).

En **1979**, le Spitz Finlandais fut proclamé **race nationale**, lors du 90^{ème} anniversaire du Suomen Kennelliitto.

Figure 70. Kiho Turre, chiot Spitz Finlandais mâle, ainsi que son propriétaire Tauno Jalanti, 1953 [35].



Figure 71. Aarne Louna, éleveur d'affixe « Kiho », ayant produit d'excellents chiens, 1973 [35].



Figure 72. Cullabine Tophunter Tommi de Giselda Price [134].



Figure 73. Cullabine Tophunter Turre de Giselda Price [138].



Figure 74. Giselda Price, avec entre autres Tophunter Turre et Tommi, 1962 [34].



- **Le Spitz Finlandais en France – origines et historique**

En **1927**, **sir Edward Chichester** en importa un couple en Grande-Bretagne (**Tommi** 4358 XIV et **Hammon Siro** 4363 XIV [39]) et se lança dans l'élevage, faisant reconnaître la race au Kennel Club de Londres en **1935** (l'année de création du Suomen Kennelliitto) ; parallèlement, en **1938**, est créé le club de race en Finlande, le **Suomen Pystykorvajärjestö** [131].

En France, le premier Spitz Finlandais inscrit au LOF est importé en **1958** par un ministre plénipotentiaire finlandais résidant en France, M. **Tauno Jalanti** (Figure 70). C'était sa femelle **Halli**, arrivée en juin 1952. Elle n'aura malheureusement pas pu profiter beaucoup de la France, décédée le 7 octobre 1952 (écrasée par une voiture à Milly-la-Forêt, où résidait Tauno Jalanti) [35]. En février 1953, il importa une femelle du nom de **Kiho Kiltti** (née le 17 août 1952 [60]), puis quelques mois plus tard un mâle qu'il appella **Kiho Turre** (né le 1^{er} avril 1953, Figure 70 [60]), de l'éleveur **Aarne Louna**, à l'origine de (milliers de) Spitz Finlandais magnifiques, de nombreuses fois champions (Figure 71) et membre d'honneur du Suomen Pystykorvajärjestö [126]. Sa chienne **Ansa Nätti**, à l'origine de sa première portée de Spitz Finlandais en 1929, fut l'ancêtre commun à tous les chiens de l'élevage **Kiho**.

Quand le diplomate finlandais regagna son pays, il céda **Kiho Kiltti** (LOF 1), **Kiho Turre** (LOF 2) et le premier chiot Spitz Finlandais né en France et inscrit au LOF (Dano, LOF 3, le 17 novembre 1954), ainsi que sa résidence. L'acquéreur, français, produisit une portée de trois mâles et deux femelles le 1^{er} juillet 1955 (LOF 4 à 7), mais aucun n'eût de descendant inscrit au LOF par la suite. Ainsi se conclua la première présence de Spitz Finlandais en France [60].

Cependant, l'élevage avait repris son essor en Grande-Bretagne sitôt après la seconde guerre mondiale, porté par **Tophunter Tommi** (Figure 72) et **Tophunter Turre** (Figure 73), deux frères de portée, nés en quarantaine de mère finlandaise saillie en Finlande avant son départ pour la Grande-Bretagne (Nasse a ensuite rejoint son pays natal, mais ses chiots sont restés). Cette femelle provenait de l'élevage finlandais « **Kiho** », déjà à l'origine des deux premiers Spitz Finlandais importés en territoire français.

Tommi et Turre furent incorporés en 1959 au cheptel de l'élevage « **Cullabine** », fondé en **1936** et furent les **ancêtres** de quasi-tous les Spitz Finlandais non finlandais [34, 60, 126, 138]. **Griselda Price** (Figure 74), à l'origine de l'élevage d'affixe « Cullabine », décrit par de nombreuses sources comme producteur de chiens d'une qualité exceptionnelle, est décédée le 20 octobre 1994 à l'âge de 85 ans. Elle était membre d'honneur du Suomen Pystykorvajärjestö depuis 1972, un honneur ! En 2007, ils n'étaient que deux étrangers à avoir été acceptés comme membres d'honneur par le club finlandais [1]. Son élevage vit la naissance de 8 portées avant la guerre, qui la força à interrompre son élevage jusque 1956. Tommi à lui seul produisit 14 champions et l'élevage Cullabine donna naissance à **plus de 200 portées**, dont de nombreux champions dans leur pays d'adoption, notamment la France [30].

L'élevage de Spitz Finlandais en France ne put vraiment débiter qu'en **1968** [13], sous l'affixe « **de la Baie de Disko** » par M. Proust, créé en 1969 et disparu assez vite [15]. Cette seconde souche française fut composée de **Kronby of Finmark** (LOF 8, né en 1967), arrière petit-fils de Tophunter Tommi et **Kukkola of Finmark** (LOF 9, née en 1966), petite-fille de Tophunter Tommi, nés en Grande-Bretagne chez Mrs Mant et importés en France. Neuf

mâles et huit femelles issus de ces deux nouveaux reproducteurs furent inscrits au LOF et, à titre initial en seconde génération, le fils de Kromby et une de ses filles. GIROD signalait en 1984 qu'aucun animal issu de cette souche n'avait été inscrit depuis 1974 [60].

La souche française actuelle de Spitz Finlandais provient de deux chiens issus de l'élevage de Mrs Price (affiche « Cullabine »), qui avait entre autres récupéré les frères Tophunter : **Cullabine Windfall** (LOF 15), né le 6 février 1968 et importé par **M. Grace** (affiche « **Snapeside** », créé en 1973), anciennement Président du club des chiens nordiques (voir « I.3.4. Le Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon (CFCNSJ) »), et **Cullabine Belinda** (LOF 12), dite « Belle », née le 1^{er} octobre 1968, importée par Mme Carion, la mère de **Monique Bartolozzi** (affiche « **de la Cascade des Jarreaux** », créé en 1971, comprenant Belinda). Cette dernière fut anciennement Secrétaire puis Présidente du club des chiens nordiques et juge pour les chiens nordiques, ayant reçu en remerciement de son travail une épingle d'or par le Suomen Kennelliitto en 1978 (voir « I.3.4. Le Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon (CFCNSJ) »). Ces deux derniers chiens français ont produit ensemble deux portées et Belinda devint la première Championne de France des Spitz Finlandais en mars 1970 (puis Championne Internationale en 1971) [134].

Puis, sept autres reproducteurs furent importés, cinq provenant de Grande-Bretagne et un couple provenant de Finlande. Depuis, jusqu'à 1984, vingt-et-un chiens furent importés isolément en France, sans être à l'origine de descendants inscrits. L'élevage Cullabine joue là-encore un rôle majeur [60], **Cullabine Belinda** (de père Tophunter Tommi), sa sœur **Cullabine Bella** et son frère **Cullabine Saffron** étant les ascendants de presque tous les Spitz Finlandais de France [32]. La race ne fut reconnue à l'American Kennel Club qu'en **1987**.

- **De l'assurance de l'avenir de la race**

Le Spitz Finlandais appartient désormais au **patrimoine culturel** vivant du peuple finlandais, son existence étant étroitement associée à celle des peuplades primitives finnoises, aussi loin que remontent nos sources historiques. La race a toujours réussi à assurer sa subsistance et celle de son maître. L'argent se gagnait grâce aux **écureuils** abattus grâce aux spitz aboyeurs.

À l'époque, les Spitz Finlandais travaillaient sous la menace de dangers constants pour assurer la survie des hommes. C'est pourquoi aujourd'hui ils sont peu à aboyer vraiment, à donner l'alarme, se contentant de **japper**. Ce chien a également pour habitude de **défendre son territoire** et pour cette raison, il peut être assez **réservé** en face d'étrangers. Ainsi la race a conservé sa **loyauté** envers sa famille.

Cette race vivante, possédant encore la plupart de ses caractéristiques traditionnelles, servirait aussi de nos jours à la **protection de l'environnement**, afin de repérer les populations de tétras, qui diminuent de plus en plus.

Une statue à son effigie a été dressée à Espoo, dans l'agglomération d'Helsinki, en **1989**, à l'occasion du centenaire du Suomen Kennelliitto, dans la cour intérieure des bâtiments du siège social du Suomen Kennelliitto (Figure 75).

Figure 75. Statue de Spitz Finlandais, érigée à Espoo, dans les bureaux du Suomen Kennelliitto, en 1989 à l'occasion de son centenaire [153], base de données personnelle.



Le CNCFSJ ne répertorie **pas d'élevage** de Spitz Finlandais pour 2012, ce qui se reflète sur les effectifs de la race qui depuis 2005 n'inscrit plus de nouveaux chiens au LOF (comme montré Tableau 1 et Figure 77). Cependant, une éleveuse du nom de Joëlle Daniel a produit 3 portées depuis 2004 : 3 mâles en 2004, 5 chiots en 2010 et 3 autres à l'été 2012 ; et l'élevage d'affixe « Of Pack-Ice Wolves », produisant des Bergers Australiens et des Huskies de Sibérie, se destine également à l'élevage des Spitz Finlandais, possédant déjà deux chiens reproducteurs : la femelle Sukunimi Destiny et le mâle Ch. Sukunimi Amigo.

II.6. Effectifs

En 2007, le Suomen Kennelliitto enregistrait environ 40 000 chiots de race par an, provenant de 300 races différentes [124]. La Finlande était le pays d'accueil de 550 000 chiens, dont 400 000 de race pure (72 % des chiens). Cette tendance s'observe toujours de nos jours (en 2012), bien que les données numériques m'aient été inaccessibles.

Près de 300 expositions canines étaient organisées par an, qui rassemblaient en tout environ 130 000 chiens et 400 000 visiteurs.

En 2011, les cinq races les plus présentes étaient :

- 1) Le Labrador Retriever, avec 1730 chiens enregistrés,
- 2) Le Berger Allemand, avec 1708 chiens enregistrés,
- 3) Le Chien Courant Finlandais (*suomenajokoirra*), avec 1577 chiens enregistrés,
- 4) Le Golden Retriever, avec 1490 chiens enregistrés,
- 5) Le Chien d'Élan Suédois (*jämthund* en suédois), avec 1347 chiens enregistrés.

Ce classement était déjà le même en 2010 ; en 2009, le Chien Courant Finlandais était 1^{er} et le Labrador retriever 3^{ème}, mais le reste du classement demeurait le même. Ce « top 5 » contenait les mêmes races en 2008 également, sauf le Chien d'Élan Suédois, qui avait laissé sa 5^{ème} place au Chien Finnois de Laponie.

Concernant nos races de Spitz Finlandais, leur popularité est moindre dans leur pays d'origine :

- En 6^{ème} position vient le Chien Finnois de Laponie, avec 1325 inscriptions,
- En 14^{ème} position, le Spitz Finlandais, avec 727 inscriptions. Il était 21^{ème} l'année précédente et 10^{ème} en 2009,
- En 19^{ème}, alors qu'il était 14^{ème} en 2010, le Chien d'Ours de Carélie avec 603 inscriptions,
- Pour finir, en 52^{ème}, le Berger Finnois de Laponie, avec 289 chiens inscrits. Il était 64^{ème} en 2010.

On comprend donc le désir des clubs de race de préserver ces races nationales, auxquelles le grand public semble s'intéresser modérément, au profit de races étrangères [148].

L'évolution des effectifs en Finlande et en France est présentée dans le Tableau 1 et les Figures 76 et 77.

Tableau 1. Effectifs des 4 races de spitz finlandais, de 1884 à nos jours (2012).

| | LPK | LPK LOF | SLK | SLK LOF | KKK | KKK LOF | SPK | SPK LOF |
|-------|-------|-----------|--------|------------|--------|------------|--------|------------|
| Total | 4 430 | 27 | 25 122 | 786 | 28 402 | 491 | 45 872 | 203 |
| 2011 | 286 | | 1325 | | 603 | | 727 | |
| 2010+ | 249 | 1 | 1119 | 100 | 82 | 34 | 599 | NR |
| 2009 | 234 | 6 | 1045 | 55 | 783 | 6 | 896 | 0 |
| 2008 | 236 | 1 | 1374 | 73 | 762 | 43 | 940 | 0 |
| 2007 | 250 | 9 (2 Im) | 1275 | 31 | 902 | 26 (1 Im) | 829 | NR |
| 2006 | 233 | 0 | 1150 | 54 | 689 | 28 | 805 | 0 |
| 2005 | 238 | 8 | 1244 | 26 | 812 | 17 | 762 | NR |
| 2004+ | 253 | 1 | 1143 | 26 | 949 | 14 | 834 | 4 |
| 2003+ | 197 | 0 | 995 | 35 | 851 | 4 | 844 | 5 |
| 2002+ | 136 | NR | 901 | 35, 4* | 968 | 4 | 897 | NR |
| 2001+ | 166 | NR | 752 | 37, 2* | 977 | 5 | 898 | NR, 0 |
| 2000+ | 128 | NR | 704 | 48 | 806 | 2 | 846 | 4 |
| 1999+ | 98 | 0 | 659 | 44 | 802 | 13 | 927 | 1 |
| 1998+ | 134 | 1 | 579 | 28, 0* | 665 | 2 | 1045 | 5 |
| 1997+ | 81 | NR | 556 | 52, 0* | 741 | 11 | 1118 | 1 |
| 1996+ | 58 | NR | 515 | 37, 0* | 752 | 7 | 1172 | 3 |
| 1995+ | 81 | NR | 717 | 21, 0* | 940 | 21 | 1198 | 5 |
| 1994+ | 86 | NR | 747 | 36, 0* | 788 | 0 | 1459 | 10 |
| 1993+ | 88 | NR | 758 | 27, 1* | 869 | 8 | 1452 | 14 |
| 1992+ | 71 | NR | 863 | 13, 0* | 1051 | 38 | 1649 | 0 |
| 1991+ | 98 | NR | 754 | 1* | 917 | 7 | 1753 | 3 |
| 1990+ | 70 | NR | 666 | 0*, 1** | 866 | 18 | 1721 | 18 |
| 1989+ | | NR | | 0* | 854 | 7 | 1618 | 6 |
| 1988+ | | NR | | 0* | 694 | 22 | 1408 | 15 |
| 1987+ | | NR | | 0* | 764 | 25 | 1331 | 11 |
| 1986+ | 128 | NR | 467 | NR | 580 | 23 | 1171 | 6 |
| 1985+ | 129 | NR | 479 | NR | 651 | 24 | 1316 | 4 |
| 1984+ | 74 | NR | 423 | NR | 593 | 23 | 1333 | 4 |
| 1983+ | 120 | NR | 512 | 1* | 575 | 15 | 1349 | 1 |
| 1982+ | 104 | NR | 446 | NR, / | 608 | 23 | 1493 | 2 |
| 1981+ | 84 | NR | 362 | NR, / | 644 | 13 | 1158 | 5 |
| 1980+ | 59 | NR | 311 | NR, / | 556 | NR | 1087 | 3 |
| 1979+ | 113 | NR | 370 | NR, / | 529 | 8 | 876 | 8 |
| 1978+ | 56 | NR | 386 | NR, / | 473 | NR, / | 828 | 4 |
| 1977+ | 84 | NR | 315 | NR, / | 544 | NR, / | 1003 | 7 |

| | | | | | | | | |
|-----------|-----|--------|-----|-------|------|-------|----------------|----|
| 1976+ | 88 | NR | 226 | NR, / | 694 | NR, / | 1365 | 6 |
| 1975+ | 98 | NR | 194 | NR, / | 523 | NR, / | 1899 | 12 |
| 1974+ | 18 | NR | 49 | NR, / | 510 | NR, / | 2127 | 7 |
| 1973+ | 29 | NR | 81 | NR, / | 485 | NR, / | 1817 | 8 |
| 1972+ | 17 | NR, 0* | 63 | NR, / | 458 | NR, / | 1705 | 8 |
| 1971+ | 1 | NR, / | 30 | NR, / | 449 | NR, / | 1938 | 5 |
| 1970+ | 82 | NR, / | 37 | NR, / | 548 | NR, / | 2303 | 3 |
| 1969+ | 121 | NR, / | 55 | NR, / | 470 | NR, / | 2466 | 5 |
| 1968 | 98 | / | 38 | / | 651 | / | 2866 | |
| 1967 | / | / | / | / | 685 | / | | |
| 1966 | / | / | / | / | 752 | / | 2748 | |
| 1965 | / | / | / | / | 923 | / | 2555 | |
| 1964 | / | / | / | / | 890 | / | 2546 | |
| 1963 | / | / | / | / | 1021 | / | 2379 | |
| 1962 | / | / | / | / | 1009 | / | 2188 | |
| 1961 | / | / | / | / | 900 | / | 1589 | |
| 1960 | / | / | / | / | 661 | / | 1226 | |
| 1959 | / | / | / | / | 638 | / | 848 | |
| 1958 | / | / | / | / | 274 | / | 570 | |
| 1957 | / | / | / | / | 243 | / | 441 | / |
| 1956 | / | / | / | / | 231 | / | | / |
| 1955 | / | / | / | / | 197 | / | 405 | / |
| 1954 | / | / | / | / | 164 | / | | / |
| 1950 | / | / | / | / | | / | 780 | / |
| 1947 | / | / | / | / | 125 | / | NR | / |
| 1946 | / | / | / | / | 106 | / | | / |
| 1945 | / | / | / | / | / | / | 646 | / |
| 1940 | / | / | / | / | / | / | 30 | / |
| 1935 | / | / | / | / | / | / | 71 | / |
| 1930 | / | / | / | / | / | / | 30 | / |
| 1925-27 | / | / | / | / | / | / | En tout 73 | / |
| 1893-1924 | / | / | / | / | / | / | Moyenne 30 /an | / |
| 1884 | / | / | / | / | / | / | 17 | / |

Légendes :

LPK : Berger Finnois de Laponie, SLK : Chien Finnois de Laponie, KKK : Chien d'Ours de Carélie et SPK : Spitz Finlandais ; x LOF : Statistiques françaises ; x : Statistiques finlandaises, x étant la race.

Total : Total des chiens enregistrés depuis l'ouverture du Livre des Origines jusqu'en 2011 inclus [144] ; total des chiens enregistrés au LOF jusque 2010 inclus [143].

Case laissée blanche : Pas de données.

/ : La race n'existe pas encore et / ou il n'y a pas encore de chien sur le territoire.

NR : Non renseigné (la race n'est pas citée par la SCC), compté comme 0.

Im : Dont importation.

+ : Inscriptions **provisoires** au LOF [143].

* *Sous l'appellation « Lapphund » dès 1983, ou « Lapponian Herder » (en 1972).*

** *Probablement une importation.*

Origine des données :

- 2010-1969 inclus : Statistiques **françaises** disponibles sur le site internet de la SCC [143].

2011-2001 inclus : Pour toutes les races, les statistiques finlandaises sont fournies par le Suomen Kennelliitto [147].

- 2001-1991 inclus : *Idem* [146].

- 2007-1987 inclus : Statistiques finlandaises concernant les Chiens d'Ours de Carélie et les Spitz Finlandais, par le Suomen Pystykorvajärjestö [1].

- 1986-1968 inclus : Pour toutes les races, les statistiques finlandaises sont fournies par le Suomen Pystykorvajärjestö [131].

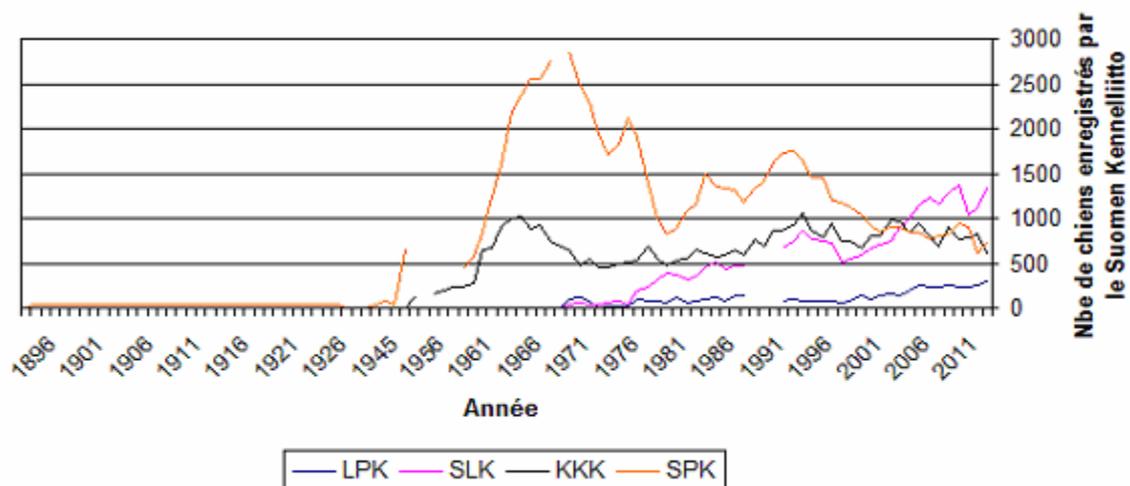
- 1967-1954 inclus : Statistiques finlandaises concernant les Chiens d'Ours de Carélie, par le Suomen Pystykorvajärjestö [126].

- 1966-1957 inclus : Statistiques finlandaises concernant les Spitz Finlandais, par le Suomen Pystykorvajärjestö [126].

- 1955-1893 inclus (toutes les années ne sont pas disponibles) : Statistiques finlandaises concernant les Spitz Finlandais, par RITVOLA [138].

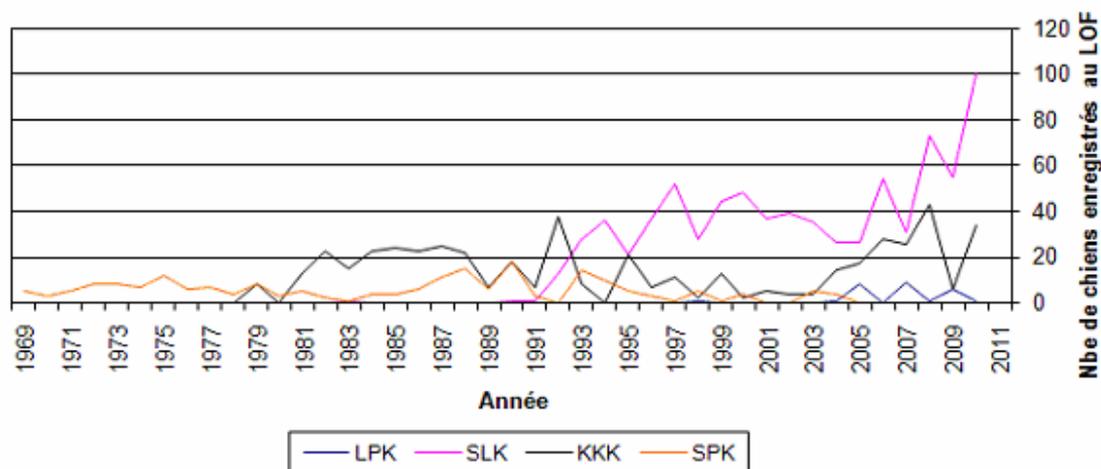
- 1947 et 1884 : Statistiques finlandaises concernant les Chiens d'Ours de Carélie et Spitz Finlandais, par le Suomen Pystykorvajärjestö [1].

Figure 76. Nombre de spitz finlandais (Bergers Finnois de Laponie, Chiens Finnois de Laponie, Chiens d'Ours de Carélie et Spitz Finlandais) enregistrés par an au Livre des Origines finlandais depuis la création du Suomen Kennelliitto (anciennement Suomen Kennelklubi).



LPK= Bergers Finnois de Laponie, SLK = Chiens Finnois de Laponie, KKK = Chiens d'Ours de Carélie, SPK = Spitz Finlandais ; Nbe = nombre.

Figure 77. Nombre de spitz finlandais (Bergers Finnois de Laponie, Chiens Finnois de Laponie, Chiens d'Ours de Carélie et Spitz Finlandais) enregistrés par an au LOF depuis 1969 (première année pour laquelle les inscriptions au LOF sont disponibles) [143].



LPK= Bergers Finnois de Laponie, SLK = Chiens Finnois de Laponie, KKK = Chiens d'Ours de Carélie, SPK = Spitz Finlandais ; Nbe = nombre.

Pour plus de lisibilité, les chiens enregistrés en tant que « *Finnish Lapphund* » ont été ajoutés aux Chiens Finnois de Laponie.

- **Berger Finnois de Laponie**

La bonne santé et la polyvalence de la race, bien que timide même dans son pays d'origine avec **moins de 300 chiens** enregistrés par an, a permis son exportation de Finlande (Tableau 1, Figure 76). En Suède, il y en a environ 500. Les pays qui en présentent le plus sont ensuite la Norvège, le Danemark et la Hollande, et cela représente moins de 50 chiens par pays. Entre autres, en Norvège furent enregistrés 10 Bergers Finnois de Laponie en 2008 et 17 en 2009 [103].

Aujourd'hui, en France, le cheptel de Bergers Finnois de Laponie est toujours faible, à **moins de 30 chiens** (Tableau 1, Figure 77), réparti sur tout le territoire [50].

- **Chien Finnois de Laponie**

Cette race connaît une croissance régulière dans son pays d'origine depuis l'ouverture de son Livre d'Origine et comptait 1325 inscriptions au Suomen Kennelliitto en 2011 (Tableau 1, Figure 76 et Figure 77).

Le Chien Finnois de Laponie est présent, en plus des pays scandinaves (Norvège, Suède, Danemark), également en Angleterre, aux États-Unis et en Hollande. Il est présent en très petits effectifs dans d'autres pays, mais semble se développer.

Ainsi, de 1998 à 2008, la Suède a enregistré en tout 3297 Chiens Finnois de Laponie, et 550 en 2009. Le Danemark a lui enregistré 757 Chiens Finnois de Laponie dans la même période de temps, et 110 en 2009. Quant à la Norvège, elle en a enregistré en tout 399 lors de cette période, et 147 en 2009 (contre 88 en 2008).

Comme on l'a vu auparavant, l'Angleterre n'a accueilli son premier Chien Finnois de Laponie qu'en 1989. De 1999 à 2009, l'Angleterre enregistra en tout 398 Chiens Finnois de Laponie. En Hollande, le premier chien arriva en 1985 et la première portée ne naquit qu'en 1994. Depuis y sont nés environ 46 chiots et fin 2009, il y avait environ 350 Chiens Finnois de Laponie sur le territoire.

En Australie, le premier Chien Finnois de Laponie arriva en 1995 et la première portée naquit en 2001 (!). De 2001 à 2007 furent enregistrés 138 chiots, et 72 en 2009. De nos jours, il y aurait déjà presque 300 Chiens Finnois de Laponie en Australie. Aux États-Unis, de 2001 à 2008 furent enregistrés 315 Chiens Finnois de Laponie et 39 en 2009 au Canada [103].

Cette race, de plus en plus **populaire**, voit ses effectifs augmenter de façon exponentielle depuis son introduction en France, avec **100 chiens** enregistrés au LOF en 2010.

Les Chiens Finnois de Laponie produisent environ **5 chiots** par portée. Il y aurait eu en 2009 environ 700 Chiens Finnois de Laponie vivants en France et **près de 800** en 2012 [103].

- **Chien d'Ours de Carélie**

L'enregistrement du Chien d'Ours de Carélie eut lieu le **12 mai 1946** à l'Assemblée Annuelle du Suomen Kennelliitto, avec l'ouverture du Livre d'Origine.

La quantité de chiens enregistrés dépassa pour la première fois les cent (106 chiens) en 1946 en Finlande, et dès le milieu des années 1960 la quantité d'enregistrés augmenta rapidement – on obtint le relevé d'enregistrements **maximum en 1963 (1021 chiens)**. Après cela, les enregistrements diminuèrent de façon proportionnellement rapide, et atteignirent leur **valeur minimale** dans la première moitié des **années 1970** (449 chiens en 1971). Le nombre d'individus enregistrés a recommencé à augmenter de nouveau petit à petit, et la limite des mille individus fut atteinte de nouveau en 1992 avec 1051 chiens. Ces dernières années, les inscriptions sont de l'ordre de 800 chiens par an (Tableau 1 et Figure 76) [122].

En France, grâce au travail acharné de ces éleveurs, et des amateurs ayant acquis ce chien rare en **1985**, soit 6 ans après l'introduction des premiers individus, le centième Chien d'Ours de Carélie était inscrit au LOF français, alors que les premiers chiens étaient encore en vie.

En Finlande, le Chien d'Ours de Carélie maintient une population stable, avec un nombre d'inscriptions annuelles compris **entre 500 et 1000** depuis 1961 et entre **0 et 40** en France, avec une tendance à l'augmentation (Tableau 1, Figure 76 et Figure 77).

- **Spitz Finlandais**

Dans les années **1930**, le Spitz Finlandais faisait partie des races **déjà établies** et trois décennies plus tard, dans les années 1960, sa popularité avait augmenté de façon exponentielle, en corrélation avec la population de tétras qui atteignit un pic l'année **1968**, alors que le nombre de Spitz Finlandais enregistrés était **le plus élevé jamais atteint** en Finlande (**2866 individus**).

La multiplication des petits prédateurs et la préservation des autours des palombes ont eu un impact important sur la **population de tétras**. Cela a également eu un effet marqué sur le nombre de Spitz Finlandais **enregistrés**, puisqu'en 2005 ce nombre n'était que de 762 individus en Finlande, nombre qui n'a pas cessé de **diminuer** (599 enregistrements en 2010 en Finlande ; Tableau 1, Figure 76).

En France, il restait toujours minoritaire dans les expositions jusque dans les années 1990 (2 Spitz Finlandais présents seulement au Championnat français de 1991, contre 52 à la Cruft's 1991 de Grande-Bretagne ; 3 en **1987** à la Réunion d'Élevage, alors qu'on recensait en tout 52 chiens vivants en France), quand la présidente du club de race des chiens nordiques, Mme Bartolozzi, décida de mettre en place le « **Challenge de la Cascade des Jarreaux** » pour le Spitz Finlandais ayant participé au plus grand nombre d'expositions depuis la précédente Réunion d'Élevage (trophée annuel), afin de motiver les propriétaires de Spitz Finlandais à les présenter en exposition [25]. Cela n'a cependant pas empêché le désintérêt pour la race et on n'observe plus d'inscriptions au LOF depuis 2005 (Tableau 1, Figure 77).

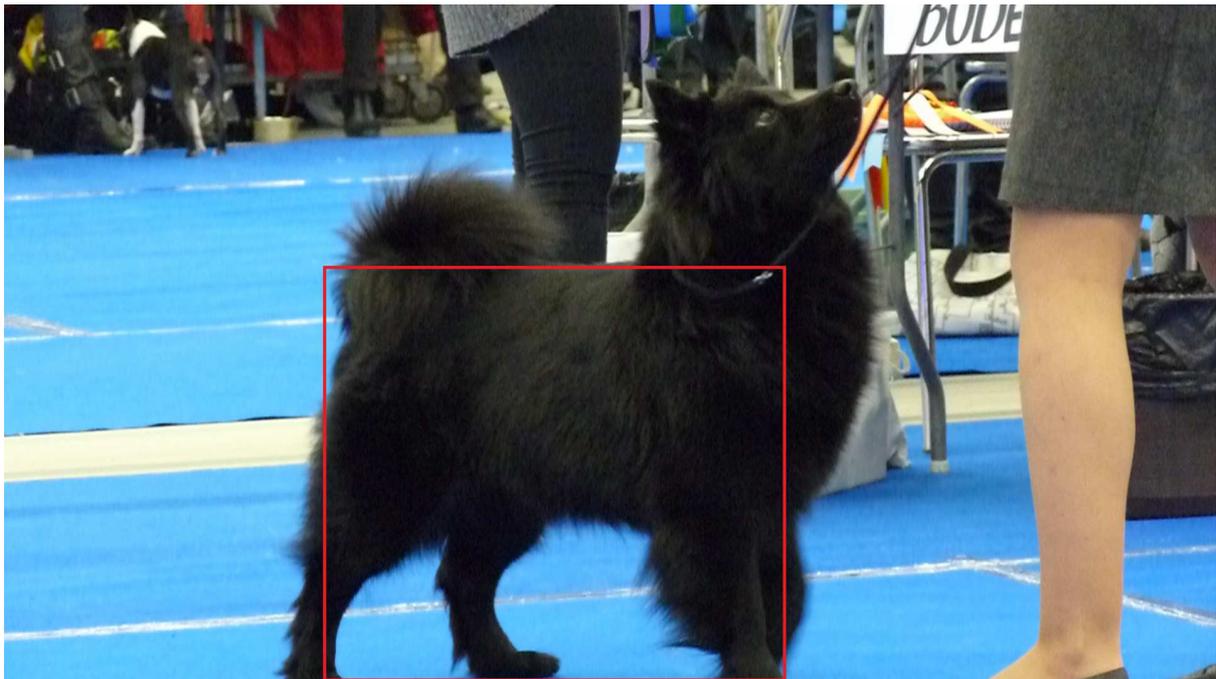
Le Spitz Finlandais est de plus bien connu des amateurs et professionnels pour posséder une prolificité très modeste, de **3 chiots par portée** en moyenne, 2 seuls n'étant pas surprenant et allant jusqu'à 6, voire 7 chiots très rarement.

III/ Morphologie et phanéroptique [56, 144]

Depuis le **1^{er} janvier 1988**, la classification officielle de la Fédération Canine Internationale (FCI) rassemble dans un même groupe (le **cinquième**), les « **chiens de type Spitz et primitifs** ». Cette classification internationale, faisant suite à son adoption à l'Assemblée générale de la FCI à Tel-Aviv les 23 et 24 juin 1987, actualisée, est disponible en Annexe 3 [62], ainsi que la classification qui la précédait (Annexe 2) [149].

De façon générale, tous les spitz s'inscrivent dans un **carré** (corps aussi long que haut au garrot), dont les lignes horizontales sont matérialisées par le sol et la ligne du dessus, les lignes verticales passant par la pointe des épaules et la pointe des fesses respectivement (Figure 78). Ils sont caractérisés par un **fouet enroulé**, un front bombé, un museau court et conique et des **oreilles dressées**, la particularité des races dites nordiques étant que, pour la plupart, elles proviennent d'une sélection par des peuplades isolées, ce qui implique une **consanguinité étroite** et une meilleure fixation des caractères morphologiques et des traits de caractère.

Figure 78. Le spitz, un chien qui s'inscrit dans un carré, au fouet enroulé, au front bombé, au museau court et conique et aux oreilles dressées. Les spitz finlandais (ici, un Chien Finnois de Laponie) ne font pas exception à la règle. Base de données personnelle, Turku Dog Show, 22 janvier 2011, Turku.



La sélection, drastique, s'explique d'après POLACK par une sélection par le milieu, impardonnable si l'animal n'est pas résistant au froid et aux privations, et par l'homme qui, en quête perpétuelle d'une nourriture difficile à se procurer, tuait le chien « impitoyablement » s'il se comportait mal au trait ou à la chasse [128].

Tous les chiens conservés au sein des tribus étaient ainsi **robustes, rustiques**, et d'une **homogénéité** spécifique à la tribu. Un **type Nordique** fut ainsi créé, malgré les différences intertribales obtenues, sur un front de quinze mille kilomètres, au nord de l'Eurasie.

POLACK ajoute également que pour les animaux de **travail**, la sélection se porte sur la vitesse plutôt que l'endurance, ce qui a conduit à sélectionner des types **sublongilignes** plus rapides et mieux adaptés à la vitesse, à l'inverse des chiens destinés à la compagnie, sélectionnés sur leur caractère et leur beauté [128].

Les différences observées entre les races de chiens nordiques, particulièrement nos races finlandaises, sont donc minimes, mais réelles : nous allons tâcher de les caractériser.

On rappelle également que le standard d'une race est établi par son **pays d'origine**, et que les autres pays doivent respecter les normes qu'il fixe. Cela est mis en pratique par l'invitation aux manifestations cynophiles, françaises ou internationales, de juges finlandais.

III.1. Berger Finnois de Laponie [78]

III.1.1. Historique

Le standard d'un chien considéré comme l'ancêtre du Berger Finnois de Laponie, le Berger de Laponie (*Lapinpaimenkoira*, Figure 46), fut accepté en **1946** par la FCI (dès 1945 par le Suomen Kennelklubi) et disposa de son propre registre d'inscription en **1962**, le « **Livre Y** : sujets de parents inconnus », suite à la fusion du Suomen Kennelliitto et du Suomen Kennelklubi, qui entraîna la fusion du Berger Finnois de Laponie du Suomen Kennelliitto et du Chien de Berger de Laponie en Berger Finnois de Laponie [139]. On enregistra dans ce livre les chiens découverts par l'expédition ayant révélé les chiens de Menesjärvi [109]. Il se serait agi d'un chien ayant pour ascendants, dès les années 1940, deux chiens de berger inconnus de Pello (ville du nord-ouest de la Finlande), un Chien d'Ours de Carélie de souche « **Jeppe** » (d'Anti Herrala, voir partie « II.4. Chien d'Ours de Carélie (karjalankarhukoira ou KKK) ») et plus bas en « III.3.3. Queue courte (töpöhäntä) », ainsi qu'un chien Samoyède, un chien de Savonlinna et un chien de Mäkkylä, près d'Helsinki. Il rappelait plutôt les chiens de berger belges que le Berger Finnois de Laponie actuel (Figure 47) [85].

Ainsi, la taille des chiens augmenta, bien que ceux-ci restèrent plus longs que haut, et leur poil, parfois ondulé, s'allongea. Ces chiens étaient noirs, « brun d'ours » ou blancs, voire de couleur « Berger Finnois de Laponie » (noir à marques claires). Le mâle devait faire de 52 à 56 cm de haut, et la femelle de 49 à 53 cm. La morphologie de ces chiens, de type « **Kukonharju** » (du nom de l'élevage d'affixe « Kukonharjun »), était alors plus proche de celle de nos bergers occidentaux (Figure 46) [103].

La SCC rapporte, à tort d'après l'historique reconnu par le Suomen Kennelliitto, que la race serait issue du croisement du Chien Suédois de Laponie et du Berger Allemand, probablement à cause de l'apparence de ces chiens de base, et de leur couleur majoritairement noire (ou blanche, le blanc étant alors accepté chez le Chien Suédois de Laponie, ce qui n'est plus le cas de nos jours) [62, 111].

Cependant, le Suomen Kennelliitto ne confirma l'existence du **Berger Finnois de Laponie** (et ne l'inscrivit) que le 10 décembre **1966** et la race fut homologuée par la FCI en 1967. Cela faisait suite à la caractérisation datant de 1964 du Berger Finnois de Laponie, plus en adéquation avec les attentes des éleveurs de rennes et des chiens déjà existants par l'agronome

Pauli Sipilä, (Président du Lapin Kennelpiiri, l'équivalent de la Société Canine Régionale de Laponie [40]), standard complété par V. I. **Mikkonen** [42]. Il s'agissait du **premier vrai standard** de Berger Finnois de Laponie et on s'éloigna alors en type du Berger de Laponie, pour avoir un chien plus proche du standard actuel (Annexe 4) [126].

Figure 79. Berger Finnois de Laponie. Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.



Ce Berger de Laponie constituait alors une lignée parallèle au Berger Finnois de Laponie actuel (Figure 79) et prit par la suite (en **1968**) le nom de Chien de Laponie (*Lapinkoira* ; standard en Annexe 5 [126]) [139]. Les inscriptions au livre Y furent alors transférées au nouveau Livre des Origines, qui répertoriait alors 535 chiens de type « Kukonharju » (Figure 46) et 499 chiens de type « Menesjärvi » (Figure 48) [109].

Le Paimensukuisen Lapinkoira Seura ry. déclara également qu'aucun Berger Finnois de Laponie enregistré après 1979 ne présentait l'ancien type de chiens de berger sur rennes original, la sélection ayant modifié considérablement la morphologie des Bergers Finnois de Laponie [111].

Le standard fut modifié par deux fois, le 27 novembre 1982 et en 1999 (voir « III.1.3. Phanéroptique »).

III.1.2. Standard actuel

FCI-Standard N° 284, du 12 mars 1999.

Origine : Finlande.

Utilisation : Berger de rennes.

Classification FCI : Appartient au groupe 5 : chiens de types spitz et primitif, section 3 : chiens nordiques de garde et de berger depuis la « nouvelle » nomenclature des 23 et 24 juin 1987 (Annexe 3 [149]). Anciennement dénommé « *Lapponian Herder* », puis « *Lapphund* » et classé dans le groupe 2 [143]. Pas de test de travail.

Bref résumé historique : Pendant des centaines d'années, les lapons ont utilisé des chiens du même type que les Bergers Finnois de Laponie en tant que bergers de rennes. L'acceptation au livre des origines débuta dans les années 1950. À cette époque, le Chien Finnois de Laponie et le Berger Finnois de Laponie étaient encore considérés comme étant de la même race. Le Berger Finnois de Laponie fut reconnu en tant que race à part le 10 décembre 1966, lorsque que l'on remarqua qu'il existait deux races différentes de chiens de berger de rennes.

Aspect général : Un spitz de berger, de taille moyenne, clairement plus long que haut au garrot. L'ossature et les muscles sont puissants. Le chien est musclé, mais cependant ne doit pas donner l'impression d'être lourd. Le sexe doit être clairement décelable. La fourrure est adaptée au climat arctique.

Proportions importantes : Le corps est environ 10 % plus long que la hauteur au garrot. La profondeur du corps est environ de la moitié de la hauteur au garrot.

Comportement / caractère : Docile, calme, amical, énergique et volontaire. Aboie sans hésiter lorsqu'il travaille.

Tête : Allongée ; le museau est légèrement plus court que le crâne.

- **Région crâniale :**

Crâne : Seulement légèrement convexe. Le sillon frontal est marqué et les arcs supraciliaires sont clairement marqués.

Stop : Doucement incurvé.

- **Région faciale :**

Nez : Préférentiellement noir, bien qu'en harmonie avec la couleur du manteau.

Museau : Le chanfrein est droit. Vu d'en haut et de profil, le museau s'effile régulièrement jusqu'au nez.

Lèvres : Fermes et serrées.

Mâchoire / dents : Mâchoire et dents puissantes. Mâchoire en ciseaux. Dentition normale.

Joues : Les arcades zygomatiques sont clairement définies.

Yeux : Préférentiellement de couleur foncée, bien qu'en harmonie avec la couleur de la robe. Vivants et placés assez écartés l'un de l'autre. Forme ovale. L'expression est vive, également dévouée chez les femelles.

Oreilles : Dressées, de longueur moyenne, placées assez loin l'une de l'autre, assez larges à la base. L'intérieur de l'oreille est recouvert d'une fourrure abondante, surtout à la base.

Cou : Puissant et de longueur moyenne, placé entre les épaules sans brisure de la ligne de profil. Pas de fanon.

Corps :

Garrot : Prononcé.

Dos : Puissant et musclé.

Reins : Courts et musclés.

Croupe : Plutôt longue et légèrement inclinée.

Poitrine : Profonde, longue et spacieuse, pas très large. Les côtes sont clairement arquées.

Ligne du dessous : Doucement relevée.

Queue : De longueur moyenne, placée bas et couverte d'une fourrure en abondance. Au repos, la queue est pendante ; en mouvement, elle est portée en une courbe nonchalante, mais ne devrait pas se lever au-dessus du dos. Le mouvement de la queue peut également être circulaire.

Membres :

- **Membres antérieurs :**

Apparence générale : Forts, membres attachés au corps par de puissants muscles, mais libres de mouvement. Musclés et bien angulés. Vus de face, droits et parallèles.

Épaules : Obliques et musclées.

Coudes : Ne s'incurvant ni vers l'intérieur, ni vers l'extérieur, proches du corps, pointant directement vers l'arrière.

Avant-bras : Vertical.

Carpe : Tendineux et souple.

Métacarpe : Vu de profil, légèrement oblique, permettant un mouvement souple.

Pieds avant : Plutôt ovales de tous côtés, également dessous, couverts d'une fourrure épaisse. Les orteils sont bien arqués, les coussinets élastiques et épais.

- **Membres postérieurs :**

Apparence générale : Angles bien marqués. Vus de derrière, droits et parallèles.

Cuisse supérieure : Plutôt longue et large, avec des muscles bien développés.

Grasset : Pointé vers l'avant, d'angle bien marqué.

Jarret : Placé plutôt bas ; l'angle en est bien marqué.

Métatarses : Plutôt courts, verticaux et parallèles.

Pieds arrière : Comme les avant. De préférence sans ergot.

Allure / démarche : Libre, souple, sans effort et solide. Le trot est infatigable. Tend à ne laisser qu'une trace derrière lui lors d'un trot rapide (comme une trace de loup).

Peau : Combinaison ajustée, sans pli.

Manteau :

- **Poil :** Manteau d'extérieur de longueur moyenne ou longue, droit, plutôt touffu et raide. Le sous-poil est fin et serré. La fourrure est souvent plus profuse et longue sur le cou, le poitrail et le côté dorsal des cuisses.

- **Couleur :** Noire, de différentes nuances, même grisonnante ou brun foncé avec une nuance plus claire que la couleur basique, grisonnante ou brune marquant souvent la tête (« double yeux »), les parties inférieures du corps et les jambes. Des marques

blanches sur le cou, le poitrail et les jambes sont permises. Le sous-poil est noir, grisâtre ou brunâtre.

Taille :

Hauteur au garrot : Taille idéale pour les mâles = 51 cm,
Taille idéale pour les femelles = 46 cm.
Avec une tolérance de +/- 3 cm.

Poids : Environ 15-20 kg [128].

Défauts : Toute différence d'avec les points abordés ci-dessus devrait être considérée comme un défaut et le sérieux avec laquelle ce défaut devrait être examiné devrait être en exacte proportion d'avec son importance et son effet sur la santé et le bien-être du chien.

- Mâles non masculins et femelles non féminines.
- Yeux très clairs chez des chiens noirs.
- Oreilles aux bouts mous (oreilles inclinées).
- Queue bouclée ou incurvée au-dessus du dos.
- Manteau doux, ondulé ou plat.
- Pas de sous-poil.

Défauts éliminatoires :

- Agressif ou trop timide.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Oreilles pendantes.

Tout chien présentant clairement des anomalies d'ordre physique ou comportemental doit être disqualifié.

Nota Bene (N.B.) : Les animaux mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale, totalement descendus dans le scrotum.

III.1.3. Phanéoptique

Le premier standard, défini en 1966, définissait un chien de couleur « à prédominance noire » (Figure 80), avec des marques plus claires (fauve à sable) sur les joues, en bas du corps et sur les membres (Figure 81). Des marques blanches sur l'encolure, la poitrine et les membres étaient tolérées [42].

En effet, dans les années 1600 en Laponie, notamment à Kittilä, les maîtres devaient attacher leurs chiens ou les garder enfermés en période de reproduction des animaux sauvages, sous peine d'une amende. Seuls les chiens de berger, qui devaient travailler, étaient autorisés à sortir librement : leur couleur noire permettait aux gens de les distinguer des autres chiens. Cependant, déjà avant cette obligation, les chiens de rennes avaient tendance à être noirs [103].

Le second standard, datant du 27 novembre 1982, remplace le noir par une « nuance foncée », « noir en nuances différentes ou marron » et « écorce de pin » (Figure 82, Figure 83) [42]. Le dernier standard, en date de 1999, autorise également un poil mi-long ou long [42].

De nos jours, la plupart des couleurs possibles sont autorisées, bien qu'on n'observe pas de chiens zibeline ni à manteau, que les chiens domino, bleu et bleu soutenu (bleu-brun ou « *siniparkki* », rarissime) sont très rares et que les chiens golden, bien qu'apparaissant de temps en temps, ne sont pas reconnus par le standard. Les chiens bleus peuvent de plus être sujets à l'alopecie des robes diluées ; ces chiens devraient être ôtés de la reproduction autant que possible. Le bleu-brun est la couleur appelée fawn ou isabella dans d'autres races et correspond au marron dilué [81].

Les couleurs sont plus détaillées dans la partie suivante, concernant le Chien Finnois de Laponie, dont le standard en permet plus.

Figure 80. Berger Finnois de Laponie, noir à marques sable ; prédominance noire. Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.



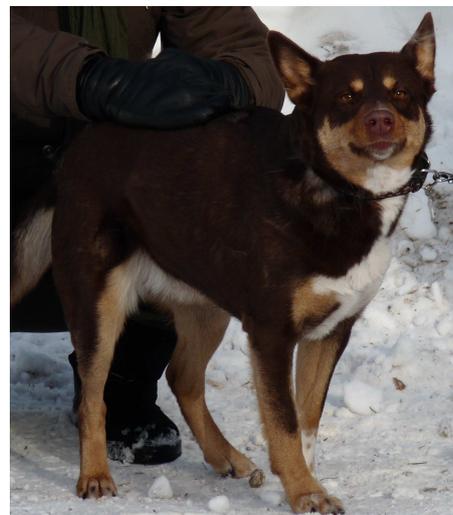
Figure 81. Berger Finnois de Laponie, noir à marques sable ; patron classique, le plus courant. Base de données personnelle, Turku Dog Show, 22 janvier 2011, Turku.



Figure 82. Berger Finnois de Laponie, marron à marques fauve clair et panachure (poitrail et pattes). Base de données personnelle, Turku Dog Show, 22 janvier 2011, Turku.



Figure 83. Berger Finnois de Laponie, marron à marques fauve clair et panachure (poitrail, ventre, cou et antérieur gauche) mouchetée de brun (sur l'antérieur gauche). Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.



III.2. Chien Finnois de Laponie [78]

III.2.1. Historique

En **1946** fut reconnu par la FCI le Berger de Laponie (« *Lapinpaimenkoira* »), que nous avons introduit plus haut dans la partie « III.1. Berger Finnois de Laponie » et qui fut une lignée parallèle aux deux races.

Cependant, le premier Chien de Laponie (*Lapinkoira*) aurait été enregistré en **1967**, en même temps que le Berger Finnois de Laponie, à partir des « *kantakoirat* » vus en partie « I.3.2. Paimensukuisen Lapinkoiran Seura ry. et chiens de Laponie » et des *Lapinpaimenkoirat*, qui prirent également le nom de *Lapinkoirat* en **1968**, après que l'on vit leur différence d'avec les Bergers Finnois de Laponie de l'époque, et ce, bien que le standard (Annexe 5 [126]) demeure le même que celui du Chien Finnois de Laponie [103, 139]. Les chiens à poil long du livre Y y furent notamment transférés [109].

En **1971**, on reconnaît les différences entre le Berger de Laponie et le Berger Finnois de Laponie comme formant deux races distinctes et on donne à chacune un nom spécifique. La définition d'un standard a accéléré la différenciation du Chien de Laponie, qui dispose alors de son propre Livre des Origines, le « **Livre X** » (complémentaire du livre Y dans lequel étaient répertoriés les Bergers Finnois de Laponie), dans lequel étaient inscrits tous les sujets ayant moins de 3/4 de sang de Berger Finnois de Laponie (fermé en 1986 [103]) et les Bergers Finnois de Laponie au poil long [111, 139].

Dans les années 1970 commence alors une nouvelle phase dans la sélection du Chien de Laponie, son type et son apparence ressemblant de plus en plus au Chien Finnois de Laponie actuel (Figure 84), grâce notamment à un **nouveau standard** édité en **1975**, certains disent le premier [109], qui définissait un chien plus petit, de 49 à 55 cm pour les mâles et 43 à 49 cm pour les femelles, définitivement différent des chiens de base (« *kanta* »). Ce chien était également un peu plus long, possédant un corps puissant, une tête relativement large, un museau un peu plus court que le crâne. La description du poil était radicalement différente : désormais on souhaitait un sous-poil dense et épais et un poil rugueux et long [103].

Figure 84. Chien Finnois de Laponie. Base de données personnelle, Turku Dog Show 2011 (22 janvier), Turku, Finlande du Sud-Ouest.



Un nouveau standard fut décidé en **1982**, puis un an après la fermeture du « Livre X », le 7 février **1987**, la FCI agréa encore un autre standard pour le Chien de Laponie, faisant suite aux changements précédent, datés du 15 novembre 1985 (standard finlandais) et accordant un cm en plus de taille au garrot pour les femelles (Annexes 6 et 6bis) [139].

En **1993**, le nom du Chien de Laponie (« *Lapinkoira* ») fut fixé définitivement comme Chien Finnois de Laponie (« *Suomenlapinkoira* »).

III.2.2. Standard actuel

FCI-Standard N° 189, du 12 mars 1999.

Origine : Finlande.

Utilisation : Originellement un berger et chien de garde, utilisé au travail pour garder les rennes. Aujourd'hui aussi populaire en tant que chien de compagnie.

Classification FCI : Appartient au groupe 5 : chiens de types spitz et primitif, section 3 : chiens nordiques de garde et de berger depuis la « nouvelle » nomenclature des 23 et 24 juin 1987 (Annexe 3 [149]). Pas de test de travail. Anciennement du groupe 1 : chiens de garde et d'utilité, 13^e division : chiens de trait, chiens de traîneau / 6^e division : autres chiens de berger étrangers [128].

Bref résumé historique : Pendant des centaines d'années, les lapons ont utilisé des chiens du même type que les Chiens Finnois de Laponie en tant que chiens de berger de rennes et chiens de garde en Fenno-Scandinavie et dans la partie Nord de la Russie. À cause de la ressemblance entre ces chiens, le premier standard du chien berger de Laponie (mais pas du Berger Finnois de Laponie, dont le nom littéral français devrait être chien de rennes de Laponie) fut établi par le Suomen Kennelklubi seulement en 1945. Le nom de la race fut transformé en chien de Laponie en 1967. Dans les années 1970, le type et l'image de la race furent fixés et le standard reprécisé à de multiples reprises. Le nom de la race fut de nouveau changé en Chien Finnois de Laponie en 1993. Le type de la race se stabilisa en quelques années et aujourd'hui, la race est très populaire, surtout en tant que chien de maison et de loisirs dans toute la Finlande.

Aspect général : Plus petit que de taille moyenne, la conformation est puissante pour la taille, légèrement plus long que haut au garrot. Chien au manteau long et épais et aux oreilles dressées.

Proportions importantes : La profondeur du poitrail est légèrement moindre que la moitié de la hauteur au garrot. Le museau est légèrement plus court que le crâne. Le crâne est légèrement plus long que large ; sa longueur est la même que sa largeur.

Comportement / caractère : Vif, courageux, calme et désireux d'apprendre. Amical et fidèle.

Tête : De contours puissants, plutôt large.

- **Région crâniale :**

Crâne : Large, légèrement convexe. Le front est plutôt bombé. Le sillon frontal est clairement marqué.

Stop : Clairement marqué.

- **Région faciale :**

Nez : Préférentiellement noir, bien qu'en harmonie avec la couleur du manteau.

Museau : Puissant, large et droit ; vu du dessus et de profil, régulier, mais seulement légèrement effilé.

Lèvres : Serrées.

Mâchoire/dents : Mâchoire puissante, en ciseaux.

Joues : Les arcades zygomatiques sont clairement définies.

Yeux : De couleur brun foncé, bien qu'en harmonie avec la couleur du manteau ; de forme ovale. L'expression est douce et amicale.

Oreilles : De taille moyenne, portées droites ou à demi-droites, placées relativement espacées, plutôt larges à la base, de forme triangulaire et très mobiles.

Cou : De longueur moyenne, puissant et couvert d'une fourrure abondante.

Corps :

Garrot : Musclé et large, légèrement marqué.

Dos : Fort et droit.

Reins : Courts et musclés.

Croupe : De longueur moyenne, bien développée, seulement légèrement oblique.

Poitrine : Profonde, plutôt longue, atteignant presque les coudes, pas très large. Les côtes sont légèrement arquées ; le poitrail clairement visible, pas très puissant.

Ligne du dessous : Légèrement relevée.

Queue : Placée plutôt haut, de longueur moyenne, couverte d'une longue et abondante fourrure. Le bout de la queue peut avoir un crochet en forme de J. En mouvement, la queue est incurvée sur le dos ou les côtés ; au repos, elle peut pendre.

Membres :

- **Membres antérieurs :**

Apparence générale : Forts, avec des os puissants. Vus de face, droits et parallèles.

Épaules : Légèrement obliques.

Bras : Aussi long que l'épine scapulaire. L'angle entre l'épaule et le bras est plutôt ouvert.

Coudes : Placés légèrement plus bas que la ligne la plus basse de la cage thoracique, pointant droit vers l'arrière.

Avant-bras : Plutôt puissant, vertical.

Carpe : Souple.

Métacarpe : De longueur moyenne, légèrement oblique.

Pieds avant : Bien arqués, ovales plutôt que ronds, recouverts d'une fourrure dense. Les coussinets sont élastiques, avec les côtés recouverts d'une fourrure abondante.

- **Membres postérieurs :**

Apparence générale : Ossature forte, puissante ; vus de derrière, droits et parallèles. L'angle est clairement marqué, mais pas trop.

Cuisse supérieure : De longueur moyenne, plutôt large, avec des muscles bien développés.

Grasset : Pointé vers l'avant, l'angle en est clairement marqué.

Seconde cuisse : Relativement longue et tendineuse.

Jarret : Placé modérément bas ; l'angle est clairement marqué, mais pas trop.

Métatarse : Plutôt court, puissant et vertical.

Pieds arrière : Comme les avant. Les ergots ne sont pas appréciés.

Allure / démarche : Sans effort. Change aisément du trot au galop, qui est l'allure la plus naturelle. Les jambes bougent de façon parallèle. Au travail, agile et rapide.

Peau : Combinaison ajustée, sans pli.

Manteau :

- **Poils** : En abondance ; les mâles surtout ont une crinière abondante. Le manteau d'extérieur est long, droit et dur. Sur la tête et l'avant des pattes, le poil est plus court. Le sous-poil doit être doux et dense.
- **Couleur** : Toutes les couleurs sont permises. La couleur de base doit être dominante. POLACK décrivait en 1984 les couleurs suivantes, seules admises par le standard (enregistrées sous le nom de race « Chien Lapon » ou « *Lapphund* », la photographie illustrant le chapitre étant celle d'un Chien Finnois de Laponie) : « noir, brun foncé, brun sale, rouge brun, brun gris ou blanc ». Les couleurs autres que la couleur de base peuvent se retrouver sur la tête, le cou, le poitrail, les parties inférieures du corps, les jambes et la queue [128].

Taille :

Hauteur au garrot : Taille idéale pour les mâles = 49 cm,
Taille idéale pour les femelles = 44 cm.
Avec une tolérance de +/- 3 cm.
Le type est plus important que la taille.

Poids : Environ 15-20 kg [128].

Défauts : Toute différence d'avec les points abordés ci-dessus devrait être considérée comme un défaut et le sérieux avec laquelle ce défaut devrait être examiné devrait être en exacte proportion d'avec son importance et son effet sur la santé et le bien-être du chien.

- Mâles non masculins et femelles non féminines.
- Tête légère.
- Stop pas assez marqué.
- Oreilles tombantes.
- Port de queue constamment plus bas que la ligne du dos.
- Croupe trop puissante ou droite.
- Pas de sous-poil.
- Fourrure plate.
- Manteau d'extérieur bouclé.
- Couleur de base indistincte.

Défauts éliminatoires :

- Agressif ou trop timide.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Queue frisée.

Tout chien présentant clairement des anomalies d'ordre physique ou comportemental doit être disqualifié.

N.B. : Les animaux mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale, totalement descendus dans le scrotum.

III.2.3. Phanéoptique [81, 139]

Comme l'indique le standard, (presque) **toutes les couleurs sont permises**, à condition que la **couleur de base** soit **prédominante**, ce qui exclut trois patrons principaux seulement : le bringé, une base blanche et le manteau (que l'on retrouve notamment chez le Chien d'Ours de Carélie). Les couleurs merle et gris argenté sont également exclues.

Les finlandais ayant également à cœur de produire des chiens sains, ils rappellent que les Bergers Finnois de Laponie bleus sont sujets à l'alopecie des robes diluées (CDA ou *Color Dilution Alopecia*), mais cette pathologie n'avait pas été mise en évidence encore en 2004 chez le Chien Finnois de Laponie, ce qui peut s'expliquer aussi par le faible nombre de chiens bleus (au sein d'une race à faible effectif, comparée à d'autres). L'élevage **Peski**, à l'origine des lignées actuelles, a d'ailleurs également produit des chiens bleus.

Cette diversité de couleurs pose un problème aux éleveurs, le Suomen Kennelliitto ne proposant qu'une courte liste de couleurs pour l'inscription des chiots (dont la couleur est parfois difficile à déterminer, et parfois évolutive, ce qui force les éleveurs à faire modifier les papiers du chien par la suite).

Le Chien Finnois de Laponie typique est de couleur foncée avec des marques plus claires à certains endroits. Le pigment coloré foncé, l'**eumélanine**, est normalement **noir**.

Il peut être **brun**, cette couleur étant le fait du locus **B**, et c'est ce qui est appelé en finlandais « **parkki** » dans ces races, allant d'un brun très soutenu, couleur café sombre, à un brun très clair proche du beige (**bb**, **récessif** ; **B** donnant phénotypiquement des chiens noirs).

Rarement, l'eumélanine peut s'exprimer en gris ardoise ou **bleu**. Cette couleur est due au locus **D**, un chien **D** étant phénotypiquement noir, et **dd** bleu (gène **récessif**). Encore plus rare est la couleur abordée avec le Berger Finnois de Laponie, le « **siniparkki** » ou bleu-brun.

S'il n'y a pas de pigment foncé, le chien exprimera alors la **phæomélanine**, qui donne une base de couleur jaune à la robe, allant du golden au crème. On la retrouvera sur tout le corps, alors que la couleur foncée ne sera visible qu'au bout des poils sur le dos du chien. Ce phénotype est exprimé par le locus **E**, un tel chien étant **ee** (pas d'eumélanine).

À ces deux bases colorées peuvent s'ajouter une **panachure** ou des **taches fauve clair à sable**. Si le chien présente un poil clair très pâle, comme sur des chiens dominos, alors les poils de couleur claire se confondent avec les marques blanches et rendent la détermination de la couleur de base difficile. On les trouvera sur la tête (le plus souvent, « lunettes » supra-oculaires, museau et joues), le cou, la poitrine, le dessous du corps et de la queue, et à l'extrémité des pattes, d'extension variable. Le déterminisme génétique est différent selon qu'il s'agisse de marques claires : **at** (le gène de la robe dite noir et feu) ou d'une panachure

blanche (**si**, **sp** ou **sw** : ce dernier, qui correspond à plus de 90 % de blanc, n'a jamais été mis en évidence chez le Chien Finnois de Laponie).

La plupart des Chiens Finnois de Laponie présentent des couleurs classiques, mais récemment on a observé un intérêt croissant pour des couleurs plus rares telles que le domino, le crème et la couleur « loup ». Voici les couleurs « classiques » :

- Entièrement noir (« *musta* ») et entièrement brun (« *parkki* ») :

Ces chiens se rapprochent des Chiens Suédois de Laponie (*ruotsilapinkoira*), le noir, dominant, et le brun, récessif, étant les seules couleurs autorisées dans cette race (certains chiens étaient historiquement blancs ou tachetés, mais cette couleur n'est plus autorisée [78,139]). La couleur foncée peut exister sous la forme dominante ou récessive. Elle peut être noire (Figure 85) comme marron, beaucoup de races possédant cette dernière sous forme de chocolat, chocolat foncé ou couleur foie, mais ces couleurs ne s'appellent pas ainsi chez les chiens lapons : on utilise seulement brun (« *ruskea* ») et « *parkki* » (Figure 86), de la couleur de l'intérieur de l'écorce de bouleau, dit encore chocolat. En théorie, on peut trouver aussi des chiens totalement bleus ou bleu-bruns (« *siniparkki* »), mais les chiens ne naissent pas de ces couleurs, ils sont seulement foncés avec des marques claires qui rendent la détermination difficile, même si on peut les inscrire en tant que bleus ou bleu-bruns. Les chiens chocolat auront également tendance à s'éclaircir.

Les termes « noir d'ours » (« *karhunmusta* ») et brun-ours (« *karhunruskea* ») se réfèrent à des chiens noirs dont la base du poil et du sous-poil sont clairs à des endroits différents du patron de base, notamment sur le dos, visibles à travers des poils d'un noir ou brun absolu (Figure 87). Ces termes ne sont pas reconnus pour l'inscription des chiots au Suomen Kennelliitto.

Figure 85. Chien Finnois de Laponie noir (« *musta* »). Base de données personnelle, Turku Dog Show 2011 (22 janvier), Turku, Finlande du Sud-Ouest.



Figure 86. Chien Finnois de Laponie chocolat (« *parkki* »). Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 87. Chien Finnois de Laponie « brun-ours » (« *karhunruskea* ») ou « noir d'ours » (« *karhunmusta* »). Photo de Petra Vanhanen [81].



- Chiens à **marques** (bicolores ; « *merkkiväriset koirat* ») :

Les associations de noir (ou autre couleur foncée) et de marques claires sont infinies. Les chiens à base noire ont pour couleur de base un noir de jais, le sous-poil étant noir ou gris (Figure 88). Les marques peuvent être plus ou moins étendues, présentes à leur minimum sur les « lunettes » supra-oculaires, le museau et les extrémités des membres, à son maximum autour du museau, jusqu'aux yeux et sourcils, cou, poitrail, membres et dessous du ventre et de la queue, la couleur de base devant rester dominante. Il en va de même pour les chiens à base brune (Figure 89), bleue (Figure 90) ou bleu-brune (Figure 91).

Figure 88. Chien Finnois de Laponie noir et feu (« *mustamerkki* »). Base de données personnelle, Turku Dog Show, 22 janvier 2011, Turku.



Figure 89. Chien Finnois de Laponie chocolat à marques (« *merkkiparkki* »). Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 90. Chien Finnois de Laponie bleu à marques (« *merkkisininen* »). Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.

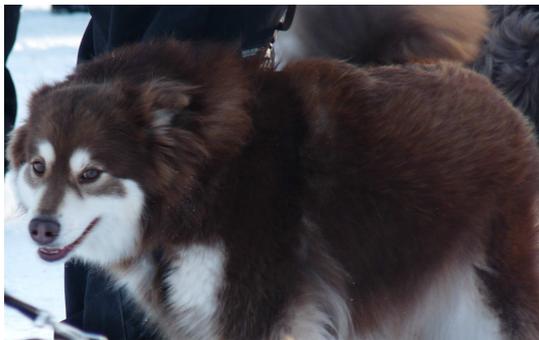


Figure 91. Chien Finnois de Laponie bleu-brun à marques (« *merkkisiniparkki* »). Base de données personnelle, près d'un cynodrome à Tuomarila, Espoo.



- Couleur « **loup** » (« *sudenvärinen* ») et couleurs de **gibier** (« *riistanvärinen* ») :

Ces deux couleurs sont dues au gène « **loup** », qui donne un sous-poil clair, un bout du poil foncé et des limites entre les zones claires et foncées mal déterminées (pour la couleur loup ; plus marquées pour la couleur gibier), ces dernières montrant parfois des rayures sombres. Le tour des yeux est de couleur plus claire. La couleur générale se dégageant du chien semble grise, gris-sombre ou brun-gris. La couleur n'est pas toujours la même, mais le dos et la partie supérieure des membres sont toujours sombres et les joues, la poitrine, les parties distales des membres et le ventre sont toujours clairs (Figure 92).

On trouvera la couleur gibier sur de nombreuses bases en plus du noir (Figure 93), notamment brun (« *riistaparkki* » ou « *parkkiriista* », officiellement « *ruskea riistanvärinen* », Figure 94), mais également bleu (« *siniriista* », Figure 95) ou bleu-brun (« *siniparkki riistanvärinen* », Figure 96). Dans cette dernière, le bleu-brun est plus clair et grisâtre qu'un chien chocolat, mais de couleurs plus chaudes qu'un bleu en patron gibier. Le sommet du crâne se démarque également souvent par son éclat argenté spécial.

Figure 92. Chiot et Chien Finnois de Laponie couleurs de loup (« *sudenvärinen* »). Base de données personnelle, Turku Dog Show, 22 janvier 2011, Turku.



Figure 93. Chien Finnois de Laponie couleur de gibier à base noire (« *musta riistanvärinen* »). Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.



Figure 94. Chien Finnois de Laponie « chocolat-gibier » (« *ruskea riistanvärinen* »). Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 95. Chien Finnois de Laponie bleu gibier (« *siniriista* »). Base de données personnelle, Turku Dog Show, 22 janvier 2011, Turku.

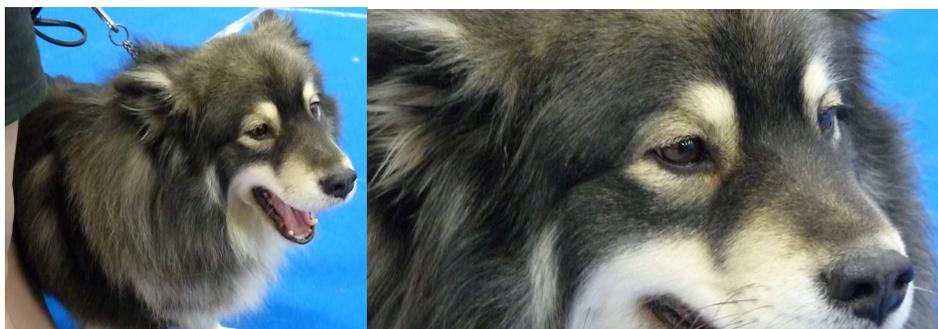


Figure 96. Chien Finnois de Laponie « bleu-brun-gibier » (« *siniparkki riistanvärinen* »). Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.



- **Zibeline** (« *soopeli* ») ou **charbonné** :

Si la couleur de base est principalement jaunâtre ou rougeâtre (due à l'expression de phæomélanine majoritairement), mais que le côté dorsal de la base de la queue, l'avant du dos et le bord des oreilles présentent quelques poils noirs ou que le bout des poils est noir, alors le chien est zibeline, ou **charbonné** (Figure 97). Les chiots sont généralement de couleur grisâtre et les poils à bout noir peuvent recouvrir la fourrure en proportions importantes, le nez pouvant porter un masque noir (Figure 98). En grandissant, la couleur noire des poils s'atténue, voire disparaît. Si ces poils noirs deviennent marginaux, la question sera de savoir s'il s'agit d'un chien zibeline clair. Un peu plus foncé, on aura un chien zibeline sable (« *mahonkisoopeli* »). Les chiens adultes conservent cependant un **nez et des vibrisses noirs** à tout le moins.

En général, les chiens charbonnés sur une base d'eumélanine sont simplement dits noirs. Si la base est brune, le chien sera « *parkkisoopeli* », zibeline brun, et, si bleu, « *sinisoopeli* », zibeline bleu, ces deux dernières dénominations n'étant pas reconnues pour l'inscription au Suomen Kennelliitto.

Figure 97. Chien Finnois de Laponie charbonné (« *soopeli* »). Base de données personnelle, Turku Dog Show, 22 janvier 2011, Turku.



Figure 98. Chiot Spitz à masque noir. Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.



- **Golden (« *keltainen* ») et crème (« *kermanvärinen* ») :**

Si l'eumélanine est totalement absente du pelage du chien, ne laissant exprimer que la couleur claire liée à la phæomélanine, on obtiendra un chien phénotypiquement dans les tons jaunes, quel que soit le reste de son génotype (il pourrait être porteur du patron loup). Génétiquement, il s'agit d'une couleur récessive. Le plus foncé des chiens exprimant ce gène aura une couleur fauve semblable à celle du Setter Irlandais ; le plus clair aussi blanc qu'un Bichon Maltais. La couleur la plus courante chez le Chien Finnois de Laponie cependant est le golden clair, de sorte que le plus souvent on observe des chiens crème (Figure 99). À l'âge adulte, ces chiens golden peuvent ressembler à des chiens charbonnés clair (Figure 100), mais la plupart du temps ils sont nés clairs, voire souvent d'une couleur proche du blanc, sans une ombre de noir ou de gris. De surcroît, le nez est toujours **rose** et bien qu'il puisse tourner au noir, il redeviendra gris-rouge et peut même changer de couleur en fonction de la saison : plus clair en hiver et plus foncé en été.

Figure 99. Chien Finnois de Laponie crème (« *kermanvärinen* »). Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 100. Chien Finnois de Laponie charbonné (« *soopeli* »). On observera le nez bien noir, qui contraste avec le nez rosé du chien crème. Photo de Petra Vanhanen [81].



- Domino : déterminisme génétique mal connu, couleur **récessive** [139].

Cette couleur est restée inconnue jusque dans les années 1950, lors desquelles elle apparut chez un lévrier afghan. Dès les années 1970, on pouvait trouver des photographies de Chiens Finnois de Laponie dominos (l'exemple est donné de Poromiehen Ponku X-30/74), ce qui met en évidence la présence de la couleur dans la race depuis un certain temps. En général, les chiens domino sont foncés sur le dessus et clairs sur le dessous. Dorsalement, la couleur foncée est plutôt un clair foncé qu'une vraie couleur foncée ; sur le dessous, les zones claires sont bien plus étendues que les marques habituelles du patron bicolore ou gibier et un domino clair peut aller jusqu'à être moitié clair, moitié sombre, ce qui explique l'exclusion de cette couleur du standard, la **couleur de base** devant être **dominante**.

Le bout du poil sera clair, la frontière entre les couleurs claire et sombre nette sur le visage, plus dure à mettre en évidence sur le reste du corps. Le patron typique est un crâne sombre, dont la couleur s'étend sur l'arête nasale, diminuant en intensité jusqu'à une couleur claire sur le nez, le reste du visage étant clair. Le nez lui-même présente presque toujours une bande rosée verticale. Les marques claires sont souvent plus claires que chez les autres chiens, pouvant être quasi-blanches. Le résultat final sur une base noire ressemble souvent à un **Husky de Sibérie**.

Les couleurs obtenues seront le domino à dos noir (« *mustaselkä domino* », Figure 101), le domino brun (« *ruskea domino* », Figure 102) et le domino bleu (« *sininen domino* », Figure 103), mais **aucune** de ces couleurs n'est reconnue par le Suomen Kennelliitto.

Les chiots domino ressemblent à des chiens bicolores, mais on peut observer des chiots nés déjà presque blancs ou présentant des sourcils jaune clair, caractéristiques (Figure 103). Souvent, les chiots naissent presque golden et la couleur foncée apparaît ultérieurement.

Figure 101. Chien Finnois de Laponie domino à dos noir (« *mustaselkä domino* »). On remarquera l'extension des marques claires, au détriment de la couleur de base. Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 102. Chien Finnois de Laponie domino brun (« *ruskea domino* »), à base feu. On peut observer la bande rosée centrale qui sépare le nez en deux. Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 103. Chiot Finnois de Laponie domino bleu (« *sininen domino* »). On peut observer les sourcils et les marques claires, ainsi que l'extension de ces marques. Photo de Petra Vanhanen [81].



- Chiens à manteau (« *satulakuvio* », patron en forme de selle ou « *manttelikuvio* ») :

Comme chez le Berger Allemand ou le Chien Courant Finlandais (*suomenajokoira*), le Chien Finnois de Laponie peut présenter un manteau (Figure 104). Les chiots naissent en général bicolores, mais les marques claires s'étendent par la suite, ne laissant que le dos et les flancs noirs, les membres et la tête étant parfaitement clairs. La couleur de base est alors réduite à un minimum, ce qui **exclut** la couleur de la reconnaissance par le Suomen Kennelliitto. Cette couleur est dominante, elle est donc facile à éliminer.

Figure 104. Chien Finnois de Laponie à manteau (« *satulakuvio* »), sur une base feu. Couleur non reconnue par le standard. Photo de Petra Vanhanen [81].



- Chiens à lunettes (« *silmälasikuvio* ») :

Chez les chiens noirs (Figure 105) ou chocolat (Figure 106), il est possible d'observer des marques claires autour des yeux en forme de lunettes. Ce patron est **spécifique** du Chien Finnois de Laponie. La couleur claire reste présente à l'extrémité des membres et peut être présente sur le nez et sous la queue, mais est très minoritaire. Les chiots naissent avec les lunettes seules, les marques claires, notamment sur les pattes, apparaissant ultérieurement (Figure 107). Le déterminisme génétique à l'origine de cette couleur n'est pas connu avec certitude, mais il rappelle celui mis en œuvre dans certains patrons, comme la couleur loup ou le noir récessif.

Bien que cette couleur soit acceptée par le Suomen Kennelliitto, elle ne fait pas cependant partie de la liste des couleurs à l'inscription des chiots. De plus, les lunettes chez ces derniers peuvent être très peu visibles, et faire penser à un chiot simplement noir, les lunettes s'affirmant avec l'âge. Les lunettes peuvent également être difficiles à mettre en évidence chez les chiens à base brune, le contraste étant peu important.

Figure 105. Chien Finnois de Laponie à lunettes (« *silmälasikuvio* ») typique, à base noire (voire noir d'ours). On peut observer la couleur sable, toujours présente mais minoritaire, au niveau des pattes. Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 106. Chien Finnois de Laponie à lunettes (« *silmälasikuvio* ») typique, à base chocolat. Les lunettes sont très discrètes. Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 107. Chiot Finnois de Laponie à lunettes (« *silmälasikuvio* ») typique, à base noire. On peut noter l'absence de couleur claire en dehors des lunettes, les marques claires apparaissant avec l'âge. Ce chiot ressemblera probablement au chien de la Figure 105. Photo de Petra Vanhanen [81].



- Bringé (« *brindle* » ou « *raidallisuus* », tigré) :

Cette couleur est dominante, elle est donc facile à éliminer (car non autorisée).

Le patron est plus visible chez les chiens à poils courts (en mue) ou sur la tête et les extrémités. Si la couleur de base du chien est zibeline, le chien sera totalement tigré (« *kokobrinde* »). Ce mélange de zibeline et de bringé est totalement **interdit** par le Suomen Kennelliitto car présentant trop de couleurs mélangées, masquant la couleur de base. Les chiots peuvent être clairs, mais en grandissant et avec le poil long présenter des rayures marbrées (Figure 108).

Parce que le Chien Finnois de Laponie possède de nombreux chiens charbonnés parmi les chiens bicolores et gibier, souvent les chiens bringés apparaissent sombres plutôt que charbonnés. Ces chiens ne présenteront alors la marque du bringé que sous forme de rayures plus claires sur les pattes, la poitrine et la face (les zones de poil court) et seront traditionnellement (mais pas officiellement) appelés « *raitatassu* », patte tigrée (Figure 109).

La couleur de base peut bien sûr aussi bien être sombre que chocolat ou bleu et les marques foncées pas forcément noires, mais brunes ou bleu argenté.

Figure 108. Chien Finnois de Laponie bringé (« *brindle* ») typique. Cette couleur n'est pas reconnue par le standard. Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 109. Chien Finnois de Laponie bringé (« *raidallisuus* ») typique, à base noire (voire noir d'ours). On peut observer sur la couleur sable surtout au niveau des pattes et de la face, des rayures noires (« *raitatassu* »). Photo de Petra Vanhanen [81].



- Masque (« *maski* ») :

Il s'agit là plutôt d'un ajout de couleur qu'une couleur en soi, assez rare, qui colore le nez de foncé (Figure 110). Le masque peut également s'étendre aux yeux, comme chez les Mastiffs, mais un patron si étendu n'a pour l'instant pas été mis en évidence chez le Chien Finnois de Laponie.

Le nez des Chiots Finnois de Laponie est souvent entièrement noir, mais s'estompe presque toujours avec l'âge, on ne peut donc pas les enregistrer en tant que chiens masqués, puisqu'on ne sait pas si le masque va persister ou non, si ce n'est chez les chiens zibeline (chez lesquels, seuls ceux présentant de l'eumélanine peuvent exprimer le masque). Cette couleur est disponible parmi la liste de couleurs proposée à l'inscription des chiots par le Suomen Kennelliitto.

Figure 110. Berger Finnois de Laponie à masque noir. Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.



- Marques claires (« valkeat merkit ») et blanches (« valkokirjavuus ») :

La plupart des Chiens Finnois de Laponie et des Bergers Finnois de Laponie ont des marques blanches sur les doigts ou la poitrine. Des marques plus étendues comme des balzanes (chaussettes) ou une « cravate » blanche, sur le menton ou entre les antérieurs sont assez courantes. Elles ne font pas partie des couleurs ou particularités obligatoires à mentionner pour l'enregistrement. Les chiens présentant de 10 à 20 % de blanc, cependant, peuvent être enregistrés comme la couleur de base « à marques blanches » (« valkoisin merkein ») : noir, chocolat, gibier, zibeline ou bringé à marques blanches (Figure 111). Si ces marques blanches sont possibles en théorie chez le Berger Finnois de Laponie également, une telle extension du blanc est assez rare.

De 25 à 50 % de blanc, les chiens sont déclarés bicolores, et leur couleur sera : « base » et blanc (noir et blanc, chocolat et blanc, zibeline et blanc, crème et blanc). Ces termes sont acceptés pour l'enregistrement de la couleur d'un chiot par le Suomen Kennelliitto. On peut également voir des chiens avec un tour de cou blanc, comme des Colleys (Figure 112).

Au-delà de 50 % de blanc, la couleur n'est plus autorisée par le Suomen Kennelliitto, même si on rencontre ces chiens, pouvant ressembler à des Border Collie à cause de l'extension du blanc et appelés alors blancs tachetés de « couleur de base » (Figure 113). L'extension du blanc sur la face, notamment autour des yeux, peut donner des chiens aux yeux impairs ou bleus ; s'il est présent sur les oreilles, le chien aura plus de risque d'être sourd qu'un chien de coloration normale.

Un « *ticking* » ou moucheture peut également être présent sur les zones blanches (Figure 114).

Figure 111. Chien Finnois de Laponie chocolat (« parkki »), présentant des marques blanches sur le poitrail, le ventre, la face, le bout des pattes et le tour du cou. Photo de Petra Vanhanen [81].



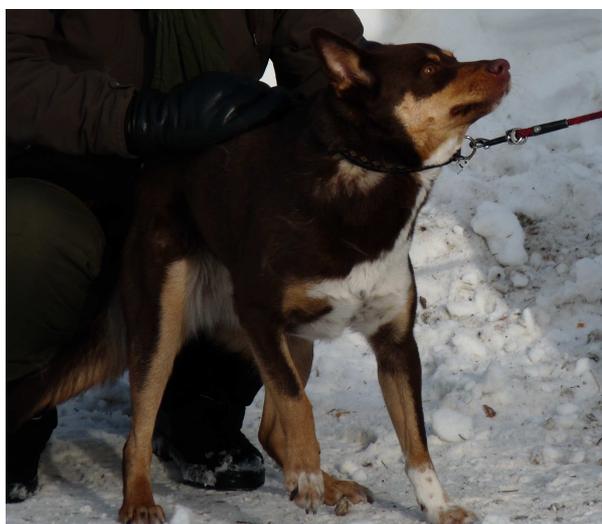
Figure 112. Chien Finnois de Laponie noir d'ours (« karhun musta »), présentant des marques blanches sur le poitrail, le ventre, la face, une partie importante des pattes, surtout avant, et presque tout le cou (plus de 25 % de marques blanches). Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 113. Chien Finnois de Laponie noir et feu (« merkkimusta »), présentant des marques blanches très étendues. Couleur non autorisée par le standard. Photo de Petra Vanhanen [81].



Figure 114. Berger Finnois de Laponie brun à marques (« merkiparkki »), présentant des taches blanches, mouchetées de brun (bien visibles sur l'antérieur gauche). Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.



III.3. Chien d'Ours de Carélie

III.3.1. Historique

La création du premier standard de Chien d'Ours de Carélie fut complétée par le professeur **Antti Tantt** (voir « I.3.1. Suomen Pystykorvajärjestö – Finska Spetsklubben ry. (SPJ-FSK) », qui travaillait sur l'image de la race depuis 1943 (et sur le standard depuis 1939, mais la guerre avait interrompu son travail).

En **1945**, le nom de Chien d'Ours de Carélie et son standard sont officiellement acceptés par le Suomen Kennelliitto. On renforce les premiers caractères de race, notamment sur une base de sélection sur le physique, et on croise officiellement la race pour donner des Chiens d'Ours de Carélie comme nous les connaissons de nos jours (Figure 115) [122]. L'apport d'autres sangs, comme de Berger Allemand, est également très suspectée, rapportée par Girod [60] d'après un article danois, et confirmée par le type morphologique de certains Chiens d'Ours de Carélie, notamment présentés lors d'expositions finlandaises (en Carélie) de 1943, puis 1944 [4].

Figure 115. Page de couverture du livre des 70 ans du Suomen Pystykorvajärjestö – Finska Spetsklubben ry., le club de race finlandais, mettant en scène un Chien d'Ours de Carélie. Photographie d'Eero Repo [1].



L'enregistrement de la race eut lieu le **12 mai 1946** à l'Assemblée Annuelle du Suomen Kennelliitto, avec l'ouverture du Livre d'Origine [1].

Le standard changea en **1967** (Annexe 7 [126, 136]), puis fut fixé le 8 avril **1987** par **Matti Joenpolvi** (anciennement Président du Suomen Pystykorvajärjestö de 1988 à 1995, voir « I.3.1. Suomen Pystykorvajärjestö – Finska Spetsklubben ry. (SPJ-FSK) »). Ce dernier standard correspond à notre standard actuel.

III.3.2. Standard actuel

FCI-Standard N° 48, du 12 mars 1999.

Origine : Finlande.

Utilisation : Un chien destiné surtout à la chasse à l'élan et à l'ours, tient le gibier à distance. Un chasseur enthousiaste ; très indépendant, mais coopère pour le travail au gibier, marquant ce dernier en aboyant. Les sens, surtout l'odorat, sont très développés, ce qui rend la chasse au gros gibier possible pour cette race. Très bon sens de l'orientation.

Classification FCI : Appartient au groupe 5 : chiens de types spitz et primitif, section 2 : chiens de chasse nordiques depuis la « nouvelle » nomenclature des 23 et 24 juin 1987 (Annexe 3 [149]). Test de travail exigé seulement par les pays nordiques (Suède, Norvège, Finlande). Anciennement du groupe 6 [128, 143] puis 2 dès 1983 [143].

Bref résumé historique : Le chien de Komi, du nom de la République de Komi, appelé également chien des Zyriènes – deux minorités ethniques de la même région du nord de l'Oural en Russie, et provenant de la même racine finno-hongroise que le peuple finlandais – est considéré à l'origine de la race. Cependant, les reproducteurs sources provenaient de la Carélie de Ladoga (au Nord du lac Ladoga, du côté russe de la Carélie du Nord finlandaise), d'Olonets et de la Carélie russe en général, où ils étaient utilisés pour la chasse à différents types de gibier. L'élevage a débuté en 1936, avec pour but de créer un chien robuste qui aboierait au gros gibier. Le premier standard fut établi en 1945. Les premiers chiens furent enregistrés en 1946. Aujourd'hui, la race est commune en Finlande.

Aspect général : De taille moyenne, de conformation robuste, fort, juste un peu plus long que haut au garrot, avec une fourrure dense et des oreilles droites.

Proportions importantes : La longueur du corps est à peine plus grande que la hauteur au garrot. La profondeur du corps est environ la moitié de la hauteur au garrot. Le ratio entre le museau et le crâne est d'à peu près 2/3. La longueur du crâne est environ la même que ses largeur et profondeur.

Comportement / caractère : Équilibré, légèrement réservé, courageux et obstiné. Très confiant, pouvant être agressif envers d'autres chiens, mais jamais envers les gens. Un esprit combatif très développé.

Tête : Forme triangulaire de face.

- **Région crâniale :**

Crâne : Large ; vu de face et de profil légèrement convexe. Plus large entre les oreilles. Le sillon frontal est très peu visible. Les arcades sourcilières sont seulement légèrement développées.

Stop : Peu prononcé, plutôt long, incurvé graduellement vers le crâne. Marqué d'après la description de GRANDJEAN et VAISSAIRE [62].

- **Région faciale :**

Nez : Large, de couleur noire.

Museau : Haut, ne se terminant en pointe qu'au niveau du nez. Le chanfrein est droit.

Lèvres : Plutôt fines et serrées.

Mâchoire/dents : Les mâchoires sont très puissantes. Les dents sont bien développées et symétriques ; dentition normale. Mâchoire en ciseaux, serrée.

Joues : Les arcades zygomatiques sont puissantes.

Yeux : Plutôt petits, légèrement ovales. D'un brun de différentes nuances, jamais jaunes. L'expression est alerte et ardente.

Oreilles : Dressées, placées plutôt haut, de taille moyenne avec un bout légèrement arrondi.

Cou : Musclé ; de longueur moyenne, arqué et couvert d'une fourrure importante. Pas de fanon.

Corps :

Garrot : Clairement marqué, surtout chez les mâles, moins marqué chez les chiennes.

Dos : Droit et musclé.

Reins : Courts et musclés.

Croupe : Large, puissante et légèrement inclinée.

Poitrine : Spacieuse, pas très large, plutôt longue, atteignant à peu près les coudes. Les côtes sont légèrement arquées ; le poitrail est clairement visible, bien que peu large.

Ligne du dessous : Légèrement relevée.

Queue : Placée haute, de longueur moyenne, incurvée sur le dos, la pointe de la queue touchant le corps quelque soit le côté ou même le dos. Une queue courte naturelle est autorisée.

Membres :

- Membres antérieurs :

Apparence générale : Puissants avec des os puissants. De face, droits et parallèles. La partie supérieure du bras et l'épine scapulaire sont de même longueur ; l'avant-bras est légèrement plus long.

Épaules : Relativement obliques, musclées.

Bras : Légèrement oblique et puissant.

Coudes : Pointant droit vers l'arrière, placés sur une ligne verticale partant du point le plus haut de l'épine scapulaire.

Avant-bras : Puissant et vertical.

Métacarpe : De longueur moyenne, légèrement oblique.

Pieds avant : Fermes, bien arqués, à peu près ronds et pointant vers l'avant. Coussinets élastiques, les côtés couverts de poils denses.

- Membres postérieurs :

Apparence générale : Puissants et musclés ; vus de l'arrière, droits et parallèles. La ligne crâniale du membre postérieur est incurvée régulièrement.

Cuisse supérieure : Large et longue, avec de puissants muscles.

Grasset : Pointe vers l'avant, d'angle moyen.

Seconde cuisse : Longue et musclée.

Jarret : Bas ; angle clairement visible.

Métatarse : Court, puissant et vertical.

Pieds arrière : Fermes, légèrement plus longs et moins arqués que les antérieurs. Coussinets élastiques, les côtés couverts de poils denses.

Allure / démarche : Légère, couvrant la distance et sans effort. Change aisément du trot au galop, qui est l'allure la plus naturelle. Les jambes bougent de façon parallèle.

Peau : Combinaison ajustée, sans pli.

Manteau :

- **Poil :** Manteau d'extérieur raide et droit. Sur le cou, le dos et l'arrière des cuisses plus long qu'ailleurs. Le sous-poil est doux et dense.
- **Couleur :** Noire, pouvant être terne ou ombrée de brun. La plupart des individus ont des marques blanches clairement définies sur la tête, le cou, le poitrail, le ventre et les jambes.

Taille et poids :

Hauteur au garrot : Taille idéale pour les mâles = 57 cm,
Taille idéale pour les femelles = 52 cm.
Avec une tolérance de +/- 3 cm.

Poids : Mâles = 25-28 kg,
Femelles = 17-20 kg.

Défauts : Toute différence d'avec les points abordés ci-dessus devrait être considérée comme un défaut et le sérieux avec laquelle ce défaut devrait être examiné devrait être en exacte proportion d'avec son importance et son effet sur la santé et le bien-être du chien.

- Ossature légère.
- Crâne étroit.
- Front très protrusif.
- Fourrure douce ou peu fournie.
- Museau pointu.
- Yeux jaunes.
- Oreilles souples ou trop raides.
- Fanon.
- Cage thoracique profonde ou en forme de tonneau.
- Queue droite ou pas assez incurvée.
- Épaules droites.
- Chevilles droites et pieds plats.
- Ergots sur les postérieurs.
- Fourrure ondulée.
- Couleur blanche prédominante avec des marques noires, qu'on appelle fourrure de loup.

Défauts éliminatoires :

- Agressif envers les humains.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Yeux impairs.
- Oreilles pendantes ou aux extrémités tombantes.
- Autres couleurs que celles autorisées par le standard.

Tout chien présentant clairement des anomalies d'ordre physique ou comportemental doit être disqualifié.

N.B. : Les animaux mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale, totalement descendus dans le scrotum.

III.3.3. Queue courte (töpöhäntä) [77]

Il s'agit d'un caractère génétique que les éleveurs ne souhaitent pas éliminer. Encore dans les années 1960-1970, des Chiens d'Ours de Carélie présentaient cette caractéristique. Une décennie de sélection stricte l'a quasiment éradiquée et désormais surgit la volonté de rétablir cette caractéristique, propre à la race originelle. En effet, les chiens originels étaient sélectionnés sur leur capacité à chasser l'élan, et en moindre proportion sur leur aspect physique.

Le premier chien enregistré en tant que Chien d'Ours de Carélie, **Jeppé d'Antti Herrala** (voir « II.4. Chien d'Ours de Carélie (karjalankarhukoira ou KKK) »), eut le temps de saillir sa propre fille Tovin avant de mourir, donnant naissance au mâle **Töpö**, le représentant idéal du Chien d'Ours de Carélie (Figure 116). Celui-ci attira l'attention à l'exposition de Sortavalan Vakkosalmen puisto en 1938 car possédant les atouts d'un chien de race pure. Encore dans les années 1950, il était considéré comme le Chien d'Ours de Carélie idéal.

Töpö fut nommé d'après sa caractéristique anatomique, sa queue courte (*töpöhäntä*), et on commença à se souvenir de chiens présentant également cette caractéristique. Ainsi, le premier roi d'aboi à l'élan des Chiens d'Ours de Carélie à queue courte, le premier champion national à queue courte en 1963, fut le chien **Musti** (4926/59) de **Reino Kotro**, enregistré en 1959 (Figure 117). Le Chien d'Ours de Carélie à queue courte le plus célèbre fut peut-être **Pörri** (12460/63), qui fut champion national de race, c'est-à-dire champion d'aboi à l'élan, en 1969 pour la première fois, 4 fois au total (en 1970, 1973 et 1975 par la suite, Figure 118). Il apparaît également sur la plupart des Pedigree des Chiens d'Ours de Carélie actuels. Il était également étroitement lié au champion national **Roope** (c'était son grand-père), considéré comme l'élément le plus important de l'élevage de Chiens d'Ours de Carélie (champion en 1983, Figure 119).

En 1960 encore, les chiens d'ours à queue courte étaient couramment rencontrés, mais de nos jours la sélection les a sévèrement restreints, et en 2008, seule une poignée de chiots à queue courte avaient été enregistrés (ils étaient 56 fin 2008). Mi-2009, le Suomen Kennelliitto enregistrerait déjà des chiots provenant de trois portées différentes, ce qui pourrait laisser présager un regain d'intérêt pour le caractère. On peut cependant rappeler qu'en 1996 naquit une portée contenant 4 chiots à queue courte, 3 portées en 1998 dont 9 queues courtes et en 2001 de 6 portées naquirent 15 chiots à queue courte.

Un vétérinaire de Kuusamo, **Sauli Laaksonen**, fut très impressionné par ces chiots à la queue courte et débuta son élevage sous l'affixe « **Heikkopeikko** » une dizaine d'années plus tard, dans les années 1980, dans le but de préserver cette caractéristique originelle, argumentant que de nombreuses photographies de l'époque montraient des Chiens d'Ours de Carélie à queue courte et bien que les juges préféraient les chiens à queue longue. Tout le mérite en revient cependant selon lui à **Aslak Ahola**, un éleveur qui avait su préserver envers et contre tous cet ancien patrimoine génétique. Il n'a donc pas hésité un instant à acquérir la femelle **Tsoma**, élevée par Aslak Ahola. Une portée naquit de son mariage avec le double champion Lakku en mai 2004 : sur les six chiots, quatre, trois mâles et une femelle, possédaient une queue courte. Une femelle, la troisième Heikkopeikon Töpö à queue courte, produisit en début de la même année sa première portée, une portée de 9 chiots, dont 6 étaient à queue courte.

Figure 116. Töpö d'Antti Herrala, le Chien d'Ours de Carélie idéal en conformation et caractère (le parfait chien à l'ours et à l'élan) et pourtant affecté d'une queue courte naturellement. À l'exposition de Sortavala en 1938. À gauche, photographie de Juho Perttola [77]. À droite, photographie du Suomen Pystykorvajärjestö [131].

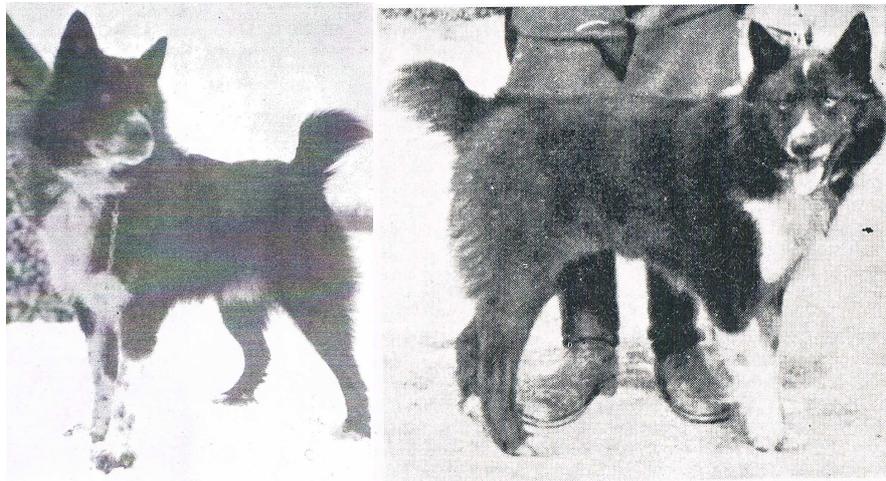


Figure 117. Musti 4926/59 de Reino Kotro, premier roi d'aboi à l'élan des Chiens d'Ours de Carélie à queue courte et premier champion national des Chiens d'Ours de Carélie à queue courte, en 1963. Crédit photographique pour la photographie de gauche : HL, Tapio Eerola, des archives de Juho Perttola, provenant de l'album possédé par Anne-Mari Karjalainen et Reino Kotro (juge au sein de l'association Kaakkois-Suomen Karhukoira yhdistys ry.) ; à droite, photographie du Suomen Pystykorvajärjestö [77, 126].



Figure 118. Pörri 12460, champion national (d'aboi à l'élan) des Chiens d'Ours de Carélie par 4 fois, en 1969, 1970, 1973 et 1975. Il possédait également une queue courte naturellement [131].



Figure 119. Roope, le petit-fils de Pörri, champion national (d'aboi à l'élan) des Chiens d'Ours de Carélie en 1963, possède également une queue courte naturellement [131].



Un de ces chiots mâle à la queue totalement courte naturellement, **Peekoon Miska**, fut déclaré d'excellent type morphologique, et champion d'aboïement lors de 6 tests (Figure 120). Il se reproduisit en février pour la première fois, mais ne produisit pas de chiot à la queue courte.

Pour Aslak Ahola, les chiens à la queue courte étaient de meilleurs chiens car les ours n'arrivaient pas à les attraper, ce qui en faisait d'excellents chasseurs. Ils seraient également plus rapides à la course. Eversti Kivikko les décrivait comme des chiens des forêts très robustes et particulièrement adaptés à la chasse à l'ours.

Le centre de médecine biologique de l'Université d'Helsinki a réussi à isoler le gène responsable de ce caractère, qu'elle a appelé **gène T** (différent du T responsable de la couleur domino chez les bergers lapons). Statistiquement, la moitié de la descendance d'un chien à queue courte possédera une queue longue. On ne sait pas exactement sur quel mode génétique la longueur de la queue est transmise car un chien à la queue longue aux 2/3 peut tout de même disposer du gène « queue longue ».

Deux chiens possédant la mutation T ne doivent pas être reproduits ensemble, car l'**homozygotie** pour ce caractère est **létale** ! Ce mariage est par ailleurs officiellement interdit par le Suomen Kennelliitto.

Le Suomen Kennelliitto a insisté en 1996 sur le fait que l'absence de queue ou une queue courte n'étaient en aucun cas un défaut. Le président actuel du Suomen Pystykorvajärjestö, Pekka Teini, a insisté sur le fait que de nos jours les juges ne devraient plus prendre ce critère en compte dans leur jugement [151].

Figure 120. Peekoon Miska, le premier chien à queue courte de Sauli Laaksonen (élevage « Heikkopeikko »). Crédit photographique : HL, Tapio Eerola, des archives de Juho Perttola, provenant de l'album possédé par Anne-Mari Karjalainen et Reino Kotro (juge au sein de l'association Kaakkois-Suomen Karhukoira yhdistys ry.) [77].



III.3.4. Phanérophtique

La robe du Chien d'Ours de Carélie est **noire à panachure blanche** [29], selon un **pattern spécifique**, la panachure concernant le plateau supra-nasal, le poitrail et le ventre, les membres, la queue en des proportions variables, majoritairement le bout uniquement et, potentiellement, un collier assez large, laissant les oreilles noires. La localisation des marques blanches est ainsi assez constante, mais celles-ci sont d'extension très variable.

Une **moucheture** peut également être observée sur certains sujets : il s'agit de taches pigmentées au sein de la panachure, de la couleur de base (donc, ici, noire), arrondies et en nombre variable. Elles apparaissent souvent à l'extrémité des membres. Elle est peu appréciée cependant.

Certains chiens présentent également une robe de couleur plus mate, qualifiée de « noir ours », le sous-poil étant de couleur brunâtre plutôt que noir. Il peut être également de couleur grise.

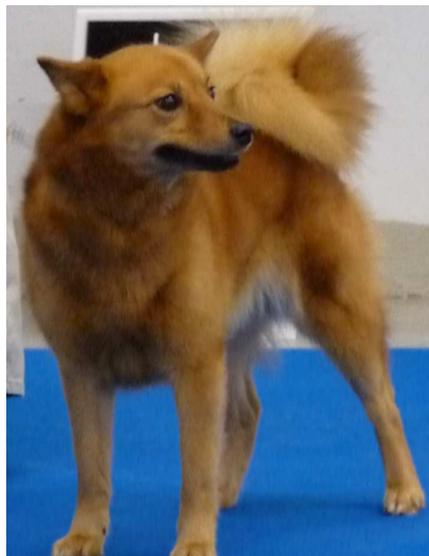
La population française comptait en 1989 également des animaux **tricolores**, aux marques sables, très peu étendues, sur les sourcils, les lèvres et la pointe de la fesse, mais également à la pointe du coude, sur la face interne des postérieurs ou sur les doigts.

La meilleure répartition de couleurs est 70 % de noir et 30 % de blanc, voire 80 % de noir et 20 % de blanc, bien que des chiens totalement noirs soient acceptés.

III.4. Spitz Finlandais

III.4.1. Historique

Figure 121. Spitz Finlandais. Base de données personnelle, Turku Dog Show, 22 janvier 2011, Turku.



Le Livre des Origines finlandais de la race fut ouvert en **1880**, suite à sa quasi-extinction due à des croisements insouciantes et grâce au travail mis en œuvre par Hugo Rickhard Sandberg pour la réhabiliter [60]. Les inscriptions commencèrent en 1884.

Le 15 décembre **1890**, SANDBERG édita un article dans la revue de sport suédoise « *Sporten* », contenant une description de ce « chien finnois aboyeur chasseur d'oiseaux », (« *suomalainen haukkuvan lintukoira* ») roux, qui fut inscrit en **1892** sous ce nom dans le Livre des Races et reconnu par le Suomen Kennelklubi d'après cette description de Sandberg, constituant ainsi le premier standard (Annexe 8) [138, 141, 142]. Le chien obtenu était alors déjà très proche du chien actuel (Figure 121).

Un nouveau standard vit le jour en **1897** (Annexe 9 [142]) pour les « chiens finnois aboyeurs chasseurs d'oiseaux », désormais appelés « *Finnish Spitz* », modifiant l'acceptation d'une poitrine assez large en poitrine pas trop large, mais profonde, ce qui est assez près du standard actuel.

Le standard de race fut ensuite révisé et précisé en **1925**. La race commence à être préférée plus courte, plus carrée que le chien long et mince de Sandberg et on accepte une fine ligne blanche sur la poitrine (pas plus de 2 cm de large) et du blanc sur le bout des pattes. Le mâle doit faire de 42 à 48 cm au garrot, et la femelle de 38 à 45 cm. Ce nouveau standard comportait également une liste complétée des défauts physiques [138], dont la plupart est encore répertoriée dans la liste du standard actuel.

En **1946**, le nom de la race fut remodifié en **Spitz Finlandais**, et conservé ensuite (la dénomination actuelle, traduite du finnois, serait en fait « spitz de Finlande », « *suomenpystykorva* », alors qu'il était appelé « spitz finlandais » auparavant, « *suomalainen pystykorva* » ; le français ne fait pas la différence). La hauteur au garrot est désormais de 44 à 50 cm pour les mâles et de 39 à 45 cm pour les femelles, donc permettant des chiens un peu plus grands. Quelques poils noirs sont admis, notamment sur les lèvres et le dos (bout des poils) et l'on reconnaît officiellement la possibilité de marques blanches (ligne sur la poitrine et pattes blanches), que l'on suppose de transmission héréditaire et qui marquent parfois de très bons chiens. Ce standard est disponible en Annexe 10 [138].

Le standard fut également revu en **1985** et **1996** [1].

Le 5 juillet 1996, alors que la Russie allait rejoindre la FCI, il fut admis sur suggestion de **Marja Talvitie**, qui sera quelques années plus tard Présidente du Lappalaiskoirat ry., donc impliquée dans les races lapones (voir « I.3.3. Lappalaiskoirat – Lapplands Hundar ry. »), que les races Spitz Finlandais et Laïka Carélio-Européen / Finnois (originellement *karjalaiseurooppalaisen laika*, puis *karjalaisuomalainen laika*), enregistré comme une race russe, ne forment qu'une seule et même race, sous les nom et standard du Spitz Finlandais. Ainsi, les **Laïki Carélio-Finnois**, pour peu qu'ils étaient conformes au standard du **Spitz Finlandais**, furent par la suite enregistrés dans le même Livre des Origines. Cette décision fut bien sûr prise en accord avec la fédération canine russe et fut mise en application dès 1997 (Annexe 11) [1].

III.4.2. Standard actuel

FCI-Standard N° 49, du 12 mars 1999.

Origine : Finlande.

Utilisation : Un chien destiné surtout à la chasse aux oiseaux forestiers, également prédateur de petit gibier, gibier d'eau et élans. Un chasseur enthousiaste ; plutôt indépendant, mais coopère pour le travail au gibier, marquant ce dernier en aboyant.

Classification FCI : Appartient au groupe 5 : chiens de types spitz et primitif, section 2 : chiens de chasse nordiques depuis la « nouvelle » nomenclature des 23 et 24 juin 1987 (Annexe 3 [149]). Test de travail exigé seulement par les pays nordiques (Suède, Norvège, Finlande). Anciennement du groupe 2, parmi les chiens de traîneau [128, 143].

Bref résumé historique : L'origine du Spitz Finlandais est inconnue. Cependant, on sait que plusieurs siècles auparavant, des chiens du même type que le Spitz Finlandais étaient déjà utilisés pour tous types de gibier sur l'ensemble du territoire. À l'origine, le but principal était de développer un chien qui aboyait bien au gibier trouvant refuge dans les arbres et qui serait également beau physiquement. Quand on accepta la race au registre d'élevage dans les années 1890, des individus des mêmes type et utilisation furent découverts, surtout dans l'est et le nord du pays. Le premier standard fut établi en 1892. La première exposition leur étant réservée eut lieu la même année et le premier test de chasse à l'oiseau se tint en 1897. Aujourd'hui, la race est très commune, tant en Finlande qu'en Suède. Elle fut développée à partir d'un stock totalement naturel et est partie intégrante de la culture finlandaise. Le Spitz Finlandais fut reconnu comme le Chien National de Finlande en 1979.

Aspect général : Plus petit que de taille moyenne, presque un carré. Mince de conformation, solide et se porte bien. Ressemble à un renard.

Proportions importantes : La longueur du corps est égale à la hauteur au garrot. La profondeur de la poitrine est légèrement moins de la moitié de la hauteur au garrot. Le ratio entre le museau et le crâne est d'environ 3/4. Le crâne est un peu plus large que long ; sa largeur est la même que sa profondeur.

Comportement / caractère : Vivant, vigoureux, courageux et déterminé. Pouvant être un peu réservé face à des inconnus, mais jamais malveillant.

Tête :

- *Région crâniale :*

Crâne : Vu du dessus, en forme d'œuf, s'élargissant graduellement vers les oreilles, plus large entre celles-ci. Vu de face et de profil, le crâne est légèrement convexe. Les axes supérieurs du crâne et du museau sont presque parallèles. Le sillon frontal est très peu marqué. Les arcades sourcilières et l'occiput sont légèrement visibles.

Stop : Pas très prononcé, l'angle entre le chanfrein et le crâne est cependant clairement marqué.

- **Région faciale :**

Nez : Plutôt petit, noir de jais (*pikinokka*).

Museau : Étroit, sec ; vu de dessus et de profil régulièrement effilé. Le chanfrein est droit. La mâchoire inférieure est clairement visible.

Lèvres : Fermes, plutôt fines et d'ajustement serré. Bonne pigmentation.

Mâchoires / dents : Les mâchoires sont puissantes. Les dents sont bien développées et symétriques ; dentition normale. Mâchoire en ciseaux, serrée.

Joues : Les arcades zygomatiques sont légèrement mises en valeur.

Yeux : De taille moyenne, en forme d'amande, légèrement obliques et préférablement sombres. L'expression est vivante et alerte.

Oreilles : Placées assez haut, toujours dressées. Plutôt de petite taille, en pointe, très mobiles et couvertes de poils fins.

Cou : Musclé ; il se trouve plutôt court chez les mâles à cause d'un collier épais ; de taille moyenne chez les femelles. Gorge sans fanon.

Corps :

Garrot : Clairement marqué, surtout chez les mâles.

Dos : Plutôt court, droit et musclé.

Reins : Courts et musclés.

Croupe : De longueur moyenne, bien développée et légèrement inclinée.

Poitrine : Longue, atteignant presque les coudes, pas très large. Les côtes sont légèrement arquées ; le poitrail est clairement visible, pas très large.

Ligne du dessous : Légèrement relevée.

Queue : Recourbée vigoureusement vers l'avant, depuis la base, très près du dos, en bas et légèrement vers l'arrière pressée contre la cuisse supérieure, le bout de la queue atteignant le milieu de la cuisse supérieure. Lorsqu'elle est tendue entre les jambes, elle atteint environ les jarrets.

Membres :

- **Membres antérieurs :**

Apparence générale : Vus de face, droits et parallèles. L'ossature est de puissance moyenne. Le bras est un peu plus court que l'épine scapulaire et l'avant-bras.

Épaules : Solides, très mobiles et relativement droites.

Bras : Un peu plus court que l'épine scapulaire. Légèrement incliné et puissant.

Coudes : placés en avant d'une ligne verticale partant du point le plus haut de l'épine scapulaire ; pointent droit vers l'arrière.

Avant-bras : Plutôt puissant, vertical.

Métacarpe : De longueur moyenne, légèrement incliné.

Pieds avant : De forme à peu près ronde, comme des pieds de chat. Orteils serrés et bien arqués. Coussinets élastiques, toujours noirs, de côtés recouverts d'une fourrure dense.

- **Membres postérieurs :**

Apparence générale : Puissante ; vue de derrière, droits et parallèles, d'angle moyen. L'ossature est de puissance moyenne. La cuisse supérieure est légèrement plus longue que la seconde cuisse.

Cuisse supérieure : De longueur moyenne, plutôt large, avec des muscles bien développés.

Grasset : Pointé vers l'avant, d'angle moyen.

Seconde cuisse : Musclée.

Jarret : Placé plutôt bas, d'angle moyen.

Métatarses : Plutôt puissant et vertical.

Pieds arrière : Un peu plus longs que les pieds avant, sinon semblables. Les ergots devraient être retirés.

Allure / démarche : Légère, couvrant la distance sans effort. Change aisément du trot au galop, qui est l'allure la plus naturelle. Les jambes bougent de façon parallèle. À la poursuite du gibier, il jaillit de façon explosive en un galop rapide.

Peau : Combinaison ajustée, sans pli.

Manteau :

- **Poil** : Plutôt long sur le corps, semi-droit ou droit, plus raide sur le cou et le dos. Sur la tête et les jambes, sauf à l'arrière de l'arrière-main, court et près du corps, plat. Le poil raide sur les épaules, surtout chez les mâles, est notablement plus long et épais. Sur l'arrière des cuisses (« pantalon ») et sur la queue, le poil est long et dense. Le sous-poil est court, doux, serré et de couleur claire.
- **Couleur** : les poils du dos sont roux ou d'un brun doré, préférablement brillant. Une nuance plus claire à l'intérieur des oreilles, sur les joues, la gorge, la poitrine, le ventre, à l'intérieur des membres, à l'arrière des cuisses et sous la queue. Une bande blanche sur le poitrail et de petites marques blanches sur les pieds sont permises, de même que des poils noirs sur les lèvres et le long du dos.

Taille :

Hauteur au garrot : Taille idéale pour les mâles = 47 cm,
Taille idéale pour les femelles = 42 cm.
Avec une tolérance de +/- 3 cm.

Poids : Mâles = 12-13 kg.
Femelles = 7-10 kg.

(Il est à signaler que l'Encyclopédie du chien [62] et POLACK [127] donnent de 23 à 27 kg en poids, ce qui paraît énorme pour un si petit chien ; on rappelle que, depuis toujours, ce chien arrive au genou).

Défauts : Toute différence d'avec les points abordés ci-dessus devrait être considérée comme un défaut et le sérieux avec laquelle ce défaut devrait être examiné devrait être en exacte proportion d'avec son importance et son effet sur la santé et le bien-être du chien.

- Tête lourde.
- Museau épais.
- Mâchoire inférieure faible.
- Oreilles pointant vers l'avant en formant un angle aigu, tombant sur les côtés ou proches l'une de l'autre par les extrémités, se recourbant vers l'arrière ou oreilles dont l'intérieur comporte de longs poils.
- Queue molle ou trop recourbée.
- Trop lâche dans les articulations.
- Manteau long, mou, trop court ou près du corps, plat.
- Diversité de couleurs clairement marquée.

Défauts éliminatoires :

- Agressif ou trop timide.
- Nez de couleur chair.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Yeux d'un jaune brillant ou viron.
- Oreilles aux bouts tombants.
- Queue ondulée.
- Manteau ondulé ou frisé.
- Nuances de couleur clairement différentes de la couleur de base.
- Grandes marques blanches sur le poitrail et / ou bas blanc.

Tout chien présentant clairement des anomalies d'ordre physique ou comportemental doit être disqualifié.

N.B. : Les animaux mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale, totalement descendus dans le scrotum.

III.4.3. Phanéoptique

Rehvi, le premier chien inscrit au Livre des Origines, présentait des **marques blanches** sur la **poitrine** [154], et les descriptions de la chasse au tétras soulignent la tache blanche au **bout de la queue**, qui hypnotisait l'oiseau (plus sur la chasse au tétras en partie « IV.2.2. Spitz finlandais »). Le standard de 1892 [60] faisait état des couleurs grise et noire, alors encore acceptées.

Aujourd'hui (depuis la circulaire de la SCC du 29 mars 1994), tous les chiens sont décrits comme **fauve orangé**, de densité et nuances différentes (Figure 122). Il s'agit d'une robe primaire et unicolore, tous les poils étant de couleur unie. Les Spitz Finlandais sont plus clairs sur les joues, le menton, les épaules, les cuisses et la queue. Les marques blanches sont toujours autorisées, sous forme d'une fine ligne (moins de 2 cm de large) sur la poitrine et au bout des pattes, et un peu de noir est autorisé sur la queue [151].

Figure 122. Spitz Finlandais. Base de données personnelle, Turku Dog Show, 22 janvier 2011, Turku.



À titre indicatif, avant la circulaire de 1994, les Spitz Finlandais pouvaient être « fauve orangé », « jaune roux » ou « brun roux » [29].

Les standards successifs montrent que les éleveurs ont exercé leur sélection sur les polygènes d'expression de la panachure, mais pas vraiment sur les gènes majeurs. La panachure blanche peut donc réapparaître de façon intermittente, sous forme de marques d'étendue limitée.

GIROD considère qu'il est vraisemblable (sans être prouvé) que la pigmentation du poil soit assurée par la seule phæomélanine, d'où les tendances à l'éclaircissement de la truffe, que l'on souhaite pourtant noire de jais. Bien que le génotype à l'origine de cette couleur rousse n'ait pas été étudié, on peut cependant estimer, en se basant sur la phanéroptique des autres races canines (et équines), que cette couleur rousse soit due au gène E, exprimé sous la forme **ee**, et donc **récessive**. Tous les spitz finlandais étant de cette couleur fauve, on peut alors penser qu'ils sont tous récessifs pour le gène E, ce qui expliquerait la disparition des couleurs grise et noire observées à la fin du XIX^e siècle [60, 120].

Les chiots naissent gris foncé ou brúnatre, avec beaucoup de noir, et il est très difficile d'estimer leur couleur définitive avant 4 mois d'âge, à part pour les marques blanches. La couleur peut même changer pendant la vie du chien (en nuances). La couleur se stabilise cependant généralement dès la seconde mue [154].

IV/ Profil comportemental et aptitudes

D'après POLACK, l'espèce sauvage à l'origine du type Spitz serait le loup boréal, ce qui explique la ressemblance morphologique des Spitz avec les loups, mais également, dans une moindre part, comportementale [128]. Ce sont des chiens **vigilants**, **vivaces** et à la **compréhension** rapide, qualités héritées du loup et nécessaires à la survie en milieu hostile. Il est donc normal que l'on observe chez eux un comportement social plus riche et de très forts instincts de **chasse**. En particulier, ils semblent avoir une notion précise de leur **meute**, au sein de laquelle la hiérarchie est assez stricte et dont ils tendent à exclure, assez **violemment**, tous les autres chiens. Il ajoute que les chiens, dépendants de l'homme pour l'apport alimentaire, surtout en hiver, lorsque la nourriture se fait rare, se rapprochent de l'homme, ce qui crée un attachement à l'homme et au campement, bien plus marqué que chez les races de chiens de nos contrées, ce qui en fait notamment un très bon chien de **garde**, **fidèle** et sur lequel on peut compter. Cela explique également sa **réserve** envers les étrangers. Le standard va dans ce sens, faisant état des bonnes dispositions de ces chiens envers l'homme. Toute manifestation agressive est donc contraire aux standards, et pénalisée en exposition, les animaux agressifs étant écartés de la reproduction (à moins de bénéficier d'un patrimoine génétique exceptionnel), bien que ces chiens soient souvent décrits de manière générale comme **désobéissants** et **indépendants**, interagissant plus volontiers avec leurs congénères qu'avec leur maître [60].

Contrairement à la plupart des chiens dits Nordiques, aucun chien finlandais n'est utilisé pour le trait de façon traditionnelle. Cela peut s'expliquer par la présence d'un animal adapté à un climat rigoureux, bien plus que le chien (métabolisme énergétique plus bas, régulation thermique optimale), autosuffisant au regard de sa nourriture (herbivore) et plus intéressant économiquement car utilisable en entier à sa (mise à) mort, que ce soit sa peau, sa chair ou ses os et bois : le **renne**. Celui-ci est également facilement domesticable et s'adapte très bien à un travail de traction. Le chien n'est alors utilisé en traction qu'en tant que mode de locomotion rapide pour les voyages commerciaux ou pour la reconnaissance des pâturages. Il devient alors un assistant appréciable de l'homme, **gardien** ou **chasseur**, mais également désormais **berger** des troupeaux de rennes constitués.

Les épreuves de travail ne sont pas reconnues par la FCI pour les 2 bergers, « (**) » pour les 2 chasseurs [56].

IV.1. Les bergers finlandais

IV.1.1. Leur caractère

Assez **vindictifs** par nature, un gros effort de **sélection** a été réalisé sur le caractère de ces chiens, qui vivaient à l'origine dans des régions à très faible densité, qu'il s'agisse de densité humaine ou canine. Le Paimensukuisien Lapinkoiran Seura ry., dans sa revue anniversaire des 10 ans [111] nous livre de très intéressantes annotations publiées dans la revue « *Reviiri* » suite aux expositions organisées par le club, concernant les deux races de berger. Il a également été à l'origine des premiers « *Luonnetestit* » (tests pour déterminer le caractère du chien) et ce, dès octobre 1981 [111], bien que ne regroupant qu'un faible nombre de chiens (32 en tout pour 1981 et 1982, 82 ayant proposé deux sessions, en mai et en septembre). Un

possible manque de ressources limita également le nombre de tests, les suivants s'étant déroulés en 1986, puis 1989 seulement. Ce test dérive du test utilisé par l'armée suédoise pour leurs chiens.

Ainsi, en 1987, le juge Sirkka Henriksson-Pasanen écrivit que les chiens vus par les juges étaient de bons chiens, mais qu'en dehors du ring ils avaient tendance à l'**agressivité envers leurs congénères**, au détriment de l'élevage car les chiens devraient être en mesure de bien s'entendre. Cette même agressivité, surtout des mâles, avait déjà surpris en 1983, lors de la première exposition, lors de laquelle les chiens présentés étaient des chiens de travail, presque primitifs encore, sans travail de sélection ; elle est rapportée **de manière récurrente** au fil des années.

En revanche, en 1988, ils étaient décrits comme des chiens de nature **douce, humbles** sans être serviles ni soumis, mais cependant **déterminés, énergiques** et **autonomes**.

- Le Berger Finnois de Laponie est un « chien **énergique**, d'un caractère **calme**, il est un agréable compagnon. Il **aboie** facilement, ce qui fait de lui un bon gardien. » Il est recommandé comme chien de troupeau, chien de garde ou chien de compagnie [62]. Il s'adapte très bien à la vie en extérieur [75].

C'est un chien calme, avec un besoin de réflexion intense, à la fois **têtu, intelligent** et **sensible** [50]. Ils ne sont en général pas agressifs, mais ont tendance à être très actifs et à aboyer beaucoup. Ce sont cependant de très bons chiens de famille et sociables en général avec les autres chiens [124].

La plupart des propriétaires français les décrivaient comme très attachés à leur maître, au point d'être **peureux** avec les étrangers, voire **possessifs**. Cela peut également être dû à notre mode d'éducation, plutôt familial et indépendant, à l'opposé de la Finlande, où des rassemblements de chiens du type « École du chiot » font partie de l'éducation de base du chien de façon naturelle. Les Bergers Finnois de Laponie sont cependant rapportés comme pouvant être **réservés envers les inconnus**, même s'ils ont un fond amical. Ils sont plus proches en tempérament des chiens de berger que des spitz [124].

- Le Chien Finnois de Laponie est : « rustique, énergique, vif, toujours en éveil mais néanmoins calme, obéissant. Méfiant envers les étrangers, il aboie facilement. Il a besoin d'une éducation ferme. » Il est recommandé comme chien de berger, chien de chasse ou chien de compagnie [62].

De nombreux éleveurs et propriétaires les décrivent comme hautement **intelligents**, voire même **rusés, apprenant rapidement**. Un propriétaire avait d'ailleurs décrit sur le forum de La Meute de Laponie (www.lameutedelaponie.com, désormais impossible d'accès) sa tentative d'éducation de son Chien Finnois de Laponie à l'agility : le chien, après qu'on lui ait montré le parcours une fois, montra un réel ennui à cette activité, et décida de prendre le parcours à l'envers, dans un ordre parfait. Un questionnaire envoyé par le Lappalaiskoirat ry., retourné pour 113 Chiens Finnois de Laponie, rapportait que 94 d'entre eux (83 %) étaient considérés par leur propriétaires comme apprenant facilement de nouvelles choses. Ils possèdent le « caractère d'un chien de berger » [93].

La Présidente du Finnish Lapphund Club of America, Linda Marden, à l'origine des premiers chiens américains (originaires de Finlande), les décrit comme des chiens amicaux, doux, coopératifs et faciles à éduquer, toujours alertes et prompts à aboyer devant les inconnus, mais pas de nature agressive, d'une énergie et d'une endurance sans limite [8]. Le questionnaire dont on parle plus haut disait cependant que 85 chiens (75 % des chiens) **allaient vers les inconnus**, heureux de la rencontre. 54 chiens (48 %) **n'aboyaient pas souvent**, 46 (41 %) n'aboyaient que de temps en temps. Parmi ces derniers, les raisons invoquées par les maîtres étaient l'aboiement contre d'autres chiens pour 25 d'entre eux (54 %), l'ennui pour 14 (30 %) et au contact des humains pour 11 Chiens Finnois de Laponie (24 %).

78 des 113 chiens (69 %) avaient suivi un **entraînement**, quel qu'il soit (de type École du chiot par exemple) en appréciant visiblement l'effort, alors que 30 d'entre eux (27 %) étaient réticents aux exercices [93].

IV.1.2. Les épreuves de travail

Les différents clubs de race organisent plusieurs rassemblements dans l'année, de différents types, pour conserver une race adaptée à son standard, son utilité, tout en ayant des chiens équilibrés et propres à la reproduction. Chaque test rapporte des points à l'éleveur en fonction de sa participation et des résultats de ses chiens, afin d'élire l'éleveur le plus actif de l'année et de motiver les éleveurs ou propriétaires à s'investir pour leur chien. Cela représente un total de 9 catégories pour le Lappalaskoirat ry., indispensables à un élevage équilibré pour les finlandais [90], qui seront par la suite présentées dans un ordre un peu différent, en commençant par le travail de chien de berger :

- 1) Expositions pour la conformité au standard, la « beauté » des chiens.
- 2) Test d'obéissance pour obtenir des chiens équilibrés et faciles à vivre.
- 3) Test d'agility pour entretenir la santé des chiens, les occuper de façon ludique tout en les gardant sous contrôle.
- 4) Chien de sauvetage pour entretenir l'aspect utile du chien.
- 5) Chien de sauvetage en mer.
- 6) Test de caractère, pour bannir de la reproduction les animaux effrayés par l'homme et / ou agressifs envers lui ou non sociables.
- 7) Contrôle d'une sélection en accord avec les directives du club de race, pour l'homogénéiser et l'améliorer.
- 8) Test de leur aptitude originale au travail, à savoir le travail de chien de berger, que ce soit sur rennes comme présenté (car c'est leur utilisation première, mais aussi une utilisation totalement inconnue et original pour la France), mais pouvant être réalisé sur moutons (Figure 123), chèvres ou vaches (Figure 124).
- 9) Test de bonne santé, afin de garantir des chiens sains pour la reproduction (yeux et hanches notamment, voir partie « V/ Maladies héréditaires »).

Figure 123. Travail d'un Berger Finnois de Laponie sur troupeau de moutons [124].



Figure 124. Travail de Tiggal Joiku Ropi, Berger Finnois de Laponie, sur troupeau de vaches. Photographie Kirsti Lilja [109].



Bien sûr, on ne présente plus l'agility ni les expositions canines, bien présentes en France. Ne seront pas non plus présentés les contrôles de sélection, ni de bonne santé, ces derniers disposant d'une partie spécifique (partie « V/ Maladies héréditaires »). Des réunions d'élevage sont également organisées tous les ans et le Lappalaiskoirat ry. organise des « camps d'entraînement » (*leirit*) pour à peu près toutes les disciplines, afin d'éduquer les maîtres et leur chien dans la discipline de façon encadrée : le week-end commence souvent par une partie théorique puis se continue sur la pratique elle-même. On parlera cependant de quatre autres tests que ceux présentés, auxquels les bergers lapons participent : un test de comportement, un test de pistage, un test de recherche de personnes et finalement un test de recherche d'objets.

À titre d'anecdote, il est rapporté que les spitz lapons ont été utilisés pour et descendent d'une lignée de chiens chassant le phoque (mais seulement un mois dans l'année)... Il s'agissait de chiens noirs et blancs, à la fourrure très dense, habitants des îles du golfe de Finlande. Ils marquaient les phoques de la même façon que les spitz finlandais de chasse marquent leurs proies : en aboyant. Ils furent perdus par la Finlande avec les îles lors de la Guerre d'Hiver en 1939 et 1940 et ne furent jamais reconnus en tant que race, bien qu'un ait été présenté en exposition en 1924 par un passionné (Hugo Airaksinen). Le dernier chien de cette « race » naquit en 1937 et déjà à l'âge d'un an il marquait l'emplacement des phoques en aboyant. Les autres chiens furent tués pendant la guerre, mais celui-ci fut rapatrié des îles. Originellement appelé Simmi, il fut renommé Bella (Figure 125) [131, 140].

Figure 125. Simmi, dit Bella, le dernier chien de chasse au phoque, chiens qui auraient été à l'origine de nos spitz finlandais [131].



- **Poropaimennus et travail sur renne**

Depuis les années 1980, l'association d'éleveurs de rennes, littéralement Paliskuntain Yhdistys, tient le répertoire des Bergers Finnois de Laponie mis au travail sur renne. Ainsi, dans les années 1984-1985, il y avait 168 chiens, dont 14 femelles, utilisés. En 1986-1987, ce nombre avait grimpé jusqu'à 302 chiens, dont 29 femelles. En 1989-1990, 346 chiens, dont 48 femelles et en 1991-1992, 480 chiens, dont 53 femelles. En 1997, les éleveurs de rennes possédaient 490 Bergers Finnois de Laponie de travail, un exploit après le quasi-abandon de l'éducation de ces chiens suite à la motorisation dans les élevages [42].

Figure 126. Logo du Porokoirakerho ry., l'association qui organise le rassemblement de rennes tous les ans [129].



Le premier test de travail sur rennes eut lieu en **1995**, organisé en collaboration entre le **Lappalaiskoirat –Lapplands Hundar ry.** [138] et le **Porokoirakerho ry.** (logo en Figure 126), une petite association qui n'existe que pour et par ces rassemblements [124, 129]. Il a deux buts : évaluer le chien pour la première fois en présence de rennes et évaluer les chiens éduqués au travail sur renne. Il se tient annuellement, en général sur un week-end autour de février-mars, du vendredi soir au dimanche en début d'après-midi, en Laponie de l'Ouest, souvent autour de Pello et Kolari.

En 2009, il eut lieu sous la présidence du juge **Lasse Tuominen**, éleveur de Bergers Finnois de Laponie avec sa femme Marja pendant 30 ans, en 2009 à Pello : 24 bergers de rennes le vendredi et 23 Bergers Finnois de Laponie et Chiens Finnois de Laponie le dimanche participèrent au test. En tout, sur 47 chiens, 25 Bergers Finnois de Laponie et 7 Chiens Finnois de Laponie passèrent le test de berger sur rennes avec succès, ce qui représente **68 % de réussite**. Il faut garder en mémoire que peu de chiens sont habitués aux rennes et la plupart en voient d'ailleurs pour la première fois (et visitent la Laponie pour la première fois). Cette année-là, le gagnant fut un chien d'Helsinki, la capitale, donc étant peu en contact avec les rennes : Pihlajamäen Beikon-Poikanen, dit Vasmi, avec 78,5 points, appartenant à Olli Tuuteri. 25 rennes avaient été réservés pour l'occasion et le week-end avait rassemblé en tout 130 chiens [63].

Les mâles passent avant les femelles et tous les chiens tirent un numéro de passage au sort.

L'épreuve se déroule en deux temps : déjà, on présente au chien lâché un renne à l'attache. Le chien est autorisé à approcher le renne en présence de son conducteur mais il n'est pas autorisé à s'enfuir ni à essayer de le mordre. Le juge évalue alors les premières réactions du chien lorsqu'il approche le renne à l'attache. Si le chien s'enfuit, le conducteur doit alors le rappeler. Les meilleurs chiens sont attentifs à chaque mouvement du renne et interrogent leur conducteur du regard pour savoir que faire. Le chien peut aller vers le renne en aboyant, mais cet aboiement doit cesser dès l'ordre du conducteur. Quand le conducteur s'écarte du renne, le chien doit le suivre.

Figure 127. Un Berger Finnois de Laponie, impatient de se mettre au travail sur rennes. Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.

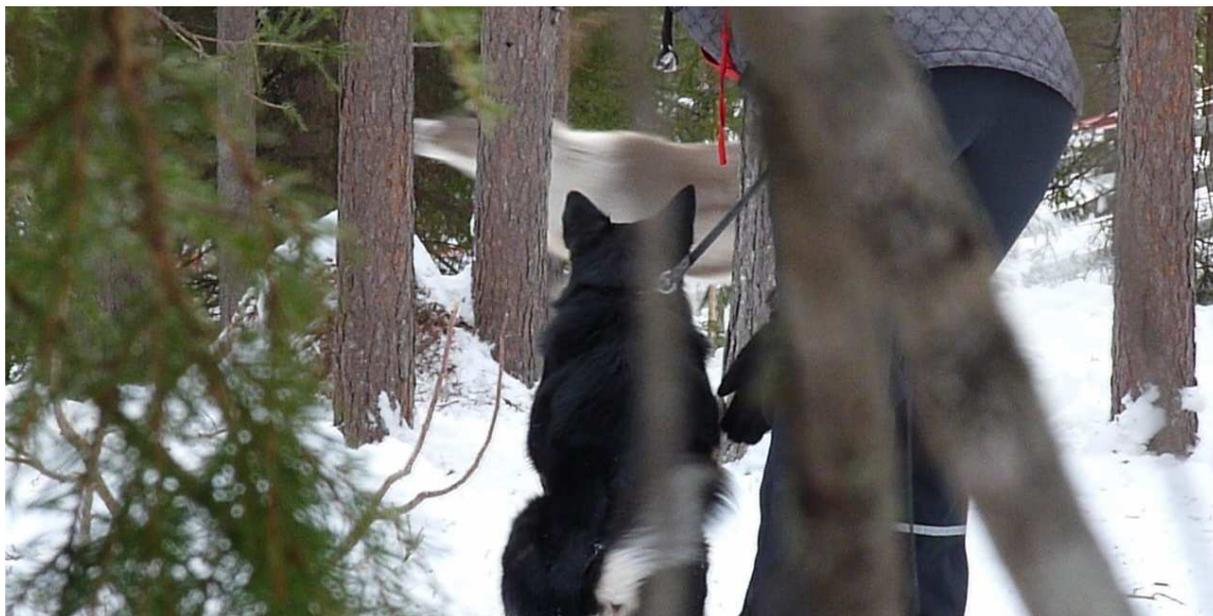


Figure 128. Travail d'Eidalun Eventiivi (HYV), Chien Finnois de Laponie n°155, sur rennes. Base de données personnelle, Poropaimennus du 4 mars 2011, Pello, Laponie.



La seconde partie de l'épreuve consiste en le regroupement des rennes : le chien est amené dans l'enclos, en laisse au pied de son maître, est fait asseoir et un groupe de rennes de quelques individus (la quantité varie aléatoirement, pouvant compliquer la tâche de certains chiens : de 3 à 6 rennes) est lâché. Pour respecter le bien-être animal, les éleveurs de rennes prennent soin de lâcher des bêtes différentes à chaque fois, bien que dans la panique certaines se voient présentées plusieurs fois.

Un bon chien est impatient de se mettre au travail dès sa permission accordée et aboie lors de sa conduite des rennes (Figure 127). La qualité de l'aboiement est également prise en compte. Lors de sa conduite, le chien ne doit pas se tenir trop près des rennes, ce qui est dangereux pour lui et peut également conduire à la scission du troupeau, ni trop loin, auquel cas les rennes vont leur chemin sans se soucier du chien. L'épreuve est difficile et très physique, se déroulant sur plusieurs dizaines de minutes, en forêt, dans une neige épaisse, de l'ordre de la cinquantaine de centimètres et sur une surface assez conséquente, au moins dans la première partie de l'épreuve. Le chien doit rassembler les rennes, les grouper, et en aucun cas les chasser (Figure 128). Courir après une partie d'une harde qu'il a scindée sans se soucier de la deuxième partie de la harde est une erreur, même s'il ne s'agit que d'un seul animal. Sur l'ordre du conducteur, le chien doit revenir à son pied, même en plein travail. Lorsque les rennes ont été rassemblés pour la deuxième fois (troisième partie du test), le chien doit les faire passer par une barrière ouverte d'un enclos à un autre et garder la porte jusqu'au rappel par son conducteur. Si le chien passe le test, il est déclaré KP (*kelpaa palvelukseen*), apte au travail [63].

La performance du chien est reportée sur papier et détaille tous ces points. Ce détail est disponible en Annexes 12, 12bis et 12 ter.

- **Tottelevaisuuskoe (TOKO) : test d'obéissance [79, 123, 124]**

Le 3^{ème} numéro du magazine Lapinkoirra de 2004 décrit un test d'**obéissance** (*Tottelevaisuuskoe* ou **TOKO**) et la coopération conducteur-chien, afin d'évaluer la qualité de l'éducation reçue et ce, afin d'améliorer la cohabitation homme-chien et l'image qu'on a de ce dernier [79]. Le premier TOKO organisé par le Lappalaiskoirat ry. eut lieu en 1990 et rassembla 116 chiens [139].

Ce test comporte **quatre catégories** : **novice** (*alokashuokka*), **libre** (*avoin luokka*), **vainqueur** (*voittajaluokka*) et **classe spéciale** (*erikoisvoittajaluokka*). Chaque chien part de la classe novice, qui comprend les ordres de base, à savoir rester à sa place, marche au pied, arrêt, rappel et saut d'obstacle. Plus on avance en classe, et plus les exercices demandés seront difficiles. De une à trois récompenses peuvent être attribuées par test : si on veut faire passer le chien dans une catégorie supérieure, il doit obtenir le premier prix trois fois.

Pour l'obtention du premier prix, il faut obtenir au moins 80 % de la totalité des points attribuables, ce qui représente **200 points** pour les catégories novice et libre, et 320 points pour les catégories vainqueur et classe spéciale. Ainsi, pour le premier prix en catégories novice et libre, il faut entre 160 et 200 points ; le deuxième prix est attribué entre 140 et 159,75 points et le troisième prix entre 100 et 139,75 points. Après 3 victoires en classe novice, le chien se voit décerner le titre de « **TK1** », qui lui permet de passer en classe supérieure. Après 3 victoires en classe « ouverte », le chien obtiendra le titre « **TK2** », etc, jusqu'à « **TK4** » s'il gagne la classe spéciale.

Le titre de champion finlandais du test d'obéissance (*suomen tottelevaisuusvalion* ou **FIN TVA**) est accordé à un chien de plus de 15 mois qui a gagné le premier prix de la classe spéciale trois fois avec au moins deux juges différents et a obtenu au moins « bon » en exposition. Cela afin d'obtenir des chiens conformes au standard et bien éduqués.

Le titre de champion international d'obéissance (*kansainvälisen tottelevaisuusvalion* ou **KANS TVA**) nécessite 2 titres internationaux, c'est-à-dire 2 CACIOB (Certificats d'Aptitude au Championnat International d'OBéissance) provenant de deux pays différents. Les deux certificats doivent être obtenus à au moins un an et un jour d'intervalle. Les mâles doivent avoir leurs deux testicules descendus dans le scrotum. Le deuxième meilleur chien sera vice-CACIOB.

Les chiens doivent être âgés d'au moins 10 mois et dans la catégorie classe spéciale les chiens doivent avoir au moins 15 mois révolus. Ils doivent être identifiés et vaccinés selon les recommandations du Suomen Kennelliitto, comme en exposition, l'entrée étant refusée aux animaux malades. À titre d'indication, l'inscription coûte de 15 à 20 euros.

Toutes les épreuves commencent de la même façon. Chaque chien doit **s'asseoir à la gauche** de son conducteur, aligné avec ses pieds. Les ordres doivent tenir en **un seul mot**, mais restent au choix du conducteur. L'épreuve commence quand le conducteur répond positivement à la question « êtes-vous prêts ? ». **Toucher** le chien pendant le test conduit à sa clôture. Entre les épreuves, le chien peut recevoir une petite récompense, mais pas sous forme de friandise ni de jeu. Le juge évaluera les performances en attribuant la note 0, ou une note allant **de 5 à 10**, les coefficients différant selon les épreuves.

La classe **novice** commence par l'accessibilité du chien : le directeur de l'épreuve (différent du juge) indique quand le novice peut commencer. Les chiens se placent dans l'ordre des numéros attribués à l'extérieur du ring, le juge fait un court discours de bienvenue en rappelant les règles et en souhaitant bonne chance aux participants. Puis le juge vérifie à l'aide d'un mouchoir qu'aucune chienne n'est en chaleur. Ensuite, le premier chien s'avance dans le ring et le directeur de l'épreuve se place à environ trois mètres du chien.

1) La première épreuve est donc l'**accessibilité** du chien (*luoksepäästävyys*) : le chien est tenu en laisse et le juge vient le saluer. Aucun ordre ne doit être donné au chien mais celui-ci peut se lever. Si le chien est trop sensible pour être touché, le chien est disqualifié mais est autorisé à continuer le test. Si cependant le chien tente de mordre ou mord le juge ou est totalement incontrôlable, l'épreuve est arrêtée pour de bon. La performance idéale serait un chien qui **laisse approcher** l'inconnu et se laisse **examiner les dents** sans danger pour le juge.

Coefficient 1.

2) L'épreuve suivante consiste pour le chien à rester **couché à sa place** (*paikallaan makaaminen*). Il faut alors au moins **trois autres** chiens. Si la classe ne possède pas autant de chiens, d'autres chiens de membres peuvent venir s'aligner sur invitation du juge. Les chiens seront alors détachés. On ordonne aux chiens de se coucher et de rester à leur place. L'épreuve commence dès que chaque conducteur est arrêté à 20 mètres en avant de son chien et tourné vers lui. Les chiens sont ensuite appelés après une attente plus ou moins longue et le chien doit s'asseoir sur ordre du directeur d'épreuve. Si le chien se lève, il faut attendre les instructions du juge. Si le juge en fait la demande, le conducteur doit ramener son chien en laisse sur la ligne de départ. Un chien rappelé sur cette ligne ne peut pas recommencer

l'épreuve car il pourrait interférer avec le travail des autres chiens. Tous les autres chiens présents pour distraire ce chien sont également interdits d'épreuve. Une variante est de revenir près du chien et de le faire s'asseoir à partir de la position couchée, ce qui conclut l'épreuve.
Coefficient 3.

Après cette épreuve de **groupe**, les chiens sont évalués **un par un** : le premier entre sur le ring et les autres attendent leur tour à l'extérieur du ring. Le juge peut demander à un rival de ce premier chien de « trafiquer » l'épreuve, en motivant le premier chien grâce à celui-ci avant d'entrer sur le ring. Tout le temps que dure l'épreuve, le directeur ou le juge peuvent demander de nouvelles actions, si quelque chose les préoccupe. En général, avant l'épreuve, le directeur annonce les ordres demandés et demande au conducteur s'ils sont réalisables par le chien. Lors de l'exécution des ordres, il faut se souvenir d'attendre l'autorisation du directeur d'épreuve. Pour la classe novice, aucun ordre ne doit venir du conducteur sans l'accord du directeur d'épreuve.

3) La troisième épreuve est la **marche en laisse** (*taluttimessa seuraaminen*). Il s'agit de la seule épreuve conduite **en laisse**, les autres chiens étant laissés libres.
Coefficient 2.

4) La quatrième épreuve est la **marche au pied sans laisse** (*seuraaminen ilman talutinta*). L'ordre de marche au pied doit être donné au départ du mouvement et la vitesse de marche augmentée. Le trajet comporte quelques détours, des boucles et des arrêts, ainsi que de petites zones de course. Le chien à l'arrêt doit être assis sans qu'un ordre lui soit donné.
Coefficient 4.

5) Après cette épreuve, la suivante est le **coucher en marchant** (*liikkeestä maahanmeno*). L'épreuve commence à 10 mètres de la marche au pied, après laquelle le directeur d'épreuve donne un ordre et le conducteur ordonne au chien de se coucher alors qu'il continue de marcher. Le conducteur revient à côté du chien et lui indique de revenir en position de base (à son pied, à gauche).
Coefficient 5.

6) Après ceci vient le **rappel** du chien (*luoksetulo*) : le conducteur laisse le chien en position assise et s'en va à environ 15 mètres du chien. Le directeur d'épreuve dit « appelle » et le conducteur rappelle son chien au pied, qui doit revenir en « position de base ». Il est autorisé de rappeler le chien par son nom. Le chien peut venir au côté gauche du conducteur ou devant lui, auquel cas le conducteur doit lui indiquer oralement de reprendre sa position d'origine.
Coefficient 3.

7) La septième épreuve est une épreuve où le chien **reste debout** (*liikkeestä seisominen*), il s'agit en fait de la même épreuve que l'épreuve 5, mais le chien doit alors rester debout.
Coefficient 2.

8) La dernière épreuve est le **saut d'obstacle** (*estehyppy*). Le conducteur ordonne au chien détaché de sauter un obstacle et on lui demande de rester de l'autre côté. Le conducteur contourne la barrière et rejoint son chien. Le conducteur ordonne alors au chien de s'asseoir en « position de base ». La hauteur de l'obstacle devrait être égale à la hauteur du chien au garrot.
Coefficient 2.

9) Impression générale (*kokonaisvaikutus*) : quand les huit épreuves ont été passées ainsi que le saut d'obstacle, le juge dit ce qu'il en a pensé et évalue le chien dans son ensemble, la qualité du duo chien-conducteur, la joie du chien au travail et l'adéquation du tempérament par rapport à la race.

Coefficient 1.

En classe 2 (libre), sont ajoutés deux épreuves : l'envoi du chien pour chercher un objet, en mouvement (*liikkeiksi noutaminen*) et son « téléguidage », à la voix seule (*kauko-ohjaus*).

En classe 3 (vainqueur), les nouvelles épreuves sont l'asseoir en mouvement (*liikkeestä istuminen*), l'équivalent du coucher en marchant (épreuve 5 précédente), l'envoi du chien vers un endroit spécifique et son rappel (*lähettäminen määrätulle paikalle ja luoksetulo*), le saut à l'arrêt devant l'obstacle (*nouto ja hyppy yli esteen*) et le rapport d'un objet métallique et son identification (*metalliesineen nouto sekä tunnistamishnouto*).

En classe 4 (spéciale), sont ajoutés l'asseoir au milieu d'un groupe de chiens (*istuminen ryhmässä*) et le rapport d'objet contrôlé (*ohjattu noutaminen*).

Bien que le test soit fini pour ce chien, il doit cependant attendre sur le lieu du test la fin des épreuves pour sa catégorie. Lorsque le dernier chien a fini ses épreuves et que les résultats ont été portés par écrit et fournis au club, alors on distribue les prix. En général, ils consistent en de la nourriture pour chien, des bouquets de roses, des médailles, des tasses ou d'autres objets. Une rosette peut être donnée au gagnant de chaque catégorie. Il existe bien sûr des tests « informels », pour entraîner son chien.

Pour avoir une idée du taux de participation des races de berger lapones dans ce type de tests, les chiffres de participation récente au TOKO sont disponibles en Tableau 2.

Tableau 2. Participation des chiens de berger lapons au TOKO, de 2004 à 2008 [103].

| | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----|------|------|------|------|------|
| LPK | 25 | 34 | 39 | 51 | 36 |
| SLK | 108 | 91 | 110 | 119 | 106 |

- **Agility/Agirotu**

Parmi les autres activités intéressantes ces chiens de berger, on peut citer l'agility, mais également le *fly ball*, l'obé-agility, l'obé-rythmée, la danse avec son chien, *etc.* Les disciplines sont diverses et variées. Concernant l'agility, que nous ne présentons plus, les épreuves et obstacles étant sensiblement les mêmes qu'en France, les chiffres officiels concernant la participation récente de nos races de berger lapones sont disponibles en Tableau 3.

Tableau 3. Participation des chiens de berger lapons aux épreuves d'agility, de 2004 à 2008 [103].

| | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----|------|------|------|------|------|
| LPK | 21 | 27 | 28 | 34 | 43 |
| SLK | 457 | 441 | 459 | 443 | 582 |

- **PEKO ou PK-koe (*pelastuskoirakoe*) : épreuves pour chiens de sauvetage [98, 123, 124]**

Les chiens de berger lapons sont des chiens de sauvetage, au même titre qu'environ 60 autres races, entraînés par l'association finlandaise des chiens de travail, le Suomen Palveluskoiraliitto, en coopération avec l'association finlandaise des chiens sauveteurs, le Suomen Pelastuskoiraliitto. Il existe plusieurs catégories : le chien de **piste** (**PEJÄ** pour *pelastuskoira jäljestyksessä*), le chien de **recherche** (**PEHA** pour *pelastuskoira haussa*) et l'exploitation des ruines (**PERA** pour *pelastuskoira rauniotyöskentelyssä*). Un chien de sauvetage qui aura réussi le test d'obéissance sera **PETO** (pour *pelastuskoira et tottelevaisuuskoe*) et s'il réussit le test d'agilité en recherche en ruines, il sera déclaré **PEKE** (pour *pelastuskoira et ketteryyuskoe*).

Des rassemblements sous forme de tests de sauvetage sont organisés sur des week-ends. Pour donner un exemple des épreuves auxquelles les chiens sont soumis, nous allons présenter celle qui a eu lieu du 24 au 26 septembre 2004. Il y avait deux bergers lapons seulement : le Chien Finnois de Laponie Pukranvaara Ravja de Marika Niemelä d'Oulu et le Berger Finnois de Laponie Otto d'Anu Haveri d'Helsinki (Figure 129).

Figure 129. Marika Niemelä et son Chien Finnois de Laponie Pukranvaara Ravja au rassemblement pour chiens de sauvetage du 24 au 26 septembre 2004 à Saarijärvi. Photographie de Päivi Takala [87].



- 1) La première étape consiste à questionner les maîtres sur les premiers soins à apporter à leur chien en cas de brûlure, d'engelure, *etc.*
- 2) La seconde tâche est d'apporter les premiers soins à une victime. Le patient est conscient, mais blessé et situé sur une pente raide et le groupe vient délivrer les premiers soins et traitements au blessé.
- 3) La troisième épreuve consiste à trouver une dame âgée en hypothermie.
- 4) En quatrième, on juge un seul chien parmi le groupe, qui doit trouver sur 20x40m deux boîtes de médicaments. La technique est libre, la seule règle étant que le conducteur ne peut pas aller vers les boîtes.
- 5) Lors de la cinquième épreuve, le groupe a été divisé pour pouvoir donner les premiers soins à une victime inconsciente et en même temps chercher sur une carte ou à l'aide d'un

GPS les coordonnées d'une cour d'école à proximité permettant l'atterrissage d'un hélicoptère de secours.

Après l'épreuve de recherche en groupe, on évalue un seul chien, qu'on envoie rechercher environ 1,5 km plus loin, sur une piste vieille de sept heures. Cinq objets neutres y ont été cachés. La première tâche de l'équipe est de chercher sur des segments de 300 mètres dans la forêt. L'aide du chien isolé est le chef du groupe, qui reste sur le segment alors qu'il n'a été marqué qu'à ses extrémités. Le temps accordé pour la levée de la piste et la recherche est de 30 minutes. Même quand la nuit est tombée, on envoie encore de nouveaux chiens pour mener à bien la recherche, équipés de gilets réfléchissants (Figure 130), notamment pour vérifier de vieux bâtiments agricoles abandonnés et des cours de ferme. Le chien n'est pas autorisé à pénétrer les bâtiments, mais doit signaler à son maître la présence humaine.

Le dimanche matin voit le dernier exercice du week-end : cette fois-ci, tous les chiens sont mis au travail ensemble. Un des chiens réalise des tâches à distance, un travaille son agilité et un autre les épreuves du test d'obéissance.

Dans ces épreuves, la race importe peu, seule la **motivation** est importante (et l'absence de peur envers les étrangers !), ainsi que la **relation avec le maître** [87].

Figure 130. BH lpku (Berger Finnois de Laponie) Nequam Dominus Primus & Tiina Rautaoja, au rassemblement de chiens de sauvetage de 2008 [99].



Les bergers lapons sont peu représentés dans ces épreuves. A titre d'exemple, la participation de ces chiens de 2004 à 2008 est donnée en Tableau 4.

Tableau 4. Participation des chiens de berger lapons au PK-koe, de 2004 à 2008 [103].

| | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----|------|------|------|------|------|
| LPK | 3 | 3 | 5 | 3 | 8 |
| SKL | 10 | 10 | 5 | 4 | 3 |

• **VEPE-koe (vesipelastuskoe) : chien de sauvetage en mer [92, 124]**

Ce test consiste à familiariser le chien avec l'eau et à y travailler avec confiance afin de sauver des vies humaines. Les races utilisées initialement étaient le Landseer et le Terre-Neuve, mais d'autres races peuvent y exceller aussi bien, si leur condition physique est suffisante et qu'ils ne sont ni trop sensibles, ni agressifs.

Quatre classes sont proposées : junior (*juniori-*), débutant (*alokas-*), ouverte (*avoin*) et vainqueur (*voittajaluokka*). Les distances sont matérialisées par des bouées, et les « victimes » emmenées par bateau jusqu'à la distance souhaitée, puis jetées à l'eau.

1) En classe **junior**, le chien doit nager sur 30 mètres et ramener la victime sur ces 30 mètres (Figure 131).

2) En classe **débutant** (ou novice), où le test d'aptitude est le même, les points sont accordés sur les épreuves suivantes : la nage (sur 50 mètres), le transport d'un objet sur 30 mètres, que le chien apporte dans sa gueule pour l'apporter à son maître ou conducteur dans un bateau, puis le retour jusqu'à la rive (sur 30 mètres) et le sauvetage d'une personne de la noyade (transport sur 30 mètres).

3) Le chien ne peut passer en classe **ouverte** que s'il a été premier deux fois en classe débutant. Les épreuves sont le retour à la rive du bateau (sur 50 mètres), le transport d'un objet au bateau sur 30 mètres, le saut en bateau et son remorquage sur 50 mètres, puis le sauvetage d'une personne à 50 mètres du bateau.

4) Deux premières places en classe ouverte permettent le passage en classe **vainqueur**, où les épreuves sont le transport d'un objet au bateau (30 mètres), un second rapport d'objet (50 mètres), le sauvetage d'une personne à 50 mètres du bateau et la nage sur une ligne parallèle au rivage à partir du bateau sur 20 mètres.

Le titre de champion de sauvetage en mer (**FIN VPVA** pour *suomen vesipelastusvalion*) est accordé suite à 3 victoires de la classe vainqueur et une mention au moins « bon » en exposition.

Figure 131. Berger Finnois de Laponie Jahkas Ehta Metsänneito, dite Mehtä, exerçant sa fonction de chien de sauvetage à l'eau lors de l'été 2003. Photographie de Matti Karakorpi [92].



• **Luonnetesti (LTE) : test de caractère [83]**

La notation de ce test consiste en 9 points, notés comme tels :

| | | |
|---|--|---|
| 1) Capacité à travailler <i>Toimintakyky</i> coefficient 15 +3 = très grande +2 = grande +1 = modérée -1 = faible -2 = insuffisante -3 = non capable | 2) Réaction à l'inconnu (Figure 132) <i>Terävyys</i> coefficient 1 +3 = modérée, sans volonté d'agression +2 = grande, sans volonté d'agression +1 = faible, sans volonté d'agression -1 = faible volonté d'agression -2 = volonté d'agression modérée -3 = grande volonté d'agression | 3) Volonté de défense <i>Puolustushalu</i> coefficient 1 +3 = très modérée +2 = modérément grande +1 = faible -1 = existante -2 = très grande -3 = pas d'inhibition |
| 4) Combativité <i>Taisteluhalu</i> coefficient 10 +3 = grande +2 = modérée +1 = très grande -1 = faible -2 = insuffisante -3 = non disposé | 5) Nervosité <i>Hermorakenne</i> coefficient 35 +3 = calme et sûr +2 = relativement calme +1 = tendance à la nervosité -1 = un peu nerveux -2 = nerveux -3 = très nerveux | 6) Tempérament <i>Temperamentti</i> coefficient 15 +3 = vif +2 = modérément vif +1 = très vif -1 = vif de façon gênante -2 = indifférent -3 = apathique |
| 7) Rigueur / sévérité / dureté <i>Kovuus</i> coefficient 8 +3 = modérément dur / difficile +2 = dur /difficile +1 = assez docile / mou -1 = très dur / difficile -2 = docile -3 = très docile | 8) Accessibilité (passer près) <i>Luoksepäästävyys</i> coefficient 15 +3 = de bonne humeur, accessible, ouvert +2 = accessible, un peu réservé +1 = flagorneur -1 = assez réservé -2 = offensif -3 = sournois | 9) Peur au coup de feu <i>Laukauspelottomuus</i> +, ++, +++ = prêt pour le coup de feu / inexpérimenté / irrité par la détonation -, -- = sensible ou effrayé par le coup de feu |

La notation maximale, en prenant en compte les coefficients, est de **300 points**.

La participation fut de 340 Chiens Finnois de Laponie de 1999 à 2008, c'est-à-dire 3,5 % des Chiens Finnois de Laponie. Concernant les Bergers Finnois de Laponie, 233 en tout avaient participé jusqu'à fin 2009. En 2004, les Bergers Finnois de Laponie étaient 2^{ème} du classement (toutes races confondues, étant donné qu'il s'agit d'un test national). Les Chiens Finnois de Laponie n'avaient pas réussi à entrer dans le top 10. 9,5 % des Bergers Finnois de Laponie et 7,3 % des Chiens Finnois de Laponie seulement avaient obtenu des points négatifs. En comparaison des autres races, le Berger Finnois de Laponie était 5^{ème} pour le nombre de chiens présentés par rapport à l'effectif total de la race, et le Chien Finnois de Laponie 7^{ème}.

Les propriétaires de ces races sont donc particulièrement soucieux d'obtenir des chiens équilibrés [103].

Figure 132. Un Chien Finnois de Laponie, soumis au test de caractère les 25 et 26 septembre 2010 à Haminan Metsäkylä, faisant face à un tonneau dévalant une pente, actionné par un complice, puis à un inconnu surgissant soudainement de derrière un coin de mur. Photographies de Petri Hallberg [104].



- **BH-koe (käyttäytymiskoe) : test de comportement [124]**

Les données, disponibles pour les Bergers Finnois de Laponie seulement, font état d'une faible participation à ce test (Tableau 5).

Tableau 5. Participation des chiens de berger lapons au BH-koe, de 2004 à 2008 [103].

| 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|------|------|------|------|------|
| 7 | 23 | 17 | 13 | 11 |

- **Jälkikoe : test de pistage [124]**

Le pistage fait partie des instincts du chien et il lui est d'autant plus naturel et facile que son odorat est très développé. Si le chien est bien entraîné, il trouvera la personne et la marquera en aboyant. Les débutants ont 20 minutes pour parcourir 500 mètres (piste réalisée une heure avant le début de l'épreuve) et sont placés à 30 mètres en ligne droit du début de la piste. Bien évidemment, le conducteur du chien ne sait pas où mène la piste, seul le chien est apte à résoudre l'épreuve. Quand les pistes à suivre sont plus longues, du temps est ajouté : ainsi, pour parcourir 1 kilomètre, pour une piste vieille de 1h30, les chiens ont 30 minutes ; pour 1,5 kilomètres (piste vieille de 2 heures), les chiens ont droit à 40 minutes pour la remonter. Il s'agit alors de la troisième classe de chiens, plus expérimentés.

En plus de la recherche d'une piste, selon les classes d'épreuve les chiens doivent trouver de 1 à 3 objets en 5 minutes. On cache alors des boîtes sur une surface de 50x50 mètres de forêt, contenant divers objets : portefeuilles, gants, *etc.*

Ces chiens, après entraînement, peuvent également être utilisés de diverses façons, comme pour contrôler les trafics illicites ou pour la recherche d'animaux sauvages (dans le cadre de programmes de conservation, par exemple).

Il existe également un test de « recherche spéciale » (*erikoisjalkikoe*), qui donne le titre de **FH**.

- **Hakukoe : test de recherche de personnes [123]**

Cette discipline s'est développée en Finlande dans les années 1970.

Ce test de recherche correspond à deux épreuves : une recherche de personne et un pistage. La recherche a lieu sur une zone délimitée et consiste à retrouver une personne complice, cachée. Concernant la recherche, il y a aussi 3 classes concurrentes, et le niveau de difficulté des épreuves augmente avec la classe. L'aire de recherche de la première classe est de 100x100 mètres et le temps de recherche accordé est de 10 minutes. La seconde classe se déroule sur un terrain de 100x200 mètres, et le chien dispose de 15 minutes. La dernière et troisième classe se déroule sur 100x300 mètres, et le chien a 20 minutes pour retrouver l'assistant.

Sur le lieu de l'épreuve est dessinée une ligne centrale, qui partage les lieux en deux. Le conducteur du chien ne peut ainsi se déplacer que le long de cette ligne et il ne peut se rapprocher de son chien que pour le diriger de droite et de gauche lors de la recherche. Le juge se place derrière le conducteur sur la ligne du milieu et juge de la performance du chien. Le chien obtient un meilleur score s'il sillonne la totalité de la zone de recherche et qu'il indique à son conducteur la trouvaille de l'assistant, qui joue la victime.

Les chiens ont deux façons d'exprimer la trouvaille d'un assistant : ils peuvent à chaque fois rester auprès de lui et aboyer, alors que le conducteur vient le retrouver, ou il peut traîner la victime en l'attrapant par le cou (ou les vêtements), jusqu'à son conducteur, après quoi le chien attend les ordres de son maître pour rejoindre l'assistant.

Le chien de recherche doit aimer l'homme et être courageux au travail, car la zone de recherche peut être très vaste ou dans une forêt dense. Il montre souvent une extraordinaire motivation et recherche le contact humain. Il connaît son rôle dès son arrivée en zone de recherche et souhaite retrouver l'assistant au plus vite.

De même que le chien de pistage, le chien de recherche est utilisé pour sillonner des zones abandonnées, où toute recherche a été vaine ; le chien de recherche ne nécessite pas d'aide pour se mettre au travail et n'est pas perturbé par l'environnement extérieur.

- **Etsintäkoe : test de recherche d'objets [123]**

Il s'agit de la moins connue des disciplines nationales, mais certainement pas nouvelle, pratiquée depuis les années **1950** et qui connaît un nouveau souffle. Le chien doit être endurant et dur à la tâche. La journée de test est longue et les chiens évalués sur 5 épreuves :

le pistage (*jälki*), la recherche de personnes (*henkilöhaku*), d'objets (*esineuutu*), le rapport en arc de cercle (*kaarinouto*) et l'exactitude lors de la recherche (*tarkkuusestintä*). Il s'agit d'un test exigeant des chiens polyvalents, car il nécessite les compétences inhérentes à de nombreux types de travail cynophile.

1) La première épreuve est similaire à celle de pistage mais parce qu'on attend du chien d'exercer dans plusieurs domaines, la performance attendue sera moins longue.

2) La recherche de personne aura lieu sur une zone de 100x100 mètres et le chien doit retrouver 2 personnes. Plus le chien avance en performance, et plus le temps qui lui est accordé sera court. On jugera le chien sur sa capacité à indiquer les victimes et sa volonté à travailler.

3) La recherche d'objets aura lieu sur 50x50 mètres et le temps de ramassage est de 5 minutes.

4) La spécificité de ce test est le rapport d'objet en arc de cercle, consistant notamment en un rappel sur un terrain très long. Puis, le conducteur parcourt le terrain, trace une ligne courbe sur 50 mètres et laisse tomber un objet sous le regard du chien, qui se lève pour le rechercher lorsque son conducteur a parcouru 50 à 150 mètres. Il ramène l'objet à son maître et s'assied devant lui, le tenant en gueule, attendant ses ordres.

5) La précision dans la recherche est également prise en compte, mais seulement lors de ce test de recherche. Elle a lieu dans chaque classe sur une zone de 3x3 mètres et comme son nom l'indique, exige une précision extrême : l'objet à rechercher est petit et le temps est compté.

Là encore, la race importe peu, seule la motivation du chien est importante et même des chiens âgés peuvent participer, s'ils sont en bonne forme physique.

Ces chiens peuvent également être utilisés pour du « *ski-joering* » : en skis, le conducteur est traîné par un chien qui lui est relié par deux barres métalliques à chacun de ses côtés [123]. Cette discipline se pratique également à l'aide d'un cheval.

On peut les utiliser en tant que chiens de protection ou pour transmettre des messages et ces disciplines font aussi l'objet d'un test [123].

IV.2. Les spitz finlandais chasseurs [73]

Les races spécifiquement sélectionnées pour la chasse, donc le Spitz Finlandais et le Chien d'Ours de Carélie, ont été notamment sélectionnées sur leur propension à **aboyer** au gibier, qualité nécessaire au compagnon humain pour localiser son chien dans les grandes forêts désertes de Finlande. Ainsi, le nom du Spitz Finlandais a longtemps été « chien finnois aboyeur chasseur d'oiseaux ». Le nom russe Laïka, qui qualifie une race russe très proche du Chien d'Ours de Carélie, signifie lui-même aboyeur. La voix de ces spitz nordiques est aiguë et perçante, modulable, le chien semblant ainsi communiquer avec son propriétaire.

GIROD rapporte que les chasseurs expérimentés seraient en mesure de savoir comment se déroule la chasse, voire de quel gibier il s'agit, en portant simplement attention à l'aboiement

de leur chien [60]. Ainsi, la voix du Spitz Finlandais est plus basse et plus rauque s'il chasse la martre. Ces chiens restent donc expressifs vocalement à la maison, même utilisés en tant que chiens de compagnie uniquement. De même, leurs instincts innés de chasseur peuvent les pousser à exercer une action de prédation sur de nombreux animaux domestiques, notamment les animaux de rente. Une attention particulière devra donc être portée à la surveillance de ces animaux s'ils sont lâchés en pleine nature, à la forêt ou à la campagne. Les écureuils, notamment, les fascinent, même s'ils n'ont pas été éduqués à leur chasse, et ils les poursuivent assidûment en aboyant, oublieux du reste du monde, notamment de leur maître. Il peut également y avoir prédation sur des lézards, des lièvres, lapins, etc.

Une croyance populaire chez les chasseurs de Carélie du Nord consistait à rassembler une portée de Spitz Finlandais fraîchement nés au centre d'une pièce : le premier chiot récupéré par la mère deviendrait un bon aboyeur à tout gibier ; le second serait un bon chasseur de lièvre et le dernier, un bon aboyeur à l'oiseau. Les chasseurs aimaient les chiens au crâne pointu, qui seraient de bons chasseurs. Ils comptaient également les plis de peau sur le chanfrein : 8 ou 9 et il s'agirait d'un aboyeur paresseux, de 10 à 11 il serait déjà bon et 12 et plus marquaient un aboyeur exceptionnel. Les ergots, voire double ergots étaient très appréciés. La queue enroulée à gauche, et le chien serait un bon chasseur d'oiseaux ; à droite, un bon chasseur d'écureuil. Si le nombre de chiots dans la portée était impair, il y aurait un bon chien de chasse dans le lot. Les yeux des chiots, quand ils commençaient à les ouvrir, devaient être frottés d'une patte de renard ou autre gibier, on devait leur donner à boire du lait mélangé de sang de gibiers divers et si alors le chiot était couché sur une peau de gibier, alors il deviendrait un parfait aboyeur à tous gibiers [154].

Les chasseurs étaient particulièrement friands de chiens au museau noir, au palais noir et ridé, à une tache blanche sur la poitrine et à une bonne angulation des jarrets.

La sélection de ces races s'est également effectuée de façon « naturelle », le milieu étant souvent boisé et libre de barrières, la chasse pouvant ainsi se poursuivre sur plusieurs jours, et les distances parcourues étant conséquentes. Le climat est **froid**, la chasse se déroulant traditionnellement surtout en hiver. Les chiens doivent donc être en mesure de fournir un effort **intense** sur **plusieurs jours**, la neige couvrant souvent le terrain sur une hauteur supérieure à la taille du chien, celui-ci devant se frayer un chemin parmi les congères et ce, malgré le froid et la rareté de nourriture.

La **faune** finlandaise est également spécifique, et les races étudiées ici se sont donc spécialisées dans une faune qui nous est mal connue ou qu'à tout le moins on ne chasse que très rarement, telle que l'élan, l'ours, le lynx, le loup parfois s'il empiète sur son territoire ou chasse ses proies, le glouton, le tétras ou même l'écureuil. Le chien doit donc être **courageux**, et posséder la **force physique** et l'**endurance** nécessaire pour résister au gibier jusqu'à l'arrivée du chasseur, **chassant le plus souvent seul avec son maître**, voire en couple, et très rarement en petit groupe. Le chien est laissé totalement libre de ses mouvements, la seule contrainte lui étant imposée le plus souvent étant un collier GPS permettant à son maître de le localiser facilement dans les grandes étendues vierges finlandaises.

Lâché sur le lieu de chasse, le chien va tout de suite s'intéresser à son environnement et rechercher les pistes de gibier, parcourant les lieux rapidement et silencieusement, alternant le galop et le trot, la truffe au sol, n'hésitant pas à s'éloigner de son maître, mais toujours attentif à lui. Ce comportement contribue à la réputation d'**indépendance** de ces races, car ils l'exercent même en promenade, s'ils sont lâchés. Leur ouïe, leur vue, mais surtout leur odorat

sont exceptionnels. Ainsi, un Chien d'Ours de Carélie serait capable de repérer un gibier jusqu'à 5 km de distance, le minimum auquel il doit repérer sa proie se situant entre 1 et 1,5 km, d'après GIROD [60]. Il peut remonter une piste vieille de la veille. La levée de la piste, jusqu'à la trouvaille du gibier, se fera dans le plus grand silence. En revanche, sitôt que le gibier est repéré, le chien se mettra à **aboyer**, signalant sa position à son maître. En attendant son arrivée, il tournera autour de la proie, la maintenant sur place, aboyant et la contenant dans son cercle, en essayant de la mordre s'il s'agit de gros gibier.

Chez ces deux races de chasse nordiques, la FCI reconnaît les épreuves de travail, et impose l'obtention d'une récompense au moins à l'une des épreuves de travail (qui seront développées ultérieurement) pour l'homologation du titre de champion du chien en Finlande [56]. En France, il n'y a pas d'épreuve de travail développée spécifiquement pour ces chiens, donc cette obligation est abolie et on attribue le titre de champion aux chiens ayant obtenu le nombre requis de Certificats de Conformité au standard lors d'expositions.

L'utilisation de ces chiens en France est très difficile, car le maître reste responsable des actions de son chien qui, lâché, peut causer des dégâts aux troupeaux domestiques. De plus, l'expression naturelle de leurs talents de chasseur est compromise par la densité humaine sur notre territoire, et la fragmentation des zones « sauvages », notamment de forêts, ne permettant pas les longues chasses permises dans la nature finlandaise, où l'activité humaine est très peu présente. De plus, les français souhaitant se rendre propriétaires de telles races sont souvent attirés par leur physique et leur rapprochement avec la nature, et très peu par leurs aptitudes de chasseur, eux-mêmes ne pratiquant souvent pas la chasse, voire l'appréciant peu, bien que quelques Chiens d'Ours de Carélie aient été utilisés avec succès en France dans la chasse au sanglier [60].

GIROD propose une utilisation de ces chiens nordiques, à défaut de la chasse à laquelle ils sont habitués dans leur pays d'origine, en tant que chiens de recherche au sang, car peu de races sont spécialisées dans ce travail, au contraire de la chasse à de nombreux gibiers ou d'autres activités cynophiles, qui disposent déjà de leurs races de prédilection, et les chiens sont de bons auxiliaires pour la recherche de gibier sauvage blessé ou mort, ce qui permet de tenir à jour et de façon précise les quotas d'animaux abattus. Ce type de chasse sur piste permet également de recréer des conditions de chasse auxquelles les chiens nordiques sont habitués [60].

IV.2.1. Chien d'Ours de Carélie

- Caractère

« Très rustique, très résistant, ce chien est hardi, courageux, ardent. D'une nature équilibrée, il est indépendant et un peu asocial. Il est doux en famille bien qu'il n'ait pas la réputation d'être le type même du chien de compagnie. Grâce à son odorat développé, il chasse le gros gibier. C'est un bon chien de garde, mais il n'est ni chien berger, ni de traîneau. De par son agressivité latente, il ne faut pas le dresser à l'attaque. Son éducation sera ferme. Il ne doit pas être enfermé dans un appartement. Il lui faut beaucoup d'espace et d'exercice pour libérer toute son énergie. Utilisé comme chien de chasse à gros gibier, chien de garde ou chien de compagnie. » [62]

L'instabilité du caractère du Chien d'Ours de Carélie, qui possédait déjà une renommée de chien « **féroce** » [60] (Figure 133), était considérée en France en 1989 presque comme une **caractéristique raciale**, ce chien, plus produit qu'adopté à une époque, finissant le plus souvent en **refuge**. L'importation directe du pays d'origine, où le chien est produit et élevé de manière équilibrée, a permis le rétablissement d'un caractère plus stable, un des problèmes majeurs étant l'utilisation du Chien d'Ours de Carélie en France comme animal de compagnie, alors qu'il s'agit d'un chien de chasse, qui nécessite beaucoup d'exercice, et qui a besoin de pouvoir exprimer ses instincts ancestraux.

Une propriétaire de Chien d'Ours de Carélie, Mme Jouanny, décrit son chien femelle comme de caractère **affirmé, franc, indépendant et fugueur**, cette dernière n'hésitant pas à grimper la clôture de 1m60 pour aller chasser à l'extérieur (elle avait attrapé d'ailleurs un faisan dans le jardin). M et Mme Jouanny avaient été obligés de rehausser la clôture et d'y ajouter un pan oblique rentrant au sommet. C'était également une chienne « affectueuse, proche de ses maîtres, capable de refuser toute alimentation en leur absence » [36].

- **Chasse à l'ours et autres carnivores [107, 113]**

Dans son pays d'origine il chasse le gros gibier et, bien que son nom suggère qu'il chasse l'ours (Figure 133), il est plus souvent assigné à la chasse à l'élan, qu'il n'hésite pas à attaquer à la gorge, au risque de se prendre un coup de bois fatal [60]. L'ours est également un gibier dangereux, n'hésitant pas à attaquer le chien, plutôt qu'adoptant l'attitude méprisante de l'élan. Il s'agit donc d'un chien nécessitant une éducation ferme. En Slovaquie ces chiens étaient également utilisés (tout du moins dans les années 1990) à la chasse au loup (Figure 134).

Figure 133. Erasupojan Kassu SF26268U/85, Chien d'Ours de Carélie chassant l'ours et tenant à distance les autres concurrents canins. Photographie provenant des archives du Suomen Pystykorvajärjestö [1].



Figure 134. Le Chien d'Ours de Carélie mâle Bari et le loup qu'il a aidé à abattre, Lubochna, Slovaquie [131].



- **Aboi à l'élan [114]**

Il s'agit de l'utilisation principale du Chien d'Ours de Carélie dans son pays d'origine. Le premier championnat d'aboi à l'élan (*Hirvenhaukku-ottelu*) eut lieu les 9 et 10 novembre 1957 à Satakunan Huittisi et ne vit participer que deux chiens, dont le chien de **10 ans Panu**, qui fut vainqueur de l'épreuve (et renouvela l'exploit quelques années plus tard à Hamina). En effet, ce n'est que dans les années **1960** que l'on détermina la **fonction** que l'on attribuerait à la race, la chasse à l'ours et les ours eux-mêmes se faisant rares. À la fin des

années 1970, le Suomen Pystykorvajärjestö autorisa la participation de l'épreuve aux **femelles** et fit ainsi un nouveau pas dans la préservation des races de chiens de chasse à l'élan. **Usvanniityn Ewe** fut ainsi la première Chien d'Ours de Carélie à remporter par deux fois le championnat (Figure 135). Tous les chiens sont invités à participer et il arrive d'avoir des champions atteignant l'âge de 14 ans. Il s'agit également d'un des trois **championnats officiels** reconnus par le Suomen Kennelliitto.

Après Panu, les vainqueurs doubles du championnat provinrent tous de l'élevage inoubliable et exceptionnel de **Veikko Mielonen**, d'affixe « **Usvan** » : Usvan Kirra en 1961 et 1962, Usvan Sissi en 1964 et 1967, Usvan Panu en 1968 et 1972, Usvan Kimi en 1974 et 1978 et Usvan Sami en 1980 et 1981 (Figure 136).

Dans l'histoire du championnat d'aboi à l'élan, un chien remporta ce championnat par 4 fois : **Pörri**, qui gagna en 1969, en 1970, en 1973 et en 1975 (Figure 118). Il avait alors 12 ans ! Il s'agissait du Chien d'Ours de Carélie à queue courte dont nous avons parlé en partie « III/ Morphologie et phanéroptique ». Son petit-fils **Roope** fut vainqueur en 1983 (Figure 119). Du fils de Roope provint de nouveaux champions, dont un qui fut vainqueur par trois fois, en 1988, 1989 et 1990 (Eräkairan Juuso) et un autre par deux fois (**Ahovuoren Milkboy** en 1995 et 1996). Les fils de Milkboy, Huhtian Jehu et Huhtian Nalle, furent vainqueur respectivement en 1998 et 1999 et le fils de Jehu, Kurpan Mara en l'an 2000. Le dernier vainqueur double mâle (données de 2006) fut le fils de Milkboy Tahvo en 2001 et 2002. Son propre fils Eetu fut champion en 2004.

La première championne finlandaise femelle Chien d'Ours de Carélie fut Minni en 1991, la fille de Roope. Des doubles champions tels qu'Usvanniityn Ewe (Figure 135) sont assez fréquents, mais elle fut la première à figurer sur le tableau d'honneur, qui ne comportait en 2006 qu'en tout et pour tout les noms de trois femelles. Ewe possède pour ascendance Kurpan Mara, Huhtian Jehu, Ahovuoren Milkboy, Roope et enfin Pörri. Si l'on remonte jusque dans les années 1900, on retrouve l'élevage « Usvan »... Producteur de champions d'aboi à l'élan.

Ce championnat n'est pas sans risque, car sur les zones de présence d'élans (le test a souvent lieu dans les forêts de l'Est finlandais), on peut également rencontrer des loups ! De nombreux très bons chiens de chasse sont présentés aux championnats d'aboi à l'élan et, si les loups évitent en général les rassemblements, si des chiens tuent sur le territoire d'une meute, cela perturbe l'organisation du test. Mieux vaut l'organiser ailleurs.

Le chien ne doit pas poursuivre silencieusement un élan à vue, ni une vieille piste d'élan, mais se contenter d'aboyer en sa présence. L'élan est d'ailleurs étonnamment placide, ne semblant pas considérer le chien comme une menace (Figure 137). Lors du temps de recherche, le chien doit notamment être attentif aux ordres de son conducteur. Les chiens sont équipés d'un GPS pour pouvoir être retrouvés et l'utilisation du GPS est libre, mais le conducteur ne doit prendre la voiture que s'il n'a pas d'autre choix. Les chiens sont également équipés de gilets réfléchissants, pour le cas où ils seraient amenés à traverser une route, notamment de nuit (la nuit peut être amenée à tomber très tôt, dès 16h en Finlande du sud en hiver, plus tôt si on monte plus au nord). Le juge souhaite être informé de la vitesse du chien, de ses mouvements, de ses actions, de son efficacité et du terrain couvert, du sens du vent, *etc.* Les juges apprécient de recevoir un enregistrement vidéographique de la performance du chien. Les conducteurs devront faire particulièrement attention aux temps-clés : 90, 120, 180, 240 et 300 minutes.

Figure 135. Usvanniityn Ewe, la première Chien d'Ours de Carélie à remporter par deux fois le championnat d'aboi à l'élan. Photographie de Harri Sanaksenaho [1].



Figure 136. Les chiens de l'élevage « Usvan » : Usvan Panu à gauche, champion en 1968 et 1972 ; Usvan Kimi au centre, champion en 1974 et 1978 ; Usvan Sami à droite, champion en 1980 et 1981 [131].



Figure 137. Chien d'Ours de Carélie lors du championnat d'aboi à l'élan [55].



Là encore, la condition physique du chien doit être parfaite, la neige étant souvent présente en quantité importante et le temps pas toujours conciliant. Il peut ainsi arriver que le chien ne trouve jamais la piste de l'élan et le vainqueur bénéficie souvent de chance. Il peut arriver également que les conditions météorologiques (pluie, orage) ne permettent pas au conducteur d'entendre son chien aboyer, ce qui retarde d'autant le tir. Pour donner une idée de l'endurance et de la motivation, voire de l'obstination nécessaire au chien, voici des chiffres concernant l'épreuve de 2006 d'Usvanniityn Ewe, sous la présidence de Jouko Engelberg : elle chercha la piste de l'élan sur 800 mètres, aboya 110 fois, pendant en tout 270 minutes, fit fuir 10 élan, les accula tous et vint au contact de 2, les poursuivit sur 4,3 kilomètres, permit le tir par 5 fois. Elle marqua 96,5 points lors de cette épreuve, qui dure 5 heures, et la remporta [54].

Le test d'aboi à l'élan *Hirvenhaukkukoe* (HIRV) a rassemblé 442 Chiens d'Ours de Carélie lors de sa première organisation, en 1987, le nombre de participants augmentant doucement et régulièrement au cours des ans, pour finir avec 1626 participants en 2007 (dernières données disponibles) [1].

Les gagnants sont de façon égale des Chiens d'Ours de Carélie ou des Spitz Finlandais, comme le montre le tableau des vainqueurs de 1964 à 2006 (Figure 138) [1].

Figure 138. Tableau des vainqueurs du championnat d'aboi à l'élan, de 1964 à 2006 [1].

| Vuosi | N:o | Rotu | Kasvattaja | Vuosi | N:o | Rotu | Kasvattaja |
|-------|-----|---------|---------------------|-------|-----|---------|-----------------------|
| 1964 | 1 | kkk | Veikko Mielonen | 1986 | 23 | kkk | Matti Joenpolvi |
| 1965 | 2 | spk | Aarne Louna | 1987 | 24 | spk | Reino Kärnä |
| 1966 | 3 | spk | Bruno Toivonen | 1988 | 25 | spk | Kalevi Lahti |
| 1967 | 4 | kkk | Viljo Kivikko | 1989 | 26 | kkk | Aslak Ahola |
| 1968 | 5 | spk | Mikko Pennanen | 1990 | 27 | spk | Eero Häkkinen |
| 1969 | 6 | spk | Aatu Ratia | 1991 | 28 | spk | Juhani Nieminen |
| 1970 | 7 | kkk | Rikke Sotamaa | 1992 | 29 | kkk | Aarre Kauppi |
| 1971 | 8 | spk | Jaakko Ylinen | 1993 | 30 | spk | Seppo Peltonen |
| 1972 | 9 | spk | Herman Kare | 1994 | 31 | spk | Juhani Tanska |
| 1973 | 10 | spk/ppk | Erkki Pihlaja | 1995 | 32 | kkk | Eenokki Lehto |
| 1974 | 11 | spk | Valtteri Päivärinta | 1996 | 33 | spk/ppk | Erkki Santapukki |
| 1975 | 12 | kkk | Olavi Lahtinen | 1997 | 34 | spk | K.Pesonen&P.Tarvainen |
| 1976 | 13 | spk/ppk | Matti Kuivila | 1998 | 35 | spk | Edvin Tanskanen |
| 1977 | 14 | kkk | J.A. Penttilä | 1999 | 36 | kkk | Aarno J. Mäkinen |
| 1978 | 15 | spk | Valde Sollo | 2000 | 37 | kkk | Risto Ikonen |
| 1979 | 16 | spk | Kalevi Jokiahho | 2001 | 38 | spk | Leo Lundström |
| 1980 | 17 | kkk | Martti Suoknuuti | 2002 | 39 | spk | Heimo Huhtanen |
| 1981 | 18 | spk | Pentti Paavola | 2003 | 40 | kkk | Esko Halme |
| 1982 | 19 | spk | Arvo Ojanperä | 2004 | 41 | spk | Aimo Kerola |
| 1983 | 20 | kkk | Seppo Jurva-Sihtto | 2005 | 42 | kkk | Pentti Koskelo |
| 1984 | 21 | spk | Arvo Peteri | 2006 | 43 | spk/ppk | Juhani Tuovila |
| 1985 | 22 | spk | Pirkko Turhanen | | | | |

spk = Spitz Finlandais et kkk = Chien d'Ours de Carélie ; ppk = *pohjanpystykorva* (Spitz de Norrbotten) ; vuosi = année, N:o = numéro, rotu = race, kasvattaja = éleveur.

- **Un chien de chasse à l'ours pour la protection des ours**

En 1995, la biologiste américaine Carrie Hunt proposa lors d'une conférence l'utilisation du Chien d'Ours de Carélie en tant que protecteur des promeneurs envers les ours. Elle abandonna son travail de l'époque pour se consacrer à l'élevage de ces chiens, et sa méthode naturelle et douce d'écarter les ours se révéla efficace pour diminuer la mortalité humaine liée aux ours. Son équipe de chiens fut utilisée dans tout l'ouest américain ainsi qu'au Canada [7].

Un peu plus tôt, en 1988, en France, un Chien d'Ours de Carélie, C'Kukka d'Acca Larentia à Mme Leblay, avait été utilisée dans le même esprit : elle avait été entraînée en présence d'ours vivants (un ourson du zoo de Vincennes, puis les deux ours adultes du film « L'Ours » de Jean-Jacques Annaud) à repérer les ours sans les brutaliser afin d'assurer le « suivi de la population ursine » dans les Pyrénées, sous direction de l'Office National de la Chasse (Figure 139) [18]. Deux autres chiens ont été entraînés par la suite et l'activité s'est poursuivie au moins jusqu'à 1997 grâce aux Chiens d'Ours de Carélie Nidja et Noki [33].

Figure 139. Mise en présence d'un Chiot d'Ours de Carélie et d'un ours. Extrait de journal [18].



- **Autres gibiers : chasse au sanglier**

En France, les éleveurs désireux de l'utiliser à la chasse l'emploient à la chasse au sanglier (Figure 140). Sylvie Bouffier, une propriétaire de Chien d'Ours de Carélie explique que son gabarit moyen lui évite les coups de boutoir des sangliers et vante son aboiement, uniquement à la vue du gibier, qui permet de rabattre le sanglier vers le chasseur, ou de le marquer jusqu'à l'arrivée du chasseur, pendant plusieurs heures si nécessaire. Elle décrit son chien comme fidèle à son maître, persévérant, régulier, endurant et tenace [31].

En Russie également, le Chien d'Ours de Carélie peut être utilisé à la chasse au sanglier (Figure 141). Un bon chien sera courageux, rapide et endurant, le sanglier étant un gibier rapide et dangereux car puissant. À l'arrêt, un Chien d'Ours de Carélie aboiera de 60 à 80 fois par minute ; en mouvement, cela peut aller de 20 à 40 fois par minute [108].

Figure 140. Le Chien d'Ours de Carélie à la chasse au sanglier [31, 33].



Figure 141. Rijonkorven Retu et Ailatis Bashran, au travail à l'aboi sur sanglier [108].



- **Autres gibiers : « chasse à l'homme »**

Comme tous les chiens, un Chien d'Ours de Carélie bien éduqué peut également faire partie de la brigade cynophile de la police (Figure 142). C'est un très bon chien de compagnie, mais il excelle surtout à l'extérieur, particulièrement en forêt, où il devient un chien totalement différent.

Figure 142. Ibasan Danny-Boy d'Erkki Shemeikka, policier [64].



IV.2.2. Spitz Finlandais

- **Caractère [138]**

« Très **vigoureux**, particulièrement **courageux**, **joyeux**, c'est un compagnon apprécié. Son ardeur à chasser est utilisée pour repérer les envolées d'oiseaux. C'est un grand bavard avec un large éventail de gloussements et de « iodlés ». De par sa grande **méfiance** vis-à-vis des étrangers, ce chien est un excellent **gardien**. Son tempérament sensible nécessite une **éducation ferme** mais sans brutalité. » Utilisations conseillées comme chien de chasse, chien de garde ou chien de compagnie [62], CAPELLE en 1989 rapportant une citation de M. Grâce : « Le finkie n'est pas fait pour vivre en chenil [...] il a besoin de la présence d'une famille. Il n'est jamais méchant avec les enfants. C'est en France un **chien de compagnie** » [12].

Dès 1890 [141], le standard indique que ces chiens sont **inconditionnellement dévoués à leur maître**. Leur **courage** est inversement proportionnel à leur taille modeste. De nombreux

exemples ont été rapportés de chiens sauvant la vie de leur maître face à un **ours**, gibier chassé par eux à l'origine de la race, leur rapidité aidant (aujourd'hui remplacés par les Chiens d'Ours de Carélie). Très patients et fidèles, ils représentent une race qui écoute son maître en silence dans les régions du nord pour les gardes forestiers, lorsqu'ils parcourent les forêts désertes. Bien plus que les autres animaux domestiques, le chien perçoit le retour de son maître. Il ne fut pas étonnant que cette année de 1890 le chien finlandais, qui vivait au plus près des familles et avec qui on partageait les jours lumineux et nuageux, était représenté partout. On décrivait son caractère ainsi : « son courage est grand, son calme est sévère, sa fidélité jusqu'à la mort. »

Le Livre des Races nuance cependant en disant qu'il ne s'agit pas d'un chien adapté si l'on souhaite un compagnon de jeu pour les enfants [75].

En l'an 1901, le Kennel Club finlandais décrivait dans sa revue annuelle le Spitz Finlandais de la sorte :

« Au final, on a eu l'impression que le Spitz Finlandais aboyait trop ou affectait la vie à la maison, faisait un mauvais travail dans les bois, se reproduisait trop, quémendant à tout instant et était peu fiable ; de vrais fainéants traînant dans les rues. Il est vrai que le Spitz Finlandais est par nature de très **mauvaise réputation**, de **mauvaise humeur** pour tout faire et même **difficile à vivre**, mais il est également vrai que pratiquement aucune autre race ne reflète les bons et mauvais côtés de son **maître** autant que le Spitz Finlandais. Lorsque le maître en a conscience, se contrôle lui-même ainsi que son chien, on peut tirer d'un Spitz Finlandais **éduqué** un vrai **“chien chanteur” modèle**. » [142]

Pekka Teini, un juge de la race, rencontré lors d'une exposition, les décrit comme possédant un fort **instinct de chasse**, très **indépendants** et **fidèles** à leur maître et **polyvalents**, pouvant être **distants** avec les étrangers mais jamais vicieux. Ils sont également d'après lui uniques, originaux, vifs, énergiques, puissants, persévérants et, surtout, finlandais, le **trésor national** [151].

Antti Tanttu décrivait le Spitz Finlandais comme « sensible, sceptique, méfiant envers les gens qu'il ne connaît pas, courageux parfois jusqu'à l'insolence ; il est gai, vif et extrêmement alerte ; son regard est brillant et souvent un peu réservé » [138].

- **Linnunhaukkukoe (LINT) ou haukku-ottelu : test et championnat d'aboi à l'oiseau [156]**

SANDBERG décrit dès 1890 la danse hypnotisante du spitz lors de la chasse au tétras : « L'oiseau est perché dans un arbre et le Spitz Finlandais accourt au bas de l'arbre d'aussi loin qu'il l'aperçoit, mais après ça il s'arrête pour écouter dans quel arbre voisin a pu se déplacer l'oiseau. Le chien court alors vers cet endroit et en général il arrive à repérer le même oiseau très rapidement à l'aide de son nez exceptionnel et de sa vue perçante, bien que l'oiseau ait tendance à se cacher dans la cime des arbres. À côté de l'arbre, le chien donne alors un aboiement pour indiquer sa position et si cet aboiement n'est pas très rauque, c'est cependant le meilleur. Au moment de l'aboiement, le chien fait volontiers un mouvement de la tête en direction de l'arbre, emprisonnant l'oiseau par son regard et le regard de celui-ci se perdant généralement sur le bout blanc de la queue dont l'association avec la couleur brune du chien intéresse beaucoup l'oiseau perché dans l'arbre, et à l'origine de cette appellation d'hypnotisation de l'oiseau. Quand celui-ci est totalement prêt, le chien d'oiseaux continue,

alors que l'oiseau est perché dans l'arbre, sans s'arrêter d'aboyer, jusqu'à ce que le chasseur se soit approché. Alors le chien, aboyant continuellement, essaie de se déplacer vers le côté opposé de l'arbre et dirige cet oiseau fixé avec attention continuellement sur lui de son côté, et pas de celui du chasseur. Là, ces chiens agissent certainement avec originalité. Si l'oiseau ne reste pas dans l'arbre, le chien le retrouve. Lorsqu'il trouve un lagopède ou une gélinotte, le bon chien va l'entraîner vers le chasseur sur son appel, sans aboyer indépendamment après le lagopède ou la gélinotte. » [141]

Les chiens d'oiseaux finlandais peuvent également pratiquer la chasse au canard et on leur apprend à aller chercher les oiseaux abattus dans l'eau, ce que ces chiens font souvent d'eux-mêmes. Un défaut de la poursuite des canards pour ces chiens aboyeurs est certainement que lorsqu'on interdit strictement au chien ces oiseaux volants, ce chasseur d'oiseaux des bois va désormais les poursuivre, eux qui volent loin et ne se posent pas rapidement dans un arbre.

Le laborieux travail du garde forestier **Hugo Roos** (Figure 65) a posé les bases de la systématisation de l'élevage du Spitz Finlandais. En tant qu'éleveur de cette race, il était irremplaçable : la plupart des représentants actuels de cette race descend de son élevage de chiens. Les propriétés de chasse de la race sont excellentes, bien qu'il fût prévu pour l'amélioration de la race (mais seulement à long terme) que le chien aboierait contre les **tétras** dans les arbres. La race est **polyvalente**, également intéressée et prédatrice envers les oiseaux d'eau et les élans ; son instinct de chasse inné apparaît mieux lorsque le chien est capable d'aller chasser par lui-même et d'autant plus quand il n'y a pas de limite à son terrain de chasse [142].

Roos a ainsi caractérisé la notoriété de son chien **Halli of Tampio** :

« Halli a un nez exceptionnel, qu'il utilise sur les oiseaux au repos dans les arbres. L'automne dernier, lorsque j'ai remarqué cela, je suis allé souvent les soirs dans les bois pendant des heures, là où les oiseaux en général cherchent des arbres pour passer la nuit. Le temps était sec alors et Halli aboyait après que le grand tétras se soit endormi de nouveau, ce qui m'assurait une bonne prise. »

Halli fut un champion de travail à l'époque (né en 1894), et, d'après sa photo, serait toujours conforme au standard du Spitz Finlandais, même de nos jours, après les modifications apportées (Figure 143).

Figure 143. Halli of Tampio 690, le chien d'Hugo Roos, champion de travail [143].



Le premier **concours de chasse à l'oiseau** (*linnunhaukkukoe*) eut lieu en **1897**, bien que le manque d'oiseaux ait gâché le rendez-vous (un second concours fut organisé deux ans plus tard à Turenki et connu plus de succès). Ce concours avait rassemblé 916 Spitz Finlandais lors de sa première organisation, en 1987, le nombre de participants augmentant globalement jusqu'en 1997 où il atteignit un pic (1796 chiens inscrits), puis redescendit doucement pour se stabiliser autour de 1280 chiens dès 2005 [1].

Le **Haukku-ottelu** est un grand rendez-vous d'automne sur un week-end, spécifique au Spitz Finlandais, dont les règles, mises en place par R. Calonnius et H.J. Ross ont peu changé jusqu'à nos jours. Le meilleur des chiens gagne le titre de **Roi des Aboyeurs**. La liste annuelle des chiens ayant obtenu ce titre depuis sa mise en place en 1950 (jusqu'à 1967) est disponible dans le livre d'Yrjö Ritvola [138].

Figure 144. Un Spitz Finlandais auprès du grand tétras qu'il a aidé à abattre, semblant déjà concentré sur un autre oiseau. Photo Ere Grenfors [73].



On évaluera l'habileté du Spitz Finlandais à chercher, aboyer et sentir l'oiseau, la conviction de son aboiement et sa durée, sa rapidité à suivre un oiseau en vol et son obéissance au conducteur (Figure 144). Des pénalités seront attribuées pour la chasse au lièvre, le saut contre les arbres, l'aboi après les écureuils (voir « Choix des chiots pour la chasse aux différents gibiers » en début de partie), s'il emporte et déchiquète un oiseau tiré et s'il laisse un oiseau contre lequel il aboie pour un autre.

Les points sont distribués comme suit, pour aboutir à un total sur 100 points [138] :

- 1) Recherche et découverte : $1-5 \times 5 = 25$ points.
- 2) Conduite lors de l'aboi, maintien de l'oiseau et marquage $1-5 \times 4 = 20$ points.
- 3) Poursuite de l'oiseau : $1-5 \times 5 = 25$ points.
- 4) Voix et qualité de l'aboiement : $1-5 \times 2 = 10$ points.
- 5) Découverte dans l'arbre : $0-5 \times 1 = 5$ points.
- 6) Impression générale : $1-5 \times 3 = 15$ points.

Des points négatifs peuvent également être attribués selon la performance du chien :

- 1) Trop de sensibilité et suivi de fausses pistes : $0-5 \times 4 = 20$ points.
- 2) Abandon de l'aboiement : $0-5 \times 4 = 20$ points.
- 3) Grattage et morsure de l'arbre contenant l'oiseau : $0-5 \times 4 = 20$ points
- 4) Poursuite incontrôlable d'un lièvre ou d'un élan : $0-5 \times 3 = 15$ points.
- 5) Aboi incontrôlable à l'écureuil : $0-5 \times 2 = 10$ points.
- 6) Manque d'enthousiasme et d'endurance : $0-5 \times 2$ points = 10 points.
- 7) Manque d'obéissance flagrant : $0-5 \times 1 = 5$ points.

Si le défaut est trop important pour justifier le retrait de seulement 5 points, le chien peut être disqualifié. La classe 1 sera attribuée au-delà de 75 points, la classe 2 de 65 à 75 points et la classe 3 de 55 à 65 points. En classe vainqueur, le test dure 3 heures, de même pour la classe ouverte ; la classe jeunes durera seulement une heure et demie [138].

Ces défauts étaient déjà décrits en 1890 par SANDBERG : « Les défauts du chien chasseur d'oiseaux sont principalement la perte de son bon nez, de même que de sa vue et de son ouïe perçante lors de la chasse. Si le chien saute vers l'arbre, là où l'oiseau est perché, ou s'il s'agite en aboyant et casse les branches et racines de l'arbre, ou s'il ne se tient pas correctement par rapport à l'arbre ou s'il arrête d'aboyer à l'approche du chasseur lors du tir à distance ou si celui-ci fait autre chose entre temps alors que le chien aboie, vu les circonstances ces comportements sont compréhensibles. Il en va de même pour d'autres défauts, si le chien aboie contre des écureuils sans s'arrêter dès l'ordre du chasseur, et de même si le chien chasse les lièvres. Cette race de chien, même et surtout en tant que chien de compagnie, est ainsi considérée comme aboyeuse. » [141]

Sur la feuille de test, on décrit également le déroulement du test par étapes (quand il trouve l'oiseau, s'il est distrait et quand, par quoi, s'il se remet aux ordres de son conducteur...). Il est également demandé au conducteur ou propriétaire si le chien a peur du coup de feu, quel est son résultat maximal en exposition de beauté, s'il possède des descendants [138].

En 1950, il fut décidé de diviser le pays en 4 afin d'attribuer le titre de Roi des Aboyeurs (nord, est, ouest et sud).

- **Hirvenhaukkukoe (HIRV) : test d'aboi à l'élan**

Cette épreuve est proche du championnat d'aboi à l'élan (*Hirvenhaukku-ottelu*) détaillée dans la partie « IV.2.1. Chien d'Ours de Carélie ». Ce concours a rassemblé 36 Spitz Finlandais lors de sa première organisation, en 1987, le nombre de participants tournant autour de 40, avec un pic à 87 participants en 1998, un creux autour des années 2000 et se stabilisa autour de 70 dès 2004. Ce concours est commun aux Chiens d'Ours de Carélie et rassembla au maximum 1703 chiens en 2007 (dernières données disponibles) [1].

- **Chasse à l'écureuil**

La chasse à l'ours et en général tout type de chasse aux bêtes des bois peut se faire sans chien aboyeur, au contraire de la chasse à l'oiseau des bois, qui ne peut s'en passer. Pour avoir un bon chien de chasse à l'oiseau, on évite avec soin de permettre aux jeunes chiens d'aboyer sur les écureuils, ce qui est préjudiciable, ou à tout le moins on lui apprend à stopper l'aboi sur

commande [138]. Les chiens d'oiseaux ne sont pas non plus décrits comme chassant le lièvre, mais leur éducation a peine à canaliser le chien s'il en rencontre un (qu'il ne poursuit pourtant pas souvent sur une grande distance) [138, 141].

Bien que cette utilisation soit réprimandée de nos jours en Finlande, afin de le tourner vers des gibiers plus importants, certains éleveurs et / ou chasseurs les éduquent encore à chasser l'écureuil, notamment en Russie, où la peau se vend bien (et où ces chiens ne sont pas tellement des chiens chasseurs d'oiseaux, mais peuvent être amenés notamment à chasser l'ours et chassent en groupe de 2 à 5 chiens selon le gibier, alors qu'ils sont souvent utilisés seuls en Finlande) [76]. Il ne faut tout de même pas oublier que l'écureuil était une monnaie d'échange courante même en Finlande, et le Spitz Finlandais était utilisé à l'origine à la chasse à l'écureuil. L'attrait pour les écureuils est considéré comme un trait génétique chez les Spitz Finlandais, au même titre que le caractère et le comportement de berger chez les chiens de berger [138].

V/ Maladies héréditaires

Le Suomen Kennelliitto (présenté en « I.2. Suomen Kennelliitto – Finska Kennelklubben ry. (SKL-FKK) »), très soucieux d'assurer une sélection optimale de ses sujets, a mis en place le programme de lutte contre les maladies et problèmes héréditaires (*PERinnöllisten Vikojen ja SAirauksien vastustamishjelma* ou **PEVISA**), programme de sélection très strict pour les races enregistrées et pour les clubs de race désireux de faire évoluer la santé de leur race de façon optimale. Ce programme demande des tests spécifiques pour chaque race, ces résultats servant ultérieurement à la sélection, mais n'influant pas sur la possibilité d'enregistrement du chien au Kennel Club. Ces tests concernent les yeux, les genoux et les hanches [127].

Dans le cadre de ce programme **ne sont pas recommandables** à la reproduction :

- tout chien agressif ou reporté au Suomen Kennelliitto comme étant agressif,
- toute femelle de moins de 22 mois,
- toute femelle de plus de 6 ans qui n'aurait jamais porté ou toute femelle de plus de 8 ans,
- tout chien avec un risque de maladie élevé,
- tout chien cryptorchide,
- tout chien présentant un défaut de mâchoire (d'occlusion ou de dentition, selon le standard de race),
- tout croisement qui ferait passer le seuil de consanguinité au-delà de 6,25 %.

De plus, d'après le programme de sélection PEVISA, **aucun chien** présentant des symptômes de maladies immunes, une maladie d'Addison diagnostiquée ou une anémie hémolytique auto-immune ne pourra être recommandé pour la reproduction.

Aucun autre test officiel que ceux présentés dans les sections suivantes ne sera exigé avant :

- Le 31 décembre 2012 pour le Chien d'Ours de Carélie.
- Le 31 décembre 2013 pour le Spitz Finlandais.
- Le 31 décembre 2014 pour les races lapones (Berger Finnois de Laponie et Chien Finnois de Laponie).

Spécificités de race concernant le programme PEVISA :

- Chien d'Ours de Carélie : le nombre de chiots issu de chaque chien ne doit pas excéder 100 descendants, les chiens ultérieurs ne pouvant pas être enregistrés (cependant, si l'avant-dernière portée menait le nombre en-deçà de 100 et que la dernière fasse dépasser ce nombre, tous les chiots de cette dernière portée peuvent être enregistrés). Toute combinaison de deux chiens à **queue courte** est interdite. Un test ADN concernant ce caractère est disponible.

- Spitz Finlandais (appartenant au programme PEVISA **depuis 1994** [1]) : la **consanguinité** ne doit pas dépasser **6,25 %**. Le nombre de chiots issu de chaque chien ne doit pas excéder 70 descendants, les chiens ultérieurs ne pouvant pas être enregistrés (cependant, si l'avant-dernière portée menait le nombre en-deçà de 70 et que la dernière fasse dépasser ce nombre, tous les chiots de cette dernière portée peuvent être enregistrés).

V.1. Berger Finnois de Laponie

Le Berger Finnois de Laponie est un chien qui vit longtemps, et en général en bonne santé. La race apparaît cependant présenter quelques maladies, que la sélection essaie avec soin de limiter.

V.1.1. Épilepsie essentielle [13, 124]

Définition : C'est la plus fréquente des affections héréditaires du système nerveux dans l'espèce canine. Il s'agit d'une **répétition de crises épileptiformes**. La crise épileptiforme est causée par un trouble de la conduction nerveuse au niveau du cerveau, due à une forte activité cérébrale, sous forme de dépolarisations spontanées synchronisées. Elles apparaissent chez un animal sain ne présentant aucune lésion de l'encéphale, ni aucun désordre métabolique systémique (à l'opposé de l'épilepsie secondaire, résultant pour partie d'une lésion intracrânienne acquise).

Déterminisme génétique : Les formes d'épilepsie héréditaire sont encore d'explication mal connue. On pense cependant à une implication de facteurs prédisposants comme un abaissement du seuil d'excitabilité – génétique – et de facteurs déclenchants, tels que des stimulations émotionnelles, auditives ou médicamenteuses (à la kétamine ou à l'acépromazine). L'épilepsie touche en moyenne de 0,5 à 5,7 % des chiens, selon les races (même s'il existe des races pour lesquelles la fréquence de l'épilepsie va jusqu'à 20 %). Des tests génétiques sont actuellement disponibles pour de nombreuses races, leur fonction étant de trouver le gène majeur de l'épilepsie héréditaire (on pense surtout à un déterminisme de type polygénique).

Le Lappalaskoirat ry., en collaboration avec la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université d'Helsinki (sous la direction des chercheurs-vétérinaires Ranno VIITMAA, Sigita CIZINAUSKAS et Marjatta SNELLMAN ; Eija SEPPÄLÄ est également impliquée dans la recherche sur l'épilepsie, de façon plus générale), a lancé en 2004 le *Lappalaskoirien epilepsiaprojekti* [88], qui consiste à recenser les chiens atteints à l'aide d'un questionnaire notamment, après tirage au sort aléatoire à partir d'une liste de chiens sur ordinateur. Tout éleveur / propriétaire a également été invité à remplir le questionnaire de santé (*Terveyskysely*, Annexes 13 et 13bis), mis à disposition en 2004 dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » n°38 (donc plutôt à visée des races laponnes) [101]. Ce projet vise également à relever le détail des caractéristiques de l'épilepsie chez chacun des chiens. Dans ce rapport sont étudiés le nombre connu de chiens atteints d'épilepsie et de chiens présentant des symptômes pouvant évoquer des crises épileptiformes. Pour ceux-ci, on réalise de façon systématique un examen général et un examen neurologique, des analyses de sang, d'urine et du liquide cérébro-spinal, ainsi qu'un électro-encéphalogramme, voire un examen d'Imagerie à Résonance Magnétique (IRM).

Le *Terveyskysely* a été rempli pour 400 chiens lapons (Chiens Finnois de Laponie et Bergers Finnois de Laponie) sur les 1000 envoyés, dont 190 mâles (19 castrés) et 210 femelles (40 stérilisées). 360 chiens étaient vivants, et 40 morts, tous nés entre 1986 et 2005 (la plupart des réponses concernant des chiens nés entre 1998 et 2003). La plupart des chiens étaient ou avaient été considérés en bonne santé (378, soit 94,5 %). Parmi ceux-ci, 26 chiens (6,5 % des chiens) ont été décrits comme présentant des absences, des tremblements, des contractions

musculaires ou tout autre symptôme pouvant faire penser à de l'épilepsie. Cela est supérieur à très supérieur à la fréquence de cette maladie dans d'autres races, mais ce chiffre peut avoir subi un biais de sélection, étant donné que seulement 40 % des questionnaires ont été retournés, et il ne s'agit que de symptômes observés par les propriétaires, pas de la maladie avérée [97].

La Finlande fait également partie du programme européen de recherche génétique **LUPA** – des chiens pour aider à soigner l'homme – concernant l'épilepsie, et recrute notamment des Chiens Finnois de Laponie [110]. Elle possède également son propre programme de recherche à partir du génome canin [72], notamment concernant l'épilepsie.

D'après le programme de sélection PEVISA [127], aucun chien présentant de l'épilepsie ne pourra être recommandé pour la reproduction [100]. De plus, les combinaisons provoquant des chiens épileptiques ou les chiens dont la fratrie présente de l'épilepsie sont également écartés du programme de sélection.

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.1.2. Maladies oculaires

V.1.2.1. Atrophie progressive de la rétine [3, 13, 70, 75, 124]

Définition : La **rétine**, aussi appelée neurorétine, est une couche cellulaire tapissant le fond de l'œil (Figure 145) et qui est composée de cellules sensibles à la lumière : les **cônes** et les **bâtonnets**. Les cônes permettent la **différenciation des couleurs** (vision photopique) et sont absents en périphérie, alors que les bâtonnets perçoivent le **mouvement** et la **luminosité** (vision scotopique) et sont bien plus présents en périphérie que les cônes.

L'atrophie progressive de la rétine (APR) entraîne son amincissement et la dégénérescence des cônes et bâtonnets qui la composent (ainsi qu'une atrophie des vaisseaux sanguins nutritifs), et une surexposition à la lumière des cellules qu'elle recouvre, à savoir les zones du tapis et la zone sans tapis, responsable de l'altération de la fonction visuelle. Les photorécepteurs peuvent également se développer normalement et développer des irrégularités par la suite.

Les chiens présentent également un fond d'œil de type **holangiologique**, c'est-à-dire présentant une vascularisation rétinienne très développée (Figure 146).

Figure 145. Fond d'œil de chien, coupe transversale, Unité d'ophtalmologie ENVA.

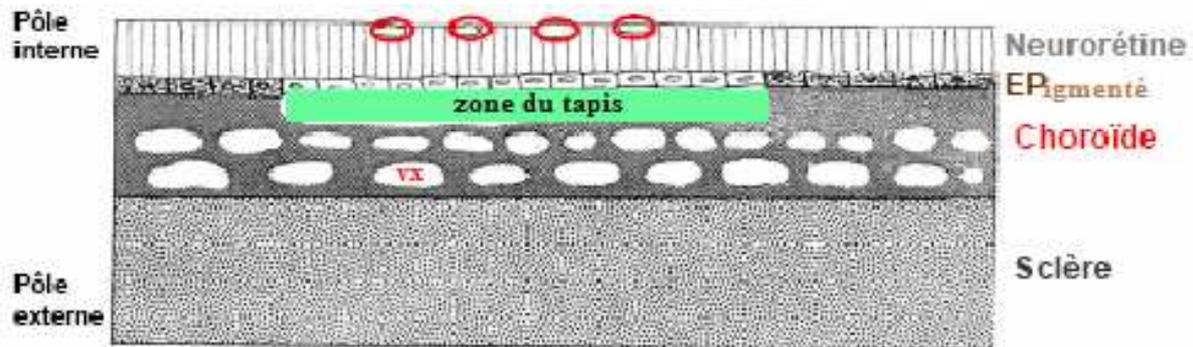
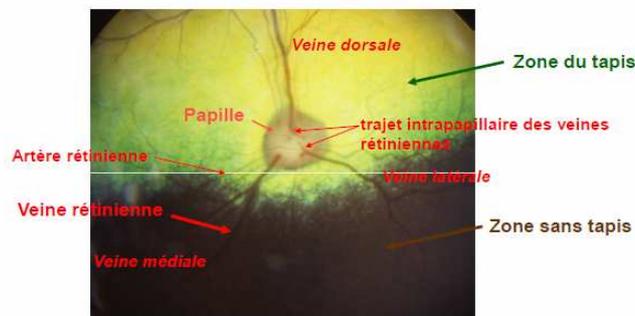


Figure 146. Fond d'œil de chien, Unité d'ophtalmologie ENVA.



La *Progressive Retinal Atrophy* (PRA en anglais) existe sous deux formes, une APR **généralisée**, et une APR **centrale**, appelée également dystrophie de l'épithélium pigmenté de la rétine (ou *Retinal Pigment Epithelial Dystrophy*, RPED).

L'APR généralisée (ou APR **périphérique**) est la conséquence d'une évolution anormale des photorécepteurs et/ou de leur dégénérescence.

L'APR centrale est causée par l'accumulation anormale de pigments dans les cellules, il s'agit donc un défaut primaire de l'épithélium pigmenté accompagné par une hypertrophie des cellules rétinienne épithéliales pigmentées, qui ne se traduit pas toujours par une cécité, mais entraîne une dégénérescence secondaire de la neuro-rétine. On pense que cette dernière forme est due à un déficit en **vitamine E** ou à une **mutation génétique** qui altérerait le métabolisme de cette vitamine, notamment en provoquant une accumulation de lipofuscine dans l'épithélium pigmenté et une dégénérescence des segments intérieur et extérieur, voire des noyaux externe et interne et des couches associées si l'affection est chronique. Des **pathologies secondaires** comme le développement d'une cataracte ou une dégénérescence du vitré sont **peu fréquents** dans le cadre d'une APR centrale, à l'opposée de ce qu'on observe dans le cas d'une APR généralisée ou d'une dysplasie rétinienne.

Le terme d'APR regroupe également de nombreuses formes de pathologies d'origine génétique, telles que les **dysplasies des photorécepteurs** (rcd1 pour *rod-cone dysplasia* chez les Setters Irlandais, rcd2 chez les Colleys, rcd3 chez les Welsh Corgis Cardigan, rd, erd pour *early retinal degeneration* chez le Chien d'Elan Norvégien), les **dégénérescences des cônes et des bâtonnets** (prcd pour *progressive rod-cone degeneration*, chez de nombreuses races,

xlpra pour *X-linked PRA*), les dégénérescences des cônes seuls (cd pour *cone dysplasia*), la cécité nocturne congénitale stationnaire (portée par la protéine CSB), la dysplasie des cônes et des bâtonnets chez les chats Abyssins (Rdy pour *rod-cone dysplasia*) et la dégénérescence des cônes et des bâtonnets chez les chats Abyssins (rdAc pour *rod-cone degeneration*).

Les troubles du développement, représentés par de nombreuses affections d'origine génétique qui s'expriment au niveau cellulaire pendant la période post-natale quand les cellules visuelles commencent à se différencier, sont pour la plupart des **dysplasies des photorécepteurs** ci-dessus citées, à savoir concernant les **cônes et les bâtonnets**. Chacune possède des caractéristiques fonctionnelles et morphologiques, en relation avec leur génotype, permettant de les classer.

Déterminisme génétique : L'APR est une maladie du chien assez courante, puisqu'elle touche jusqu'à **90 races**, voire plus d'une centaine. Il s'agit du seul **vice rédhibitoire** en ophtalmologie (mais le délai de recours n'est que de 30 jours, alors que l'affection se déclare souvent après plusieurs années).

En 2007, AGUIRRE *et al.*, d'après une étude sur 87 Chiens Finnois de Laponie [2], rapportent une **homozygotie** pour le microsatellite **GALK I** (allèle « **d** »), présent sur le **télomère du chromosome 9** des Chiens Finnois de Laponie, dont le marqueur est associé significativement au locus causant la pathologie (diagnostiquée par examen ophtalmologique seulement, à l'ophtalmoscope indirect et lampe à fente, sans utilisation d'électrorétinogramme (ERG)), d'où la supposition d'une *Progressive Rod Cone Degeneration* (**prcd-PRA**). Des études sur quelques Chiens Suédois de Laponie (*ruotsilapinkoirat* ou RLK) mettent en évidence le même génotype impliquant le microsatellite GALK I, bien que menées sur peu de chiens (7 seulement). L'étude a également permis le génotypage de 3 Bergers Finnois de Laponie atteints et 6 animaux sains (dont 4 porteurs obligatoires). Les 3 atteints étaient **hétérozygotes** pour le marqueur GALK I, et seulement un des 6 allèles de ce groupe correspondait à l'allèle « **d** » observé chez le Chien Finnois de Laponie et le RLK à l'état homozygote. Parmi les porteurs obligatoires, seulement un chien possédait une copie de l'allèle « **d** », mais il n'a pas été transmis à sa descendance. Cette étude est donc **peu concluante** concernant l'implication d'un gène à proximité du locus GALK I chez le Berger Finnois de Laponie, bien que le nombre d'individus étudiés soit très **faible**, et qu'on puisse douter de la généralisation des résultats, des **recombinaisons** pouvant avoir lieu (ce qui explique également la possibilité d'hétérozygotie chez des SLK pourtant atteints). Il est également possible que le diagnostic d'APR réalisé après examen ophtalmologique seul soit incorrect, et que l'animal présente une autre anomalie de la rétine.

Chez le Berger Finnois de Laponie, il s'agirait tout de même d'une **APR-prcd**, une des principales formes d'APR, causée par un gène à transmission **autosomique récessif**. Différents allèles ont été identifiés sur le même locus chez des chiens atteints de cette forme d'APR. Si les **homozygotes** pour cette mutation sont **atteints**, les porteurs ne sont pas forcément porteurs sains, la maladie pouvant se déclarer dans 0,5 % des cas [58]. Il s'agirait d'une mutation impliquant le gène appelé **PRCD** (comportant 54 acides aminés et dont la mutation a été découverte en 2006), situé donc sur le **chromosome 9** [116].

L'Université de Cambridge, dans sa partie consacrée aux maladies génétiquement transmissibles affectant les chiens, nuance en disant qu'il pourrait également s'agir d'une **transmission héréditaire codominante**. Une mutation homozygote du codon 2 (TGC >

TAC) est toujours à l'origine de la maladie dans 18 races, mais aussi dans certaines familles humaines (il est alors situé sur le chromosome 17) [157].

Le laboratoire OptiGen aux États-Unis seul propose un dépistage de la prcd-PRA chez le Berger Finnois de Laponie (test développé en collaboration notamment avec Jésus AGUIRRE, cité plus haut), mais précise clairement que dans cette race, toute atrophie de la rétine n'est pas forcément une APR-prcd, donc le test **peut être négatif**, mais le chien développer une APR ultérieurement tout de même (autre mutation, autre gène impliqué, causes environnementales, etc.) [118].

Le Lappalaskoirat ry. en 2007 permettait un dépistage à 40 € pour un chien adulte et 30 € pour un chiot par le laboratoire OptiGen (les tarifs normaux étant de 195 \$ pour un chien seul, soit environ 150 € par chien, et 135 \$, soit 100 € par chiot pour une portée [119]), ce qui rend le dépistage aisé pour les propriétaires. De plus, tout propriétaire dont le chien serait revenu atteint d'une des maladies oculaires à dépistage obligatoire, s'il se signalait, recevait 17 € d'aide de la part du club de race, ce qui pouvait inciter les propriétaires à se manifester, et permettait de maintenir à jour la liste des chiens malades [95]. Ce dédommagement a été aboli début 2008, cependant OptiGen propose le test **gratuitement** aux chiens chez lesquels la maladie a déjà été diagnostiquée, afin de déterminer s'il s'agit ou non d'une forme d'APR-prcd, ne demandant pour justificatif que le compte-rendu de la visite chez le vétérinaire et le Pedigree du chien [118].

Dans le cadre du programme PEVISA [127], les chiens lapons doivent être testés (pas avant 24 mois) pour l'atrophie progressive de la rétine (APR). Ces résultats doivent être disponibles dès la seconde portée pour que les chiots produits ultérieurement puissent être enregistrés au Livre des Origines et sont **publiés** pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » : en 2010 en Finlande, sur 1205 Bergers Finnois de Laponie, **1,66 %** étaient atteints d'APR [106]. Trois grades peuvent être attribués : A (sain), B (porteur) et C (malade), d'après la dénomination OptiGen notamment [102]. Les résultats des examens oculaires (demandés pour tous les chiens nés après le 1^{er} janvier 2000) sont également publiés par le CFCNSJ pour les spitz français [45].

On déconseillera la reproduction de chiens atteints (grade C). De plus, sont **fortement déconseillés** les croisements suivants dans toutes les races étudiées [38] :

- deux parents (ou la génération précédente) dont les chiots (ou « grand-chiots ») sont porteurs d'un autre type d'atrophie progressive de la rétine (APR) que la *progressive rod-cone degeneration* (prcd-PRA),
- deux parents porteurs d'APR, dont on ne connaît pas la forme exacte, ou dont les parents sont eux-mêmes porteurs d'une forme inconnue d'APR.

Un chien sain de prcd-PRA (a ou A d'après OptiGen : un chien est a si ses deux parents sont A, c'est-à-dire sains) peut être croisé avec un chien même non testé ; un chien porteur de prcd-PRA (b ou B d'après OptiGen : un chien est b si ses deux parents sont A et lui-même est B, c'est-à-dire porteur) et tout chien non testé pour l'APR ne peuvent être croisés qu'avec des chiens du type A, c'est-à-dire sains [100, 102].

Etude clinique : Les premiers signes cliniques apparaissent souvent entre deux et quatre ans, une cécité totale pouvant être présente dès quatre à sept ans. Dans l'étude d'AGUIRRE *et al.*

(2007), pour les 3 Bergers Finnois de Laponie présentant la maladie et appartenant à l'étude, l'APR s'était développée entre **3 et 4 ans** [2]. Le reste de l'étude clinique est similaire à celle dans toute autre race canine.

V.1.2.2. Cataracte d'origine génétique [13, 70, 75, 124]

Définition : La cataracte d'origine génétique est une maladie de l'œil, dans laquelle le cristallin de l'œil, c'est-à-dire la partie de l'œil qui réfracte la lumière, s'opacifie, que ce soit sur (cataracte capsulaire) ou sous sa capsule (cataracte sous-capsulaire), dans son noyau (cataracte nucléaire) ou son cortex (cataracte corticale). La maladie est **progressive** et finit invariablement par rendre le chien **aveugle**. Elle est **bilatérale** (Figure 147).

Figure 147. Cataractes (= opacification du cristallin): immature à gauche, mature à droite. Unité d'ophtalmologie ENVA.



Déterminisme génétique : Une forme de cataracte a un déterminisme héréditaire, sans qu'on en connaisse le mécanisme exact, chez les chiens lapons (Berger Finnois de Laponie et Chien Finnois de Laponie).

Dans le cadre du programme PEVISA [127], les chiens lapons doivent être testés ophtalmologiquement (pas avant 24 mois) pour la cataracte. Ces résultats doivent être disponibles dès la seconde portée pour que les chiots produits ultérieurement puissent être enregistrés au Livre des Origines et sont **publiés** pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle Lapinkoira : en 2010 en Finlande, sur 1205 Bergers Finnois de Laponie, **4,81 %** étaient atteints de cataracte héréditaire [124].

On déconseillera la reproduction de chiens atteints, le problème étant le développement plus ou moins tardif de la maladie (jusqu'à 2 ans pour l'apparition des premiers signes). De plus, le croisement de deux parents porteurs de cataracte, ou dont les parents en sont eux-mêmes porteurs est **fortement déconseillé** dans toutes les races étudiées [100].

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.1.2.3. Dysplasie rétinienne [13, 70, 124]

Définition : La dysplasie rétinienne est une maladie des yeux congénitale et **bilatérale**, consistant en une différenciation anormale de la rétine et la prolifération d'un ou plusieurs des éléments la constituant, sans que la pathogénie exacte ne soit connue.

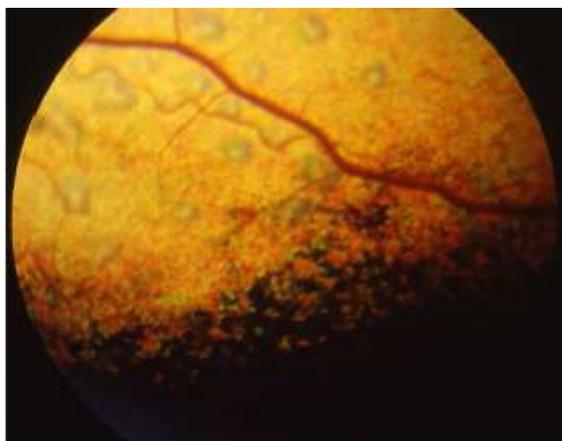
* *Dysplasie rétinienne généralisée* : La maladie peut au pire conduire à un **décollement de toute la rétine** (visible notamment à l'échographie, Figure 148) et à une cécité du chien : on voit la rétine flotter librement dans le vitré, souvent retenue par le nerf optique seulement. Ces yeux auront tendance à présenter aussi une dysplasie du vitré, associée à une leucochorie et à un nystagmus rotatoire, possibles dès la naissance.

Figure 148. Décollement de rétine, associé à une mydriase aréflexive et un tapis hyperréfléctif. On observe un changement de couleur à l'endroit où la rétine flotte librement. Unité d'ophtalmologie ENVA.



* *Dysplasie rétinienne multifocale* (MRD) : La seconde forme de la maladie s'appelle *Canine Multifocal Retinopathy* (CMR). Dans ce cas, la rétine se décolle souvent en de **petites zones** en forme d'ampoule, les rosettes, causant des zones d'hypo-réflexivité du tapis, surtout centraux, au-dessus de la papille et autour des vaisseaux dorsaux (Figure 149).

Figure 149. Dysplasie rétinienne multifocale, avec rosettes. Unité d'ophtalmologie ENVA.



* **Dysplasie rétinienne géographique** (GRD) : Dans la troisième forme de la maladie, la rétine se décolle souvent en formant de minces **plis** au centre du fundus, pouvant prendre la forme d'un fer à cheval, ce qui peut conduire à une diminution de la vision. Souvent, une démarcation grise ou noire entoure la zone de dysplasie : les zones d'amincissement et d'élévation de la rétine s'alternent. Souvent, on observe également des zones d'hyper-réflexivité.

Déterminisme génétique : La dysplasie rétinienne peut être causée par des facteurs environnementaux, tels qu'une infection virale, une déficience en vitamine A, une exposition excessive aux rayons X, certains médicaments ou un traumatisme intra-utérin. Le facteur étiologique le plus fréquent, cependant, est l'anomalie héréditaire.

La maladie est alors probablement transmise de façon **autosomique récessive** (les deux parents devant être au moins porteurs du gène de la maladie) chez le Berger Finnois de Laponie et peut s'exprimer dès le plus jeune âge, au stade de chiot (dès un an). Le chien peut être **cliniquement sain**, mais porteur du gène cependant.

Cette maladie héréditaire récessive est très peu décrite, et depuis peu de temps. Elle touche les mastiffs (Bullmastiff, Mastiff Français, Dogue de Bordeaux), les Bergers Australiens, les Cane Corso, les Perro de Presa Canario, les Montagne des Pyrénées et les Cotons de Tuléar, et est décrite pour la première fois en 1998 par le Dr. GRAHN B. à l'Université de Saskatchewan au Canada sur des Montagne des Pyrénées (article soumis à correction et pas encore publié à l'heure à laquelle OptiGen le citait, en juin 2011). Ainsi, on ne connaît ni son incidence, ni la fréquence de mutation du gène [117].

Dans ces races, on a pu observer de nombreuses et distinctes (donc, multifocales) zones d'élévation rétinienne grossièrement circulaires (**rosettes**), avec une accumulation de matériel qui engendre des lésions de couleur grises, fauves à roses. La taille et la localisation de ces lésions varie, même si on les retrouve typiquement sur les deux yeux du chien atteint. De discrètes zones d'hyper-réflexivité en zone du tapis peuvent également être observées.

La présentation clinique et la pathologie de la CMR sont semblables à des lésions de « *Best vitelliform dystrophy* », une maladie humaine d'expression clinique très variable, mais la plupart du temps affectant sévèrement la vision centrale. La mutation du gène codant pour la CMR chez le chien, la version canine du gène VMD2 (*Vitelliform Macular Dystrophy 2 gene*, à transmission dominante chez l'homme), le gène **BEST1**, se transmet elle sur un mode **récessif** : une délétion de C1388 conduit à une protéine 463fs, qui induit un **codon-stop** à l'acide aminé 490 [157]. La forme normale du gène VMD2 produit une protéine, la « **bestrophine** », qui est chargée d'assembler des groupes de quatre ou cinq unités de cellules de l'épithélium rétinien pigmenté, qui forment un pore en rosette permettant le passage des ions Cl⁻.

Il est supposé de nos jours que la CMR se transmet sur un mode autosomique récessif, donc non lié à un chromosome sexuel, et dont le gène muté doit être possédé par les deux parents. Chez l'homme, il s'agit d'une maladie à transmission autosomique, dominante, à pénétrance incomplète. Ainsi, il est possible que de temps en temps **seul un des parents** soit à même de transmettre la mutation (l'autre étant sain). Pour le moment, la maladie semble être à transmission récessive chez le chien, bien qu'il ne soit pas exclu que l'étude d'un nombre plus

élevé de chiens nous oriente vers un autre type de transmission, plus près de ce que l'on observe chez l'humain.

Cette CMR, très semblable en forme dans toutes ces races, est cependant bien différente de la dysplasie rétinienne décrite chez les Labradors, Samoyèdes ou Springer Spaniels anglais, qui n'est d'ailleurs pas due à une mutation du gène de la CMR (et est transmise sur le mode autosomique dominant).

Un test génétique de dépistage du gène CMR est disponible via OptiGen pour les Bergers Australiens, les Cane Corso, les Mastiffs, les Montagne des Pyrénées, les Cotons de Tuléar, les Perro de Presa Canario et les **Bergers Finnois de Laponie** (il s'agit alors du gène **CMR3** dans cette race), depuis le 2 décembre **2010**. Il peut être effectué avec confiance sur tout animal, quel que soit son âge, même sur de très jeunes chiots. Le test détecterait également les animaux porteurs, mais également les chiens non malades et **normaux génétiquement**. Le laboratoire offre de tester gratuitement pour la CMR le sang de tout chien reçu auparavant pour dépistage de l'APR (et qui a été congelé systématiquement après), même si le propriétaire n'avait pas payé pour une congélation plus longue que prévue pour un test. Si le chien n'a jamais été testé, le propriétaire doit choisir (et payer) un des deux tests, ou les deux à partir du même échantillon [117]. Le test coûte 95 \$ par chien, c'est-à-dire environ 70 € [119].

Dans le cadre du programme PEVISA [127], les chiens lapons doivent être testés (pas avant 24 mois) pour la dysplasie rétinienne. Ces résultats doivent être disponibles dès la seconde portée pour que les chiots produits ultérieurement puissent être enregistrés au Livre des Origines et sont **publiés** pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » : en 2010 en Finlande, sur 1205 Bergers Finnois de Laponie, **2,07 %** étaient atteints de dysplasie rétinienne [106].

Les animaux atteints de dysplasie rétinienne (diagnostic par examen ophtalmologique et/ou test ADN) de type géographique (GRD) ou TRD sont déconseillés pour la reproduction, à moins de disposer d'un potentiel génétique par ailleurs exceptionnel. Les animaux atteints de dysplasie rétinienne multifocale (MRD) peuvent être autorisés pour la reproduction [100].

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

Dans de rares cas, sévères pour la plupart, la CMR peut être confondue avec l'APR [117].

V.1.2.4. *Persistent Hyperplastic Tunica Vasculosa Lentis* (PHTVL) / *Persistent Hyperplastic Primary Vitreous* (PHPV) [70, 75, 124]

Définition : Les restes de période embryonnaire, c'est-à-dire la tunique vasculaire du cristallin (*tunica vasculosa lentis*), postérieure, et le vitré primaire, sont des anomalies du développement de l'œil, dans lequel la tunique postérieure du cristallin et les vaisseaux sanguins du fond de l'œil (notamment l'artère hyaloïde, qui relie la rétine et la tunique postérieure en passant par le vitré primaire), embryonnaires, ne se sont pas atrophiés comme ils l'auraient dû. Le vitré normal peut avoir des propriétés anti-angiogéniques, et il peut être essentiel pour mettre en place la régression du hyaloïde. Il existe **6 grades** de PHTVL / PHPV, selon l'importance des dépôts toujours présents. Elle peut apparaître en association avec d'autres anomalies, telles qu'une microphthalmie, une microphakie, une dysplasie rétinienne ou une cataracte, qu'elle soit primaire ou secondaire à d'autres malformations.

Déterminisme génétique : Très étudié chez le Doberman, le Pinscher et le Staffordshire Bull Terrier, chez lesquels elle est **bilatérale**, héréditaire et probablement **autosomique à dominance incomplète** chez le Doberman, mais inconnu pour les races finlandaises.

On peut la diagnostiquer dès **6 semaines** d'âge, mais le globe oculaire étant petit, il est possible qu'on sous-diagnostique les grades 1. Cela permet cependant de mettre en évidence les chiots sévèrement atteints.

Dans le cadre du programme PEVISA [127], les chiens lapons doivent être testés ophtalmologiquement (pas avant 24 mois) pour la PHTVL / PHPV. Ces résultats doivent être disponibles dès la seconde portée pour que les chiots produits ultérieurement puissent être enregistrés au Livre des Origines et sont **publiés** pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » : en 2010 en Finlande, sur 1205 Bergers Finnois de Laponie, **1,74 %** étaient atteints de PHTVL / PHPV [106].

Les animaux atteints ne sont pas recommandables à la reproduction, à moins que ne présentant qu'un grade 1 [102].

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.1.3. Maladies articulaires

V.1.3.1. Dysplasie coxo-fémorale [13, 75, 124]

Définition : La dysplasie de la hanche est un trouble du développement de la hanche engendrant une **instabilité** de cette articulation, généralement bilatérale. Elle est considérée comme un **vice rédhibitoire**.

Les têtes fémorales s'installent dans les profonds acetabula du bassin, et si les surfaces articulaires de l'acétabulum et de la tête du fémur ne sont **pas congruents**, le cartilage peut commencer à s'user sur la tête du fémur, jusqu'à disparaître. Ainsi par exemple il se peut que, lorsque l'articulation n'est plus congruente et les tissus mous environnant entraînent une laxité de l'articulation, la tête du fémur se **sublux**, à cause d'une usure du cartilage. Cela finit par créer une dysplasie de la hanche, qui ne s'exprime pas forcément cliniquement au début, mais qui ira en s'aggravant, à l'origine d'une gêne, puis d'une douleur et d'une diminution de la locomotion du chien à cause du développement anormal d'**arthrose** en quantité importante dans l'articulation.

Le vétérinaire **radiographie** les hanches (radiographie qui doit être réalisée sous anesthésie générale, et selon des consignes strictes et standardisées, notamment à un âge minimum de 12 mois), donne son diagnostic et on transmet les images au vétérinaire du Livre des Origines, qui confirme le diagnostic ou le corrige. Le vétérinaire note les hanches des chiens en les **gradant de A à E**, A étant un animal présentant des hanches saines, et E une dysplasie coxo-fémorale grave.

Déterminisme génétique : La dysplasie provient bien sûr d'un déterminisme **héréditaire**, mais également d'autres facteurs, notamment **environnementaux**, tels que le régime

alimentaire du chien, son poids, sa taille / morphologie (indirectement dépendants du génotype) et son activité.

La maladie est (à prédisposition) héréditaire, mais pas congénitale : les chiots naissent avec des **hanches saines** et les pressions exercées sur l'articulation au cours de la croissance conditionnent l'état dysplasique, les muscles de la croupe notamment pouvant ne pas se développer assez vite pour remplir leur rôle de contention de la tête du fémur au sein de l'acétabulum. Le nombre de gènes impliqués positivement et négativement pour les caractères quantitatifs est décisif. La dysplasie de la hanche est un gros obstacle à l'amélioration par sélection, le diagnostic de sa sévérité étant difficile, et réservé aux lecteurs officiels et son déterminisme **polygénique** empêchant une sélection optimale.

L'**héritabilité** est **moyenne** (de 0,2 à 0,4 selon les races, donc la maladie est relativement influencée par l'environnement). Elle touche ainsi **17,5%** des Bergers Finnois de Laponie finlandais, sans prédisposition sexuelle, d'après une étude sur 496 chiens [75].

D'après le programme de sélection PEVISA [127], les chiens lapons doivent être testés pour la dysplasie des hanches et les résultats de ce test sont **publiés** pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » (Tableau 6) [106].

Tableau 6. Nombre de Bergers Finnois de Laponie dysplasiques des hanches en Finlande en 2010, en fonction de leur grade [106].

| en 2010 en Finlande (%) | A | B | C | D | E | C+D+E |
|-------------------------|------|------|------|-----|---|-------|
| LPK, sur 737 chiens | 57,1 | 26,2 | 14,1 | 2,6 | 0 | 16,7 |

Le club français CFCNSJ publie également dans son Bulletin les résultats obtenus par les spitz adhérents [45].

Les chiens testés peuvent être autorisés pour la reproduction jusqu'à un grade C de dysplasie des hanches. On peut également croiser deux chiens lapons non testés des hanches, à condition qu'aucun ne montre de symptôme de dysplasie. Les grades D et E ne sont pas autorisés pour la reproduction, ni les animaux présentant des articulations anormales, ou encore des chiens présentant des symptômes de dysplasie des hanches. Le croisement de chiens étant tous les deux dysplasiques à un grade C est déconseillé [100].

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.1.3.2. Dysplasie du coude [106]

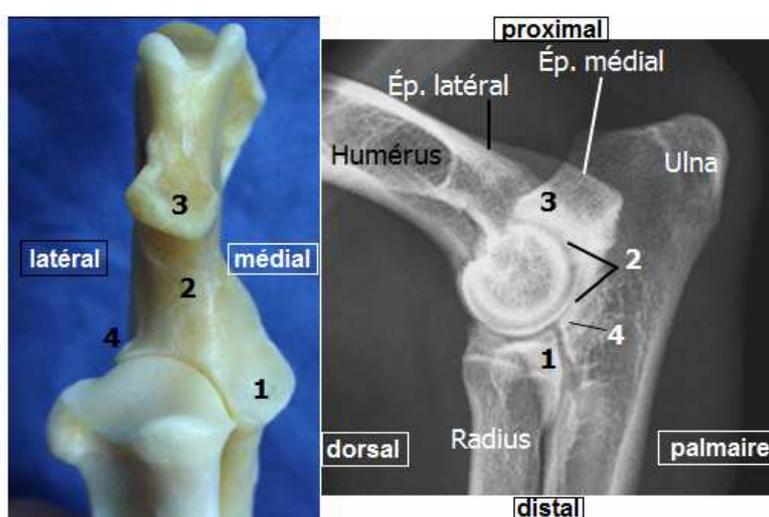
Définition : La dysplasie du coude est une anomalie de développement du coude (Figure 150) engendrant une **instabilité** de cette articulation qui mène à une dégénérescence articulaire (**arthrose**), touchant surtout les grandes races et les races géantes.

Elle peut s'exprimer sous la forme de différentes pathologies :

* ***Non-Union du Processus de l'Anconé*** ou NUPA, congénitale ou traumatique : la partie postérieure du coude ne fusionne pas, l'âge maximal de fermeture du cartilage de croissance étant de 20 semaines,

- * **Fragmentation du Processus Coronoïde Médial** ou FPCM, traumatique, due à une mauvaise congruence de l'articulation. Il s'agit de la dysplasie du coude la plus fréquente, mais assez difficile à mettre en évidence radiographiquement,
- * **OstéoChondrite Disséquante** (ou OCD) **de la portion Médiale du Condyle Huméral** (ou OCDMCH),
- * **Incongruence articulaire**, conséquence de l'une ou plusieurs des trois causes sus-jacentes, à l'origine de la formation d'arthrose : il s'agit d'un élargissement et / ou d'une asymétrie d'un ou de plusieurs espaces articulaires du coude (huméro-ulnaire, huméro-radial ou radio-ulnaire),
- * **Fragmentation de l'Épicondyle Médial de l'Humérus** ou FEMH.

Figure 150. Anatomie normale du coude. 1 : processus coronoïde médial, accueillant le condyle médial. 2 : emplacement de la trochlée humérale. 3 : processus de l'anconé sur la tubérosité de l'olécrâne. 4 : processus coronoïde latéral, accueillant le condyle latéral. Ép. : épicondyle. Unité de chirurgie ENVA.



Déterminisme génétique : Héréditaire.

Cette maladie ne fait pas partie du programme PEVISA pour les races finlandaises [127]. Les résultats des chiens testés sont néanmoins **publiés** à titre indicatif pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » : en 2010 en Finlande, sur 464 Bergers Finnois de Laponie, **3,88 %** étaient atteints de dysplasie du coude [106].

Tout chien peut être autorisé officiellement pour la reproduction (même si le bon sens recommande de n'utiliser que les chiens présentant le grade le plus faible).

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.2. Chien Finnois de Laponie

Le Chien Finnois de Laponie est un chien qui vit longtemps, jusqu'à 15 ans, et en général en bonne santé. La race présente cependant quelques maladies, que la sélection essaie avec soin de limiter. Elle fait partie du programme PEVISA **depuis 1996** [103].

V.2.1. Epilepsie essentielle [122]

Se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.2.2. Maladies oculaires

V.2.2.1. Atrophie progressive de la rétine [3, 75, 123]

Déterminisme génétique : Dans le cadre du programme PEVISA [127], les chiens lapons, Chiens Finnois de Laponie comme Bergers Finnois de Laponie, doivent être testés (pas avant 24 mois) pour l'atrophie progressive de la rétine (APR). Ces résultats doivent être disponibles dès la seconde portée pour que les chiots produits ultérieurement puissent être enregistrés au Livre des Origines et sont **publiés** pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* »: en 2010 en Finlande, sur 5635 Chiens Finnois de Laponie, **1,58 %** étaient atteints d'APR [106].

On rappellera l'étude d'AGUIRRE *et al.* en 2007 [2], qui d'après une étude sur 87 Chiens Finnois de Laponie (SLK), rapporte une **homozygotie** pour le microsatellite **GALK I** (allèle « **d** »), présent sur le **télomère du chromosome 9** des Chiens Finnois de Laponie, dont le marqueur est associé significativement au locus causant la pathologie (diagnostiquée par examen ophtalmologique seulement, à l'ophtalmoscope indirect et lampe à fente, sans utilisation d'ERG), d'où la supposition d'une *Progressive Rod Cone Degeneration* (**prcd-PRA**). Des études sur quelques RLK mettent en évidence le même génotype impliquant le microsatellite GALK I, bien que menées sur peu de chiens (7 seulement). Des **recombinaisons** sont également possibles (ce qui explique également la possibilité d'hétérozygotie chez des Chiens Finnois de Laponie pourtant atteints). Il est également possible que le diagnostic d'APR réalisé après examen ophtalmologique seul soit incorrect, et que l'animal présente une autre anomalie de la rétine.

L'étude des Pedigrees de 21 individus, dont 16 possèdent le même **ancêtre commun** et de surcroît un des fondateurs des lignées actuelles enregistrées, et l'éviction des transmissions dominante et liée à l'X par ce même auteur irait dans le sens d'une transmission à déterminisme **autosomique récessif**, ce qui est confirmé par la base de données génétiques OMIA (*Online Mendelian Inheritance in Animals*) [116], mais également par le laboratoire Génindexe [118].

Ce laboratoire, ainsi que le laboratoire OptiGen aux États-Unis, proposent un dépistage de la **prcd-PRA** depuis 2006 [103] chez le Chien Finnois de Laponie et le RLK (test développé en collaboration notamment avec Jésus Aguirre, cité plus haut) [59, 118]. Le Lappalaiskoirat ry. en 2007 permettait un dépistage à 40 € pour un chien adulte et 30 € pour un chiot par le laboratoire OptiGen (les tarifs normaux étant de 195 \$ pour un chien seul, soit environ 150 € par chien, et 135 \$, soit 100 €, par chiot pour une portée [118] ; Génindexe le propose pour 110 € par chien [59]), ce qui rend le dépistage aisé pour les propriétaires. De plus, tout propriétaire dont le chien serait revenu atteint d'une des maladies oculaires à dépistage obligatoire, s'il se signalait, recevait 17 € d'aide de la part du club de race, ce qui pouvait inciter les propriétaires à se manifester, et permettait de maintenir à jour la liste des chiens malades [97]. Ce dédommagement a été aboli début 2008, cependant OptiGen propose le test

gratuitement aux chiens chez lesquels la maladie a déjà été diagnostiquée, afin de déterminer s'il s'agit ou non d'une forme d'APR-prcd, ne demandant pour justificatif que le compte-rendu de la visite chez le vétérinaire et le Pedigree du chien [118].

Etude clinique : Dans l'étude d'AGUIRRE *et al.* (2007), les Chiens Finnois de Laponie participant à l'étude avaient subi un examen ophtalmologique régulier, de la naissance à l'apparition de la maladie. Les premiers signes n'apparaissaient pas avant **4 à 6 ans**, ce qui en fait une des APR les plus tardives [2].

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie, la mutation étant supposée la même (concernant le **gène PCRD** sur le **chromosome 9**).

V.2.2.2. Cataracte héréditaire [75, 123]

Dans le cadre du programme PEVISA [127], les chiens lapons doivent être testés ophtalmologiquement (pas avant 24 mois) pour la cataracte. Ces résultats doivent être disponibles dès la seconde portée pour que les chiots produits ultérieurement puissent être enregistrés au Livre des Origines et sont **publiés** pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » : en 2010 en Finlande, sur 5635 Chiens Finnois de Laponie, **3,80 %** étaient atteints de cataracte héréditaire [106].

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.2.2.3. Dysplasie rétinienne [123]

Dans le cadre du programme PEVISA [127], les chiens lapons doivent être testés (pas avant 24 mois) pour la dysplasie rétinienne. Ces résultats doivent être disponibles dès la seconde portée pour que les chiots produits ultérieurement puissent être enregistrés au Livre des Origines et sont **publiés** pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » : en 2010 en Finlande, sur 5635 Chiens Finnois de Laponie, **1,06 %** étaient atteints de dysplasie rétinienne [106].

L'*American College of Veterinary Ophthalmologists* (ACVO), quant à lui recensait 1 Chien Finnois de Laponie présenté sur 29 (soit **3,45 %**) atteint de cette maladie entre 1991 et 1999 (contre 20 chiens sains, soit 68,97 % ; les 8 autres étant atteints d'autres affections touchant l'œil ou ses annexes) et 4 autres sur 168 (**2,38 %**) en 2000-2007, contre 143 chiens sains (85,12 %) [3], ce qui évoquerait une régression légère de la maladie, pouvant aller dans le sens d'une **sélection efficace** (cependant, le nombre de sujets étudiés est un peu faible).

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.2.2.4. PHTVL / PHPV

Dans le cadre du programme PEVISA [127], les chiens lapons doivent être testés ophtalmologiquement (pas avant 24 mois) pour la PHTVL / PHPV. Ces résultats doivent être disponibles dès la seconde portée pour que les chiots produits ultérieurement puissent être enregistrés au Livre des Origines et sont **publiés** pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle *Lapinkoira* : en 2010 en Finlande, sur 5635 Chiens Finnois de Laponie, **1,53 %** étaient atteints de PHTVL / PHPV [102].

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.2.2.5. Luxation du cristallin [70, 75, 123]

Définition : Les attaches du cristallin lors de luxation ou subluxation du cristallin se développent de façon anormale (les fibres de la zonule ne sont plus groupées en faisceaux, voire même sont absentes), dégènèrent ou se déchirent (ou une combinaison des trois). Le cristallin sort alors de sa fosse patellaire et peut se placer dans la chambre antérieure ou postérieure de l'œil (et peut la plupart du temps se déplacer librement entre les deux suite à des mouvements de tête). Si la luxation n'était pas secondaire à une cataracte, celle-ci peut se développer même sur le cristallin luxé, jusqu'à opacification complète.

Déterminisme génétique : Inconnu chez le Chien Finnois de Laponie et de nombreuses autres races ; présumé héréditaire. Il a été cependant prouvé comme étant **autosomique récessif** chez le Terrier Tibétain, le Border Collie et le Shar Pei, mais suspecté comme étant **autosomique dominant** chez le Fox Terrier (et prouvé chez le Jack Russell Terrier). La luxation ou subluxation apparaîtrait entre 3 et 6 ans, ce qui complique la sélection des reproducteurs, mais sitôt le diagnostic posé (ou à l'aide du Pedigree), les chiens atteints doivent être retirés de la reproduction.

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.2.2.6. Persistance des membranes pupillaires [70]

Définition : Il s'agit d'une persistance de vestiges des vaisseaux sanguins formant la membrane foetale protégeant l'ouverture de l'iris dans la chambre antérieure de l'œil, qui ne régressent pas normalement lors des trois premiers mois de vie (ils ne devraient laisser que des vestiges tels que la papille de Bergmeister et le point de Mittendorf). Ces vestiges peuvent **ponter** de l'iris à l'iris [3], de l'iris à la cornée, de l'iris au cristallin ou former des feuillets de tissu dans la chambre antérieure. Les trois dernières formes sont les plus menaçantes concernant la vision et, quand elles sont sévères, peuvent diminuer la vision ou causer une cécité. La persistance de la membrane pupillaire peut être associée à d'autres anomalies oculaires, tels qu'un leucome cornéen, une cataracte capsulaire antérieure, une microphthalmie, une micro cornée, un colobome (anomalie de développement du cristallin, de l'iris, de la choroïde ou de la rétine), *etc.*

Déterminisme génétique : Cette anomalie peut être génétique, ou causée par un problème de développement oculaire (donc congénitale).

Dans le cadre du programme PEVISA [127], tous les Chiens Finnois de Laponie doivent être testés ophtalmologiquement (pas avant 24 mois) pour la persistance des membranes pupillaires. Ces résultats doivent être disponibles dès la seconde portée pour que les chiots produits ultérieurement puissent être enregistrés au Livre des Origines.

Les animaux atteints peuvent être autorisés pour la reproduction [100].

3 cas (**10,34 %**) ont été observés par l'ACVO de 1991 à 1999 sur 29 Chiens Finnois de Laponie présentés (avec 20, soit 68,97% de chiens normaux) et 11 cas (**6,55 %**) entre 2000 et 2007, sur 168 Chiens Finnois de Laponie présentés (dont 143, soit 85,12% de chiens normaux) pour la forme iris à iris ; 5 chiens sur 168 (**2,98 %**) entre 2000 et 2007 pour la forme d'iris à cornée [3].

Chez le Basenji et le Mastiff, le déterminisme génétique est **autosomique dominant à pénétrance incomplète**, et il est probable que le mode de transmission soit le même dans d'autres races. On déconseillera l'utilisation des chiens atteints en tant que reproducteurs, par mesure de prudence.

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.2.3. Maladies articulaires

V.2.3.1. Dysplasie coxo-fémorale [75, 123]

D'après le programme de sélection PEVISA [127], les chiens lapons doivent être testés pour la dysplasie des hanches et les résultats de ce test sont **publiés** pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » (Tableau 7) [106].

Tableau 7. Nombre de Chiens Finnois de Laponie dysplasiques des hanches en Finlande en 2010, en fonction de leur grade [106].

| en 2010 en Finlande (%) | A | B | C | D | E | C+D+E |
|-------------------------|------|------|------|-----|-----|-------|
| SLK, sur 4783 chiens | 38,6 | 31,6 | 22,8 | 6,9 | 0,2 | 29,9 |

La dysplasie des hanches aurait touché en 2008 **29,4 %** des Chiens Finnois de Laponie finlandais, sur un échantillon de 3621 chiens [75].

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.2.3.2. Dysplasie du coude

Cette maladie ne fait pas partie du programme PEVISA pour les races finlandaises [127]. Les résultats des chiens testés sont néanmoins **publiés** à titre indicatif pour tous les chiens finlandais dans la revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » : en 2010 en Finlande, sur 1163 Chiens Finnois de Laponie, **6,45 %** étaient atteints de dysplasie du coude [106].

Tout chien peut être recommandable officiellement pour la reproduction (même si le bon sens recommande de n'utiliser que les chiens présentant le grade le plus faible).

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.2.4. Sensibilités médicamenteuses et implication du gène MDR1 [5, 51]

Une mutation dans le gène *Multi-Drug Resistance 1* (**MDR1**) provoque une sensibilité à différents médicaments chez le chien. Lorsqu'il est porteur de cette mutation, les molécules actives contenues dans certains médicaments s'accumulent dans le cerveau du chien et deviennent toxiques à une certaine dose, jusqu'à provoquer une forte **intoxication** et éventuellement la **mort** de l'animal.

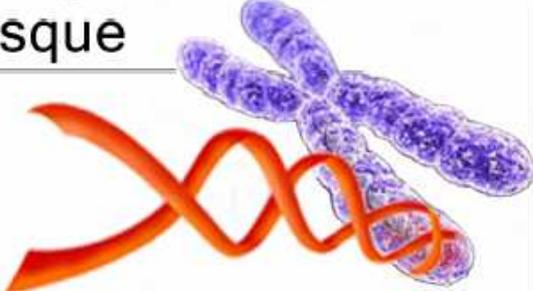
La sensibilité médicamenteuse liée au gène MDR1 a un mode de transmission et d'expression **autosomique**. Le **test génétique** MDR1 permet d'établir le statut génétique du chien vis-à-vis de cette sensibilité médicamenteuse. Il est disponible notamment via Antagene, mais aucun test spécifique de nos races lapones n'est encore disponible [5].

La sensibilité médicamenteuse a été constatée suite au **décès** d'un Chiot Finnois de Laponie au Canada au printemps 2009 après administration d'**ivermectine**, mais l'implication du gène MDR1 n'a pas encore été démontrée. La plus grande prudence reste cependant de mise lors de l'administration de molécules faisant intervenir la mutation connue dans les races de type Colley et apparentées, ceci incluant également le Berger Finnois de Laponie (Figure 151).

Figure 151. La sensibilité médicamenteuse due à une mutation du gène MDR1 chez le Chien Finnois de Laponie, reconnue comme race à risque [51].



ATTENTION - MDR1
Gène à risque



Une mutation génétique peut rendre le Lapinkoira sensible à certains médicaments.

En particulier:

- Les antiparasitaires de la famille des AVERMECTINES, notamment l'Ivermectine.
- Les antidiarrhéiques à base de LOPERAMIDE (Lopéral)
- Les anesthésiants.

Cette sensibilité peut le TUER

Informations: <http://www.collie-online.com/colley/mdr1/>

À ne pas administrer :

- **Avermectines** : **ivermectine** (IVOMEK ®, CARDOMEK ®), **abamectine** (ENZEC ®), **doramectine** (DECTOMAX ®), **éprinomectine** (EPRINEX ®). Ce sont des **antiparasitaires** endectocides, des macrolides d'origine naturelle mais modifiés par héliosynthèse afin d'assurer une activité antiparasitaire interne et externe.

Elles sont utilisées contre les agents des gales, les poux chez les bovins, les puces chez les carnivores domestiques, les infestations par larves de mouche (équins, bovins et ovins), les nématodes digestifs, respiratoires et circulatoires (dirofilariose). Attention donc à surveiller son chien lors des **promenades**, car il est susceptible d'ingérer des **crottins de cheval**, vermifugés couramment à l'ivermectine. Se méfier également des compléments alimentaires, pouvant contenir de l'**huile de saumon**. En effet, ces derniers s'intoxiquent à l'ivermectine utilisé dans les élevages intensifs, notamment écossais (jusqu'à 474 produits chimiques utilisés). Les avermectines agissent en stimulant la libération d'acide gamma amino-butérique (**GABA**) et entraînent une hypoexcitabilité neuronale ou musculaire. Dans les races de bergers britanniques et apparentés (nos bergers lapons et ces chiens ayant probablement un ancêtre commun), il y a également activation des récepteurs de la dopamine et de la sérotonine, et on observe alors des signes d'**intoxication** : hypothermie (37°C), hypersalivation, vomissements, mydriase, faiblesse, ataxie, parésie, hyperesthésie, tremblements et crises convulsives, chutes, coma. Des symptômes oculaires ont également été rapportés. Cela est dû à une mutation sur le gène responsable de la synthèse de la glycoprotéine P (**PgP**), qui diminue l'efflux de l'ivermectine hors du système nerveux central. Le **pronostic** est **réservé**, l'animal pouvant **décéder** même si des soins intensifs lui sont administrés.

La **sélamectine** (STRONGHOLD ®) appartient à la même famille, mais elle est de fabrication semi-synthétique, donc **sans danger**.

- **Lopéramide** (IMMODIUM ®, LOPERAL ®). Cet **anti-diarrhéique** morphinomimétique ne passe normalement pas la barrière hémato-encéphalique (BHE), sauf chez les chiens possédant la mutation du gène MDR1, une différence de 4 bases entraînant un codon-stop. Il existe donc une **toxicité neurologique** aux doses **normales** de traitement de la diarrhée chez les chiens possédant la mutation MDR1, qui s'exprime par des vomissements, une ataxie, une agitation. Une **réversion** par la **naloxone** est possible.

- **Emodepside** (PROFENDER ®, en association avec du praziquantel) : **antiparasitaire** de la famille des depsipeptides, il a été découvert dans les années 1990 et obtenu par semi-synthèse à partir de substance synthétisées par le champignon *Mycelia sterilia*. Il est destiné aux chats et utilisé contre les ascaris et les ankylostomes ; c'est un substrat pour la PgP synthétisée par le gène MDR1, il interagit donc avec, pouvant provoquer des tremblements modérés et transitoires et / ou de l'ataxie, occasionnellement observée après administration de deux fois la dose recommandée. La prise de nourriture (à donner 4h ou plus après l'administration du traitement ; n'administrer qu'à des animaux à jeun) peut augmenter l'incidence et l'intensité de ces symptômes de surdosage, et occasionnellement des vomissements peuvent survenir. Il n'y a **pas d'antidote spécifique** connu.

À éviter :

- **Milbémécines**, des **antiparasitaires** endectocides au même titre que l'ivermectine : **milbémécine oxime** (MILBEMAX ® avec du praziquantel, INTERCEPTOR ®, SENTINEL ®, PROGRAM ®) et **moxidectine** (CYDECTINE ®, EQUEST ®, ADVOCATE ® avec de l'imidaclopramide). Ce sont des macrolides d'origine naturelle, décrites comme étant sûres si les doses prescrites sont respectées. La milbémécine oxime est utilisée en prévention de la dirofilariose canine (ou féline), en traitement des infestations par les nématodes digestifs des chiens et chats (ascaris, trichures, ankylostomes, *etc.*), de la démodécie généralisée à *Demodex canis* et de la gale sarcoptique, voire en traitement de l'angiostrongylose canine (usage « hors AMM »). La moxidectine possède une activité sur de nombreux nématodes digestifs (dont les strongles) chez les animaux de rente et les chevaux, sur les nématodes respiratoires et peut être utilisé en traitement des myiases (infestations par des larves de mouche) et des poux chez les bovins, voire certaines gales chez bovins et ovins.

A utiliser donc avec la plus grande précaution chez nos races lapones ou, si possible, utiliser une autre molécule. Les signes d'**intoxication** observables sont les suivants : ataxie et tremblements, ainsi que d'autres signes neurologiques et/ou digestifs.

- **Métoclopramide** (EMEPRID ®, PRIMPERAN ®, PRIMPERID ®, ANAUSIN ®), **dompéridone** (MOTILIUM ®) : il s'agit d'**antiémétiques** anti-dopaminergiques, qui ont une action sur la *Chemoreceptor Trigger Zone* (CTZ), qui stimule le centre du vomissement, et possèdent donc un effet pro-kinétique : effet anti-nauséeux par diminution de l'antipéristaltisme et de la distension gastrique, facilitant donc la vidange gastrique et relançant donc le transit digestif. Le métoclopramide passe la BHE, engendrant une possibilité de sédation, voire d'ataxie chez l'animal « sain » génétiquement, mais possède également une interaction avec la PgP, qui limite son excrétion hors du système nerveux central, donc la plus grande prudence est recommandée lors de l'utilisation de cette molécule chez les races concernées par la mutation du gène MDR1, et également du Chien Finnois de Laponie, suspecté d'être affecté des mêmes sensibilités. La dompéridone ne passe pas la BHE de façon normale (et a donc un effet antiémétique plus faible), mais est à utiliser cependant avec précaution dans ces races.

- **Chlorpromazine** (LARGACTIL ®) : une phénothiazine, **sympatholytique** qui agit directement sur le centre du vomissement et la CTZ, et qui à forte dose peut avoir des effets extrapyramidaux comme ceux observés suite à l'administration de métoclopramide chez les colleys et races apparentées, et notamment une hypotension de par son action bloquante des récepteurs alpha noradrénergiques et provoquant une vasodilatation artérielle. On l'utilisera donc avec précaution.

- **Métronidazole** (FLAGYL ®, ARILIN ®, METROLAG ® et STOMORGYL ® ou BUCCOVAL ®, ces deux derniers en association avec de la spiramycine) : molécule **antibiotique** à effet bactéricide (spectre touchant les bactéries anaérobies et les protozoaires) de la famille des nitroimidazoles, classée en catégorie A par la filiale anglaise du laboratoire allemand Laboklin (catégorie « ne pas administrer aux chiens ayant une déficience du gène MDR1 ») et reconnue en France comme génotoxique, induisant des mutations géniques spontanées et des aberrations chromosomiques, voire des cassures de noyaux dans les lymphocytes circulants. Selon l'*International Agency for Research on Cancer* (IARC), il est considéré comme cancérigène potentiel chez l'homme [66].

La dose thérapeutique préconisée pour le FLAGYL ® notamment (30 mg/kg) peut provoquer des signes **neurotoxiques** chez les chiens homozygotes pour la mutation MDR1 (les précédents étant à éviter / proscrire chez les chiens homo- **et** hétérozygotes) : ataxie, nystagmus, désorientation, phases d'excitation intermittentes avec pédalage, spasmes musculaires, vocalisation et émissions d'urine non contrôlées Une leucopénie et une hépatotoxicité sont également possibles. Le pronostic est **réservé**, la réversion des symptômes demandant **2 semaines** suite à l'arrêt de l'administration de la molécule.

- **Spinosad** (COMFORTIS ®) : cet **anti-puces** est un substrat de la Pgp et peut donc interagir avec d'autres substrats (digoxine, doxorubicine...), pouvant **potentialiser** les effets indésirables de ces molécules. De plus, il **persiste** longtemps dans l'organisme (> 7 jours), sa durée d'action étant de quatre semaines. Les effets indésirables suivant un surdosage sont des vomissements, des tremblements ou secousses musculaires, un ptyalisme, des convulsions, une ataxie, une mydriase, voire une cécité et une désorientation. Il est déconseillé par principe de précaution chez les Chiens Finnois de Laponie.

- **Acépromazine** (CALMIVET ®, VETTRANQUIL ®) : un dérivé de la phénothiazine, utilisé comme **sédatif, tranquillisant et anesthésique** car dépresseur des fonctions nerveuses supérieures et induisant une catalepsie avec effet antiémétique, en faisant une molécule de choix pour réduire l'agitation des animaux et produire un effet de « contention chimique », même à faibles doses. La sédation est plus profonde et plus longue chez les chiens mutés, induisant une hypothermie et une hypotension pouvant être fatales si non contrôlée, voire une excitation extrapyramidale, pouvant être pro-convulsivante. Le site Collie-Online recommande de diminuer la posologie (de 0,01 à 0,1 mg/kg chez un animal normal) de 25 % chez les chiens hétérozygotes pour la mutation MDR1 et de 30-50 % pour les homozygotes [51].

- **Butorphanol** : cet **analgésique** (un opioïde) agoniste-antagoniste est utilisé en prémédication pré-anesthésique et induit une sédation plus profonde et plus prolongée chez les chiens mutés. Il est également à l'origine d'une dépression respiratoire en temps normal, à laquelle il faudra être d'autant plus attentif dans nos races lapones. Les mêmes recommandations de diminution de posologie que pour l'acépromazine devraient être appliquées, d'après le site Collie-Online [51].

- **Vincristine** (ONCOVIN ®), **vinblastine** (VELBE ®) et **doxorubicine** (ADRIBLASTINE ®), assez couramment utilisées en chimiothérapie.

Vincristine et vinblastine sont des **inhibiteurs de mitose**, qui peuvent entraîner une myélosuppression, une extravasation (nécrose cutanée) ou une neuropathie périphérique (bien que rare).

La doxorubicine est un **anticancéreux** (s'intercale dans l'ADN tumoral) dont la toxicité cardiaque est bien connue chez l'animal comme chez l'homme et peut conduire à une cardiopathie dilatée et à une insuffisance cardiaque congestive (toxicité cardiaque cumulative), à une myélosuppression, à une extravasation, à des troubles digestifs ou à une réaction allergique.

La probabilité d'obtenir des réactions défavorables à ces molécules serait plus grande chez les chiens mutés. Il est donc recommandé par le site Collie-online de réduire également les posologies de 25-30 %, pour les chiens homo- et hétérozygotes pour la mutation MDR1 [51].

- **Vincamine** (CANDILAT ®), en association avec de la papavérine) : utilisé en traitement des troubles de la **sénescence cérébrale** (« accidents vasculaires cérébraux ») par une action vasodilatatrice des vaisseaux cérébraux (ré-oxygénation du tissu nerveux central). La probabilité d'obtenir des réactions défavorables à ces molécules serait plus grande chez les chiens mutés, le site Collie-online recommande donc de réduire également les posologies de 25-30 %, pour les chiens homo- et hétérozygotes pour la mutation MDR1 [51].

- **Dompéridone** (MOTILIUM ®), **ondansetron** (ZOFREN ®), des **antiémétiques** : la dompéridone est un antiémétique anti-dopaminergique qui franchit moins facilement la barrière hémato-encéphalique que le métoclopramide et semble d'utilisation plus sûre. Le RCP précise cependant que « les chiens Colley peuvent être plus sensibles aux effets de la dompéridone », donc il serait recommandé la plus grande prudence avec le Chien Finnois de Laponie également. L'ondansetron est utilisé en prévention des vomissements dans le cadre d'une chimiothérapie. Les mêmes précautions s'appliquent.

- **Quinidine, digoxine** : La quinidine, un **anti-arythmique** de classe I, est utilisée pour diminuer l'activité de foyers de dépolarisation ectopique, mais peut également induire une dépression excessive de la conduction cardiaque (bloc de branche). La digoxine est un anti-arythmique supra-ventriculaire et peut être utilisée, notamment en cas de maladie valvulaire dégénérative mitrale, hélas assez fréquente chez le chien âgé. Ces cardiogéniques sont suspectés de présenter une toxicité liée au gène MDR1.

- **Paclitaxel** (TAXOL ®, ABRAXANE ®), **mitoxantrone** (ELSEP ®) : des **anticancéreux** par inhibition mitotique, utilisés lors de chimiothérapie et suspectés de présenter une toxicité liée au gène MDR1. Le mitoxantrone notamment, utilisé également en médecine humaine, est très toxique, et ses effets secondaires sont nombreux.

- **Ciclosporine A** (OPTIMUNNE ®, ATOPICA ®, NEORAL ®, SANDIMMUN ®) : un **immunodépresseur**, ciblant principalement les lymphocytes T auxiliaires, plus ou moins les suppresseurs, exclusivement les lymphocytes activés (donc principalement les CD4+). Elle est d'action **réversible** à l'arrêt du traitement, et suspectée de présenter une toxicité liée au gène MDR1. Elle est utilisée dans le traitement de la dermatite atopique, des anémies hémolytiques à médiation immune, des gastroentérites lymphoplasmocytaires et de certaines affections ophtalmologiques.

V.2.5. Maladies métaboliques [123]

V.2.5.1. Hypothyroïdie [13, 94]

Définition : Les thyroïdes sont des glandes présentes des deux côtés du cou, en région ventrale, entourant la trachée, et situées juste sous le larynx. L'hypothyroïdie est une maladie **endocrine** courante, où ces thyroïdes produisent une quantité anormalement faible d'hormones thyroïdiennes, n'en produisent pas ou produisent des hormones thyroïdiennes non actives. Les symptômes ne se manifestent qu'après destruction d'environ 75 % des glandes, souvent **entre 4 et 11 ans**. Il s'agit d'une destruction **auto-immune** de la glande thyroïde, qui affecte plus de 50 races de chiens, cette hypothyroïdie étant **primaire** dans 90-95 % des cas (atrophie idiopathique, thyroïdite lymphocytaire), le tissu glandulaire étant détruit

progressivement par un infiltrat de cellules mononuclées, et hypophysaire dans seulement 5-10 % des cas.

Déterminisme génétique : Inconnu. Autosomique chez le Barzoï, mais serait polygénique chez le Beagle. Une forme congénitale est également décrite. On déconseillera cependant la reproduction des individus atteints.

Etude clinique : Le diagnostic, après un diagnostic clinique, un dosage du cholestérol sanguin et éventuellement une biopsie cutanée, puis une thyroïdémie si ces dosages sont positifs, peut passer par un **dosage des anticorps anti-thyroglobulines** (TgAb), bien qu'un résultat négatif n'exclue pas l'hypothyroïdie. Des faux positifs sont également possibles (iatrogènes par exemple), mais rares, le test étant très **spécifique**. Peu de laboratoires le proposent, le magazine « *Lapinkoira* » [94] ne faisant état que d'un laboratoire en Finlande, basé à Tampere (la 3^{ème} plus grosse ville de Finlande avec 210 000 habitants, à 2 heures d'Helsinki).

Similaire à celle de chiens d'autres races concernant le reste de l'étude clinique.

V.2.5.2. Hyperthyroïdie [94]

Définition : Il s'agit d'une présence en excès d'hormones thyroïdiennes, T3 et / ou T4, circulant dans le sang, c'est-à-dire une **thyrotoxicose**. Il s'agit d'une affection **rare** chez le chien, bien plus fréquente chez le chat, diagnostiquée chez des chiens d'environ **10 ans** et la plupart du temps liée à une **tumeur maligne** de la thyroïde.

Déterminisme génétique : Inconnu, **probablement pas** à transmission génétique (mais incertain), l'hyperthyroïdisme serait alors iatrogène ou dû à un carcinome thyroïdien. Les races prédisposées seraient plutôt le Beagle, le Boxer et le Golden Retriever.

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.3. Chien d'Ours de Carélie

V.3.1. Maladies oculaires

Les tests en vue de la recommandation à la reproduction ne doivent pas être réalisés avant l'âge de 36 mois, et ne concernent que l'APR, la cataracte héréditaire et la PHTVL / PHPV [127].

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.3.1.1. Atrophie progressive de la rétine [3, 75, 122]

GIROD disait en 1989 que l'APR touchait 3 % des Chiens d'Ours de Carélie en Finlande [60].

Le laboratoire OptiGen aux États-Unis seul propose un dépistage de la **prcd-PRA** chez le Chien d'Ours de Carélie, pour un coût de 195 \$ pour un chien seul, soit environ 150 € par chien, et 135 \$, soit 100 €, par chiot pour une portée [119].

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.3.1.2. Cataracte héréditaire [75, 122]

Se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.3.1.3. Dysplasie rétinienne [75]

Se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.3.1.4. PHTVL / PHPV [75, 122]

Se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.3.2. Dysplasie coxo-fémorale [75, 122, 158]

D'après le programme de sélection PEVISA [127], les Chiens d'Ours de Carélie peuvent être autorisés pour la reproduction jusqu'à un grade C de dysplasie des hanches (le test ne doit pas être fait avant 12 mois). Le croisement de chiens étant tous les deux dysplasiques à un grade C n'est pas conseillé [100].

GIROD disait en 1989 que **0,2 %** des Chiens d'Ours de Carélie étaient atteints de dysplasie des hanches, sans en préciser le grade [60]; le Livre des Races finlandais donne un pourcentage de **38,7 %** (étude sur 1852 Chiens d'Ours de Carélie finlandais) [75].

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.3.3. Nanisme pituitaire [4, 157, 158]

Définition : De faibles valeurs de somatomédine semblent indiquer une diminution de la quantité, voire une absence d'hormones de croissance circulantes et d'*Insuline-like Growth Factor* (IGF-1) produites par l'hypophyse. Le développement osseux et la croissance de l'animal seront lents, conduisant à un **nanisme proportionné** et à la persistance de **caractères juvéniles** à l'âge adulte (persistance de la **fourrure** de chiot, de la **dentition** lactéale, hyperpigmentation cutanée, système immunitaire déprimé et statut mental altéré), visibles dès 2 à 3 mois d'âge. D'autres hormones produites par l'hypophyse ne sont pas produites en quantité suffisante, ce qui peut également mener à des pathologies thyroïdiennes, surrénaliennes ou gonadiques.

Déterminisme génétique : L'étude des Pedigrees semble indiquer une maladie de déterminisme génétique simple, à transmission **autosomique récessive**, comme chez le Berger Allemand, ce qui va dans le sens d'une origine commune aux deux races, ou d'un apport de sang **Berger Allemand** chez le Chien d'Ours de Carélie, d'autant plus que l'on peut faire remonter l'apparition de ce gène chez le Berger Allemand depuis les années 1940 (Figure 152). Il est évident que les individus atteints de nanisme ne doivent pas être mis à la reproduction (d'autant plus que cela est facile, la maladie se développant jeune).

Etude clinique :

- Expression clinique : L'étude d'ANDRESEN et WILLEBERG (1976) [4] rapporte que les chiens souffrant de nanisme conservent leur fourrure de chiot jusqu'à 2 à 3 ans. Leur taille reste inférieure à 35 cm (comprise entre 30 et 35 cm), alors que la hauteur au garrot normale est comprise entre 48 et 53 cm. Les proportions sont conservées, et la palpation osseuse normale (Figure 153).

- Diagnostic : Le dosage de la somatoméline montre souvent des valeurs très inférieures à la normale, chez le Berger Allemand comme chez le Chien d'Ours de Carélie, bien que l'étude ait été réalisée sur un nombre très faible de Chiens d'Ours de Carélie présentant un nanisme pituitaire (9 chiens). On peut également observer une discrète anémie normochrome, normocytaire, une hypoglycémie secondaire à un défaut d'hormone corticotrope (ACTH) et une hypophosphatémie secondaire au défaut de *Growth Hormone* (GH). Le dosage de cette hormone de croissance ou celui de l'IGF peut également être proposé par certains laboratoires ; leurs valeurs seront diminuées.

Le reste de l'étude clinique est similaire à celle de chiens d'autres races.

Figure 152. Pedigree pour 9 Chiens d'Ours de Carélie nains, d'après l'étude d'ANDRESEN et WILLEBERG (1976) [4].

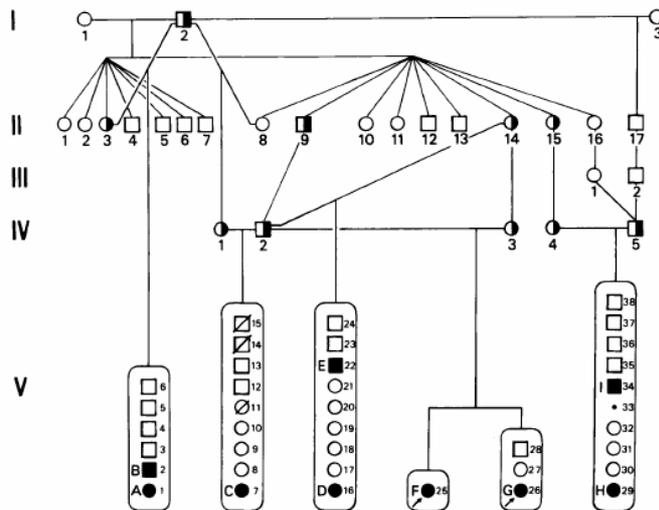
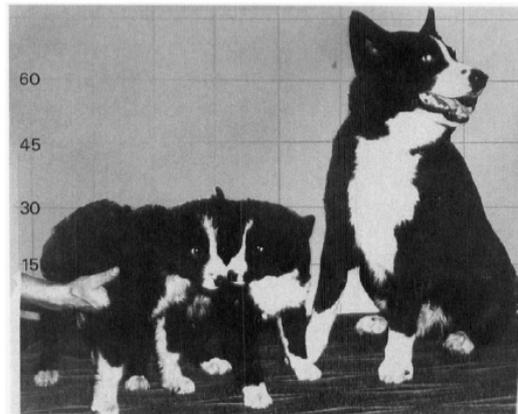


Fig. 1. Pedigree for nine Karelian Bear-Dog dwarfs, two of which, F and G, are the probands. No. V-33 was a stillborn female and nos. V-11, V-14, and V-15 died before diagnosis of dwarfism was possible.

Figure 153. Deux Chiens d'Ours de Carélie nains, d'environ un an et demi et un an, et un chien adulte de la même race phénotypiquement normal. Les deux nains correspondent aux deux chiens F et G du Pedigree en Figure 152. Photo par P. Thomassen [4].



V.4. Spitz finlandais

Le Spitz Finlandais est une race assez résistante, peu touchée par les maladies. L'espérance de vie dépasse les 10 ans (la moyenne étant de **10 à 14 ans**), et certains chiens ont même vécu jusqu'à 17 ans. Cependant, comme toutes les races canines, il est plus sujet à certaines maladies, notamment héréditaires. Il fait partie du programme PEVISA **depuis 1994** [1].

V.4.1. Maladies oculaires

Les tests en vue de la recommandation à la reproduction ne doivent pas être réalisés avant l'âge de 12 mois, et ne concernent que l'APR, la cataracte héréditaire et la PHTVL / PHPV [1, 127].

Le test concernant la dysplasie rétinienne était demandé jusqu'en 2007 au moins [1].

Les deux reproducteurs doivent subir les tests oculaires **avant la seconde mise à la reproduction**, pour que les chiots produits puissent être enregistrés. On remontera jusqu'à la 7^{ème} génération pour évaluer la qualité des reproducteurs.

De 1988 à 2004 en Finlande, 1486 Spitz Finlandais ont subi des tests oculaires, et seulement 22 de ces chiens (**0,01 %**) présentaient l'une des maladies testées [1].

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.4.1.1. Atrophie progressive de la rétine [1, 157]

Se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.4.1.2. Cataracte héréditaire [1, 3, 125]

Le déterminisme génétique est **incertain** chez le Spitz Finlandais, et sans recommandation particulière concernant la reproduction de ces chiens, bien que la prudence conseille de considérer la maladie héréditaire, à moins de mise en évidence d'une cause certaine (traumatisme, inflammation oculaires), et donc d'éloigner de la reproduction les animaux porteurs.

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.4.1.3. Dysplasie rétinienne [1]

De 1988 à 2004 en Finlande, sur 1486 yeux de Spitz Finlandais, 22 chiens étaient atteints de dysplasie rétinienne, soit **1,4 %** des chiens [1].

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.4.1.4. PHTVL / PHPV [1, 75, 125]

Déterminisme génétique **inconnu** chez les Spitz Finlandais.

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.4.1.5. Persistance des membranes pupillaires [1]

Se référer à la partie en question concernant le Chien Finnois de Laponie.

V.4.2. Maladies articulaires

V.4.2.1. Dysplasie coxo-fémorale [75, 159]

Se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.4.2.2. Dysplasie du coude

D'après le programme de sélection PEVISA [127], les Spitz Finlandais ne peuvent être recommandés pour la reproduction que s'ils présentent un grade 1 de dysplasie des coudes. Le test ne doit pas être fait avant 12 mois.

Pour tout le reste, se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

V.4.2.3. Luxation de rotule [1, 75, 125]

Définition : La luxation de rotule est une affection articulaire qui se caractérise par une laxité des ligaments patellaires, la déplaçant vers la cuisse sur la trochlée du chien lors de la flexion ou en raidissant le membre : il y a abolition du contact entre les surfaces articulaires. La luxation de la rotule est souvent la conséquence d'un postérieur **mal conformé** et ont pour origine aussi bien un développement incomplet au niveau de l'articulation (malformation appelée à tort congénitale, la luxation n'étant pas présente dès la naissance, mais l'articulation présentant une prédisposition anatomique) ou un accident.

Déterminisme génétique : Les spitz en général, et en particulier le Spitz Finlandais, peuvent être prédisposés à cette pathologie si l'angle formé par l'articulation du grasset est trop ouvert. On tâchera donc d'empêcher la sélection par des chiens hyper-typés, avec le grasset presque droit, et on déconseillera la reproduction des chiens à la trochlée comblée dès le plus jeune âge. Chez le Spitz Finlandais, la prédisposition à la luxation de rotule est probablement apparue en **Carélie du Nord** il y a **un millénaire** ; chaque année, le questionnaire de santé finlandais fait état d'environ **20** Spitz Finlandais présentant une luxation de rotule [1].

GIROD, en 1989, fournissait les mesures imposées par le Suomen Kennelliitto pour favoriser une sélection optimale afin de réduire l'incidence de cette pathologie [60] :

- un dépistage radiologique, recommandé quoi qu'il en soit, et obligatoire pour l'obtention de certaines récompenses et pour les mâles produisant plus de six portées (ou les suivantes n'étaient pas inscrites),
- l'identification (par tatouage à l'époque) des animaux ayant fait l'objet d'un dépistage officiel,
- l'autorisation pour les animaux reconnus atteints, de participer à toutes les épreuves de chasse ou de conformité au standard, qu'ils aient été opérés ou non, l'affection ne gênant pas, notamment la chasse, le chien poursuivant sur trois pattes si une de ses rotules sort de sa trochlée,
- l'interdiction d'inscrire au Livre Généalogique les chiots produits par des animaux reconnus atteints,
- la centralisation des résultats du dépistage à l'Ecole Vétérinaire d'Helsinki, où ils sont à disposition du Livre des Origines.

De plus, d'après le programme de sélection PEVISA [127], tout Spitz Finlandais doit subir une inspection du genou afin de grader une éventuelle luxation de rotule. Cette inspection doit être réalisée avant la seconde mise à la reproduction, pour que les chiots produits puissent être enregistrés. On remontera jusqu'à la 7^{ème} génération pour évaluer la qualité des reproducteurs. Jusqu'en 2007 au moins [1], un grade de 2 maximum permettait la recommandation d'un chien pour la reproduction.

GIROD donnait pour 1984 16 % de Spitz Finlandais atteints de luxation de rotule, sans préciser sur combien de chiens portait l'étude (mais l'échantillon n'était apparemment pas représentatif), avec préférentiellement une atteinte unilatérale et d'apparition avant 7 mois [60]. Le Livre des Races finlandais donne 4,0 % des Spitz Finlandais, d'après une étude sur 1846 chiens [125].

La revue quadri-annuelle « *Lapinkoira* » met également à disposition des éleveurs les résultats de ce test pour les chiens lapons, bien qu'hors de programme de sélection officiel [106].

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.4.3. Maladies métaboliques

V.4.3.1. Hypothyroïdie [65]

Se référer à la partie en question concernant le Chien Finnois de Laponie.

V.4.3.2. Diabète sucré juvénile [13, 65, 116, 158]

Définition : Le diabète sucré est un état d'**hyperglycémie chronique**, lié à un trouble du métabolisme du glucose. Il est dû à une hypoplasie ou une aplasie des **cellules β** des îlots de Langerhans du pancréas, voire à l'atrophie du pancréas, qui produisent l'insuline, qui régule la quantité de glucides entrant dans les cellules. Chez le chien, les formes les plus fréquentes ressemblent à la fois à un diabète insulino-dépendant et à une forme compliquée de diabète non-insulino-dépendant. Elles se caractérisent par une **hypo-insulinémie**, un recours souvent nécessaire à l'insulinothérapie et une tendance à l'acidocétose.

Le **diabète juvénile** apparaît dans la **première année** de vie. C'est une affection assez **rare** par rapport au diabète de l'adulte (elle concerne environ **1 %** des chiens diabétiques), qui touche surtout les **femelles**.

Déterminisme génétique : Transmission génétique **autosomique**, de locus inconnu de nos jours, sans mutation causale connue. La reproduction de ces animaux est donc fortement déconseillée. Chez le Keeshond, la transmission a été prouvée comme étant **autosomique récessive**, mais aucune donnée n'est disponible concernant les autres races.

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.4.4. Maladies neurologiques

V.4.4.1. Epilepsie essentielle [1, 75, 125]

L'activité épileptiforme chez le Spitz Finlandais semble être originaire d'une zone post-occipitale.

Déterminisme génétique : L'épilepsie est une maladie héréditaire touchant certaines races de chiens, étant en général de fréquence faible dans les autres races.

Les formes d'épilepsie héréditaire sont encore majoritairement inconnues, souvent dépendante de nombreux gènes. Lorsque l'on étudie l'incidence de l'épilepsie sur toute une partie de la population canine, alors la maladie ne touche qu'environ 0,5 à 5,7 % des chiens. Aux États-Unis, pour beaucoup de races, on réalise aujourd'hui des tests ADN, dont la fonction est de trouver le gène à l'origine de la transmission héréditaire de la maladie.

L'épilepsie est connue chez le Spitz Finlandais depuis les **années 1960**, mais la collecte de données relative à cette maladie n'a pas commencé avant les années 1980, la première étude portant spécifiquement sur l'épilepsie chez le Spitz Finlandais datant de **1996**, par BERGHOLM et LAINE [6]. Cette maladie serait de plus, d'après BRAGGE, une maladie à **héritabilité forte** ($\geq 0,70$) [10].

Les études menées en 2006 par l'équipe finlandaise [115], en coopération avec la Faculté de Médecine Vétérinaire d'Helsinki, concernant l'épilepsie tendent à impliquer un **déterminisme polygénétique** pour le Spitz Finlandais, alors qu'il est monogénique chez le Lagotto Romagnolo (étude sur 20 chiens seulement), le Chien Courant Finlandais (étude sur 30 chiens), le Chien d'Élan Norvégien (étude sur seulement 9 chiens malades et 9 contrôles !). En revanche, concernant le Spitz Finlandais, ni la première étude, menée sur 35 chiens à l'aide de 350 marqueurs ADN, ni la seconde, sur 60 chiens à l'aide de 40 000 marqueurs ADN (mais qui a mis en évidence une zone chromosomique pouvant héberger le ou les gènes à l'origine de l'épilepsie chez le Spitz Finlandais), ni la troisième, sur 100 chiens à l'aide de 172 000 marqueurs ADN, n'ont permis la mise en évidence d'un gène de l'épilepsie chez le Spitz Finlandais. Il est donc très probable que plusieurs gènes soient impliqués, les dernières études indiquant **5 régions** comme possédant probablement les gènes à l'origine de l'épilepsie dans cette race [72, 74].

Le Suomen Pystykorvajärjestö **collecte** les rapports de crises d'épilepsie en rapport avec les lignées depuis 1999 [1], et il a déjà collecté des années de données. Une banque d'ADN a été mise en place pour cette race par le Suomenpystykorva Jarjestö et en contenait 450 échantillons en 2010 [74]. L'éradication de cette maladie de la race est un défi extrême, presque certainement impossible à réaliser, étant donné l'âge tardif d'apparition des premiers symptômes. Un chien épileptique ne pourra jamais être utilisé pour la reproduction, et tous les mariages produisant des chiens épileptiques, ainsi que la fratrie du chien épileptique, sont écartés de la reproduction.

Une étude américaine en cours [9], vise à déterminer le gène en cause, pour pouvoir adapter la sélection génétique. Au 28 janvier 2011, ils avaient reçu des échantillons de sang provenant de 9909 chiens, représentant 108 races différentes, dont 1577 (16 %) avaient présenté des crises épileptiformes. Parmi ceux-ci, 80 Spitz Finlandais (< **1 %** des chiens séquencés), dont

16 (20 % des Spitz Finlandais) avaient montré des signes d'épilepsie (7 mâles et 9 femelles, donc un ratio proche de l'équivalence des sexes, bien que l'échantillon soit faible).

D'après le Livre des Races, en Finlande, l'épilepsie toucherait jusqu'à 8 % des Spitz Finlandais [75]. L'étude de BRAGGE en 2008 [10] à partir de données de 2003-2004, sur 2187 Spitz Finlandais, faisait état de 140 chiens atteints en Finlande (6,4 % ; étude sur 5992 chiens finlandais choisis aléatoirement, étude menée par questionnaire), un chiffre qui était d'après elle sensiblement le même dans les années 90 (6,36 % des chiens entre 1989 et 1993, avec 46 chiens malades sur 1117 chiens choisis aléatoirement, pour lesquels 723 réponses ont été données, étude menée par questionnaire ; elle mentionne l'étude de BERGHOLM et LAINE de 1996 qui aurait produit le même résultat [6]). Cependant, de 1961 à 2003, elle indique seulement une moyenne de 0,72 % de chiens enregistrés atteints chaque année, avec un pic à plus de 10 chiens entre 1987 et 2001 (tableau disponible en Annexe 14).

Etude clinique :

- Expression clinique : Se référer à la partie en question concernant le Berger Finnois de Laponie.

- Diagnostic : L'épilepsie est diagnostiquée par les **antécédents** / l'historique de l'animal, les analyses de **sang** et l'aide d'un **EEG**, l'épilepsie essentielle étant basée sur un **diagnostic d'exclusion** des autres causes d'épilepsie.

JESEREVIC *et al.* (2007), grâce à une étude sur 15 Spitz Finlandais atteints d'épilepsie et 16 Spitz Finlandais sains, ont en effet montré le **bénéfice diagnostique de l'EEG**, les chiens atteints présentant des ondes θ et β à significativement plus forte activité que chez des chiens sains, et un diagnostic de certitude peut d'effectuer grâce à l'étude de la bande α , notamment chez les animaux atteints et non traités (le phénobarbital augmentant l'amplitude de ces trois ondes et diminuant l'onde δ). Il faudra faire attention à ne pas sur-interpréter un tracé normal d'animal endormi, qui peut ressembler à une activité épileptiforme [67].

VIITMAA *et al.* (2006) ont couplé cette étude avec le passage de 11 Spitz Finlandais à l'IRM, après étude des signes cliniques (ils présentaient tous des crises focales) et de l'EEG (7 Spitz Finlandais présentaient une activité focale épileptiforme à l'EEG, soit 64 % des chiens, et les 4 autres une activité épileptiforme généralisée, soit 36 % des chiens de l'étude). Seul 1 chien présentait une modification visible à l'IRM, une discrète augmentation de contraste dans le cortex pariétal droit après injection de produit de contraste. **L'IRM n'est donc pas un examen complémentaire intéressant pour le diagnostic de crises épileptiformes focales d'après cette étude**, contrairement à l'aide qu'elle permet d'apporter dans le diagnostic d'autres maladies neurologiques [159].

Le reste de l'étude clinique est similaire à celle de chiens d'autres races.

V.4.4.2. *Shaker Dog Syndrom* [158]

Définition : Cette maladie se développe soudainement chez les jeunes adultes, principalement chez les petits chiens blancs (West Highland White Terrier, Bichon Maltais, Bichon Frisé, Caniche, Beagle, Yorkshire Terrier), et cause des **tremblements musculaires**

généralisés (de tout le corps). La cause est inconnue, bien que l'on suppose qu'il y ait une déficience d'origine génétique en neurotransmetteurs, due à une réaction auto-immune.

Déterminisme génétique: Inconnu. Les animaux présentant cette affection ne sont cependant pas recommandés en tant que reproducteurs.

Etude clinique: Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.4.5. Achalasie ou méga-œsophage [13, 60]

Le champion Cullabine Tarik (de l'élevage Cullabine présenté en partie « II.5. Spitz Finlandais (suomenpystykorva ou SPK) »), importé au Canada, aurait présenté ce type de pathologie de l'œsophage [60].

Définition : Il s'agit d'une dilatation permanente de toute la longueur de l'œsophage, due à une perte de sa motricité, le plus souvent d'origine **neurologique** (défaut d'innervation) ou due à une anomalie de développement du noyau ambigu. Cela entraîne une rétention des aliments solides. C'est la plus grande cause de régurgitation chez le chien.

Déterminisme génétique : Le plus souvent, il s'agit d'une affection **congénitale** (70 % des cas), mais une **prédisposition raciale** est mise en évidence chez de nombreuses races de chiens (le Berger Allemand, le Labrador, le Shar Pei et le Setter Irlandais notamment). Un déterminisme **autosomique** a été mis en évidence chez certaines races, sans qu'on puisse déterminer s'il est récessif ou dominant. Elle peut aussi être acquise ou idiopathique, voire secondaire, cependant, la reproduction des animaux atteints est à déconseiller.

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

V.4.6. Dysfonction plaquettaire ou thrombopathie du spitz [158]

Définition : Les plaquettes jouent un rôle important à plusieurs niveaux de la réponse aux traumatismes causant des saignements. Une de leurs fonctions est de s'agréger à l'endroit où le traumatisme a eu lieu pour former un caillot. Elles facilitent également la coagulation sanguine, en association avec les facteurs de coagulation, et libèrent des substances actives dans le processus inflammatoire et de réparation des tissus. Lors de dysfonction plaquettaire, appelée aussi thrombopathie, les plaquettes ne répondent plus normalement aux signaux d'activation libérés lors de traumatisme et il n'y a pas d'agrégation plaquettaire. Les chiens atteints sont donc plus sujets aux hématomes et aux hémorragies. BOUDREAUX *et al.* (1994) décrivent un défaut plaquettaire intrinsèque chez deux Spitz, sans agrégation plaquettaire en réponse à l'adénosine diphosphate (ADP), au collagène, ni au facteur d'activation des plaquettes (PAF), mais montrant une modification de la forme des plaquettes. Elles s'agrégeaient sous l'action de la gamma thrombine, bien que moins vite et moins bien [9].

Déterminisme génétique : Chez le Basset Hound, il s'agit d'un déterminisme autosomique récessif. Aucune donnée n'est disponible concernant le Spitz Finlandais, bien que les deux cas sur Spitz décrits par BOUDREAUX *et al.* ressemblent à l'anomalie observée chez le Basset Hound ; les chiens atteints devraient être écartés de la reproduction [9].

Etude clinique : Similaire à celle de chiens d'autres races.

CONCLUSION

La Finlande, pays très à la pointe dans de nombreux domaines, n'est pas en reste en ce qui concerne la cynophilie. Sa « Société Centrale Canine », le **Suomen Kennelliitto**, fut fondé en **1889** (alors que la SCC fut fondée en 1881), dans le but de sauvegarder une de ses races, le **Spitz Finlandais**, qui fut déclarée **Race Nationale** en 1979.

La Finlande possède quatre races nationales de spitz (et une race de chien courant, le Chien Courant Finlandais ou *suomenajokoira*). Il s'agit de deux races de chiens de **berger lapons** : le **Berger Finnois de Laponie** (*lapinporokoira*) et le **Chien Finnois de Laponie** (*suomenlapinkoira*), ainsi que deux races de chasse : le **Spitz Finlandais** (*suomenpystykorva*) que l'on vient d'évoquer et le **Chien d'Ours de Carélie** (*karjalankarhukoira*).

Les races de bergers lapons sont originaires des mêmes chiens, les **chiens des tourbières** qui ont pu s'hybrider avec le loup. Ils étaient utilisés en tant que chiens de **chasse** avant la domestication des rennes et la nécessité de protection des troupeaux dès 1500 après J.-C. Cependant, ces races n'ont été reconnues que très récemment, le premier standard du Berger de Laponie, l'ancêtre du Berger Finnois de Laponie, ayant été édité en 1946 par la FCI et son Livre des Origines ouvert en 1962 seulement en Finlande. Le premier standard du Berger Finnois de Laponie et celui du Chien Finnois de Laponie, alors appelé Chien de Laponie (*lapinkoira*) puisqu'il n'obtint son nom définitif qu'en 1993, ne furent reconnus par la FCI qu'en 1967. Le Chien de Laponie ne disposa d'un Livre des Origines qu'en 1971 en Finlande. Ces races sont également très **jeunes en France**, le premier « *Lapphund Herder* » ayant été introduit en 1975, mais le suivant, un Berger Finnois de Laponie, seulement en 1998, et le premier « *Finnish Lapphund* » en 1983, cette race ne prenant vraiment son essor que depuis 1992. Ces deux races sont toujours utilisées en tant que chiens de **berger** en Finlande, particulièrement sur **rennes** (bien qu'une utilisation sur vaches, chèvres, moutons... soit possible) et un test visant à évaluer cette aptitude est organisé tous les ans et pour tous les chiens, même citadins. Il est à ajouter que ces chiens de berger se font admirablement bien à la vie de **famille** et sont beaux, presque toutes les couleurs étant acceptées par le standard. Les finlandais souhaitent des chiens **équilibrés** et de nombreux tests sont organisés afin de vérifier leur obéissance, ou de les éduquer afin d'être chiens sauveteurs. Ce sont des chiens globalement en **bonne santé** même si, comme toutes les races, prédisposés à certaines maladies d'origine génétiques, telles qu'une sensibilité des Chiens Finnois de Laponie aux médicaments toxiques pour les chiens dont le **gène MDR1** est muté pour ne citer qu'une maladie spécifique. Ils sont également touchés par des maladies plus courantes, telles que l'atrophie progressive de la rétine, la dysplasie de la hanche, *etc.*

Les races de chasse diffèrent par leur origine, le Spitz Finlandais semblant avoir toujours fait partie de l'environnement des tribus vivant sur le territoire finlandais et étant restée une race **pure** et le Chien d'Ours de Carélie, résultat de nombreux **croisements** entre des chiens de populations hétérogènes et plus localisé à la Carélie, finlandaise ou russe. Le premier est **roux**, alors que le second est **noir et blanc**, ressemblant étonnamment aux Laïki Russo-Européens. Les Laïki Carélio-finnoises, eux, furent déclarés appartenir à la même race que le Spitz Finlandais. Ces deux races furent également reconnues **plus tôt** : dès 1889 pour le Spitz

Finlandais, avec la création du Suomen Kennelliitto et 1946 pour le Chien d'Ours de Carélie, et présentes plus tôt en France : dès 1969 pour le Spitz Finlandais et dix ans plus tard pour le Chien d'Ours de Carélie. Au contraire des chiens lapons, dont la popularité augmente d'année en année, particulièrement en France, ces deux races, d'utilisation très spécifique car de chasse, et donc moins adaptées à la vie de chien de compagnie simple, semblent souffrir d'une **baisse d'intérêt** du grand public. À titre d'exemple, plus aucun Spitz Finlandais n'a été enregistré en France depuis 2005. Il s'agit pourtant de deux races exemplaires, **courageuses** et **rustiques**, aptes à affronter l'**élan** et l'**ours** pour la seconde, chassant l'**élan** et l'**oiseau** avec brio pour la première. Malheureusement, notamment en France, les propriétaires acquièrent ces chiens pour leur physique, et non pas pour leurs compétences, que l'on a du mal à exploiter ici. L'avenir de ces races en France doit passer par une **reconversion** de ces races, par exemple dans la recherche au sang, ou pour la protection de l'environnement : recherche des ours en milieu naturel par exemple. Les chasseurs pourront également se satisfaire de posséder un bon chien de chasse au **sanglier** s'ils possèdent un Chien d'Ours de Carélie. De même que pour les bergers lapons, ces races de chasse sont des races en **bonne santé**, peu affectées par les maladies. Comme pour toute race, on pourra souligner une fréquence plus élevée de certaines affections héréditaires cependant, comme l'**épilepsie** ou le **diabète sucré juvénile** chez le Spitz Finlandais et le **nanisme pituitaire** chez le Chien d'Ours de Carélie.

Ces quatre races, à l'instar du pays dont elles sont originaires, sont donc des races très **originales** et **intéressantes** et, si les bergers lapons, particulièrement le Chien Finnois de Laponie, ont de beaux jours devant eux, il est à déplorer que les races de chasse souffrent d'un tel désintérêt de la part du grand public (conduisant notamment à l'absence d'élevage de Spitz Finlandais sur notre territoire de nos jours !).

BIBLIOGRAPHIE

- [1] AARNIO A., LAHTINEN H., *et al.* Suomenpystykorvajärjestö – Finska spetsklubben ry 1938-2007, 70 vuotta. Kuopio, Suomen pystykorvajärjestö, 2008, 103-105
- [2] AGUIRRE-HERNANDEZ J., WICKSTRÖM K. et SARGAN D. R. The Finnish lapphund retinal atrophy locus map to the centromeric region of CFA9. *PubMed Central*. [en-line] 2007, **3**. [<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1933534/>]. (Consulté le 16 janvier 2012).
- [3] American College of Veterinary Ophthalmologists (ACVO) (Genetics Committee of the). Ocular disorders - Presumed to be inherited in purebred dogs. Fifth edition, 2009, 27;386-390;507-508;540-541.
- [4] ANDRESEN E., WILLEBERG P. Pituitary dwarfism in Carelian Bear-Dogs : Evidence of simple, autosomal recessive inheritance. *Hereditas*, 9/1976, **84**, 232-234.
- [5] antagene -La génomique au service du chien et du chat. Sensibilité médicamenteuse (MDR1) ! [en-ligne]. Modifié en 2012.
[http://www.antagene.com/uploadfichier/Francais/Chien/FR_notice_MDR1_130411.pdf]. (Consulté le 16 janvier 2012).
- [6] BERGHOLM K, LAINE M. Koirien epileptiformiset kohtaukset. Syventävät opinnot. Helsinki, Eläinlääketieteellinen tiedekunta, 1996, 53 p., cité par BRAGGE H. [10].
- [7] BIXLER A. Karelian Bear Dog. *DogWorld*, 2/2009, 52-53 ; 63.
- [8] BIXLER A. Finnish Lapphund. *DogWorld*, 12/2009, 30-31.
- [9] BOUDREAUX M.K., CRAGER C., DILLON A.R., STANZ K., *et al.* Identification of an intrinsic platelet function defect in Spitz dogs. *J Vet Intern Med* 03-04/1994, **8**(2), 93-98.
- [10] BRAGGE H. Suomenpystykorvan epilepsian perinnöllisyys ja vastustaminen jalostuksen avulla. Thèse Méd. Vét., Helsingin yliopisto, Helsinki, 2008, 35 p.
- [11] BUFFON. Le Chien. *In* : Quadrupèdes, Histoire naturelle, 1755. Paris: Gallimard, 1984, 343p.
- [12] CAPELLE M. Les chiens nordiques. Paris, Bornemann, 1989, 40-52.
- [13] CHARLET K., Principales maladies héréditaires ou présumées héréditaires dans l'espèce canine. Bilan des prédispositions raciales. Thèse Méd. Vét., ENVA, Alfort, 2004, 243 p.
- [14] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Finnish Spitz. *Bulletin*, juillet 1985, **48**, 66.
- [15] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Visite chez... Monique Bartolozzi. *Bulletin*, juillet 1988, **60**, 111-119.
- [16] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Réunion de Comité du 13 août 1988. *Bulletin*, novembre 1988, **61**, 22.
- [17] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Piipun Huiske et Rāju. *Bulletin*, décembre 1989, **65**, 148-149.
- [18] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Sur la trace des ours. *Bulletin*, janvier 1990, **66**, 85.
- [19] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Elections –présentation des candidats. *Bulletin*, juillet 1990, **68**, 7-10.
- [20] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Dix ans d'élevage du Carélien en France. *Bulletin*, juillet 1990, **68**, 88-91.

- [21] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Des Caréliens... champions d'obéissance. *Bulletin*, octobre 1990, **69**, 102-103.
- [22] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Bjornehusets Gino. *Bulletin*, octobre 1990, **69**, 109.
- [23] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Commission « Chien d'Ours de Carélie ». *Bulletin*, janvier 1991, **70**, 37-40.
- [24] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Consanguinité chez le Chien d'Ours de Carélie. *Bulletin*, juillet 1991, **72**, 39.
- [25] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Commission « Finnish Spitz ». *Bulletin*, juillet 1991, **72**, 68.
- [26] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Un nouveau venu en France : le Lapinkoira. *Bulletin*, mars 1992, **74**, 63-64.
- [27] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Standard FCI n°189 - Lapinkoira. *Bulletin*, juin 1992, **75**, 49-50.
- [28] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Prochaines élections –les candidats. *Bulletin*, janvier 1993, **77**, 16.
- [29] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Nouvelles officielles. *Bulletin*, juin 1994, **82**, 33-35.
- [30] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Une grande dame nous a quitté... *Bulletin*, mars 1995, **85**, 81.
- [31] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Le Chien d'Ours de Carélie à la chasse. *Bulletin*, janvier 1996, **88**, 118.
- [32] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Un peu d'histoire. *Bulletin*, octobre 1998, **97**, 137.
- [33] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. « Karjalankarhu ». *Bulletin*, janvier 1999, **98**, 95-96.
- [34] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES. Le Spitz Finlandais. *Bulletin*, mars 2000, **101**, 82-84.
- [35] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Les premiers Spitz Finlandais en France. *Bulletin*, juin 2001, **105**, 50-51.
- [36] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Courrier des lecteurs. *Bulletin*, décembre 2001, **106**, 28.
- [37] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Les bergers de rennes « Suomenlapinkoira ». *Bulletin*, mars 2002, **107**, 31-35.
- [38] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Naissances et confirmations 2001. *Bulletin*, juin 2002, **108**, 13.
- [39] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Sur les traces du Suomenpystykorva. *Bulletin*, juin 2002, **108**, 38-40.
- [40] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Les bergers de rennes « Lapinporokoira ». *Bulletin*, juin 2002, **108**, 40-43.
- [41] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Renouvellement de la moitié sortante du comité –élections– Appel à candidatures. *Bulletin*, novembre 2002, **109**, 6.
- [42] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Les bergers de rennes « Lapinporokoira » (suite). *Bulletin*, novembre 2002, **109**, 14-16.
- [43] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Statistique d'inscription. *Bulletin*, avril 2003, **110**, p15.

- [44] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Assemblée Générale du 20 Septembre 2003 à Nogent sur Vernisson. *Bulletin*, décembre 2003, **112**, 5.
- [45] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Dysplasie (suite et fin) ; Tares oculaires. *Bulletin*, mai 2004, **113**, 13-15.
- [46] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Procès verbal de la réunion de comité du 8 février 2004. *Bulletin*, été 2004, **114**, 6.
- [47] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Informations officielles. *Bulletin*, été 2004, **114**, 12.
- [48] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Retour aux sources. *Bulletin*, été 2004, **114**, 15-19.
- [49] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Et si l'on revisitait le passé de notre club...(suite). *Bulletin*, hiver 2005, **117**, 38-43.
- [50] CLUB FRANCAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON. Tour de France des Bergers Finnois de Laponie. *Bulletin*, 1/2010, **127**, 14-16.
- [51] Collie online. Le colley : MDR1, quand la génétique s'en mêle [en-ligne]. Modifié le 11 octobre 2011. [http://www.collie-online.com/colley/mdr1/mdr1_colley_chronologie.htm]. (Consulté le 12 janvier 2012).
- [52] DE LA MARTINIÈRE P.-M. Voyage des pais septentrionavx, Dans lequel fe void les mœurs, maniere de vivre, & fuperstitions des Norwegiens, Lapons, Kiloppes, Borandiers, Syberiens, Samojedes, Zemblers, & Ilandais, enrichi de plusieurs figures. Paris, L. Vendosme, 1671, 75-76.
- [53] DE PLANHOL X. Le Chien de Berger ; développement et signification géographique d'une technique pastorale. *Bull. assoc. géogr. franc.*, 1969, **370**, 355-368, cité par FRANCO E. [57].
- [54] EEROLA T. Ewe haukkui itsensä historiaan : karhukoiron 50. SM-kisoissa. *MetsästysKOIRAMME*, 12/2006, 4-9.
- [55] EEROLA T. Penturekisteröintien kasvu kiihtyy. *Koiramme*, 1-2/2003, 19.
- [56] Fédération Cynologique Internationale For Dogs Worldwide. *Standards and Nomenclature* [en-ligne]. Mise à jour en 2010. [<http://www.fci.be/nomenclature.aspx>]. (Consulté le 18 juillet 2011).
- [57] FRANCO E. Les origines des races européennes de chiens de berger. Maisons-Alfort, Thèse, 2007, 25-26;96-97.
- [58] Genindexe. *Dépistage de la Progressive Rod Cone Degeneration (APR-prcd)* [en-ligne]. Modifié le 19 mai 2011. [http://www.genindexe.com/pdf/PRCD_CANINS.pdf]. (Consulté le 5 janvier 2012).
- [59] Genindexe. *Test ADN chien par race*. [en-ligne]. Modifié le 19 mai 2011. [<http://www.genindexe.com/pdf/testadnchienparrace.pdf>]. (Consulté le 5 janvier 2012).
- [60] GIROD T. Les chiens nordiques de chasse, introduction et utilisation en France. Thèse Méd. Vét., ENVL, Lyon, 1989, 56-94;128-147.
- [61] GLOAGUEN P. Le Guide du routard Finlande 2009/2010. Lavis, Italie, Hachette Tourisme, 2009, 25;326.
- [62] GRANDJEAN D., VAISSAIRE J. et J.-J. *et al.* Encyclopédie du chien. Paris, Aniwa Publishing, 2006, 159;161;163;166.
- [63] HASSINEN K. Poronpaimennuksen - mestari tuli Helsingistä. *Koiramme*, 4/2009, 52-55.
- [64] HEIKKINEN-LEHKONEN P. Shemeikka tuntee niin poliisikoirat kuin karhukoiratkin. *Koiramme*, 1-2/2003, 32-34.

- [65] Humane Society Veterinary Medical Association. *Guide to congenital and heritable disorders in dogs*. [en-ligne]. Modifié en 2011. [http://www.hsvma.org/pdf/fact_sheets/guide-to-congenital-and-heritable-disorders.pdf]. (Consulté le 12 janvier 2012).
- [66] International Agency for Research on Cancer. Agents Classified by the *IARC Monographs*, Volumes 1-104. [en-ligne]. Modifié le 27 mars 2012. [<http://monographs.iarc.fr/ENG/Classification/index.php>]. (Consulté le 30 mars 2012).
- [67] JESEREVICS J., VIITMAA R., CIZINAUSKAS S., SAINIO K. *et al.* Electroencephalography findings in healthy and Finnish Spitz dogs with epilepsy: visual and background quantitative analysis. *J Vet Intern Med*, 11-12/2007, **21**(6), 1299-1306.
- [68] JOHNSON G., PATTERSON N. *Canine Epilepsy Research* [en-ligne]. Modifié le 28 janvier 2011. [<http://www.canine-epilepsy.net/cerc.html>]. (Consulté le 16 janvier 2012).
- [69] JÄRVINEN R., NIEMI E., USKI T. Valiokirja. Lapeenranta, Lappalaiskoirat, 1998, 282 p.
- [70] KIRK N. GELATT, Veterinary Ophthalmology. 3rd ed. Blackwell Publishing. 2007, **I et II**.
- [71] KLÜTSCH C. F. C., SEPPÄLÄ E. H., FALL T. *et al.* Regional occurrence, high frequency but low diversity of mitochondrial DANN haplogroup d1 suggests a recent dog-wolf hybridization in Scandinavia. *Animal Genetics*. [on-line] 2010, **42**, 100-103. [<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1365-2052.2010.02069.x/pdf>]. (Consulté le 13 mars 2011).
- [72] Koirangeenit.fi – Haukun kestävä tiedettä. Koirien geenitutkimusta. [en-ligne]. Modifié le 16 mars 2012. [<http://www.koirangeenit.fi/>]. (Consulté le 22 mars 2012).
- [73] KORHONEN A., MIKKOLA M. Suomen Metsästyskoirat. Helsinki, Perhemediat Oy, 2005, 12-20 ; 63-102 ; 332-343.
- [74] KORHONEN P., LOHI H. Suomenpystykorvien geenitutkimusta. *Pystykorva*, août 2010, **4**, 28-32.
- [75] LAAKSONEN M. Koirarodut Suomessa. Helsinki, Otava, 2008, 126-127;32-233;254-257.
- [76] LAHTINEN H. Veri vetää Venäjälle, pystykorvaharrastajiakin. *MetsästysKOIRAMME*, 3/2008, 1-5.
- [77] LAHTINEN H. Töpöhäntäisyys : halutaan säilyttää karhukoiraikannassa. *Koiramme*, 6/2009, 23-26.
- [78] LAPPALAIKOKIRAT RY. Lappalaiskoirat ry. [en-ligne]. Modifié en 2012. [<http://www.lappalaiskoirat.fi/>]. Consulté le 6 juillet 2012.
- [79] LAPPALAIKOKIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Tottelevaisuuskoessa, testataan koiran ja ohjaajan yhteispeli. *Lapinkoira*, 3/2004, **32**, 6-11.
- [80] LAPPALAIKOKIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Lapinporokoirien emälinjat. *Lapinkoira*, 3/2004, **32**, 16-19.
- [81] LAPPALAIKOKIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Suomenlapinkoirien värit. *Lapinkoira*, 3/2004, **32**, 22-31.
- [82] LAPPALAIKOKIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Matti ja Elli Jomppanen, osa 2 : Ennen moottoriaikaa. *Lapinkoira*, 3/2004, **32**, 38-41.
- [83] LAPPALAIKOKIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Luonnetestipisteetykset. *Lapinkoira*, 3/2004, **32**, 68.
- [84] LAPPALAIKOKIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Puheenjohtajalta. *Lapinkoira*, 4/2004, **32**, 1.
- [85] LAPPALAIKOKIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Haastattelussa PESKI-kennelin. *Lapinkoira*, 4/2004, **32**, 4-17.

- [86] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Marrin aarre-arkku - Peskikennelin kantakoiria: tuulahduksia menneillä ajoilta. *Lapinkoira*, 4/2004, **32**, 18-21.
- [87] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Pelastuskoirien joukkuekatselmus 24.-26.9.2004. *Lapinkoira*, 4/2004, **32**, 32-35.
- [88] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Lappalaiskoirien epilepsiaprojekti. *Lapinkoira*, 4/2004, **32**, 58.
- [89] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Vuoden 2004 kiertopalkinnoista. *Lapinkoira*, 3/2005, **33**, 3.
- [90] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Puheenjohtajalta. *Lapinkoira*, 3/2005, **33**, 8.
- [91] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Kysymyksiä ulkomuototuomareille. *Lapinkoira*, 3/2005, **33**, 10-15.
- [92] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Märkää puuhaa. *Lapinkoira*, 3/2005, **33**, 16-17.
- [93] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Pienen suomenlapinkoirakyselyn anti. *Lapinkoira*, 3/2005, **33**, 22-23.
- [94] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Kilpirauhasen vajaatoiminta eli hypotyreoosi koiralla. *Lapinkoira*, 3/2005, **33**, 30-31.
- [95] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Terveyskysely lappalaiskoiraroduilla. *Lapinkoira*, 3/2005, **33**, 32-33.
- [96] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Pöytäkirja sääntömääräinen syyskokous. *Lapinkoira*, 4/2005, **33**, 10.
- [97] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Lappalaiskoirat ry/n avustukset koirien terveystarkastuksissa ja käynnissä olevat terveystutkimukset. *Lapinkoira*, 4/2007, **35**, 81.
- [98] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Rauniokoulutuksessa Lapualla. *Lapinkoira*, 3/2008, **36**, 26-34.
- [99] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Lappalaiskoiria, palveluskoirakokeissa kaudella 2008. *Lapinkoira*, 1/2009, **37**, 10-13.
- [100] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Jalostussuosituskriteerit. *Lapinkoira*, 4/2009, **37**, 54-55.
- [101] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Terveyskysely. *Lapinkoira*, 1/2010, **38**, 54-55.
- [102] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Pentulistan kriteerit. *Lapinkoira*, 1/2010, **38**, 56.
- [103] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Lappalaiskoirat ry:n 40-vuotishistoriikki. *Lapinkoira*, 2/2010, **38**, 26-34.
- [104] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Luonnetesti Haminan Metsäkylässä. *Lapinkoira*, 4/2010, **38**, 32-33.
- [105] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Puheenjohtajalta. *Lapinkoira*, 1/2011, **39**, 3.
- [106] LAPPALAISKOIRAT – LAPPLANDS HUNDAR RY. Terveystuloksia. *Lapinkoira*, 1/2011, **39**, 70-75
- [107] LEPPÄNEN J. Karhunmetsästyskausi 2010. *Pystykorva*, 2010, n^o5, 47-48.
- [108] LIIKKA J.-P. Villisikaa Etelä-Ruotsissa karjalankarhukoirailla. *Pystykorva*, 2010, n^o6, 48-51.
- [109] LILJA K. Poropaimenen ominaisuudet ovat yhä spailytettävissä. *Koiramme*, 3/2001, 40-47.

- [110] LUPA. Unravelling common human diseases using dog genetics –Dogs to help cure humans. [en-ligne]. Modifié le 16 février 2012. [<http://eurolupa.org>]. (Consulté le 20 mars 2012).
- [111] LÄHDESMÄKI S. Paimensukuisen lapinkoiran seura ry. : 10-vuotisjuhlakirja. Helsinki, Paimensukuisen lapinkoiran seura ry, 1991, 118 p.
- [112] LÖNRÖT E., trad. fr. par PERRET J.-L. Le Kalevala. Paris, Champions Classiques, 2009, 168-170.
- [113] MIETTINEN V., KENAKKALA E., HALME E. *et al.* Karhu ja Koira : karhun metsästys koiralla. Kuopio, Pohjan Karhukoira yhdistyksen karhujaos, 2009, 160 p.
- [114] MYKKÄNEN A. Karhukoira hakee myös haavoittuneet hirvet. *Pystykorva*, 2010, n°4, 64-65.
- [115] MÄENPÄÄ M. Suomenpystykorva tuo apua ihmisten epilepsiatutkimuksiin. *University of Helsinki*. [en-ligne] Vk 34 /2006. [<http://www.helsinki.fi/tutkimus/tiedeutiset/2006/vk34.shtml>]. (Consulté le 25 mars 2012).
- [116] Online Mendelian Inheritance in Animals (OMIA). Faculty of Veterinary Science, University of Sydney. [en-ligne]. Modifié le 12 décembre 2011. [<http://omia.angis.org.au/OMIA001298/9615/>]. (Consulté le 28 mars 2012).
- [117] OptiGen. CMR TEST – Canine Multi-focal Retinopathy. [en-ligne]. Modifié le 20 juin 2011. [http://www.optigen.com/opt9_test_cmr.html]. (Consulté le 29 mars 2012).
- [118] OptiGen. PRA Test for Finnish Lapphund, Swedish Lapphund and Lapponian Herder. [en-ligne]. Modifié le 2 février 2007. [http://www.optigen.com/opt9_test_pra_finlapphund.html]. (Consulté le 28 mars 2012).
- [119] OptiGen. Test List and Pricing. [en-ligne]. Modifié le 17 février 2012. [http://www.optigen.com/opt9_price.html]. (Consulté le 28 mars 2012).
- [120] Overblog. Le blog de la génétique des robes de chevaux [en-ligne]. Modifié le 3 novembre 2011. [<http://genetique-des-robes.over-blog.com/>]. Consulté le 8 février 2012.
- [121] PAIMENSUKUISEN LAPINKOIRAN SEURA – Pro Cane Lapponico. *Paimensukuisen lapinkoira* [en-ligne]. Modifié en 2012. [<http://www.paimensukuinen.fi/paimensukuinen/paimensukuinen.htm>]. Consulté le 6 juillet 2012.
- [122] PALUKKA P., MAANIEMI R., YOUKOLUOTO N. *et al.* Karjalankarhukoira. Helsinki, Perhemediat Oy, 2006, 191 p.
- [123] PALUKKA P., ANTEROINEN P., TOUKOLUOTO N. *et al.* Suomenlapinkoira. Helsinki, Perhemediat Oy, 2006, 204 p.
- [124] PALUKKA P., TOUKOLUOTO N., MAANIEMI R. *et al.* Lapinporokoira. Helsinki, Perhemediat Oy, 2007, 192 p.
- [125] PALUKKA P., MAANIEMI R., TOUKOLUOTO N. *et al.* Suomenpystykorva. Helsinki, Perhemediat Oy, 2007, 188 p.
- [126] PERTTOLA J. Suomenpystykorvajärjestö – Finska spetsklubben r.y. 30 vuotta. 2. p. (2nd ed.). Joensuu, Suomen pystykorvajärjestö, 1969, 165 p.
- [127] PEVISA. Rotukohtaiset erityisehdot 2012 [en-ligne]. 23 février 2012. [http://www.kennelliitto.fi/NR/rdonlyres/6A473333-26E6-4A46-81D9-2AF5684CF3DC/0/koirarekisteriohje2012_liite1.pdf]. (Consulté le 27 mars 2012).
- [128] POLACK O. Contribution à l'étude des chiens dits nordiques. Maisons-Alfort, Thèse, 1984, 161p.
- [129] POROKOIRAKERHO RY. Tervetuloa porokoirakerhon kotisivuille [en-ligne]. Modifié le 13 juillet 2012. [<http://www.porokoirakerho.fi/>]. (Consulté le 16 juillet 2012).
- [130] POROKOIRAKERHO RY. Reindeer Herding Trial. Pello, Porokoirakerho ry., mars 2011, 3p.

- [131] PÄÄVI U. *et al.* Suomenpystykorvajärjestö – Finska spetsklubben ry 1938-1987, 50 vuotta. Oulu, Suomen pystykorvajärjestö, 1987, 242 p.
- [132] RANTSALO P. Mihin rotupuhauteen pyrkivä koiranjalostus onkaan johtanut? *Koiramme*, 9/2001, 34.
- [133] RÉUNION DES AMATEURS DU SAMOYÈDE ET DES CHIENS NORDIQUES. Nouvelles diverses. *Bulletin*, avril 1975, **8** (non paginé).
- [134] RÉUNION DES AMATEURS DU SAMOYÈDE ET DES CHIENS NORDIQUES. Historique du Finnish Spitz. *Bulletin*, avril 1976, **12**, 36-39.
- [135] RÉUNION DES AMATEURS DU SAMOYÈDE ET DES CHIENS NORDIQUES. Races rares. *Bulletin*, avril 1976, **12**, 45.
- [136] RÉUNION DES AMATEURS DU SAMOYÈDE ET DES CHIENS NORDIQUES. Standard : Chien d'Ours de Carélie (Carelian Bear Dog). *Bulletin*, janvier 1979, **23**, 33.
- [137] RÉUNION DES AMATEURS DU SAMOYÈDE ET DES CHIENS NORDIQUES. Résumé des dernières réunions : Réunion de Comité – 15 mars 1980. *Bulletin*, juin 1980, **28**, 5.
- [138] RITVOLA Y. Suomenpystykorva. Helsinki, Kustannusosakeyhtiö Tammi, 1968, 99 p.
- [139] RIUTTANEN T., HAARTTI S., JÄRVINEN R. *et al.* Lappalaiskoirat : Lappalaiskoirat ry:n 25-vuotisjuhlakirja. Tampere, Lappalaiskoirat ry, 1995, 41 p.
- [140] ROSENQUIST J. Häivähdys hyljekoirasta. *Koiramme*, 5/2002, 14-17.
- [141] SANDBERG H. Den finska fågelhunden. *Sporten*, 15 décembre 1890, n°24, rapporté dans le SPK100v de SIMOLINNA *et al.*, 13-19 [142].
- [142] SIMOLINNA J., SARPARANTA H., KARVONEN R. *et al.* Suomenpystykorva 100 vuotta : tiivistä – kansalliskoiraksi. Myllykoski, Suomen pystykorvajärjestö, 1990, 220 p.
- [143] SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE – Le monde du chien de race depuis 1881. Statistiques L.O.F. [en-ligne] Mise à jour le 14 juillet 2012 [<http://www.scc.asso.fr/Statistiques>]. Consulté le 14 juillet 2012.
- [144] Suomen Kennelliitto. *Suomen Kennelliitto, Finska Kennelklubben ry.* [en-ligne]. Mise à jour le 27 octobre 2011 [<http://www.kennelliitto.fi>]. (Consulté le 1.10.2011).
- [145] SUOMEN KENNELLIITTO – The Finnish Kennel Club. Canis Fennicus. Brochure. 2011.
- [146] SUOMEN KENNELLIITTO. Rekisteröinnit 1991-2001. *Koiramme*, 1-2/2002, 20.
- [147] SUOMEN KENNELLIITTO. Rekisteröinnit 2001-2011. *Koiramme*, 1-2/2012, **116.**, 16.
- [148] SUOMEN KENNELLIITTO. 100 suosituinta rotua 2011. *Koiramme*, 1-2/2012, **116.**, 23.
- [149] SURGET Y. La nouvelle classification des races canines. *Cynophilie française*, 2^e trim. 2008. 32-33.
- [150] SYRJÄLÄ SARI. Lapinkoira-Aapinen. Tampere, Painomainos Oy, 1998, 40 p.
- [151] TEINI P. Suomenpystykorva –kansalloskoiramme. PowerPoint, Oulu, 2011, 17 diapositives.
- [152] This is FINLAND. Tracing Finland's eastern border [en-ligne]. Créé en juin 2008. [<http://finland.fi/Public/default.aspx?contentid=160531&nodeid=41806&culture=en-US>]. Consulté le 6 juillet 2012.
- [153] TKE et RÄSÄNEN M. Poikkeaa patsaalla. *Koiramme*, 6/2001, 28-29.
- [154] TUOMINEN E., Pikinokka pystykorva. 2. p. (2nd edition) Hämeenlinna, Karisto Oy, 1994, 200 p.
- [155] TUOMINEN E. Suomenpystykorva metsällä ja kotona. 2. ajantasaistettu p. (2nd ed.). Hämeenlinna, Karisto Oy, 2010, 184 p.

- [156] TUOMINEN L. Lapinporokoiran geenipohjaa voisi vielä leventää. *Koiramme*, 4/2009, 41-42.
- [157] University of Cambridge. *Inherited Diseases in Dogs*. [en-ligne]. Modifié en 2011. [<http://www.vet.cam.ac.uk/idid/search.php>]. (Consulté le 16 janvier 2012).
- [158] University of Prince Edward Island. *Canine Inherited Disorders Database*. [en-ligne]. Modifié en 2011. [<http://ic.upei.ca/cidd/>]. (Consulté le 30 mars 2012).
- [159] VIITMAA R., CIZINAUSKAS S., BERGAMASCO L.A., KUUSELA E., *et al.* Magnetic resonance imaging findings in Finnish Spitz dogs with focal epilepsy. *J Vet Intern Med*, 3-4/2006, **20**(2), 305-10.

Annexe 2. Classification FCI jusqu'aux 23 et 24 juin 1987 (adoption de la classification actuelle à Tel-Aviv) [149]

Groupe 1 : Chiens de berger, soumis et non soumis au travail

**Groupe 2 : Chiens de garde et de protection (Molossoïdes, Bouviers, Spitz divers),
soumis et non soumis au travail**

Finnish Spitz
Chien d'Ours de Carélie

Groupe 3 : Terriers

Groupe 4 : Teckels

Groupe 5 : Chiens courants pour gros gibier

Groupe 6 : Chiens courants pour petit gibier

Groupe 7 : Chiens de chasse, chiens d'arrêt de races non britanniques

Groupe 8 : Chiens d'arrêt et Retrievers et Spaniels de races britanniques

Groupe 9 : Chiens d'agrément ou de compagnie

Groupe 10 : Lévriers

Annexe 3. Cinquième groupe : chiens de type spitz et primitifs, classification FCI [62]
(italique : races reconnues par la SCC, pas par la FCI)

Section 1 : chiens nordiques de traîneau

Canada : *Esquimau du Canada*
Groenland (Danemark) : Chien du Groenland
Russie (Union des Pays Nordiques) : Samoyède
États-Unis : Malamute d'Alaska
Husky de Sibérie

Section 2 : chiens nordiques de chasse

Norvège : Chien d'élan norvégien gris
Chien d'élan norvégien noir
Chien norvégien de macareux (*Norwegian Lundehund*)
Russie : Laika russo-européen
Laika de Sibérie occidentale
Laika de Sibérie orientale
Suède : Chien d'élan suédois
Spitz de Norrbotten
Finlande : **Chien d'ours de Carélie**
Spitz finlandais

Section 3 : chiens nordiques de garde et de berger

Islande : Chien de berger islandais
Norvège : Buhund norvégien
Suède : Chien suédois de Laponie
Spitz des Visigoths (*Swedish Vallhund*)
Finlande : **Chien finnois de Laponie**
Berger finnois de Laponie

Section 4 : Spitz européens

Allemagne : Spitz allemand
Keeshond
Spitz géant, blanc, marron ou noir
Spitz moyen, blanc, marron ou noir, feu, gris
charbonné et autres couleurs
Spitz miniature, blanc, marron ou noir, feu, gris
charbonné et autres couleurs
Loulou de Poméranie
Italie : Volpino italien

Section 5 : Spitz asiatiques et races apparentées

Chine : Chow Chow
Allemagne : Eurasier
Corée : Jindo coréen
Japon : Akita
Akita américain

Hokkaido
Kai
Kishu
Spitz japonais
Shiba
Shikoku
Thaïlande : Thaï Bangkaew Dog (reconnu depuis le 14.04.2011)

Section 6 : type primitif

Corse : *Cursinu*
Israël : Chien de Canaan
Malte (Grande-Bretagne) : Chien du Pharaon
Mexique : Chien nu mexicain, standard, intermédiaire et miniture
Pérou : Chien nu du Pérou, grand, moyen ou miniature
Région d'Afrique Centrale (Grande-Bretagne) :
Basenji

Section 7 : type primitif – chiens de chasse

Espagne : Chien de garenne des Canaries
Podenco d'Ibiza, poil dur ou lisse
Italie : Cirneco de l'Etna
Portugal : Chien de garenne portugais, grand (poil long et raide ou court et lisse), moyen (*id.*) ou petit (*id.*)
Taïwan : Chien de Taïwan

Section 8 : chiens de chasse de type primitif avec une crête dorsale

Thaïlande : Chien Thaïlandais à crête dorsale

Annexe 4. Premier standard du Berger Finnois de Laponie (*lapinporokoirra*), datant du 10 décembre 1966 [126].

Impression générale : Spitz de taille moyenne, plus long que haut, majoritairement noir, d'une nature calme, qui est utilisé pour rassembler les rennes. Il possède une ossature et une musculature puissantes, mais il n'est cependant pas de construction lourde, et son poil est conçu pour être adapté au climat de l'arctique. La hauteur au garrot du mâle est d'environ 49 à 55 cm, de la femelle d'environ 43 à 49 cm.

Tête : Crâne large et ligne du dessus convexe, stop nettement marqué. Museau droit, assez court et assez épais, mais pas charnu, et seulement un peu étroit vers son extrémité. Nez bien développé, noir. Lèvres hermétiques. Yeux foncés, vifs et assez séparés l'un de l'autre. Oreilles de préférence dressées, orientées vers l'avant, assez séparées l'une de l'autre, de base assez large et semblant courtes et d'intérieur recouvert, surtout à la base, d'un poil épais qui se continue sur les joues. Des oreilles tombantes ne sont pas souhaitables.

Cou : Sec, puissant, de taille moyenne.

Corps : Poitrine profonde et large, dos droit et puissant, bassin fort sans être abrupt. Ligne du dessous s'élevant en pente douce.

Membres : Membres antérieurs forts et reliés au corps par des muscles puissants. Scapulas obliques, poignets puissants (si déviants, il s'agit d'un défaut). Membres postérieurs puissamment angulés. Cuisses larges et musclées. Pattes compactes, au poil long. (Les ergots sur les postérieurs ne sont pas recommandés.)

Queue : De longueur moyenne, touffue, pas enroulée, mais généralement lâchement recourbée, retombant sur l'un des côtés (pas sur le dos). De même, la queue se meut en cercle.

Manteau : Sous-poil beau et épais, faisant la moitié du poil en taille, droit, assez dressé et un poil de couverture assez rugueux. Le poil est souvent plus épais et plus long devant les épaules, sur la poitrine et sur la partie postérieure des cuisses. Un poil doux ou laineux est un défaut.

Couleur : La couleur idéale est le noir de cendres. Souvent clair « avec deux yeux » et de tête plus claire (plutôt à tendance rousse ou grise) sur les joues, sur la face inférieure du ventre et des cuisses. Des marques blanches sur le cou, la poitrine et les membres sont acceptées.

Caractère : Obéissant, amical, énergique et impatient de rendre service. Un aboyeur sensible.

Annexe 5. Premier standard du Chien de Laponie (*lapinkoira*), datant de 1968 [126].

Le Chien de Laponie est un chien de taille moyenne (hauteur au garrot de 52 à 56 cm pour les mâles, de 49 à 53 cm pour les femelles), puissamment construit, plus long que haut, au poil épais et long, aux oreilles dressées. Intelligent, courageux, calme et très fidèle. La prédilection pour le gardiennage est innée pour la race et l'instinct de chasse peu développé. – Un chien de garde idéal pour le gardiennage des troupeaux et du domaine.

Tête : De taille moyenne, assez large chez les mâles, plus noble chez les femelles. Front assez bombé, stop clairement marqué, mais pas escarpé. Museau sec, droit, avec vu de haut comme de profil un rétrécissement uniforme, mais peu important. Le bout du museau est foncé, de préférence noir. Lèvres minces et serrées. Oreilles dressées, de taille moyenne, largement espacées et assez larges à la base, on les conseille pointues et très mobiles. Les yeux sont grands, d'un brun foncé et expressifs.

Cou : De longueur moyenne, puissant et couvert d'une fourrure dense.

Dos : Fort, de longueur moyenne, droit. Les épaules sont assez larges et puissantes.

Corps : Solide. Poitrine profonde, assez longue. La ligne du dessous remonte bien.

Membres : Droits et puissants. Les pieds avant sont étroits, assez hauts, ovales plutôt que ronds et couverts d'un poil dense. Les coudes arrivent en bas de la poitrine et sont dirigés vers l'arrière. Les pieds postérieurs sont plus courts que les antérieurs. Les articulations sont d'angulation moyenne.

Queue : Plus courte que de taille moyenne, couverte d'un poil long et dense. Elle est le plus souvent portée sur le dos en un arc de cercle complet ou presque, mais souvent le chien préfère la garder pendante, la pointe légèrement recourbée vers le haut.

Manteau : Sous-poil doux et dense. Poil long, grossier, brillant et légèrement couché sur la peau. Sur la tête et la face antérieure des membres il est court, sur le cou, l'arrière des membres et le dos au contraire long.

Couleur : Noire, brun d'ours ou blanc. Chez les individus noirs et brun d'ours on trouve souvent du blanc sur les membres, la poitrine, le cou et le bout de la queue. Dans ces cas-là la limite entre les couleurs est bien marquée. Les individus blancs tirent souvent sur le jaunâtre.

Pour le moment sont permis : Des marques brunes au-dessus des yeux, sur les pattes et autour de l'anus. Les ergots, des oreilles à la pointe légèrement molle.

Défauts : Fragilité. Un front très large, plat et un museau court, pointu, couleur chair ou clair. Des oreilles à la pointe remarquablement molle. Des yeux petits et clairs. Un dos creux ou bossu. Un corps trop court. Des coudes pointant vers l'extérieur ou l'intérieur. Des orteils trop espacés les uns par rapport aux autres. Des tendons trop droits ou fléchis. Un poil ou une queue courte. Un poil frisé, ondulé ou doux. Des couleurs inhabituelles, telles que le gris ou le brun-rougeâtre. Un instinct de chasse trop développé, une trop grande sensibilité, de l'agressivité envers les humains ou les animaux de compagnie.

Annexe 6. Standard du Chien de Laponie (*lapinkoira*), datant de 1987 [27].

FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE
=====

SECRETARIAT GENERAL 14 rue Leopold II 6530 THUIN (Belgique)

Standard FCI n° 189 / 7.02.1987

L A P I N K O I R A

(Chien finnois de Laponie)

Origine : Finlande

CLASSIFICATION FCI : Groupe V (Chiens de type Spitz et Chiens de type primitif)
Section C (Chiens nordiques de garde et de berger)

ASPECT GENERAL : De taille légèrement inférieure à la taille moyenne, d'aspect plutôt vigoureux, plus long que haut, chien de type Spitz avec poil bien fourni, long et dense.

CARACTERE : Intelligent, courageux, d'expression douce, toujours prêt à apprendre et très fidèle. Convient comme chien de troupeau et gardien de propriété.

TETE : Tête forte, plus forte chez le mâle que chez la femelle, front légèrement bombé, sillon frontal marqué, bien accentué. Museau droit s'amincissant vers l'avant (aspect latéral aussi bien que du dessus). Truffe de préférence noire, sinon adaptée à la robe. Babines bien serrées.

YEUX : Foncés, mais adaptés à la robe, de forme ovale.

OREILLES : Dressées, de taille moyenne, écartement assez large à l'attache, très larges et mobiles. Actuellement, les oreilles à pointe molle sont encore admises.

COU : De longueur moyenne, fort, couvert d'un poil dense.

MACHOIRES : En ciseaux.

MEMBRES ANTERIEURS : A forte ossature, bien développés, droits (vus du devant et de l'arrière). Coudes à hauteur du poitrail. Pieds assez élevés, plutôt de forme ovale que ronde, couverts d'un poil dense.

CORPS : Robuste, dos fort et droit, aux omoplates assez larges et robustes. Sternum légèrement en biais ; poitrine profonde, plutôt allongée. Hanches légèrement inclinées, ventre modérément rentré.

MEMBRES POSTERIEURS : A forte ossature, bien développés, droits (vus de devant et de l'arrière). Jarrets coudés, mais sans exagération. Ergots non souhaités.

Annexe 6bis. Standard du Chien de Laponie (*lapinkoira*), datant de 1987 (suite) [27].

QUEUE : Attachée haute, de moyenne longueur, à poil long et dense. Dans l'action, elle est toujours recourbée en avant sur le dos.

POIL : Bien fourni, surtout chez les mâles qui ont une crinière bien marquée ; poil long, plat et rude à la tête et plus court sur le devant des membres. Le sous-poil doit être abondant, doux et dense.

COULEUR DE LA ROBE : Toutes les couleurs sont admises. La couleur principale doit dominer. D'autres couleurs peuvent se trouver à la tête, au cou, à la poitrine, aux membres et à la queue.

TAILLE : Taille idéale :
 . pour le mâle : 49 cm
 . pour la femelle : 44 cm

avec une tolérance de + ou - 3 cm.

DEFAUTS :

- manque d'expression du sexe
- tête trop fine
- jarrets trop coudés ou trop raides
- manque de sous-poil
- poil ondulé
- queue pendante à l'action
- prognathisme supérieur ou inférieur



Annexe 7. Standard du Chien d'Ours de Carélie, datant de 1967 [126, 136].

- 33 -

FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (F. C. I.)

SECRETARIAT GENERAL : 14, rue Léopold 11, 6530 THUIN (BELGIQUE)

N° 48a

Le 17 Mars 1967

STANDARD : CHIEN D'OURS DE CARELIE (CARELIAN BEAR DOG)

Race Finlandaise

Aspect général : Le Chien d'Ours de Carélie est un chien de taille moyenne (hauteur au garrot : chiens 54 à 60 cm, chiennes 48 à 53 cm) de construction robuste, fort, légèrement plus long que haut. Il a une robe épaisse, les oreilles droites est d'un caractère brave et persévérant, ses sens, en particulier l'odorat, sont aigus d'où son utilité pour la chasse au gros gibier.

Tête : En forme de cône, assez large au front et aux joues. Front légèrement arqué, stop doucement oblique, arcades sourcilières seulement légèrement développées. Le museau est haut et son chanfrein de préférence droit, s'effile légèrement vers le nez. Nez noir et bien développé. Lèvres minces et serrées. Oreilles dressées, pointant légèrement vers l'extérieur de grandeur moyenne et assez émoussées aux extrémités. Yeux plutôt petits et bruns. Regard vif, souvent ardent.

Cou : Musclé de taille moyenne, courbé, couvert d'une robe épaisse.

Corps : Vigoureux, dos aux muscles bien développés, tombant en oblique douce, sans renflements ou creux. Poitrine spacieuse, s'étendant approximativement jusqu'au niveau des coudes. Abdomen légèrement relevé.

Membres antérieurs : Vigoureux, épaules relativement obliques et musclées. Coudes pointant droit vers l'arrière. Avant-bras d'aplomb, paturons seulement légèrement courbés. Pattes épaisses, hautes et rondelettes.

Membres postérieurs : Le genou pointant droit devant, le jarret droit derrière. Les cuisses paraissent très larges en raison de la robe abondante particulièrement dans la partie supérieure. Le devant s'incurvant sans courbe brusque. Angulation du jarret moyenne. Les pattes de derrière sont légèrement plus longues et plus basses que celles de devant.

Queue : De longueur moyenne, habituellement arquée, un arc plein est le plus désirable.

Robe : Poil droit et raide, sous-poil doux et serré. Le poil est plus long sur le cou, le dos et l'arrière des cuisses qu'ailleurs. De couleur noire, de préférence légèrement brunâtre ou mat, le plus avec des marques ou taches blanches sur la tête, le cou, la poitrine, l'abdomen et les pattes.

Sont autorisés jusqu'ici mais non désirables : bob-tail, ergots, couleur blanche avec taches noires, couleur ou taches gris-loup.

Défauts : Ossature faible, museau effilé, robe bouclée ou ondulée, oreilles de chauve-souris, front en forme de dôme, yeux clairs ou vairons, fanon, poitrine trop profonde ou en forme de tonneau, épaules et jarrets droits, pattes plates, queue droite ou en fouet, couleurs inhabituelles et dispositions sauvages envers les humains.

* : le standard finlandais indique de 49 à 55 cm pour les femelles, et pas de 48 à 53 comme indiqué ; le reste de la traduction est fidèle au texte original.

** : lire « le plus souvent »

Annexe 8. Standard du « chien finnois aboyeur chasseur d'oiseaux » (*suomalainen haukkuvan lintukoira*) par Hugo Rickhard SANDBERG, datant de 1892 [138].

Tête : De taille moyenne, crâne et front légèrement incurvés, mais les yeux accentuent cette incurvation, causant presque un angle droit.

Nez : Étroit et ressemblant à un nez de renard, l'arête du nez est droite et aussi large entre les yeux qu'au bout du nez.

Lèvres : Bien serrées ; les lèvres du haut ne doivent pas dépasser la mâchoire inférieure.

Oreilles : Très mobiles, larges en leur base et longues, ainsi que raides et dressées.

Yeux : De taille moyenne, le regard doux, mais vif et intense ; ils peuvent changer de couleur mais sont cependant souvent dorés ou bien brun foncé.

Cou : De longueur moyenne.

Dos : Droit.

Poitrine : Arquée, presque large et profonde.

Membres : Ils sont proportionnés par rapport au corps, moyennement longs, forts et droits, les membres postérieurs présentant cependant une légère angulation du genou. **Les ergots ne sont pas acceptés.**

Pieds : Forts, un peu pointus en forme d'étoile, de telle sorte que les griffes sont seulement un peu incurvées.

Queue : Elle est un peu plus que de longueur moyenne, touffue et enroulée au-dessus du dos. (Il est complètement égal si la pointe de la queue y retombe du côté droit ou du gauche)

Fourrure : Elle est lisse et courte sur la tête, contrairement au corps où elle est rugueuse, droite, courte, dense, douce et de sous-poil de couleur souvent brun clair. Le poil de la nuque et des côtés des épaules ainsi que du cou est plus long et mue souvent.

Couleur : Feu comme le renard. Le ventre et le dessous de la queue sont un peu plus clairs, **la pointe de la queue souvent blanche** ; une poitrine et des pattes blanches ne sont pas des défauts. Du noir, un poil de loup et autres teintes ne sont pas souhaitables.

Taille : La taille au garrot est de 40 à 45 cm.

Ensemble : Le chien a un long corps agité, tout son aspect et ses yeux démontrent sa vivacité, qui s'exprime également par ses oreilles mobiles et à l'écoute.

Répartition des points (total sur 100) :

- La tête et sa forme : 10 points,
- Nez : 10 points,
- Yeux : 5 points,
- Oreilles : 10 points,
- Queue : non notée,
- Corps et membres : 10 points,
- Fourrure : 20 points,
- Couleur : 20 points,
- Aspect général : 15 points.

Annexe 9. Standard du Spitz finlandais (*suomalainen pystykorva*), datant du 26 mai 1897 [142].

Tête : La tête est de taille moyenne et sèche, l'arrière de la tête et le front sont légèrement incurvés, bien que le stop apparaisse en quelque sorte trop pentu.

Museau : Le museau est mince et ressemble à un museau de renard, légèrement arrondi, s'élargissant des yeux jusqu'au bout du nez, qui devient noir. Une couleur de teinte plus foncée que le museau sur la tête et les lèvres n'est pas un défaut, tant que le nez est noir et charnu.

Lèvres : Les lèvres sont bien serrées, minces ; les babines supérieures ne peuvent pas dépasser sur les babines inférieures.

Oreilles : Les oreilles sont couvertes d'un beau poil, souvent d'ailleurs de couleur foncée, très mobiles, placées haut, pointues, de longueur et largeur moyennes, rigides et droites. On préfère les oreilles peu espacées lorsqu'elles sont tournées vers l'avant.

Fautes : Oreilles à angle aigu lorsqu'elles sont tournées vers l'avant, placées bas, à conduit auditif très poilu ainsi que molles à leur extrémité.

Yeux : Yeux de taille moyenne, ovales et obliques, d'expression docile, mais vifs et éveillés ; ils changent de couleur, mais sont certainement souvent dorés ou brun-foncé.

Cou : Le cou est de longueur moyenne et musclé.

Dos : Le dos est droit, large et court.

Bassin : La pointe de la croupe est droite, pas inclinée.

Poitrine : La poitrine est incurvée, pas très large, mais profonde, la ligne du dessous n'étant que très légèrement relevée.

Épaules : Les épaules sont en quelque sorte verticales.

Membres : Les membres sont en relative harmonie avec le corps, de longueur moyenne, forts et droits, de jarret droit, la partie postérieure des cuisses étant couverte d'un poil riche et long, les ergots n'étant pas acceptés.

Pieds : Les pieds sont forts, légèrement coniques, les orteils n'étant que légèrement incurvés.

Queue : La queue est placée haut, d'implantation forte, plus que de longueur moyenne, couverte d'un poil riche, brillant et long, et s'enroule sur le dos jusqu'à l'arrière du haut de la cuisse en une boucle serrée.

Fautes : Une queue incurvée sur ou le long du dos, en forme de hameçon ou pendante.

Manteau : Sur la tête et l'avant des membres, manteau court et près du corps, au contraire du reste du corps (rugueux), hérissé sur le dos, sur toute sa longueur le sous-poil est court, doux et d'une couleur légèrement plus claire. Sur la nuque, le cou et la partie supérieure des épaules le poil est plus long et constitue souvent ce qu'on appelle le collier.

Couleur : La couleur est celle d'une fourrure de renard ou rouge-jaunâtre. Le ventre et la partie inférieure de la queue sont légèrement plus clairs, le bout de la queue souvent blanc : une poitrine blanche et des pattes blanches ne sont pas des défauts.

Fautes : Le noir, une teinte façon poil de loup ne sont pas tolérés, ni en outre des taches blanches à d'autres endroit du corps que ceux mentionnés plus haut.

Taille : La hauteur des épaules va de 40 à 46 cm.

Impression générale : De corps court, de posture très énergique et combatif ; tout l'aspect du chien et particulièrement ses yeux, ses oreilles et sa queue montrent son dynamisme, qui s'exprime surtout par des mouvements rapides de l'œil, lors de l'excitation du chien.

Les intérêts de ce chien sont un désir de chasser et son courage. On l'utilise sur les oiseaux, mais également à la chasse aux mammifères.

Grille de points pour le Spitz (Chien Finlandais d'Aboi à l'Oiseau ou *suomalainen haukkuva lintukoira*) :

| | |
|--------------------------|-----------|
| Tête..... | 10 points |
| Museau..... | 10 " |
| Yeux..... | 5 " |
| Oreilles..... | 10 " |
| Queue..... | 10 " |
| Corps et membres..... | 10 " |
| Manteau..... | 15 " |
| Couleur..... | 15 " |
| Impression générale..... | 15 " |

TOTAL : 100 points.

Annexe 10. Standard du Spitz Finlandais (*suomenpystykorva*), Suomen Kennelliitto, 1946 [138].

Ensemble : L'impression générale est celle d'un chien court, qui s'inscrit dans un carré. La taille au garrot et la longueur du corps sont de 44 à 50 cm pour les mâles et de 39 à 45 cm pour les femelles. L'allure est énergique. Tout l'aspect du chien, mais surtout les yeux, les oreilles et la queue indiquent la vivacité. Les caractéristiques du Spitz Finlandais sont son désir de chasser, son courage et sa fidélité. On l'utilise pour la chasse aux oiseaux.

Tête : De taille moyenne et sèche, le front un peu convexe, un stop marqué. Le nez est étroit, sec, vu de dessus et de côté il s'amincit régulièrement. Le bout du nez est d'un noir de jais. Les lèvres sont bien serrées et fines. Les oreilles dressées, pointues, possédant un bon poil, particulièrement mobiles.

Cou : Cou souple, qui semble à cause de la fourrure chez les mâles épais et court, chez les femelles de taille moyenne.

Dos : Dos droit et fort.

Poitrine : Poitrine profonde. La ligne du ventre est bien relevée.

Épaules : Les épaules sont relativement droites.

Membres : Bras robuste et droit. Membres postérieurs puissants, jarrets d'angulation moyennement droite. Pattes de préférence arrondies.

Queue : La queue s'enroule énergiquement en arc de cercle de sa base vers l'avant puis en arrière, se resserrant contre la cuisse, la pointe de la queue s'étendant jusqu'à mi-cuisse.

Manteau : Sur la tête et les membres, sauf sur leur partie postérieure, le manteau est court et près du corps, sur le corps il est plus long, semi-droit ou droit, le cou et la partie dorsale du corps étant recouverts d'une fourrure plus raide. Le poil raide des épaules, surtout chez les mâles, est remarquablement plus long et rêche. Le poil de l'arrière des cuisses est long et épais, comme les poils de la queue. Le sous-poil est court, mou et dense, clair.

Couleur : Sur la partie dorsale du corps la couleur est brun-roux ou d'un brun jaunâtre, de préférence brillante, les poils de l'intérieur des oreilles, des joues, de la région du menton, de la poitrine, du ventre, de l'intérieur des membres, ainsi que les poils de la partie postérieure de la cuisse et le sous-poil de la queue sont de couleur plus claire. Une coloration blanche des pattes et une ligne blanche sur la poitrine sont tolérées, de même que des lèvres un peu noires et un peu de poils à la pointe à moitié noire disséminés sur le haut du dos.

Défauts : Une tête lourde, un museau épais, un stop trop prononcé, des oreilles d'inclinaison trop prononcée ou molles ou de pointes molles, des poils longs à l'intérieur des oreilles ; des yeux dorés ou vairons ; la pointe des coudes tournée vers l'intérieur, des carpes trop souples ; une queue molle de même que trop recourbée ; un poil long, mou, trop court ou près du corps ; une couleur terne ou trop hétérogène ; des ergots défigurants.

Annexe 11. Accord de fusion des races Spitz Finlandais et Laïka Carélio-Finnois en une seule et même race : le Spitz Finlandais [1].

Agreement

**between the Russian Kynological Federation, RKF, and the Finnish Kennel Club, FKC,
on combining the Karelo-Finnish Laika and the Finnish Spitz into one breed**

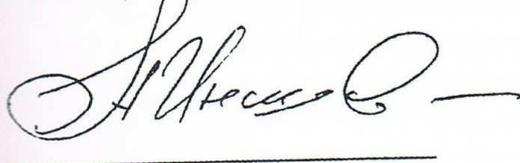
The Russian Kynological Federation, RKF, and the Finnish Kennel Club, FKC have agreed the following concerning the combining of the Karelo-Finnish Laika and the Finnish Spitz into one breed:

1. The Karelo-Finnish Laika and the Finnish Spitz are combined into one breed under the breed standard of the Finnish Spitz (FCI no. 49; Appendix).
2. RKF and FKC accept and register all Karelo-Finnish Laikas taken into the breed as Finnish Spitz as of the date of signing this Agreement.
3. In accordance with this Agreement, these breeds are classified as one uniform breed, the Finnish Spitz, and these dogs are entitled to participate in national and international shows, tests and trials as Finnish Spitz.

This Agreement is executed in two identical copies, one for each party.

Moscow, this 5 day of July, 2006

Russian Kynological Federation RKF



Alexander Inshakov
President

The Finnish Kennel Club FKC



Kari Järvinen
Vice Chairman of the Council

Annexe 12. Feuille (1/3) de notation d'un chien lors du rassemblement de rennes, délivrée lors du « *Poropaimennus* » des 4 et 5 mars 2011 à Pello (Laponie).

Porokoirakerho ry

REINDEER HERDING TRIAL in _____ ._.20_

Handler: _____

Judge: _____

Dog: _____ Age: _____

Signature _____

| A. The handler and the dog move a small flock of reindeer from a pen to another, competition class | | Points 0-5 | Comments |
|---|--|---------------|-----------|
| 1. | The handler's ability to control the dog before herding | | |
| 2. | Approach and grouping the flock x 2 | | |
| 3. | Herding style: chases – drives the flock appropriately x 2 | | |
| 4. | Bark: density and quality x 2 | | |
| 5. | Distance from the flock: too close – causing the flock to split; appropriate – moves the flock but keeps it grouped x 2 | | |
| 6. | The handler's ability to control the dog during the drive x 2 | | |
| 7. | Stop or halt on command x 2 | | |
| 8. | Behaviour after the drive, calmness | | |
| B. Overall Evaluation | | | |
| 9. | Cooperation x 2 | | |
| 10. | The dog's independence and confidence x 2 | | |
| 11. | The physical performance of the dog: good <input type="checkbox"/> , satisfactory <input type="checkbox"/> , inadequate <input type="checkbox"/> | | |
| Total | | _____ | placement |

Comments:

Points:

- 5 = excellent
- 4 = very good
- 3 = good
- 2 = satisfactory
- 1 = deficient
- 0 = insufficient / cannot be judged

Annexe 12bis. Feuille (2/3) de notation d'un chien lors du rassemblement de rennes, délivrée lors du « Poropaimennus » des 4 et 5 mars 2011 à Pello (Laponie).

A. Introduction to a leashed reindeer

| | | |
|--|---|---|
| 1. Initial responses | Shows interest Ignorant | Excited and rambunctious Aggressive, the dog is excused |
| 2. Controllability and responsiveness guidance/control | Under control Not under control, the dog is excused | Responsive, comes when called Breaks away, the dog is excused |

B. The Handler and the Dog move a flock of reindeer from a pen to another

| | | |
|--|---|---|
| 3. Controllability and calmness before sending | Controllable, stable Breaks away | Controllable, nervous Sniffs the ground |
| 4. Response to the send command | Responds to the command Breaks a stay before sending | Does not leave the handler |
| 5. Approach and grouping the flock | Regroups the flock with an outrun The flock already grouped Shows tendency to circle the flock | regroups the flock by barking Splits the flock Shows no interest in the stock, the dog is excused |
| 6. Style: chases - collects the flock | Collects Chases Drives from a side | Drives, some chasing Drives from behind |
| 7. Bark: density and quality | Controlled Does not bark Barks at something else than the stock | Anxious and excitable Does not stop on command |
| 8. Distance from the stock | Appropriate Too close | Too far Causes the stock to split |
| 9. Controllability and responsiveness during the drive | Under control Not under control, the dog is excused | Comes when called Breaks away, the dogs is excused |
| 10. Stop or halt on command | Stops and halts on command Stops and halts after several commands Does not stop at the gate, but returns to the pen | Does not stop or halt on command Stops at the gate Does not stop at the gate or return, the dog is excused |
| 11. Behaviour after the drive, calmness | Tries to break away Shows some interest in the stock animals | Stays put Ignores the stock |

Annexe 12ter. Feuille (3/3) de notation d'un chien lors du rassemblement de rennes, délivrée lors du « Porokaimennus » des 4 et 5 mars 2011 à Pello (Laponie).

C. Overall Evaluation

| | | |
|---|--|--|
| 12. Cooperation | Good | Fairly good |
| | Inadequate | No cooperation |
| 13. The dog's independence and confidence | Shows confidence but responds to direction | Independent |
| | Needs the handler's support | Relies on the handler |
| 14. The physical performance of the dog | Adequate | Inadequate |
| 15. Herding instinct | Shows herding instinct | Not clear whether chases or shows herding instinct |
| | Does not show herding instinct, chases the stock | No herding instinct, not interested in the stock, the dog is excluded |
| 16. Responses to an aggressive reindeer | Pushes back to the flock | Ignorant |
| | Shows fear | |
| 17. Test conditions | | |

Comments

Porokoirakerho ry, Reindeer Herding Test

_____ . ____ 20__

Dog : _____ Age : _____

Handler : _____

Judge : _____

Signature: _____

REINDEER HERDING TEST

Qualified

Disqualified

Annexe 13. Terveyskysely (questionnaire de santé) [101].

Terveyskysely

Lappalaiskoirat ry Terveyskysely

Questionnaire de santé

Täytä jokaisesta koirasta oma kaavake, myös edesmenneistä.
Remplir un formulaire pour chaque chien, même si décédé.

Rotu Race

Lapinporokoirra **Berger Finnois de Laponie**

Ruotsinlapinkoirra **Chien Suédois de Laponie**

Suomenlapinkoirra **Chien Finnois de Laponie**

Sukupuoli Sexe

Uros **Mâle**

Narttu **Femelle**

Koiran nimi _____
Nom du chien

Rekisterinumero _____
Numéro d'inscription (au Suomen Kennelliitto)

Omistajan nimi _____
Nom du propriétaire

Osoite _____
Adresse

Puhelinnumero _____
Numéro de téléphone

Sähköpostiosoite _____
Adresse e-mail

Koiran syntymävuosi _____
Année de naissance du chien

Koira on kuollut / lopetettu, minkä ikäisenä? _____
Le chien est mort / a été euthanasié, à quel âge?

Kuolinsyy / lopetussyy _____
Cause du décès / de l'euthanasie

Koiran steriloinnin syy _____
Cause de la stérilisation du chien

Koira on ollut koko elämänsä ajan silmämääräisesti arvioiden terve
Le chien a été toute sa vie considéré en bonne santé

Annexe 13bis. Terveyskysely (questionnaire de santé ; suite) [101].

Kysymyksiä sairauksista, kuvaile oireita tai sairautta, kerro missä iässä oireet ilmenivät ja miten niitä on hoidettu?

A propos des maladies: décrivez les symptômes ou les maladies, dites à quel âge sont apparus les symptômes et comment les maladies ont été traitées?

Silmäsairaudet _____
Maladies oculaires

Lonkkaviat _____
Problèmes de hanches

Polviat _____
Problèmes de genou

Kivesviat _____
Problèmes de testicules

Lisääntymiseen liittyvät ongelmat _____
Problèmes de reproduction

Purentaviat / hammaspuutokset _____
Problèmes d'occlusion de la mâchoire / dents manquantes

Rastita koirasi purenta. Katso hampaiden asentoa etuhampaiden kohtaamisena. Normaali purenta on saksi- eli ristipurenta.

Alapurenta Tasapurenta Saksi, eli ristipurenta Yläpurenta

Cochez l'occlusion correspondant à votre chien. Regardez la position des dents à l'endroit où les dents de devant s'affrontent. Une occlusion correcte est en ciseaux, c'est-à-dire que les dents se croisent : brachygnathe, mâchoires de même longueur, en ciseaux, prognathe.

Epilepsia _____
Epilepsie

Kilpirauhasen vajaa- tai liikatoiminta _____
Hypo- ou hyperthyroïdie

Muut sairaudet (esim. allergiat, sydänviat, sokeritauti tai muita esiin tulleita) _____
Autres maladies (par ex. allergies, problèmes cardiaques, diabète ou autres)

Lisäksi kuvaus koiran luonteesta ja se, miten suhtautuu vieraisiin ihmisiin ja koiriin) _____

En addition, décrivez la nature du chien et comment se comporte-t-il envers les étrangers (humain et chiens)

Tiedot käsitellään luottamuksellisesti. Nous traiterons ces données confidentiellement.

Suostun siihen, että antamani tiedot ovat Lappalaiskoirat ry:n käytettävissä jalostustyöhön ja terveydellisiin tutkimuksiin sekä tilastointeihin.

J'accepte que les données fournies soient utilisées pour le travail de sélection du Lappalaiskoirat ry. et pour ses études sur la santé, ainsi que pour l'édition des statistiques.

Paikka _____
Lieu

Päivämäärä _____
Date

Koiran omistajan allekirjoitus ja nimenselvennys

Signature du propriétaire du chien et son nom en toutes lettres

Palauta kysely osoitteella:

Suvi Anttila, Pakaantie 526, 01630 Orimattila tai lappalaiskoirat.jtk@gmail.com (puh. 040 716 2629)

Retourner le questionnaire à l'adresse suivante:

Annexe 14. Spitz Finlandais atteints d'épilepsie sur les chiens enregistrés annuellement [10].

Taulukko 1. Sairastuneiden koirien lukumäärä syntymävuosittain (rekisteröintimäärät Eerola 1998, 2000; SKL 1963, 1971, 1974, 1979, 1984).

| Vuosi Année | Syntynyt sairaiksi ilmoitettuja <small>Nombre de chiens malades</small> | Rekisteröity (SKL) <small>Chiens enregistrés au Suomen Kennelliitto</small> | Syntyneitä aineistossa <small>Nombre de chiens nés -archives</small> | Sairaita/rek., % <small>Pourcentage de malades</small> |
|----------------|---|--|---|---|
| 1961 | 1 | 1589 | 1475 | 0,06 |
| 1962 | 1 | 2188 | 1649 | 0,05 |
| 1963 | | 2379 | 2325 | |
| 1964 | | 2546 | 1009 | |
| 1965 | | 2555 | 353 | |
| 1966 | 3 | 2748 | 1128 | 0,11 |
| 1967 | 1 | 2599 | 586 | 0,04 |
| 1968 | | 2826 | 352 | |
| 1969 | 2 | 2426 | 329 | 0,08 |
| 1970 | 1 | 2303 | 488 | 0,04 |
| 1971 | 7 | 1938 | 667 | 0,36 |
| 1972 | | 1705 | 546 | |
| 1973 | | 1817 | 608 | |
| 1974 | | 2127 | 652 | |
| 1975 | 2 | 1899 | 540 | 0,11 |
| 1976 | 3 | 1365 | 415 | 0,22 |
| 1977 | 1 | 1003 | 313 | 0,10 |
| 1978 | 3 | 828 | 706 | 0,36 |
| 1979 | 4 | 876 | 939 | 0,46 |
| 1980 | 4 | 1087 | 1100 | 0,37 |
| 1981 | 5 | 1158 | 1239 | 0,43 |
| 1982 | 4 | 1493 | 1508 | 0,27 |
| 1983 | 7 | 1349 | 1329 | 0,52 |
| 1984 | 7 | 1333 | 1313 | 0,53 |
| 1985 | 7 | 1316 | 1307 | 0,53 |
| 1986 | 5 | 1171 | 1163 | 0,43 |
| 1987 | 14 | 1334 | 1405 | 1,05 |
| 1988 | 18 | 1408 | 1377 | 1,28 |
| 1989 | 33 | 1618 | 1615 | 2,04 |
| 1990 | 29 | 1721 | 1777 | 1,69 |
| 1991 | 23 | 1753 | 1711 | 1,31 |
| 1992 | 18 | 1649 | 1614 | 1,09 |
| 1993 | 18 | 1452 | 1450 | 1,24 |
| 1994 | 39 | 1459 | 1440 | 2,67 |
| 1995 | 29 | 1198 | 1204 | 2,42 |
| 1996 | 15 | 1172 | 1164 | 1,28 |
| 1997 | 43 | 1118 | 1085 | 3,85 |
| 1998 | 20 | 1045 | 1070 | 1,91 |
| 1999 | 17 | 927 | 914 | 1,83 |
| 2000 | 17 | 846 | 861 | 2,01 |
| 2001 | 11 | 898 | 881 | 1,22 |
| 2002 | 1 | 897 | 852 | 0,11 |
| 2003 | 3 | 844 | 835 | 0,36 |

LES RACES DE SPITZ FINLANDAIS

NOM et Prénom : THOURAULT Aurore

RESUME :

La Finlande. Le pays du froid et des rennes, le pays du Père Noël. Originale en tout, de son langage à... ses chiens ! Elle est à l'origine de quatre races de Spitz : le Berger Finnois de Laponie, le Chien Finnois de Laponie, le Chien d'Ours de Carélie et le Spitz Finlandais. Cette dernière est d'ailleurs la race nationale finlandaise depuis 1979, à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la « Société Centrale Canine » finlandaise, le Suomen Kennelliitto, créé spécialement dans le but de préserver cette race, restée pure jusqu'à ce jour.

Ces races très anciennes, descendants des spitz primitifs de Scandinavie, sont encore très timides en France, où elles sont peu connues du grand public, malgré leur attrait physique (le Chien Finnois de Laponie notamment fait partie des races canines possédant le plus de couleurs autorisées par le standard dans le monde canin) et leurs infinies possibilités d'utilisation.

Il s'agit de deux races de chiens de berger : le Berger Finnois de Laponie et le Chien Finnois de Laponie, utilisées originellement sur renne, et de deux races de chasse : le Chien d'Ours de Carélie et le Spitz Finlandais, utilisées respectivement dans leur pays d'origine pour la chasse à l'ours et à l'élan et pour le second, à la chasse au tétras. Mais ce sont des chiens extrêmement intelligents, très attachés à leur maître et chaque propriétaire peut trouver son bonheur quelle que soit l'activité canine à laquelle il souhaite participer.

Pour finir, ce sont des chiens généralement en bonne santé, mais pouvant être sujets à des affections d'origine génétique, tels qu'une possible mutation du gène MDR1 chez le Chien Finnois de Laponie, le nanisme hypophysaire du Chien d'Ours de Carélie ou l'épilepsie du Spitz Finlandais.

MOTS CLES :

HISTOIRE / ROBE / MORPHOLOGIE / STANDARD / CARACTERE / MALADIE HEREDITAIRE / RACE CANINE / CHIEN / CHIEN D'UTILITE / CHIEN DE BERGER / CHIEN DE CHASSE / SPITZ / BERGER FINNOIS DE LAPONIE / CHIEN FINNOIS DE LAPONIE / CHIEN D'OURS DE CARELIE / SPITZ FINLANDAIS / FINLANDE.

JURY :

Président : Pr.

Directeur : Pr. COURREAU Jean-François

Assesseur : Dr. FONTBONNE Alain

THE FINNISH SPITZ BREEDS

SURNAME: THOURAULT

Given name: Aurore

SUMMARY:

Finland. Country of cold and reindeers, Santa Claus' land. Original in everything, from its language to... its dogs! From it came four spitz dog breeds : the Lapponian Herder, the Finnish Lapphund, the Carelian Bear Dog and the Finnish Spitz. This last one has even been declared National Finnish Breed in 1979, during the "National Kennel Club" – called *Suomen Kennelliitto* – 90th anniversary year. This Kennel Club was created on the purpose to preserve this breed, which remained a pure breed until nowadays.

Those really old breeds, descendants of the primitive Scandinavian spitz, are still barely known in France, despite their physical appearance (the Finnish Lapphund in particular is one of the dog breeds showing the largest range of coat colors) and their infinite possibilities of use.

Indeed, those breeds are two shepherd dog breeds: the Lapponian Herder and the Finnish Lapphund, originally used on reindeers, and two hunting breeds : the Carelian Bear Dog and the Finnish Spitz, respectively used in their own country to hunt bears and elks and for the second one, forest birds, especially grouse. However, those dogs are extremely clever, very attached to their owners and one can find in one's dog a good companion to any canine activity one would like to practice.

Finally, those breeds are usually healthy breeds, even though they are subject to genetic-based affections, such as a possible mutation of the MDR1 gene in Finnish Lapphunds, pituitary dwarfism in Carelian Bear Dogs or epilepsy in Finnish Spitz.

KEYWORDS:

HISTORY / COAT / MORPHOLOGY / STANDARD / NATURE / HEREDITARY AFFECTION / DOG BREED / DOG / WORKING DOG / SHEPHERD DOG / HUNTING DOG / SPITZ / LAPPONIAN HERDER / FINNISH LAPPHUND / CARELIAN BEAR DOG / FINNISH SPITZ / FINLAND.

JURY:

President : Pr.

Director : Pr. COURREAU Jean-François

Assessor : Dr. FONTBONNE Alain